

Sous la direction de
Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN,
Pepita OULD-AHMED, Pascale PHÉLINAS,
Monique SELIM et Richard SOBEL

Anthropologues et économistes face à la globalisation

Questions contemporaines / Série globalisations et sciences sociales

L'Harmattan

**ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES
FACE À LA GLOBALISATION**

Questions contemporaines

Collection dirigée par Bruno Péquignot

Série « Globalisation et sciences sociales »
dirigée par Bernard Hours

La série « Globalisation et sciences sociales » a pour objectif d'aborder les phénomènes désignés sous le nom de globalisation en postulant de leur spécificité et de leur nouveauté relatives. Elle s'adresse aux auteurs, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, susceptibles d'éclairer ces mutations ou évolutions à travers des enquêtes et des objets originaux alimentant les avancées théoriques à réaliser et les reconfigurations disciplinaires consécutives.

Ouvrages parus dans la série :

Niagalé BAGAYOKO-PENONE, Bernard HOURS

États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud, 2005.

Jean RUFFIER

Faut-il avoir peur des usines chinoises ? Compétitivité et pérennité de l'« atelier du monde », 2006.

Valeria HERNANDEZ, Pépita OULD-AHMED, Jean PAPAIL et Pascale PHÉLINAS

Turbulences monétaires et sociales : l'Amérique latine dans une perspective comparée, 2007.

Valeria HERNANDEZ, Pépita OULD-AHMED, Jean PAPAIL et Pascale PHÉLINAS

L'action collective à l'épreuve de la globalisation, 2007.

Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN, Pépita OULD-AHMED, Pascale PHÉLINAS, Monique SELIM et Richard SOBEL

La mondialisation au risque des travailleurs, 2008.

Sous la direction de
Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN,
Pépita OULD-AHMED, Pascale PHELINAS,
Monique SELIM et Richard SOBEL

ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES
FACE À LA GLOBALISATION

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-05658-9
EAN : 9782296056589

LES AUTEURS

Laurent BAZIN, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, CLERSÉ, chercheur associé à l'UR Travail et mondialisation (IRD) <bazinlaurent@wanadoo.fr>

Barbara CASCIARRI, anthropologue, maître de conférences, Université St Denis-Paris 8 ; coordinatrice du Centre d'études et documentation économique et juridique (CEDEJ), Khartoum (Soudan)
<barbara.casciari@univ-paris8.fr>

Bernard CASTELLI, économiste, chargé de recherches à l'IRD, UR Travail et mondialisation <castelli@bondy.ird.fr>

Jacques CHARMES, économiste, directeur du département Société et santé, IRD, Paris <jacques.charmes@paris.ird.fr>

Céline CRAVATTE, allocataire monitrice, GRIS, Université de Rouen <ccravatt@yahoo.com>

Sandrine GARCIA, maître de conférences en sociologie, IRISES, UMR-CNRS 7170, Université Paris IX-Dauphine. CSE, EHESS, UMR CNRS 8035
<Sandrine.Garcia@dauphine.fr>

John GLEDHILL, anthropologue, Max Gluckman Professor of Social Anthropology, School of Social Sciences, University of Manchester
<john.gledhill@manchester.ac.uk>

Djallal G. HEUZÉ, anthropologue, directeur de recherches au CNRS, Centre d'anthropologie, EHESS, Toulouse
<djallal.heuze@wanadoo.fr>

Bernard HOURS, anthropologue, directeur de recherches à l'IRD, UR Travail et mondialisation <bernard.hours@ird.fr>

Philippe HUGON, professeur émérite Paris X Nanterre,
<philippehugon@neuf.fr>

Philippe MACAIRE, doctorant en ethnologie, Université de Lille 1 CLERSE <philippe_macaire@hotmail.com>

Marina MUSKHELISHVILI, politologue, Centre for Social Studies,
professeur à l'Université d'État de Tbilissi (Géorgie),
<marinmus@yahoo.com>

Franck POUPEAU, pensionnaire de l'Institut français d'études
andines (IFEA) à La Paz (Bolivie), chercheur au Centre
de sociologie européenne CNRS/Paris 1
<franckp_fgh@hotmail.com>

Monique SELIM, anthropologue, directrice de recherche à l'IRD,
UR Travail et mondialisation
<monique.selim@ird.fr>

Sommaire

PROBLÉMATIQUES

- Laurent BAZIN, Monique SELIM
Anthropologues et économistes face à la globalisation :
repenser le dialogue 11
- Philippe HUGON
Anthropologie et économie :
oppositions ou convergences dans un contexte de globalisation
Illustrations à propos du coton en Afrique sahélienne 17
- Jacques CHARMES
L'anthropologie économique,
un exemple réussi d'interdisciplinarité ? 47
- John GLEDHILL
Anthropology and Globalisation 63
- LES DÉPLOIEMENTS DU MARCHÉ*
- Monique SELIM
Les marchés de l'idéal et du matériel 73
- Bernard HOURS
Les marchandises morales globales
ou le blanchiment du capitalisme 77
- Barbara CASCIARRI
Du partage au clivage : marchandisation de l'eau et des rapports
sociaux dans un village du Maroc présaharien
(Tiraf, vallée du Dra) 87
- Franck POUPEAU
Une « politisation par nécessité »
Les mobilisations pour l'accès à l'eau
dans les districts populaires de El Alto, Bolivie 129
- Céline CRAVATTE
Vendre la rencontre et quantifier la solidarité :
l'exemple de l'émergence du tourisme solidaire et équitable 151

Marina MUSKHELISHVILI Globalization and the Transformation of Institutions and Discourses in Georgia	171
Sandrine GARCIA Combiner l'approche sociologique et économique : l'exemple de la libéralisation de l'enseignement supérieur	187
Djallal G. HEUZÉ Anthropologues et économistes face à la poussée séculaire des forces du libre échange: le cas révélateur de l'Inde	205
Philippe MACAIRE Communauté, dette, immunité. Globalisation et transformations de l'économie de prestige dans un village mixte de l'Oaxaca (Mexique)	229
Bernard CASTELLI Les dérives illicites de la globalisation : interprétations théoriques et pratiques d'entreprise	253

ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA GLOBALISATION : REPENSER LE DIALOGUE

Laurent BAZIN
Monique SELIM

Ce livre résulte d'un effort pour repenser le dialogue entre l'économie et l'anthropologie sociale. Il s'agit moins de penser dans l'absolu un rapport théorique entre les deux disciplines, que de contribuer à une meilleure compréhension de la conjoncture économique, politique et idéologique que constitue la globalisation. Alimenter une discussion sur les éclairages convergents ou divergents des deux disciplines (sans exclure les autres, telles la sociologie, l'histoire ou la géographie), confronter leurs apports, leurs méthodes, leurs concepts.

Pourquoi cette démarche, et comment la mettre en œuvre ?

Il faut tout d'abord souligner à quel point l'anthropologie a été marquée dans les années 1950-1970 par le fort développement d'une anthropologie économique. Celle-ci a été lancée sous l'impulsion de Karl Polanyi et à la suite de ses travaux, même si la description et l'analyse de systèmes économiques « autres » existaient bien avant. D'emblée, ce mouvement a été pluridisciplinaire, réunissant des anthropologues, mais aussi des économistes ou des historiens, à l'image de l'équipe réunie par Karl Polanyi lui-même et l'anthropologue Conrad Arensberg (1975). En France, l'anthropologie économique s'est constituée essentiellement comme une anthropologie marxiste, dont le développement a été très rapide après l'article fondateur de Claude Meillassoux (1960), ou ceux de Maurice Godelier¹, dans une interprétation concurrente du marxisme. Il s'agit sans doute du mouvement le plus dynamique et le plus productif de l'anthropologie française des années 1960-1970, qui s'est progressivement éteint dans la décennie 1980, demeurant sans véritable postérité. En ce qui concerne le champ disciplinaire de l'anthropologie, ce fut l'un des pôles d'une pensée à la fois contestatrice et novatrice.

La conjoncture était différente. Les affrontements idéologiques catalysés par la guerre froide d'un côté, par les décolonisations et les enjeux du développement et de l'émancipation qui en découlaient

1. Articles repris dans *Rationalité et irrationalité en économie* (1969).

conféraient une importance à l'analyse des systèmes économiques « autres », très largement conçus comme précapitalistes. Le paradoxe est que cet intérêt s'est manifesté à la fin de la période coloniale. L'ensemble des travaux réunis sous la bannière de l'anthropologie économique s'efforçait de décrypter la manière dont ces systèmes économiques se fondaient dans des architectures sociales, politiques, religieuses, idéologiques originales. En un mot, ils mettaient en application le concept polanyien d'*embeddedness* avant que celui-ci ne devienne une sorte de cri de ralliement de la sociologie économique s'intéressant aux échanges et au travail dans la société américaine (Granovetter), précisément au moment où s'évanouissaient dans les années 1980 les perspectives ouvertes par l'anthropologie économique. Un troisième grand axe de recherche de l'anthropologie économique de cette période des années 1960-1970 était de penser la manière dont ces économies « traditionnelles » s'articulaient au capitalisme ou à l'économie mondiale, et s'en trouvaient transformées : l'enjeu politique et idéologique de ces conceptualisations était de repenser la domination coloniale et ses rapports avec l'expansion du capitalisme, et d'en mesurer les conséquences qui s'énonçaient, durant cette période, en terme de sous-développement. En matière de terminologie, notons d'ailleurs que dans la même période, le terme de « transition au capitalisme » s'entendait comme une thématique marxisante ; celui de « réforme » renvoyait au désir de transformer le système économique pour en réduire la dimension d'exploitation, ou encore la société pour protéger davantage les fractions sociales les plus vulnérables.

Dans les années 1980, c'est-à-dire quand se mettaient en place les revirements idéologiques, économiques et géopolitiques de la globalisation, l'intérêt pour l'anthropologie économique s'est effacé. Il s'est effacé avec le marxisme, mais pas seulement. D'une certaine façon, l'instauration de la « pensée unique », comme on l'a dénommée *a posteriori*, ne laissait plus de place à une pensée fondée sur la mise en évidence d'altérités économiques.

Le regain d'intérêt relatif que rencontre aujourd'hui l'anthropologie économique semblerait suggérer que ce n'était qu'une éclipse, une parenthèse. Pourquoi ? Et de quelle manière ? Tout d'abord, il faut reconnaître que ce sont surtout des économistes qui ont pris l'initiative d'un nouveau dialogue entre les disciplines : notamment sur les questions monétaires, mais aussi (entre autres) sur celles du don et de la circulation non marchande.

Mais la conjoncture économique actuelle, la globalisation, l'imposition du modèle économique de l'économie de marché libérale de

la domination des logiques financières au niveau mondial, impliquent de nouvelles formes de contestation de ce qui se présente comme hégémonique : le marché, la finance, la dette, etc. Pensons en particulier à tous les courants plus ou moins fédérés dans les mouvements altermondialistes à partir de 1999-2000. Il ne s'agit pas seulement de contestation d'ailleurs, mais aussi de formes d'expérimentation et de réappropriation de structures économiques dominantes, ce que nous avons désigné comme les mimes du marché (Bazin, Selim, 2001). Évoquons par exemple les SEL et autres clubs de troc qui peuvent fonctionner comme de véritables alternatives économiques pour ceux que leur insolvabilité monétaire exclut du marché, ou peut-être plus souvent encore comme réinvention d'un semblant d'entre-soi dans le marché. Le microcrédit et la microfinance sont d'autres exemples devenus emblématiques des formes contemporaines de l'aide et de la « solidarité », dans lesquelles se réinvente et se diffuse aujourd'hui à très grande échelle la financiarisation. C'est à la faveur de cette multiplication des espaces de contestation, de recherche d'altérité économique — réelle ou fantasmée et condamnée à demeurer virtuelle — ou simplement de tentatives d'aménagements des structures économiques et des modèles dominants, que se manifeste dans le champ scientifique un intérêt nouveau pour un croisement des analyses anthropologiques et économiques. Il ne s'agit pas d'insinuer ici que l'une ou l'autre des disciplines serait condamnée à prendre pour objet de recherche ces formes de l'expérimentation sociale et économique, mais de suggérer que l'intérêt pour leur rapprochement est lié à cette évolution de la conjoncture idéologique : la dominance du libéralisme et de l'antilibéralisme, l'hégémonie du marché et le désir de l'antimarché qui en résulte.

La mise en œuvre d'un renouveau du dialogue entre l'économie et l'anthropologie ne prétend donc pas ressusciter l'anthropologie économique des années 1960-1970 mais prend justement comme objet du dialogue souhaité entre les disciplines l'analyse de la conjoncture contemporaine — nécessairement complexe — de la globalisation économique et de ses implications et manifestations différenciées dans des contextes sociohistoriques variés. L'objectif est donc de consolider les dynamiques de discussion entre les disciplines et non plus seulement à l'intérieur de chaque discipline. Les emprunts qui peuvent être faits sont parfois source de malentendu ou de frustration. Par exemple lorsque l'anthropologie est convoquée comme science des « sociétés primitives » ou censée informer, par exemple, sur le don en opposition au marché, ou sur les monnaies « archaïques ». Si ce corpus classique de l'anthropologie

fait bien évidemment partie de sa richesse épistémique et permet d'ouvrir des perspectives théoriques, en revanche il ne fournit pas nécessairement les outils les plus adaptés pour comprendre les évolutions du monde présent, y compris dans ses zones préjugées les plus « reculées ». Or, c'est bien comme observateurs et analystes des transformations sociales liées à la globalisation que les anthropologues — comme les sociologues — entendent engager la discussion entre eux et avec des économistes ou des spécialistes d'autres disciplines.

Revenons d'un point de vue anthropologique sur les interpellations épistémiques et la mise en rapport de ces deux pôles disciplinaires si étrangement distants que sont l'économie et l'anthropologie face à l'objet « globalisation ». Trois thématiques cadrent la réflexion : marché, marchandise, marchandisation ; monnaie, argent, finance ; travail, entreprise. Chacune de ces thématiques soulève des enjeux centraux où peut s'élaborer une matrice herméneutique commune entre les deux disciplines.

La première thématique — focalisée sur le marché — interroge en premier lieu le développement et l'expansion du capitalisme à partir d'un diagramme d'origine anthropologique, trouvant une résonance immédiate chez les économistes : pourquoi et comment la marchandise — inscrite dans des contextes d'altérité sociale et/ou culturelle — suscite-t-elle une telle attraction ? En d'autres termes, quelle est la force symbolique du marché, sur quels ressorts endogènes s'appuie-t-il ? Comment s'interpénètrent et s'entrecroisent dans des conjonctures toujours singulières des logiques au départ extérieures les unes aux autres et qui dans leurs arrimages réciproques font fonctionner des dispositifs socio-économiques ? Ces questions traversent tout terrain ethnologique mais aussi toute enquête économique. Elles enjoignent à une capitalisation comparative de cartographies spécifiques, qui est un des buts de cet ouvrage. À un autre niveau, les légitimations idéologiques du marché, soit l'ensemble des marchandises idéelles qui l'accompagnent — ressortissant principalement à l'éthique, la morale, la déontologie — convoquent les interprétations des anthropologues autant que celles des économistes.

La seconde thématique² — centrée sur la monnaie — façonne un triangle où s'immergent les acteurs, avec leurs visions et leurs usages de l'argent qui constituent un champ anthropologique provoquant les rationalités économiques. En effet, l'argent se présente comme un médiateur entre le désir et la jouissance et c'est précisément le caractère universalisant de cette médiation qui instruit l'échange entre économistes et anthropologues, puisqu'à présent aucune société n'échappe à la capture

2. Voir l'ouvrage Baumann E. *et alii* (2008).

consciente et inconsciente de l'argent. La concaténation de ces trois termes — argent/désir/jouissance — induit à tenter de comprendre de l'intérieur comme de l'extérieur, comment un investissement symbolique singulier se métamorphose en un investissement économique, relevant de catégorisations partagées et producteur de richesse. À l'inverse, on peut aussi se demander comment une dette symbolique débouche éventuellement sur la condamnation à une exclusion économique. Qu'est-ce qui est désiré à travers l'argent, quels sont les objets dont la jouissance va marquer une inscription statutaire et hiérarchique, quelle est la nature de la dette, pourquoi les impossibilités de la solder ne peuvent-elles s'énoncer alors même qu'elles devraient être largement explicitées ? Voici quelques préoccupations inévitables face aux acteurs individuels et à leurs trajectoires propres qui intéressent l'anthropologue, mais aussi face à toute institution économique en tant qu'elle se présente comme un agencement collectif de regroupement de sujets sur lesquels économistes et anthropologues se penchent.

La troisième thématique — le travail — fait rencontrer le politique avec une tonalité particulière ; le politique est en effet réintégré dans les rapports de subordination et/ou de soumission impliqués par le travail, et ce sous deux aspects : l'initialisation de politiques particulières, mais aussi l'État comme figure imaginaire d'autorité qui surplombe la chaîne des asservissements internes au travail et l'ensemble des déclinaisons hiérarchiques qui le sous-tendent. Chaque situation de travail suppose en effet d'appréhender des paradoxes et des tensions intrinsèques entre le profil de la légitimité imaginaire de l'État et son illégitimation tendancielle réelle pour saisir les raisons pour lesquelles les sujets continuent à travailler et à répondre aux ordres qui leur sont donnés. La profonde dépendance des champs du travail en regard du politique est dévoilée avec une loupe dans les moments de rupture ou de transformation politique brutale : la fragilité des modalités d'entrée et de sortie du travail, les ascensions fulgurantes ou les expulsions extrêmes qui se manifestent dans ces périodes d'instabilité sont bien révélatrices du rôle déterminant du politique dans le domaine du travail.

Chacune à sa manière, les trois thématiques mettent en scène comment économistes et anthropologues s'attellent à une remise en jonction, une resoudure de l'imaginaire et du réel face au déchiffrement de la globalisation. L'implication de l'anthropologue, son engagement personnel dans la construction d'un espace de communication inédit — quasi extraterritorialisé en regard du réel — avec les sujets sur le terrain l'ouvrent de façon privilégiée aux élaborations imaginaires de ces derniers concernant la globalisation à partir de leur place dans les rapports

économiques. Retisser la cohérence de ces productions imaginaires, y rechercher des lignes d'objectivation à partir de processus de subjectivation, c'est aussi entrevoir comment les acteurs s'emparent des contraintes économiques pour en faire une composante de leur destinée dans une globalité qui leur échappe, peuplée d'une foule d'entités symboliques supposées rendre le monde plus maîtrisable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUMANN E., BAZIN L., OULD-AHMED P., PHELINAS P., SELIM M., SOBEL R. (eds.), 2007 : *La mondialisation au risque des travailleurs*, Paris, L'Harmattan.
- BAUMANN E., BAZIN L., OULD-AHMED P., PHELINAS P., SELIM M., SOBEL R. (eds.), 2008 : *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris, L'Harmattan.
- BAZIN L., SELIM M., 2001 : *Motifs économiques en anthropologie*, Paris, L'Harmattan.
- GODELIER M., 1969. *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, Maspéro.
- POLANYI K., ARENSBERG C. (eds), 1975 : *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse (éd. originale angl. 1957).
- SOBEL R. (ed.), 2007 : *Penser la marchandisation du monde avec Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° hors série.

ANTHROPOLOGIE ET ÉCONOMIE : OPPOSITIONS OU CONVERGENCES DANS UN CONTEXTE DE GLOBALISATION ILLUSTRATIONS À PROPOS DU COTON EN AFRIQUE SAHÉLIENNE

Philippe HUGON

Les disciplines peuvent être conçues comme un mode d'inclusion et d'exclusion dans le champ de l'analyse au nom de méthodes spécifiques, de référents irréductibles et de conflits de valeur. Elles sont alors en opposition plus ou moins radicale. Elles sont également une manière de découper le réel et de donner un éclairage partiel à une réalité complexe. Elles sont alors complémentaires. L'histoire des relations entre l'anthropologie et l'économie peut relever de ces deux interprétations (Hugon, 2001).

Selon la première interprétation, on opposera de manière plus ou moins radicale le marchand et le non marchand, le don et l'échange, l'utilitarisme et le symbolique, les valeurs « traditionnelles » et les valeurs « modernes », communautaires et individualistes, les structures pré ou non capitalistes et les structures capitalistes. La globalisation ou la mondialisation seront alors analysées comme un processus de changement des frontières, de marchandisation ou de désenchantement du monde voire de destruction des sociétés locales non marchandes. Le triomphe disciplinaire de l'économiste ne repose alors que sur une aliénation par rapport à la marchandise ou au capitalisme, et/ou une méconnaissance de la pluralité des terrains

Selon la seconde interprétation, les éclairages anthropologiques et économiques sont au contraire complémentaires pour analyser une réalité hybride et évolutive faite de destruction/restructuration, de combinaisons plus ou moins conflictuelles de référents pluriels, de confrontation de systèmes de valorisation, de jeux d'acteurs dominants et dominés en situation d'interaction. La question méthodologique est de voir comment il peut y avoir itération entre terrains et théories, local et global, prise en compte des conflits de valeurs et des rapports de pouvoir à diverses échelles territoriales, dialectique du particularisme et de l'universalisme.

Nous présenterons dans une première partie l'évolution des rapports entre anthropologie et économie, puis nous traiterons des relations actuelles dans un contexte de mondialisation avant d'illustrer ce débat à propos des stratégies paysannes et des « filières coton » en Afrique sahélienne dans un contexte de mondialisation et de libéralisme asymétrique.

La confrontation de l'anthropologie et de l'économie

L'on peut observer une confrontation entre l'anthropologie et l'économie. D'un côté, l'économie apparaîtra, aux yeux des anthropologues, comme formaliste, réductionniste, hypothético-déductive, ésotérique dans sa formalisation voire marquée par une aliénation vis-à-vis des valeurs marchandes ou occidentales (*homo œconomicus*). De l'autre, l'anthropologie, apparaîtra aux yeux des économistes, marquée par l'empirisme du terrain, l'induction, le totalisme pluridisciplinaire, la différentialité ou le relativisme voire l'exotisme par la recherche d'une différence radicale en termes d'ethnies ou de communautés (*homo anthropologicus*).

Ce débat a été illustré jadis notamment par la célèbre controverse de 1941 entre Knight et Harskovits dans *The Journal of Political Economy*. Il l'est aujourd'hui dans les travaux plus ou moins pamphlétaires qui s'appuient sur l'arrogance à coup de formalisation ou de formules ésotériques des économistes, pour rejeter l'économie dans le champ du religieux c'est-à-dire des instances de production et de reproduction des croyances collectives (Bourdieu, 2000 ; Lebaron, 2000). En réalité, l'économie est segmentée en différentes écoles dont certaines, dominantes, sont dénommées orthodoxes et d'autres hétérodoxes, ou hérétiques.

Comme chacun sait, les oppositions avec les autres tribus apparaissent quand le groupe est pris comme un tout mais sont encore plus grandes à l'intérieur de chacun des groupes. Les économistes ne sont pas d'accord sur l'objet de leur discipline définie par sa méthode : science de la

rationalité ou de l'adéquation des moyens aux fins ; par son domaine : science des richesses matérielles ou de la mise en valeur du monde matériel, science des échanges marchands ; comme niveau de la totalité sociale voire comme science ou fausse représentation du capitalisme. L'économie se divise entre une conception instrumentale d'une science bouclée sur elle-même, une conception éthique de science morale intégrant les valeurs et une conception politique liant richesse et pouvoir. Les termes de néoclassiques, nouveaux classiques, post-, néokeynésiens, institutionnalistes et néo-institutionnalisés, structuralistes et néostructuralistes, conventionnalistes et régulationnistes, marxistes et néomarxistes sont autant de totems désignant ces segments.

Au risque d'être abusivement simplificateur, je différencierai trois temps dans la rencontre des disciplines anthropologiques ou ethnologiques et économiques :

Premier temps : la découverte de Vendredi par Robinson

L'économie politique s'est forgée comme science sociale et morale, comme anthropologie générale avec une volonté de resituer l'économie dans la société mais également avec un biais de focalisation sur les sociétés occidentales à l'intérieur desquelles ont été forgés les concepts et catégories économiques. Si l'on prend le cas de Smith, un des pères fondateurs, la nature bienveillante de l'homme sympathique de la *Théorie des sentiments moraux* (1759) est le complément de l'égoïsme calculateur et de la main invisible de la *Richesse des Nations* (1776). Un même projet anthropologique se retrouve chez les grands économistes tels Stuart Mill, Karl Marx, Alfred Marshall, Auguste Walras, Keynes ou Schumpeter.

En revanche, les économistes ont, en grande majorité, une anthropologie naïve vis-à-vis du nouveau ou de l'autre monde ou des peuples dits primitifs. Vendredi est pensé de manière fantasmagorique que ce soit l'Inca ou le Chinois de Quesnay, le chasseur pratiquant le troc d'Adam Smith, l'Indien de James Mill, le sauvage de Say ou de Bohm Bawerk ou le communiste primitif de Marx et Engels. Si l'on prend les termes par lesquels les économistes désignent Vendredi, et donc les images, représentations implicites, sept archétypes apparaissent :

- celui, exotique, du bon sauvage dans un état de nature qu'il faut préserver ;
- celui, raciste ou évolutionniste, du barbare inférieur dont il faut se protéger ou qu'il faut civiliser ;
- celui, paternaliste, de l'enfant en retard qu'il faut éduquer ;
- celui, humaniste, du frère équivalent avec lequel il faut coopérer ;
- celui, relativiste, de l'étranger différent que l'on ne peut comprendre et dont la différence nous rend indifférent ;

- celui, conscientiste, de l'esclave enchaîné qu'il faut libérer ;
- celui, solidariste, du pauvre qu'il faut assister ou aider à se développer.

Ces représentations ou iconologies renvoient évidemment à une anthropologie naïve des économistes ou à une fausse conscience (Gabel, 1962) consistant à dédialectiser, réifier l'autre et à l'affecter d'attributs immuables. Elles sont liées également à l'évolution de l'anthropologie et des sciences humaines. Le bon sauvage ou le frère dominant chez les physiocrates dans la philosophie des lumières qui a pour référent les Amérindiens. L'évolution entre la sauvagerie, la barbarie et la civilisation domine notamment chez les classiques ou les historistes et chez Marx sous l'influence de l'évolutionnisme de Morgan (1877). Les oppositions entre solidarité organique et solidarité mécanique de Durkheim ou entre communauté (*gemeinschaft*) et société (*gesellschaft*) de Tonnies qui ont pour référent principal l'histoire européenne grecque, latine ou germanique, sont généralement reprises par les économistes. De même que le passage des liens familiaux du sang aux liens nationaux du sol et aux liens individuels de contrat de Maine. L'opposition entre la mentalité primitive et la mentalité rationnelle que l'on trouve dans les premiers travaux de Lévy-Bruhl (1922) aura une grande influence sur les économistes. On peut de même voir des parentés entre la volonté d'une approche évolutionniste et holiste des institutionnalistes tels Veblen et le projet holiste de Durkheim en sociologie ou de Mauss (1923) en anthropologie.

Les économistes se trouvent toutefois dans la situation des découvreurs du Nouveau Monde dont les représentations sont à la fois ethnocentristes et hétérocentristes. Quand on découvre que la terre n'est pas au centre du système solaire, qu'il n'y a pas de centre, d'est ni d'ouest, que l'on peut écrire de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite ou de droite à gauche, l'on veut donner sens à ces différences, soit en termes d'évolution et de progrès, soit en termes taxinomiques de typologies et de mise en ordre, soit en terme de système signifiant soit en terme de dialectique entre les particularismes et l'universalisme.

Le second temps est celui de la distanciation et de l'altérité de Vendredi et de Robinson et de la séparation radicale des disciplines

D'un côté, l'économie pure avec la révolution marginaliste, la construction de l'équilibre général, une axiomatique et une méthode hypothétique à vocation universelle, évacue l'histoire, les institutions et se veut science, autonome, bouclée sur elle-même, formalisée à l'instar des sciences dures. La théorie économique se veut grammaire générale de l'action humaine.

De l'autre, l'anthropologie sociale ou culturelle évacue également l'histoire en voulant s'éloigner de l'évolutionnisme et du diffusionnisme. Elle prend pour terrain d'observation approfondie les civilisations lointaines davantage que les sociétés antiques. Elle veut se construire comme science sur la base du particularisme historique et des aires culturelles, du fonctionnalisme propre à chaque société (Malinowski, 1968 ; Radcliffe Brown, Evans Pritchard, 1937), des personnalités forgées dans des conditions sociales données (cf. les travaux de Linton différenciant les Tanala et les Betsileo de Madagascar selon le type de culture du riz) ou du structuralisme.

L'économie est rejetée comme spécifique aux seules sociétés occidentales, capitalistes ou européennes et donc relativisée dans son ambition universelle. L'*homo œconomicus* est critiqué chez Sapir (1971) au nom de la pluralité des motivations, chez Herskovits (1952) du fait de l'acculturation ou chez Boas (1962) du fait des standards culturels intériorisés en cours d'apprentissage. La structure linguistique est de nature irrationnelle et inconsciente chez Sapir. Les sociétés primitives sont d'abondance et non de rareté chez Sahlins (1972). Malinowski nous apprend que dans l'économie des Trobriandais, on ne travaille pas sous contrainte de nécessité de gain mais selon la fantaisie. Les résultats sont liés à la sorcellerie. La nature n'est ni ludique comme chez les philosophes des lumières, ni rare comme chez les classiques ou chez Marx. Le don et contre-don ou la Kula créent le lien social

La distance entre anthropologie et économie est la plus forte dans l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss (1958). Le structuralisme se veut science humaine hors de la praxis et de l'histoire, permettant de connaître de l'intérieur les sociétés, de révéler leur syntaxe et les relations significatives qui font sens. Alors que l'économie est une science sociale, apte à guider l'action, qui suppose des sujets conscients rationnels. Selon Lévi-Strauss les rapports de parenté ont une valeur opératoire comparable aux rapports économiques ou à l'échange marchand pour les sociétés marchandes. On peut opposer les sociétés froides hors de l'histoire et les sociétés chaudes ou entropiques.

Lévi-Strauss a conscience, en revanche, que le temps de l'anthropologie est limité : « L'ethnologie consciente ne date que d'un siècle et n'a devant elle qu'un siècle à vivre. On peut prévoir qu'au XXI^e siècle, il n'y aura plus guère qu'une seule humanité. Pendant deux siècles et deux siècles seulement une humanité passera à côté d'une autre humanité. » (*Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, par Georges Charbonnier, Paris, UGE, 1961). La Tristesse des tropiques renvoie à l'angoisse, à la lucidité ou au désespoir de l'ethnologue face aux mondes

en disparition dans lesquels sa discipline s'engloutira. L'économiste a l'avenir devant lui mais dans un monde désenchanté et privé de sens.

Un troisième temps est celui d'une assimilation de Robinson et de Vendredi

Ou d'une intégration dans une anthropologie économique à vocation totalisante qui engloberait les deux disciplines dans une anthropologie générale. En reprenant la distinction de Godelier (1974), même si elle est discutable, trois approches vont s'opposer :

— Celle, formaliste, qui considère comme universaliste la méthode du calcul économique, maximisation, adéquation des moyens aux fins. Les travaux de Wirth ou de l'école de Chicago rejoignent le projet béckérien d'appliquer la rationalité économique à tous les champs, la famille l'éducation, le capital humain. Dans les modèles d'interaction sociale, l'autre rentre dans la fonction de préférence.

— Celle, substantiviste, de Polanyi (1957) étudiant l'économie, plus ou moins enchâssée, comme un procès institutionnalisé d'interaction, entre l'homme et son environnement qui se traduit par la fourniture des moyens matériels permettant la satisfaction de ses besoins. Les trois formes sociales d'intégration, la réciprocité, la redistribution et l'échange, correspondent à trois principes : la symétrie, la centricité et l'équivalence. Le marché capitaliste dominé par le profit s'oppose au marché local enchâssé dans le social. Le marché est un ordre construit et non spontané. L'économie n'acquiert de validité que lorsque les systèmes économiques sont suffisamment autonomes.

— Celle, marxiste, ou structuralo-marxiste en terme de détermination des rapports matériels de production et d'articulation des modes de production que l'on trouve chez Wittfogel sur les sociétés hydrauliques et le despotisme oriental, chez Meillassoux (1975), Rey (1973), Godelier (1974). Le projet est transdisciplinaire ; il refuse l'altérité isolant les sociétés autochtones et resitue les structures sociales, notamment de parenté, dans la violence de l'histoire. Ces travaux relient production matérielle et reproduction sociale ; ils montrent notamment comment les salariés insérés dans des rapports capitalistes sont également des cadets insérés dans des systèmes domestiques ou lignagers caractérisés par des prestations, par exemple sous forme de dot versée à ceux qui contrôlent la circulation des femmes ou contrôlent les biens de prestige.

En France, l'anthropologie économique conduira à des travaux appliqués très originaux que ce soit à l'ORSTOM sous l'impulsion d'André Nicolai (1984) ou dans les cercles d'économistes du développement. Ainsi le groupe AMIRA cherchera-t-il à reconsidérer les

catégories de la comptabilité nationale, notamment le ménage, au regard des travaux d'anthropologie.

Ces travaux aujourd'hui sont moins à la mode et ceux qui les citent font parfois figure d'ancêtre. L'anthropologie économique resurgit sous d'autres formes visant également à une transdisciplinarité. On la trouve dans une vision individualiste et universaliste d'inspiration kantienne réinterprétant les travaux de Rawls, de Sen ou de Lévinas, et travaillant sur l'interaction sociale et sur l'altruisme (Mahieu, 1997). On la retrouve, à l'opposé, dans une vision structurale de Bourdieu (2000) et de son école. Il y a projet de « construire une définition réaliste de la raison économique comme rencontre entre des dispositions socialement constituées (dans la relation à un champ) et les structures elles-mêmes socialement constituées de ce champ. » (p. 235). Les entreprises définies par le volume et la structure du capital spécifique qu'elles possèdent déterminent la structure du champ qui les détermine. Les consommateurs subissent le champ. « La structure oligopolistique du champ économique mondial c'est-à-dire la structure du rapport de force ou des relations de pouvoir entre les acteurs disposant du capital financier, social, symbolique mais aussi technologique oblige à dépasser une opposition entre l'ordre de l'économie qui serait régi par la logique efficiente du marché et l'ordre du social habité par les passions, les jeux de pouvoir. Les rapports de pouvoir sont au cœur des jeux économiques. » (Bourdieu)

Les confrontations de l'anthropologie et de l'économie dans un contexte de mondialisation

Cette histoire des rencontres de Robinson et de Vendredi étant rapidement contée, quelles sont aujourd'hui les places de marché où se rencontrent anthropologie et économie ? Je développerai trois points permettant de favoriser je pense l'échange ou d'animer les débats :

1. — L'économie comme discipline a profondément évolué ; elle s'est différenciée en sous-disciplines. Elle s'est traduite par des avancées théoriques au niveau de la méthode si ce n'est des questionnements. Encore faut-il différencier ce qui est progrès analytique, nouvelle formulation d'analyses anciennes, effet de mode ou d'amnésie de la part d'économistes voulant rompre avec les ancêtres et tuer le père.

L'économie fait l'objet de débats violents même si certaines écoles dominent. Un économiste est toujours surpris quand il voit de l'extérieur décrire sa discipline, l'exemple le plus récent étant la réductionnisme de Bourdieu dans *Les structures sociales de l'économie* ou de Lebaron dans *La Croyance économique*. Il ne s'agit pas de défendre ma tribu, ou mon

segment de tribu, mais de mettre en garde contre une représentation réductionniste et fantasmagorique de l'économie.

Je m'appuie d'ailleurs à nouveau sur ce que disait, il y a cinquante ans, Claude Lévi-Strauss dans l'*Anthropologie structurale* (1958), chapitre XVII, à propos des liens entre anthropologie et économie. Les disciplines se sont éloignées à cause des doctrines économiques « embuées de morgue et d'esotérisme ». Mais de nouvelles formulations des problèmes économiques, notamment celles de Von Neumann et Morgenstern, analysent les « individus ou groupes conscients qui se manifestent dans des rapports empiriques de coopération ou de compétition ».

L'économie est aujourd'hui principalement une science de l'information, de la décision, des modes de coordination marchands et non marchands. Les travaux de l'anthropologie économique ont été renouvelés par les sciences cognitives analysant les décisions en incertitude radicale. Les progrès analytiques de la micro-économie en termes de théories des réseaux, de décision en information imparfaite et asymétrique, de contrats, d'arrangements institutionnels ont une portée opératoire qui concerne toutes les sociétés. De même la théorie des jeux, des comportements stratégiques des agents, les coordinations non marchandes. L'agent représentatif cède la place à des agents hétérogènes. La rationalité limitée ou procédurale permet de comprendre les décisions en information imparfaite ou en incertitude. Le néo-institutionnalisme permet d'endogénéiser les institutions. L'économie des conventions analyse la pluralité des espaces de justification et les liens entre choix et modes de coordination.

L'économiste qui se veut analyste et non pas chroniqueur doit utiliser des concepts généralisables au-delà de la diversité du concret. Il doit élaborer des propositions vérifiables ou réfutables (test d'efficacité). La modélisation ou faits stylisés n'est pas un réductionnisme ; elle ne travestit pas des relations simples en équations complexes mais cherche à donner des réponses simples à des questions complexes. Il importe, en revanche, de bien préciser les hypothèses que supposent les bouclages et les équilibrages des modèles extraits de l'hypothèse de survie dans le modèle Arrow-Debreu ou de la maximisation des agents dans les modèles d'équilibre général.

Un découpage méthodologique est nécessaire pour reconstituer et comprendre l'image complexe du puzzle social.

— L'économiste doit rester modeste. L'économie n'a pas la prétention d'épuiser la totalité sociale sauf dans un impérialisme béckérien ou

marxien. Elle est un questionnement particulier ou une méthode donnant un éclairage particulier à cette totalité.

— L'économiste doit se méfier des glissements et emprunts conceptuels et des concepts sociologisant sortis de leur cadre tels le capital humain, le capital social, la société civile, la communauté ou l'ethnie.

— Les questionnements et niveaux d'analyse auxquels se situent les travaux théoriques économiques et les travaux de terrain anthropologiques diffèrent. On ne peut comparer une place de marché concret et le marché walrasien d'interdépendance des réseaux d'échange libres entre centres de décision décentralisés, ni une communauté domestique avec un mode de production capitaliste. Les échelles et les niveaux d'abstraction ne permettent pas d'assimiler les catégories abstraites et les formes concrètes.

2. — L'anthropologie a également fortement évolué en devenant dynamique et historique (Balandier), en traitant du changement social et du développement (Olivier de Sardan, 1995), en évitant les stéréotypes en termes de spécificités des sociétés — communautaires, ethnicités, traditions —, d'homo sociologicus s'opposant à l'homo œconomicus. Il s'agit de prendre en compte la pluralité des acteurs et les interactions entre dominants et dominés ; face aux « package » des intervenants dominants (des experts du développement par exemple), les acteurs « dominés » ont des principes d'action fondés sur la ruse, le détournement la sélection, la réinterprétation.

3. — L'universel en revanche n'est pas l'uniformité par réductionnisme faisant entrer la réalité économique dans un même moule. Il faut intégrer la très grande hétérogénéité des contextes et requestionner les catégories économiques au regard de ces contextes. La rationalité est universelle quant à la raison des acteurs mais contextuelle quant à leur pratique. Il importe de ne pas oublier certaines pièces du puzzle au nom d'un occidentalisme et d'un refus de l'altérité.

En premier lieu, l'anthropologie permet de relativiser les catégories économiques tout en leur redonnant sens. Les travaux d'ethnologie économique sont essentiels pour comprendre et comparer les sociétés humaines. Toute société fonctionne, selon des degrés divers, sur une relation d'échange dont la logique est l'équivalence, de contrainte dont la logique est le pouvoir et une relation de don et de contre-don dont la logique est la réciprocité. Le don et le contre-don, le travail comme activité sociale interdisent une vision utilitariste.

Ces travaux d'anthropologie, montrant en quoi les catégories économiques sont enchâssées dans le social ou en quoi le lien social peut

favoriser l'efficacité, se retrouvent dans une approche institutionnaliste reposant sur l'individualisme méthodologique. On peut citer notamment la théorie des réseaux de White et Granovetter selon laquelle l'accès à l'information au sein de réseaux peut être gratuit et la force des liens faibles liée à la plus grande diversité des informations dans des groupes plus lâches. On la retrouve dans les travaux sur les entrepreneurs mettant en avant la force des liens sociaux et les types d'arbitrage possible entre diverses conventions. Les travaux sur la qualité mettent en avant le label mais également la crédibilité où se mêlent croyance, réputation. Les travaux sur le crédit mettent en avant la confiance, la proximité sociale, temporelle ou spatiale. Les économistes intègrent le « capital social », c'est-à-dire la qualité et la quantité des relations possédées par un individu. Les travaux sur le don et le contre-don sont transposés pour montrer l'intérêt d'une relation non mercantile dans des domaines où le sujet ne peut être réduit à un objet (exemple : le don du sang).

Ces travaux d'anthropologie renvoient également à des analyses économiques holistes en termes de totalité sociale, de fait social total. Les catégories économiques et les institutions auxquelles elles renvoient ne peuvent être réduites à des ordres contractuels et à des relations interindividuelles. La nation n'est pas une addition d'individus de même que la monnaie n'est pas un simple instrument d'échange. Elle est un opérateur de la totalité qui renvoie aux dettes économiques et sociales au sein d'une société donnée. Pour Orléan (1999), la monnaie est l'expression d'une totalité sociale et d'une souveraineté. La monnaie n'est pas un instrument rationnel fondant les échanges marchands. Elle est un lien social et une représentation où se mêlent confiance, légitimité et pouvoir.

En second lieu, cette relativisation des catégories économiques est d'autant plus nécessaire que les sociétés ne sont pas dominées par le marché, par la contrainte de la concurrence et de l'accumulation. L'économiste de terrain ne rencontre que des catégories ambivalentes et des pratiques d'agents à la fois insérés dans le marché et pris dans des réseaux multiples de relations sociales. Le prêteur de bétail kabyle de Bourdieu est l'obligé de l'emprunteur car celui-ci nourrit la bête. Le petit producteur d'économie populaire d'Antananarivo est à la fois inséré sur un marché, pris dans une concurrence et pris dans un réseau de relations familiales et sociales. La plupart des relations de crédit africaines sont de proximité et sont assises sur la confiance. Les relations sociales organisées sous formes de réseaux peuvent ainsi expliquer l'efficacité des transactions. Dans les sociétés africaines, sur lesquelles je travaille, ce sont davantage les contraintes de consommation qui conduisent à

rechercher des revenus supplémentaires grâce à la pluriactivité plutôt que des choix qui seraient effectués sous contrainte de revenus. Comme le montrait Jean-Marc Gastellu (1979), les unités qui consomment ne sont pas les mêmes que celles qui accumulent ou touchent des revenus. Les structures lignagères conduisent à des comportements spécifiques. En l'absence d'assurance vieillesse ou de sécurité sociale, des mécanismes de redistribution existent, permettant de prendre en compte les non-productifs. En situation de risque et d'incertitude les acteurs ont des pratiques les conduisant soit à minimiser les risques, soit à avoir des choix acceptables d'accommodement. Le poids de la quotidienneté et la nécessité d'une sécurité de long terme conduisent à privilégier le très court terme et le très long terme aux dépens des détours productifs du moyen terme de l'épargne et de l'investissement. Dans de nombreuses sociétés africaines, l'argent n'est pas un équivalent général. La terre n'est pas aliénable. Les biens de prestige ou spéciaux ne sont pas échangeables contre les biens de subsistance. Resituées dans la violence de l'histoire (guerres, épidémies, migrations...) les sociétés sont caractérisées par des reconfigurations très rapides interdisant une représentation synchronique et autonome. Elles sont à la fois prises dans des référents mondialisés et dans des référents multiples localisés.

4. — Il se pose toutefois une troisième question, déjà posée par Lévi-Strauss, celle de la mondialisation, c'est-à-dire de l'uniformisation et instantanéité des informations, de la généralisation technologique et de l'accumulation, du marché et des valeurs marchandes, de la destruction créatrice de l'innovation capitaliste mais aussi celle de l'intériorisation de droits universels qui s'accompagne peut-être d'une individualisation plus grande des comportements et d'une émancipation relative des agents vis-à-vis des référents sociaux et culturels. La mondialisation joue dans le champ de l'économie et du politique. Elle n'est pas un *fatum* ou un *deus ex machina*. Elle est portée par des stratégies d'acteurs dominants, publics et privés, agissant dans un univers d'asymétrie de pouvoirs et de concurrence imparfaite.

Cette dynamique en cours peut être perçue selon le point de vue comme une aliénation marchande, la traduction de la domination capitaliste, la disparition d'espèces différenciées ou comme l'ébauche d'un universalisme et d'une citoyenneté mondiaux. Aujourd'hui dominent les marchés financiers et leur exubérance irrationnelle ; à l'échelle mondiale la république ou la dictature des actionnaires l'emporte sur celle des citoyens. La nouvelle économie à partir des technologies de l'information et de la communication modifie les représentations, les langages. L'économie serait-elle devenue un fait social total, une

« manière d'agir, de penser et de sentir extérieure aux individus même doués d'un pouvoir de coercition ? » La réponse à cette question renverrait à un débat hors de propos sur le sens ou les sens de l'histoire.

L'universalisme des catégories économiques renvoie à la globalisation des marchés, au développement des marchés financiers, à l'instantanéité et à l'uniformisation des informations. Les hommes ont également une aspiration croissante à des biens universels en termes de liberté, d'accès à des ressources et de gestion du patrimoine collectif.

Le particularisme renvoie à la pluralité des référents culturels et identitaires, à la spécificité des relations sociales, aux résistances ou aux formes d'exclusion, aux cristallisations identitaires et au fait que les pratiques sont signifiantes.

Il n'existe aujourd'hui dans un monde à la fois un et pluriel que des situations ambiguës (Balandier, 1957), que des pratiques contradictoires et des référents pluriels. Les relations sociales ne peuvent être analysées que dans une relation dialectique d'extériorité et d'intériorité. Le monde se traduit par des asymétries spatiales et des dynamiques inégalitaires croissantes qui interdisent de penser l'uniformisation. Une anthropologie et une économie incorporant l'histoire doivent étudier les conflits, les luttes, les contre-pouvoirs et comment, dans un contexte donné, il y a pluralité des référents et domination de certains.

Illustrations sur les filières coton en Afrique

L'agriculture africaine dans un contexte de mondialisation est révélatrice des tensions entre une représentation qui consiste à opposer les éclairages économiques et anthropologiques et celle qui vise au contraire à les intégrer dans une anthropologie économique et une économie politique.

Les deux éclairages anthropologiques et économiques peuvent être confrontés. Le premier, « localisé », privilégiera les liens entre les structures familiales, les systèmes de parenté, la pluralité des droits fonciers et les stratégies paysannes. Le coton apparaîtra comme une culture « marchande » voire exogène trouvant place dans un système sociohistorique en relation avec les rapports sociaux, (cf. les travaux de l'IRD et du CIRAD mais également de l'anthropologie juridique sur le coton). Le second traitera, selon un éclairage économique, le coton comme un produit répondant à une valorisation marchande, avec réponse des agents aux jeux des prix, partage de la valeur ajoutée, évolution de la productivité et de la compétitivité sur un marché mondial.

Les rationalités des acteurs sont en réalité situées et il y a hybridation entre le marchand et le non marchand, pluralité des référents qui

coexistent dans la décision, les divers modes de coordination et de transaction, les liens entre les dynamiques localisées et les processus globalisés par la médiation de nombreuses instances de régulation. Cette démarche d'anthropologie économique débouchera sur une économie politique en termes de rapports de pouvoirs, de conflits et de négociation des acteurs et de confrontation des systèmes de valeurs.

Nous illustrerons cette hybridation par le cas de la filière coton dans les pays sahéliens montrant en quoi les Africains ont les pieds dans le néolithique et la tête dans Internet.

Le rôle stratégique du coton dans les pays sahéliens

La culture du coton, principale source des revenus des paysans en région sahélienne, est également un outil de modernisation, de diversification, de financement des activités sociales et de structuration du monde paysan. Apportant des revenus monétaires réguliers aux paysans, elle assure une sécurité alimentaire et permet de financer les dépenses sociales tout en jouant un effet multiplicateur en milieu rural. La concurrence avec les cultures céréalières (par exemple le sorgho) concerne certains facteurs (par exemple l'eau, la terre, voire le travail). Au niveau macroéconomique, le coton apporte à l'État des recettes budgétaires et des devises. On peut parler de multifonctionnalité du coton dans les pays sahéliens.

On avait noté en longue période une compétitivité, tant au niveau des prix que de la qualité, du coton africain. La part du coton de l'Afrique zone franc (AZF) est passée en pourcentage du marché mondial de 4 % en 1980 à 9 % en 1990 et 15 % en 2004. L'augmentation de cette part de marché se situe dans un contexte de forte instabilité des cours et des taux de change et de tendance baissière des cours liée aux forts progrès de productivité à l'échelle mondiale, aux effets des subventions des pays industriels et émergents et aux effets de substitution de certains produits tels les textiles synthétiques. En revanche, on observe récemment une baisse de la compétitivité en termes de coût et de qualité du coton africain.

La filière coton était, depuis le début de la seconde guerre mondiale, une filière intégrée, conçue dans la logique du système colonial et postcolonial où l'État jouait un rôle majeur. L'organisation des filières cotonnières a été mise en place dans sept pays d'Afrique de l'Ouest par la CFDT et au Cameroun et au Tchad par la société belge Cotonfranc à partir des indépendances et a été maintenue avec l'africanisation des structures d'intervention. Des mécanismes de stabilisation jouaient un rôle central. L'État fixait les prix garantis aux producteurs ; il assurait le

recours aux financements bancaires et extérieurs. Les écarts positifs entre les prix de revient et le prix de cession (marges non affectées des filières) étaient versés à des fonds de stabilisation publics. Ceux-ci devaient couvrir la totalité des déficits en période baissière. L'intégration de la filière conçue dans une logique industrielle d'efficacité productive a permis de lier les fonctions techniques, industrielles, commerciales et financières. Les sociétés d'intervention avec l'appui des bailleurs de fonds ont joué également un rôle central.

Les partisans de l'intégration de la filière mettent en avant les normes de qualité, la compétitivité et l'efficacité du processus de production. D'autres fonctions résultent du prix unique (pan territorialité) jouant un rôle d'aménagement du territoire dans les zones cotonnières ; des transactions liées entre l'accès aux intrants et aux pesticides et la vente garantie des produits à des prix déterminés ou l'encadrement technique et la vulgarisation ont conduit à une grande réussite du coton. Celui-ci apparaît ainsi comme une culture sûre dans un environnement incertain. L'intégration industrielle des filières et la coordination administrative *ex ante* ont de nombreux avantages, efficacité des opérations, motivations des opérateurs, continuité des flux physiques et financiers, absence de risque pour le paysan et stabilité des prix et des flux d'achat et de vente. Elle permet ainsi la prévisibilité des prix et des flux et réduit le risque ou l'incertitude des producteurs. Elle réduit les coûts de transactions et de gestion. Elle assure un horizon temporel long pour que les agents puissent faire des anticipations raisonnables et l'apprentissage de comportements productifs.

La raison de la coordination administrative renvoie également aux défaillances du marché justifiant les productions publiques (externalité...) mais également à son insuffisance pour réaliser une allocation des ressources et une innovation technologique. L'organisation de la filière a ainsi conduit, notamment en Afrique francophone, à une internalisation par rapport au marché. Les mécanismes de stabilisation ont joué un rôle central. L'État fixait les prix garantis aux producteurs, la fiscalité, la stabilisation ; il assurait le recours aux financements bancaires et extérieurs. Les sociétés d'intervention, avec l'appui des bailleurs de fonds, jouaient également un rôle central.

Ces filières ont connu également d'importants dysfonctionnements sur le plan financier conduisant les bailleurs de fonds à des opérations de sauvetage. La chute et la volatilité des cours ainsi que les dysfonctionnements internes de la filière coton, liés notamment aux coûts de fonctionnement et d'intermédiation mais aussi aux détournements des fonds de stabilisation, ont conduit à une crise financière obligeant à

réformer les filières en les libéralisant, en les privatisant et en autonomisant leurs différents segments. Si les qualités des cotons graine ont été maintenues, on a observé certains dysfonctionnements en aval.

Il est nécessaire de combiner trois approches : celle micro qui part des acteurs, de leurs rationalités situées et de leurs stratégies ; celle d'économie politique internationale qui étudie l'impact de la concurrence déloyale et imparfaite ; et celle macronationale, en termes de flux et de rapports de pouvoir. Il s'agit ensuite de lier, à un niveau méso, les structures sociales et les comportements économiques en distinguant les faits collectifs, les valeurs, les normes, les institutions, et les actions, les mobiles et leurs modes opératoires.

La caractéristique des sociétés africaines est à la fois celle de très fortes contraintes sociales limitant les libres arbitres et interdisant une vision utilitariste et également des stratégies économiques fortement individualisées caractérisées par la mobilité, l'*exit option*, la grande flexibilité des pratiques économiques.

La microéconomie du développement, l'anthropologie et la rationalité située des acteurs

Le contexte d'incomplétude des marchés

Le contexte des pays sahéliens est éloigné de ce que supposent certains modèles standards. Il y a manque d'infrastructures de base, faiblesse des systèmes de crédit ou de commercialisation, impossibilité de fournir des intrants de qualité. À titre d'exemple, l'éloignement du paysan africain d'un centre de distribution d'engrais est de 18 miles en moyenne alors qu'au Bangladesh un paysan dans chaque village peut choisir entre neuf fournisseurs. Les systèmes de microcrédit ou de microfinance sont évidemment souhaitables mais ne sont pas à la hauteur de l'enjeu des sommes mobilisées même si dans certains pays comme le Bénin on peut noter des progrès importants de la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel au Bénin (FECECAM) regroupant les coopératives.

Le marché de la terre est limité et les droits de propriété privée une exception. La complexité des droits de propriété et d'usage n'est pas réductible à la propriété individuelle. Les sociétés rurales sahéliennes sont organisées en communautés lignagères et sont prises dans des réseaux de droits et d'obligations. L'agriculture familiale permet une grande flexibilité en jouant sur la division sexuelle du travail, sur les arbitrages entre différentes spéculations dans le temps et l'espace. Les paysanneries sont insérées dans des systèmes sociaux où la terre est un patrimoine caractérisé par une pluralité des droits. Le coton est un sous-système qui

peut rentrer en conflit avec d'autres sous-systèmes sociaux et productifs. L'opération de développement rural sous la responsabilité des sociétés cotonnières peut remettre en question les relations de pouvoir au sein des « communautés » paysannes.

Les acteurs qui interviennent au sein des filières cotonnières sont insérés dans plusieurs réseaux. Les cotonculteurs ont des logiques de subsistance qui passent par la culture vivrière, la vente de la force de travail, la polyactivité. Insérés dans des structures sociales ils participent d'une pluralité de principes ou logiques d'actions. Il s'agit de repérer la pluralité des acteurs intervenant à la fois au sein de la filière — des producteurs directs aux exportateurs, en passant par les collecteurs, les distributeurs, les transporteurs, les industriels... — et le fait que leurs actions ne sont pas réductibles à la filière. Ainsi les paysans, producteurs de coton dans le cadre d'une agriculture familiale, ont des pluriactivités. Il s'agit de définir la pluralité des mobiles objectifs de ces acteurs : maximisation des profits, minimisation des risques, ayant des objectifs de sécurité alimentaire ou de solidarité. Les agents ont à des degrés divers, une rationalité limitée et procédurale (H. Simon, 1982) ; ils n'ont pas la possibilité d'affecter une distribution de probabilité subjective à l'ensemble des possibles. Ils construisent des registres de choix c'est-à-dire les options entre lesquelles ils choisissent. Ils préfèrent souvent une situation satisfaisante à une situation optimale. Les acteurs ont également des rationalités situées. Ils sont insérés dans des espaces sociaux structurés et des environnements donnés (pluviométrie, qualité des sols, contrôle de la terre par les anciens...).

Les comportements microéconomiques en information imparfaite et en incertitude

De très nombreux tests empiriques concernent les réponses intertemporelles de l'offre des producteurs aux prix ou aux règles.

Dans un environnement instable, les risques sont élevés : difficultés juridiques, transports, défaut de qualité des produits ou des intrants, coût de négociation des produits, nouveaux produits... Les changements de prix provoquent des comportements peu prévisibles de la part des agents sur le marché alors que le prix garanti comprend une prime d'assurance. En cas d'aversion au risque, le coût marginal diffère de l'espérance mathématique de l'utilité ; il est égal à l'équivalent certain du prix aléatoire. À défaut de marché d'assurance ou du risque, les producteurs ayant une aversion du risque « diversifient leurs portefeuilles » (exemples de la polyactivité, de la diversification des spéculations agricoles ou des parcelles), ils optent pour l'extensivité de cultures ayant souvent des effets destructeurs sur l'environnement ou ils ajustent le travail, sa

rémunération et les surfaces cultivées aux aléas extérieurs. Les élasticités des prix à court terme sont asymétriques à la hausse des prix (effets rente) et à la baisse des prix (effets revenus) avec des possibilités de forte baisse en deçà de seuils (cf. la grève des cotonculteurs maliens en 2000-2001).

Dans un univers incertain, il faut abandonner la théorie de la maximisation de l'espérance mathématique de l'utilité et de l'hypothèse de linéarité et de continuité des préférences. Les producteurs font un arbitrage entre liquidité et incertitude et non entre rentabilité et risque. Ils préfèrent le court terme avec une forte valeur d'option c'est-à-dire un prix accordé à la réversibilité d'une décision. Ils ont une forte préférence pour la liquidité et préfèrent des actifs monétaires ou financiers aux actifs physiques leur donnant un éventail de choix. Dans la mesure où les agents ne connaissent pas l'« état de la nature » qui prévaudra demain, ils peuvent adopter des comportements routiniers ou conventionnels.

La stabilisation et la sécurité alimentaire

Plusieurs tests ont été réalisés pour évaluer les arbitrages des producteurs entre diverses activités et notamment entre le vivrier alimentaire et le coton. Selon la théorie standard, les prix du marché devraient permettre une allocation optimale des ressources et une spécialisation conforme aux préférences des agents. En réalité, plusieurs facteurs contraires jouent. Il faut intégrer les facteurs non pris dans les déterminants de l'offre ; il existe une division sexuelle du travail et une absence de récursivité du ménage du fait de l'interdépendance entre les choix des producteurs et des consommateurs. Le coton est un produit joint qui fonctionne en culture associée et a des effets de complémentarité sur les autres cultures qui l'emportent sur les effets de substitution. Compte tenu du pré-ordre entre la sécurité alimentaire et les cultures d'exportation, l'assurance de la disponibilité alimentaire, du fait des revenus monétaires ou des effets de complémentarité du coton, a des effets incitatifs vis-à-vis de la culture cotonnière d'exportation.

Dès lors, la stabilisation des prix allonge les horizons de décision des producteurs, réduit le risque de réversibilité et assure une régularité de l'offre de coton. Quelles que soient les conjonctures, à la hausse ou à la baisse des prix, les revenus aux producteurs sont garantis totalement ou partiellement grâce aux mécanismes de stabilisation intra-annuels, pluriannuels ou de long terme (Araujo Bonjean et al, 2001). La stabilisation peut avoir des effets positifs sur le taux d'investissement et donc la croissance à long terme. Elle peut, en revanche, créer des rigidités contrariant les ajustements aux signaux du marché.

Les modes de coordination et de transaction et les choix organisationnels

Les coordinations marchandes ou les monopoles publics sont des choix organisationnels parmi d'autres. On peut repérer plusieurs « dispositifs de coordination interindividuels qui permettent aux agents économiques de régler leurs problèmes de coordination *ex ante* ». Les prix de marché peuvent en asymétrie d'information conduire à des antisélections ou à un risque moral. En univers risqué, les contrats explicites ou implicites constituent, dès lors, des engagements mutuels sur des comportements futurs (Laffont, 1985). La société cotonnière peut être assimilée à un *principal* qui délègue la production moyennant contrat. En situation d'incertitude sur les différentes variables, telles la productivité ou les prix, les agents signent des contrats qui constituent des engagements mutuels sur les comportements futurs. Les contrats implicites sont l'équivalent des accords non contraignants de la théorie des jeux ; ils permettent d'éviter les effets de cavalier libre ou favorisent des comportements efficaces. Le contrat optimum est celui par lequel ils maximisent leur espérance mathématique dans l'utilité. *A priori*, des contrats complets avec sanction juridique sont souhaitables. Dans le contexte africain, des contrats incomplets avec relations de confiance entre acteurs sont les seuls possibles.

Les coordinations marchandes peuvent conduire à des coûts élevés de transaction, coûts d'identification des partenaires, coûts de négociation et de contrôle. Ces coûts sont liés au coût d'information, à la spécificité des actifs, à l'anonymat des relations. L'organisation en filières sous le contrôle des sociétés cotonnières se rapproche du *putting out system* et des contrats de sous-traitance avec transactions liées. La société cotonnière lie le préfinancement, l'accès aux intrants, les débouchés assurés, l'information et la création des savoirs. Le producteur à domicile reçoit les intrants, et la vente du produit est assurée. Le différentiel entre les prix du coton-graine et celui des intrants inclut le coût du crédit.

Les relations contractuelles de quasi-intégration entre producteurs, commerçants et industriels sont d'autant plus justifiées que les produits sont périssables ou ont un coût de stockage élevé, que la valeur par unité de poids et de volume est importante, que la culture est annuelle, que le produit est transformé et que l'industriel a un coût fixe et a besoin de réguler les approvisionnements, que le label de qualité est déterminant dans la compétitivité (Goldsmith, 1985). Ces différents arguments jouent pour le coton. Les agents peuvent s'appuyer sur plusieurs registres d'action et principes d'évaluation des biens. Les conventions peuvent être considérées comme des moyens de coordination arbitraire nécessaire à des individus rationnels ayant des intérêts communs, comme des règles

coutumières conduisant à des comportements récurrents ou encore (économie des conventions) ou comme des interprétations liées à l'incomplétude des règles et permettant une coordination des comportements.

La contrainte de la compétitivité, la concurrence déloyale et la mondialisation

L'environnement international du coton est éloigné d'un marché de concurrence pure et parfaite. Les marchés internationaux du coton sont surréactifs du fait des fluctuations des surplus exportés, des importations et des stockages spéculatifs. La référence aux signaux des marchés mondiaux ne conduit à une allocation optimale des ressources que si ces prix expriment les raretés et ne sont pas manipulés. Mettre en place des systèmes d'assurances n'est possible que si l'environnement est risqué et non incertain. Ces argumentaires sont complétés par des analyses d'économie politique prenant en compte les rapports de force entre les pouvoirs privés et publics au niveau international.

Un contexte international de concurrence imparfaite et déloyale

L'univers international du coton est celui de la concurrence imparfaite. Les échanges mondiaux sont contrôlés à près de 90 % par des sociétés de négoce (seize groupes multinationaux) en situation d'information asymétrique par rapport aux pays producteurs. La vente du coton était régulée par des accords internationaux. Les accords multifibres et Accords vêtement textile (AVT) ont, jusqu'en 2005, encadré les produits textiles et les articles de confection à l'aide de quotas par pays et par produits. L'univers cotonnier révèle les asymétries internationales. Le million de cotonculteurs sahéliens cultivant entre 2 à 3 ha et payés moins de 1 \$ par jour affronte la concurrence des 25 000 cotonculteurs disposant de 1 000 ha mais produisant à des coûts supérieurs de 50 %. Le coton américain représente moins de 0,1 % du PIB américain alors qu'il se situe entre 5 et 10 % du PIB pour les pays sahéliens. Il faut en Afrique de 80 à 100 jours de travail pour 1 hectare de coton contre 12 heures aux États-Unis (1993).

Dans ce contexte de concurrence imparfaite, il y a contrainte de compétitivité pour les filières zone franc. La compétitivité renvoie prioritairement aux normes de qualité à la fois en amont (garantie de la qualité des semences, des pesticides et des engrais) et en aval (qualification, réputation, respect des délais, label). Elle suppose une organisation de la filière et une logistique commerciale et de transport. Les acheteurs internationaux sont notamment sensibles au respect des

délais en quantité et en qualité (homogénéité des lots), à la régularité interannuelle des qualités, à la réputation des structures de commercialisation et aux relations de confiance. La compétitivité structurelle est la capacité d'une économie à modifier sa spécialisation pour réagir, s'adapter ou anticiper les signaux du marché. Elle peut s'expliquer par un pouvoir de marché : la capacité pour une firme de modifier au cours du temps les conditions du marché à son avantage.

L'univers du coton est également caractérisé par une très forte instabilité du fait des variations des prix en dollars, des stockages et des fluctuations du change, et des effets des changements de production et de consommation de la part de grands pays tels la Chine ou les États-Unis important ou exportant des surplus, et des effets des subventions des grands pays exportateurs. La volatilité des prix est liée à l'instabilité de l'offre (facteurs climatiques, politique agricole des pays exportateurs), de la demande (fluctuation des industries textiles) et également aux jeux spéculatifs des opérateurs. Il faut différencier les instabilités mesurables par des variations autour d'un *trend* et les chocs aléatoires et non probabilisables. On constate une tendance baissière des cours liée aux forts progrès de productivité à l'échelle mondiale, aux subventions des pays industriels et aux substitutions des produits synthétiques.

Les prix mondiaux ne peuvent être considérés comme des prix équilibrant à long terme l'offre et la demande et donnant ainsi aux producteurs des signaux d'une bonne spécialisation. Le marché mondial du coton est largement influencé par les décisions de politique agricole notamment de la Chine, des États-Unis et de l'UE dont bénéficient la Grèce et l'Espagne qui subventionnent leur agriculture (figure 1). Si l'on ne peut démontrer clairement que les subventions pèsent de manière significative sur la baisse des prix, elles jouent un rôle important dans les parts de marché des pays ayant des politiques de soutien et accentuent les instabilités des prix. Les États-Unis comptent pour plus de 40 % des exportations mondiales et la Chine pour plus de 30 % de la consommation mondiale ¹.

1. Les simulations posent de très nombreux problèmes méthodologiques et donnent des résultats controversés. Certains travaux estiment que sans soutien, le prix à l'exportation aurait été de 70 % supérieur en 2001-2002 et de 15 % en 2002-2003 (modèle Fafri). Le modèle macroéconométrique (ICAC, 2003) donne une hausse de prix de 30 % en 2000-2001 et Goreux, en équilibre partiel, obtient pour la période 1998-2002 une hausse des prix entre 3 et 13 %. Selon Reeves *et al.* (2001) utilisant un MEG, la suppression des subventions américaines ferait chuter la production de coton américaine de 20 % et leurs exportations de 50 % avec un effet de hausse des prix de 10 %. Un modèle VAR « vecteur autorégressif » montre, en revanche, des effets très limités mais avec une méthodologie très discutable utilisant un modèle de court terme comme modèle de prévision (Sheperd GME, IEP, 2004). Les recettes du Mali auraient été supérieures de 43 millions de \$ à mettre au regard des

Le débat s'est ainsi déplacé vers cette question des subventions avec multiplicité des réunions internationales depuis l'initiative africaine et l'échec de Cancun (décembre 2003) largement liée à la question du coton et la condamnation des États-Unis² par l'organe des différends suite à la plainte brésilienne (figure 1). Certains pays ont fait de la réforme internationale un complément des réformes internes.

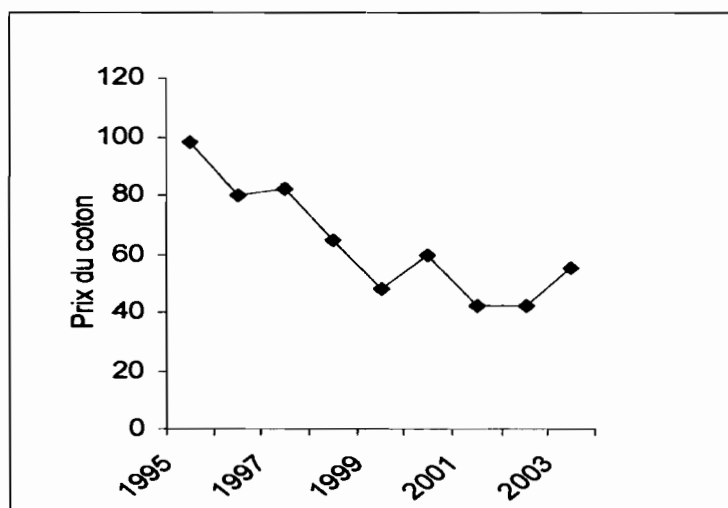


Figure 1 :
Évolution des cours mondiaux du coton de 1995
à 2003 (\$ la livre de coton)

Les quatre pays sahétiens veulent à la fois une suppression des subventions du coton sur trois ans et la constitution d'un fonds de compensation. La France soutient une initiative européenne « Proposition de partenariat UE-Afrique à l'appui du développement du secteur du coton » favorable à la réduction des subventions et à l'atténuation des effets de la volatilité des cours et à une aide à la production mais non à la compensation financière. Il s'agirait de corriger la déstabilisation du marché, de consolider les filières par un développement durable et de répondre à la volatilité des cours par un système d'assurance privée. Un débat important est apparu concernant les principes de libéralisation ou de traitement différencié pour les pays en développement et de séparation ou

37 millions de \$ d'aide américaine (Oxfam, 2002).

2. La condamnation des États-Unis tient à l'addition des diverses aides (*marketing loans*, aide découplée, aide à l'écoulement sur le marché intérieur), aides et subventions interdites par l'OMC.

non du volet commercial et du volet développement. Les États-Unis et l'UE sont d'accord, à l'opposé des pays africains, pour intégrer le dossier coton dans les questions agricoles. Les Africains ne veulent pas dissocier les questions commerciales des subventions des questions de développement des engagements financiers en faveur des filières. En France le ministère de l'Agriculture craint que la condamnation des subventions au coton rétroagisse sur les questions des subventions agricoles de la PAC. Au contraire, la Coopération française soutient plutôt l'initiative (Pesche, Nubukpo, 2004).

L'économie du développement et les défaillances des marchés et des États
Les effets macroéconomiques du coton

Il importe de prendre en compte la pluralité des acteurs intervenant au sein des filières, les effets de composition ou d'agrégation, l'impact de la filière au sein de l'économie globale en termes de devises (avec des effets parfois *dutch disease*), de contribution à la valeur ajoutée, de recettes budgétaires (avec des effets cliquet ou crémaillère), de distribution du revenu ou d'environnement. L'instabilité du revenu accroît l'épargne dans le cas de revenu permanent ou la réduit par effets cliquet concernant la consommation. La stabilisation des prix stabilise les recettes d'exportation dans le cas d'élasticité positive de l'offre par rapport aux prix. On peut observer des chocs et des contre-chocs avec appréciation du taux de change réel et développement des non-échangeables aux dépens des non-échangeables dans le cas de choc positif, avec effets d'irréversibilité dans le cas de choc dépressif.

Le modèle macroéconomique (AFD, Jumbo, 2005) permet de simuler l'impact de la volatilité des prix sur les variables macroéconomiques. Ce modèle de court terme fait abstraction des effets de substitutions. Le prix mondial a des effets sur les prix producteurs s'il y a répercussion aux producteurs ou sur les autres revenus des acteurs de la filière. La baisse des cours mondiaux et la hausse du FCFA et de l'euro par rapport au \$ ont eu pour effet de générer un déficit de l'ordre de 130 milliards au sein des filières de la zone franc, 2004-2005. Les prix producteurs ont des effets directs sur l'offre de coton et les variables revenus et exportations. Ils ont également des effets indirects. Ainsi la baisse des revenus producteurs a des effets sur les importations et les recettes assises sur les droits de douane ainsi que sur la demande intérieure. Les effets de baisse du PIB rétroagissent à la baisse sur les recettes fiscales et donc sur les dépenses. *Sur les deux années* 2005 et 2006, la variante 1 (prix producteur 200 FCFA) fait croître le PIB de 0,5 % (3 % pour le Mali). En milliards FCFA, les recettes budgétaires et les exportations croissent

respectivement de 38,1 et de 85,1. La variante 2 (prix producteur de 130 FCFA) fait décroître de PIB de 1,3 point (6 % pour le Mali). La production de coton graine chute de 35 % et les recettes budgétaires de 80,1 milliards FCFA sur deux ans. Les exportations décroissent de 225,8 milliards FCFA.

Les fonctions collectives des filières cotonnières

Les sociétés cotonnières répondent largement aux failed states. Elles exercent de nombreuses missions de service public et sont de véritables sociétés de développement régional. Elles créent des externalités en termes d'effets d'agglomération, d'effets environnementaux et d'aménagement du territoire.

La filière coton suppose un environnement en termes d'infrastructures, de recherche, de formation-vulgarisation. Les sociétés cotonnières jouent un rôle essentiel en amont dans la sélection, la multiplication et la diffusion de semences améliorées et la distribution d'intrants adaptés (engrais et produits phytosanitaires). Elles contribuent à la recherche agronomique. Les fonctions d'aménagement du territoire résultent du prix unique, élément déterminant de fixation des populations et d'intégration des régions marginales.

Certains débats concernent l'existence d'un monopole naturel des sociétés et des usines d'égrenage lié aux économies d'échelle ; la garantie de qualité du coton fibre ou des intrants ne peut être assurée dans un contexte déficient par des opérateurs privés. Les actions des sociétés ne s'arrêtent pas seulement à l'achat, la vente, la livraison des intrants et les investissements. Elles touchent les projets de développement comme la construction des routes, des écoles et la fixation des paysans en milieu rural.

L'expérience montre que les pays industrialisés ou émergents ont mis en œuvre des politiques publiques dans le domaine agricole et n'ont pas abandonné ce secteur stratégique aux lois du marché. La multifonctionnalité de l'agriculture, la sécurité alimentaire, le caractère stratégique de l'agriculture sont autant d'arguments que l'on peut avancer dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

Vers une mésodynamique du développement

L'approche mésodynamique ou mésoéconomique institutionnelle veut intégrer les contraintes techniques de l'analyse en termes de filières, les stratégies des acteurs et les différents modes de coordination de l'économie des organisations et les liens entre les régimes d'accumulation

et les configurations institutionnelles de la théorie de la régulation (De Bandt, Hugon, 1988). Il faut repérer le long des diverses opérations les acteurs, leurs logiques de comportements, leurs modes de coordination et repérer ainsi des nœuds stratégiques de valorisation, de dégagement de marges. La filière est « une structuration des acteurs en charge des opérations telle que l'adéquation de ces dernières, les unes par rapport aux autres et la régulation du fonctionnement de la chaîne soient pilotées par les dits acteurs ou l'un d'entre eux » (Veron, 1990). Les acteurs intervenant au sein des filières sont en position asymétrique. Les décisions résultent des sociétés cotonnières, de l'ex CFDT, société d'État française ayant une position influente en tant qu'actionnaire minoritaire, et des États africains. On observe également des changements des modes de gouvernance des filières et des entreprises ainsi que des rapports de force avec une montée en puissance à la fois des opérateurs privés multinationaux et des groupements paysans.

Plusieurs éléments permettent ainsi de caractériser les filières cotonnières :

- les diverses technologies utilisées : traditionnelles (non artificialisées, artisanales, industrielles) ;
- les espaces de référence : géographiques et sociopolitiques (local, sous régional, national, régional, mondial) ;
- les modes de coordination : prix de marché, contrats, hiérarchie ;
- les logiques des acteurs : comportements sécuritaires, spéculatifs, investissements à risque ;
- les régimes de concurrence : monopolistique, oligopolistique, monopsonistiques.

Nous distinguons ainsi en Afrique (Hugon, 1985) quatre modes de régulation et de coordination : domestique (solidarité, réciprocité coordination coutumière), marchand (équivalence, échange, coordination ex-post par les prix de marché), administrés (hiérarchie, prestation-redistribution, coordination *ex ante* par les réglementations) et industrielles ou capitalistes (accumulation, apprentissage, standardisation, coordination procédurale par les contrats). La réalité concrète est l'imbrication de ces référents.

On peut ainsi observer dans les faits une grande diversité des modes d'organisation des filières coton : société publique (Mali en 2002), société d'économie mixte (Burkina Faso), quasi-intégration avec concession de monopoles régionaux et zonage (Côte-d'Ivoire), quasi-intégration privée avec contrôle des exportateurs, sociétés privées en situation de monopsonne ou d'oligopole (*cf.* le tableau des modes d'organisation).

Modes d'organisation	Modalités principales	Efficience (+)	Dysfonctionnements (-)	Développement durable
Filière intégrée. Société publique (Mali 2005) Privatisation par zonage en 2008	Péréquation spatiale et temporelle des prix. Transactions liées crédit/produit. Organisations paysannes	Qualité des intrants et des outputs ; accès au crédit ; cohérence ; innovations techniques	Non transparence ; rigidité	Moyens. Déficits des filières en basse conjoncture (65 milliards CFA)
Filière quasi intégrée. Société économie mixte avec participation organisations paysannes (Burkina Faso, Cameroun 2005)	Prix plancher annoncé avant semis. Rôle de l'interprofession. Marges des prix négociés entre acteurs.	Id + transparence Compromis négociés. Flexibilité. Déficits plus limités des filières.	Problèmes de gouvernance	Positifs sur prix producteurs et environnement.
Monopole public ou privé avec concession régionale (Côte d'Ivoire 2005, projet Mali)	Droits d'achats exclusifs dans la zone Transactions liées	Transactions liées ; concurrence entre zones mais monopole privé ou public dans la zone	Conflits entre producteurs et égreneurs	Positifs puis négatifs
Libéralisation et autorité de régulation (Bénin 2005)	Gestion interprofessionnelle Marché réglementé		Asymétries d'information	Positifs sur prix producteurs ; négatifs sur environnement
Coordination marchande. Libéralisation Sociétés privées en concurrence (Ghana, Tanzanie, Zimbabwe 2005)	Prix libre	Qualité de la fibre. Efficience quand agriculture capitalistique. Échec quand agriculture familiale	Asymétrie informations. Faible qualité des intrants. Volatilité des prix. Duopole sans baisse des prix (Zimbabwe) Braconnage (Ghana, Tanzanie).	Positifs puis négatifs Fortes inégalités territoriales Effondrement au Ghana

Tableau 3 : Modes d'organisation et impact des réformes des filières coton en Afrique.

Sources : Tableau inspiré de CERDI (2001)

En conclusion après ce long voyage, l'on se retrouve aujourd'hui dans la même interrogation anthropologique que celle des fondateurs de l'économie politique. Comme le rappelle l'économiste libéral Maurice Allais : « une économie de marché ne peut fonctionner correctement que dans un cadre institutionnel, politique et éthique qui en assume la stabilité et la régulation. » L'économie est une science de la gestion des biens privés et publics, des patrimoines communs prenant en compte les équités intergénérationnelles. L'économie est également une science sociale qui analyse les sujets hétérogènes porteurs de projets différents souvent conflictuels à propos de la mise en valeur des objets. Elle est enfin une science morale qui s'intéresse au sens que les agents donnent à leurs pratiques et aux processus qu'ils maîtrisent ou qu'ils subissent, dont ils sont acteurs, spectateurs ou exclus. Elle ne peut viser à l'universel qu'en prenant en compte la pluralité des contextes et en relativisant la logique marchande. Elle suppose d'intégrer les apports anthropologiques à défaut de devenir une anthropologie économique générale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anthropologie et économie

- BALANDIER G., 1963 : *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF
- BATAILLE G., 1980 : *La part maudite* [1949], Paris, Éditions de Minuit.
- BOAS F., 1962: *Anthropology and Modern Life*, New York, Norton.
- BOURDIEU P., 2000 : *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- DUMONT L., 1977 : *Homo aequalis, genèse et épanouissement de la pensée économique*, Paris, Gallimard.
- EVANS-PRITCHARD E. E., 1937: *Witchcraft Oracles and Magic among the Axande*, Oxford, Clarendon Press.
- GABEL J., 1962: *La Fausse Conscience : essai sur la réification*, Paris, Éditions de Minuit.
- GASTELLU J.-M., 1979 : « Mais où sont ces unités économiques que nos amis recherchent tant en Afrique ? », *Stateco*.
- GODELIER M. (ed.), 1974 : *L'anthropologie économique, un domaine contesté*, Paris Mouton.
- GRANOVETTER, M., 1985: "Economic Action and Social Structure. A Theory of embeddedness", *American Journal of Sociology*, 91 : 481-510.

- GOUSSAULT Y., GUICHAOUA A., 1993 : *Sciences sociales et développement*, Paris, Cursus.
- HERSKOVITS, M. J., 1941 : "Anthropology and Economics, a rejoinder", *Journal of Political Economy*, 49, April : 269-278.
- HERSKOVITS, M. J., 1952: *Economic Anthropology*, New York, Knopf.
- HUGON P., 2003 : *L'économie de l'Afrique*, 4^e éd., Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- HUGON P., 2001 : « Anthropologie et économie ou la rencontre de Robinson et de Vendredi », *Journal des anthropologues*, 84.
- KNIGHT F.H., 1941: "Anthropology and economics", *Journal of Political Economy*, 49 : 247-268.
- LAFFONT J.-J. 1985 : *Cours de théorie microéconomique : économie de l'incertain et de l'information*, Paris, Economica
- LEBARON F., 2000 : *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, « Liber ».
- LÉVI-STRAUSS C., 1958 : *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- LÉVY-BRUHL L., 1922 : *La mentalité primitive*, Paris, PUF/CEPL.
- MAHIEU F. R., 1997 : *Anthropologie économique. Une théorie économique de la personne*, Ron, Versailles Saint-Quentin.
- MALINOWKI B., 1968 : *Trois essais sur la vie sociale des primitifs* [1930 ; 1933 pour éd. fr], Paris, Payot.
- MAUSS M., 1923 : « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Année sociologique*.
- MEILLASSOUX C., 1975 : *Femmes, greniers, capitaux*, Paris, Maspero.
- MORGAN L. H., 1877 : *La société archaïque*, Paris, Anthropos, éd. 1971.
- NICOLAÏ A., 1984 : « Et le poussent jusqu'au bout », *Connexions*.
- OLIVIER DE SARDAN J. P., 1995 : *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- ORLEAN (ed.), 1999 : *Le pouvoir de la monnaie*, Paris, La Découverte.
- POLANYI K., ARENSBERG C. M., PEARSON W., 1957 : *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse.
- POUILLON F., 1976 : *L'anthropologie économique. Courants et problèmes*, Paris, Maspero.
- REY P. P., 1973 : *Les alliances de classes*, Paris, Maspero.
- SAHLINS M., 1972: *Stone Age Economics*, New York, Aldine pub.
- SAPIR E., 1971 : *Anthropologie*, Paris, Seuil.

SIMON H, 1982: *Models of bounded rationality : Behavioral economics and business organization*, The MIT Press.

SMITH A., 1759 : *La théorie des sentiments moraux* [1860], Paris, Guillaumin.

SMITH A., 1776: *An Inquiry into the Nature and Cause of the Wealth of Nations*, Oxford, Clarendon Press.

Filières coton en Afrique :

AFD, 2005 : « Les perspectives économiques et financières de la zone franc. Modèle jumbo », *Ron*, avril.

ARAUJO BONJEAN C. et BRUN J.-F., 2001 : « Les politiques des prix du coton en Afrique de la zone franc sont-elles condamnées ? CEDI, 9, *Revue Canadienne d'études du développement*.

BAFFES J., 2004: "Cotton Market Setting. Trade Policies and Issues", World Bank, Feb.

DE BAND J., HUGON P. (ed.), 1988 : *Les Tiers Nations en mal d'industrie* Paris, Economica, Cernea.

BENOIT-CATTIN M. GRIFFON M., GUILLAUMONT P., 1993 : « Économie des politiques agricoles dans les pays en développement », *Revue française d'Économie*.

CERDI, 2001 : « Modes d'organisation des filières et lutte contre la pauvreté : les cas du coton et du cacao », *Rapport MAE*.

GOLDSMITH A., 1985: "The private sector and rural development : can agribusiness help the small farmer ?", *World Development*, vol. 12, 10-11.

HUGON P., POURCET G., QUIERS VALETTE S., 1994 : *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF, 272 p.

HUGON P., 2005 : « Les filières cotonnières au regard des enjeux nationaux et internationaux », *Notes et études économiques*, sept., 23 : 87-112.

ICAC, 2003: *Production and trade policies affecting the cotton industry*.

LELE U., 1988 : « Le coton en Afrique : une analyse des écarts de performance », *Madia Discussion Paper*, Banque mondiale, Washington DC.

MENARD C., 1990 : *L'économie des organisations*, Paris, La Découverte.

NEWBERRY D. M., STIGLITZ J. E., 1981: *The theory of commodity price stabilization*, Oxford, Oxford University Press, 462 p.

NORTH D., 1990: *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.

- OXFAM, 2002: *Cultivating Poverty : The impact of US Cotton Subsidies on Africa*, Oxfam Briefing Paper, N030, Oxfam International.
- PESCHE D., NUBUKPO K.K., 2004 : « L'Afrique du coton à Cancun : les acteurs d'une négociation », *Politique africaine*, 95 : 158-168.
- REEVES G., VINCENT D., QUIRKE D. and WYATT S., 2001: *Trade distorsions and Cotton Markets : implications for Global Cotton Producers*, Center for International Economics.
- SHEPERD B., 2004: "The impact of US Subsidies in World Cotton Market : A reassessment", GEM IEP.
- VERON J.-B., 1992 : *La crise des filières coton en Afrique subsaharienne et leur redressement*, Paris, CCCO.

L'ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIQUE, UN EXEMPLE RÉUSSI D'INTERDISCIPLINARITÉ ?

Jacques CHARMES

Plus que jamais l'interdisciplinarité, comme démarche susceptible de permettre la résolution, ou du moins la compréhension, des questions complexes du village planétaire, est à l'ordre du jour, et pourtant, a-t-on jamais été aussi éloigné de sa mise en œuvre effective en dépit d'incantations régulières ? Les disciplines des sciences sociales se sont repliées sur elles-mêmes, semblant rechercher l'excellence dans leur renfermement et leur hyperspécialisation, alors que l'ouverture et la diversification avaient caractérisé la période des riches heures de l'anthropologie économique et de l'interdisciplinarité militante et en acte.

Après avoir rappelé dans un premier temps les origines et l'apogée de l'anthropologie économique, l'interdisciplinarité qui en est résultée puis les évolutions auxquelles elle a conduit, on décrira plus spécifiquement celle qui a débouché sur l'approche modélisatrice et quantitative des phénomènes économiques et sociaux, avant de préciser enfin les termes dans lesquels se pose la question de l'interdisciplinarité aujourd'hui.

Origine, apogée et devenirs de l'anthropologie économique en tant que science sociale interdisciplinaire

Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire de l'anthropologie économique en remontant à l'ethnologie économique de Melville J. Herskovits (1952) ou aux grands classiques que furent les Argonautes du Pacifique occidental de Malinowski (1922), ou les Nuer d'Evans-Pritchard (1940),

pour ne citer que ceux-là. On se contentera simplement d'en rappeler les évolutions dans le contexte du bouillonnement intellectuel des années 1960 et 1970 qui suivit immédiatement les indépendances africaines et qui précéda et accompagna ce que l'on appela les « secondes » indépendances.

Les recherches africanistes en sciences sociales, au lendemain des Indépendances, ne se différenciaient guère sur le plan des disciplines scientifiques dans la mesure où tant les sociologues que les économistes et les géographes avaient adopté, par nécessité, une démarche monographique : monographies ethniques pour les sociologues, monographies de villages ou de régions pour les économistes, études de terroirs pour les géographes (les plus nombreuses se situant en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, à Madagascar et au Cameroun). Les grandes monographies ayant influencé leurs disciplines respectives datent de cette période, même si elles ont pu être publiées plus tard : les Gouro, les Bété, les Sérér et les Wolof, les Betsimisaraka et les Sakalava, pour n'en citer que quelques-unes. L'anthropologie économique en fut le ciment unificateur (sous l'influence d'auteurs tels que Claude Meillassoux, Emmanuel Terray et Maurice Godelier) et atteignit son apogée à cette époque, donnant à l'école française ses lettres de noblesse.

Ce rôle unificateur de la démarche monographique et de l'anthropologie économique s'explique par l'absence de données quantitatives (au contraire de la démographie qui disposait des résultats des premiers recensements de population), par la croyance que les comportements des sociétés non encore totalement insérées dans l'économie de marché ne pouvaient suivre les schémas de théories économiques essentiellement élaborées dans les pays ayant connu la révolution industrielle, et par la volonté de comprendre et d'expliquer la logique de comportements spécifiques. Plusieurs textes joueront alors un rôle très important dans la formation de la pensée de l'école française d'anthropologie économique. Ce sont l'« Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance » de Claude Meillassoux (1960), *Rationalité et irrationalité en économie* de Maurice Godelier (1966) et *Le marxisme devant les sociétés primitives* d'Emmanuel Terray (1969), avec en fond de décor l'« Essai sur le don » de Marcel Mauss (1925), *La part maudite* de Georges Bataille (1967) et les réflexions sur le mode de production asiatique. Curieusement Karl Polanyi n'avait d'influence à l'époque qu'à travers son article « Trade and Markets in the Early Empires » (1957),

The Great Transformation (1944) n'ayant pas encore été traduite en français (1983).

L'interdisciplinarité en acte dans l'anthropologie économique qui se constitue en tant que discipline à part entière vers la fin des années 1960 est le fait de chercheurs qui, formés dans une discipline, la sociologie de Georges Balandier (1955, 1963) d'un côté, l'économie d'André Nicolai (1960) de l'autre, s'initient à la théorie et à la pratique de l'autre discipline, sur le terrain même de leurs recherches. Le marxisme en est le ciment unificateur : tout le contraire du « bricolage » que l'on constate aujourd'hui où l'autre discipline est appelée à la rescousse à titre illustratif, confortatif ou répulsif.

Si l'on conteste alors les formes capitalistiques que prend le développement économique, on n'en conteste pas encore le principe même. Et l'on s'interroge sur les raisons pour lesquelles ces sociétés restent à l'écart de la monétarisation ou ne s'y engagent que sous la contrainte, avec réticence et circonspection. La thèse des « blocages socioculturels » est considérée comme une interprétation ethnocentrique et erronée et ceux-ci vont être réinterprétés comme des manifestations de rapports de domination et une forme de résilience de ces sociétés (Charmes, 1978, texte écrit en 1973). Ils sont une forme de réaction de sociétés qui réalisent que leur dissolution est le terme du processus de monétarisation et de « modernisation ». Mais le processus de transition est à l'œuvre, qui se décline en trois phases (Charmes, 1977). Le stade de la neutralisation correspond à celui où le surplus économique se limite au « champ réservé au paiement de l'impôt » au temps de la colonisation. Progressivement des revenus plus substantiels parviennent à être générés et accaparés par des minorités qui en consomment le surplus dans des dépenses ostentatoires (stade de l'absorption) destinées à conforter les attributs du pouvoir traditionnel. L'ostentation est une forme de destruction du surplus qui renvoie au « potlach » et aux « cargo cults » des sociétés insulaires du Pacifique, à la dépense ostentatoire de Veblen (1899, 1970) et à la consommation-consumation de Bataille (1967). Mais la monnaie ouvre à de nouveaux acteurs le pouvoir de concurrencer les détenteurs du pouvoir traditionnel et l'inflation des dépenses engagées dans l'organisation des cérémonies traditionnelles (le culte des morts, mais aussi le mariage et la dot), et la recherche du surplus économique pour lui-même qui en résulte, marque le stade de la dissolution. L'ambivalence des concepts se généralise qui rend complexe et contradictoire l'interprétation des phénomènes économiques : les

dépenses improductives (consommées) sont devenues l'aiguillon, la « main invisible » qui stimule la compétition et accroît le niveau de la production.

Le comparatisme est également mis en œuvre à travers, par exemple, l'étude des dynamismes économiques différentiels de deux ethnies sénégalaises : les Sérér et les Wolof, avec un accent particulier mis sur le rôle joué par les confréries religieuses — le mouridisme dans ce dernier cas (Copans, Couty, Roch et Rocheteau, 1972).

Dès la fin des années 1970 cependant, le changement de paradigme des théories et des politiques de développement induit par les chocs pétroliers et la crise de l'endettement, qui suscitent des mesures restrictives qualifiées plus tard d'« ajustements structurels », provoque une demande de recherche de plus en plus pressante pour des travaux plus appliqués et plus quantitatifs. Au demeurant l'insertion des économies africaines dans l'économie de marché était quasiment achevée. Cette demande rencontre une offre de recherche qui avait elle-même évolué : les chercheurs de terrain se posaient en effet de plus en plus le problème de la généralisation des observations à caractère monographique.

Les diverses disciplines de sciences sociales qu'avait fait converger l'appréhension complexe de sociétés hors du développement, reprirent alors leur autonomie et suivirent des évolutions propres. La sociologie eut tendance à s'ancrer dans la profondeur historique afin de mieux projeter l'avenir de ces sociétés et sa mutation la transforme en « anthropologie sociale ». Plus tard, le comparatisme viendra compléter et parfois remplacer cette démarche historique, conduisant à mettre en regard des sociétés aussi différentes que peuvent l'être celles d'Afrique de l'Ouest, d'Asie du Sud ou d'Asie Centrale. L'économie, à la faveur des grandes collectes statistiques portant sur les ménages, redevint quantitative tout en utilisant les connaissances anthropologiques pour adapter les concepts et instruments de mesure statistique aux niveaux régional, national et international à des contextes spécifiques, très éloignés de ceux pour l'appréhension desquels ils avaient été primitivement forgés. Simultanément ou dans la foulée, la recherche universitaire affirme de plus en plus sa présence à la faveur de la révolution modélisatrice, et cela d'autant plus que la présence longue sur le terrain n'est plus aussi nécessaire puisque des bases de données statistiques de plus en plus riches s'ouvrent aux utilisateurs potentiels. La géographie mit plus de temps à rejoindre ce mouvement vers la quantification : les systèmes d'informations géographiques (SIG) et la cartographie automatique rejoignent la tendance générale à la modélisation, qu'il s'agisse du territoire, de l'économie ou de la société dans son ensemble.

La convergence des approches entre les diverses disciplines des sciences sociales qu'était parvenue à opérer l'anthropologie économique tend ainsi à se diluer tandis que l'hégémonie de l'économie s'affirme à travers la généralisation de la modélisation et de l'approche quantitative. L'une des tendances auxquelles a donné naissance l'anthropologie économique, participe à ce mouvement : c'est celle qui vise à la généralisation des observations monographiques par la démarche statistique et qui va se retrouver dans un groupe de recherche créé à cet effet : le groupe AMIRA.

L'expérience du groupe de recherche interdisciplinaire AMIRA et le caractère inéluctable de la révolution quantitativiste et modélisatrice en économie et en sciences sociales

De cette période de changement de paradigme date l'expérience du groupe de recherche AMIRA (amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain) qui, sous l'égide du ministère de la Coopération et de l'INSEE, réunit des chercheurs en sciences sociales de l'ORSTOM (aujourd'hui IRD), convaincus de l'intérêt de l'interdisciplinarité et de la nécessité de quantifier les phénomènes en vue de les modéliser, ainsi que des statisticiens et des planificateurs.

AMIRA est un groupe de recherche informel qui fut créé au milieu des années 1970, et rassembla jusqu'à une douzaine de chercheurs et de statisticiens. Ses activités se prolongèrent sur une quinzaine d'années et il produisit une centaine de documents. Puis l'ORSTOM devenu IRD (Institut de recherche pour le développement), en assumant l'héritage en créant dès la fin des années 1980 avec l'INSEE, le ministère de la Coopération et l'Agence française de Développement (AFD) un groupement d'intérêt scientifique transformé depuis lors en groupement d'intérêt économique : DIAL (Développement, institutions et analyse de long terme), lointain héritier d'AMIRA.

Comme on vient de le voir, les années 1970 furent une période d'intense bouillonnement intellectuel au cours de laquelle l'interdisciplinarité ne faisait pas encore l'objet d'interrogations et de colloques visant à éclaircir les modalités de sa mise en œuvre effective et efficace ; celle-ci se vivait et s'inventait au quotidien, sans état d'âme. Dans une large mesure la création du groupe de recherche AMIRA en fut la résultante.

Les travaux d'anthropologie économique dont il vient d'être question — et peut-être plus encore chez les économistes — trouvaient prétexte

(pour ne pas dire qu'ils leur venaient en appui) dans la généralisation d'opérations de développement rural visant à l'introduction de nouvelles variétés de semences, d'engrais, de nouveaux modes de culture ou encore de réformes agraires ou de mises en valeur par colonisation de terres encore vierges et déplacements de populations. La Révolution verte était déjà en marche sur le sous-continent indien. De telles interventions ne pouvaient pas ne pas avoir d'intenses répercussions sur les structures sociales des populations concernées et il s'agissait donc en quelque sorte d'expérimentations en vraie grandeur.

Les commanditaires de ces études ne se satisfaisaient toutefois pas d'observations et d'explications que la prudence des chercheurs limitait bien à la seule portion de population ou de territoire qu'ils avaient couverte. C'était de plus le temps de la planification du développement et les opérations de vulgarisation agricole ou de mise en valeur couvraient d'immenses territoires cependant qu'au niveau national, on voulait des résultats globaux.

La question de la généralisation des observations monographiques était ainsi posée. Alors que les sociologues firent plutôt le choix de s'ancrer dans la profondeur historique afin de mieux projeter l'avenir de ces sociétés, d'autres, moins nombreux, s'orientèrent vers la statistique, utilisant les connaissances anthropologiques pour adapter les concepts et instruments de mesure statistique aux niveaux régional, national et international à des contextes spécifiques, très éloignés de ceux pour l'appréhension desquels ils avaient été primitivement forgés.

C'est autour de cette idée que se rassemblèrent chercheurs (économistes, sociologues et géographes), statisticiens-économistes et planificateurs et responsables de projets de développement, qui prirent l'initiative de la création d'AMIRA : leurs travaux portèrent sur la transition et ses indicateurs, les unités d'observation et en particulier les ménages, le passage du qualitatif au quantitatif.

Les sociétés étudiées étaient en transition ou étaient destinées à le devenir rapidement : il fallait donc définir des indicateurs de transition dont l'ambivalence intrinsèque rendait difficiles à la fois la définition statistique et l'interprétation. Ainsi l'ostentation comme mode de consommation ou de consommation du surplus était généralement interprétée sous un angle négatif et comme frein au développement, mais à un certain stade de la transition, elle pouvait jouer un rôle positif en tant que moteur de l'accumulation de richesses (Charmes, 1977). Plus tard, les obligations de solidarité furent également vues comme un frein au développement jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'elles jouaient ni plus ni

moins le même rôle que les systèmes publics de protection sociale inexistants dans des sociétés où le salariat n'existe pas ou est peu développé.

La définition des unités d'observation fut un autre domaine de prédilection d'AMIRA : tous les systèmes d'enquêtes et de collecte qui fournissent les données statistiques nécessaires à l'analyse macroéconomique (comptabilité nationale) et microéconomique (comportement des agents et des ménages) sont fondés sur des concepts et des unités d'observation tels que le ménage, l'exploitation agricole, l'individu rationnel dont le comportement vise à maximiser le revenu qu'il tire de son activité.

Le ménage au sens des sociétés industrialisées était-il pertinent pour l'analyse de sociétés où la famille élargie est de règle, où la polygamie est répandue, où l'obligation de solidarité est prégnante ? L'unité que constitue la cuisine n'était-elle pas plus appropriée ? N'y avait-il pas antinomie entre unité de production et unité de consommation ? Quels étaient les niveaux de décision ? (Gastellu, 1979). Autant de questions qui avaient des conséquences sur les méthodologies de collecte et sur les théories échafaudées sur la base des données empiriques ainsi collectées.

De même, l'observation anthropologique, lorsqu'elle vise à déboucher sur l'observation statistique à grande échelle, pose la question du passage du qualitatif au quantitatif ou plutôt de leur articulation (Couty et Winter, 1983). En devenant moteurs de l'accumulation, l'ostentation et la solidarité ne perdent pas le caractère symbolique et les valeurs qui persistent derrière ces évolutions et qui gardent leur signification.

Tous les efforts d'AMIRA tendaient donc à faciliter la meilleure compréhension des phénomènes économiques et sociaux en vue de leur mesure bien sûr, mais aussi en vue de l'action : la planification d'abord, puis lorsque celle-ci devint obsolète avec la généralisation de l'économie de marché et la libéralisation des échanges, les politiques de développement.

C'est en 1976 que fut donnée à AMIRA la première occasion d'appliquer ses idées en vraie grandeur. Alors qu'avait été forgé, quelques années plus tôt, le terme de secteur informel à peu près au même moment aux deux extrémités occidentale (au Ghana avec Keith Hart en 1971) et orientale de l'Afrique (au Kenya avec la mission sur l'emploi du Bureau international du Travail en 1972), l'Institut national de la statistique de Tunisie proposait de réaliser une enquête nationale sur le secteur informel en adaptant les questionnaires de façon à améliorer la qualité des réponses, rechercher l'exhaustivité de la couverture et en vue de mesurer

la contribution du secteur au PIB. Le « I » d'AMIRA fut alors également retenu pour « informel ».

Parallèlement, les chercheurs et statisticiens d'AMIRA intervenaient dans la conception de nombreuses enquêtes auprès des ménages (enquêtes budget-consommation notamment), enquêtes démographiques, et aussi enquêtes agricoles, ainsi que dans l'évaluation de projets de développement.

AMIRA perdura jusqu'au début des années 1990, puis il décida de mettre fin à ses activités, estimant que l'essentiel de son message avait été assimilé et que d'autres structures et institutions en assuraient désormais le relais. On peut considérer que les progrès réalisés dans la mesure de la pauvreté, dans ses diverses dimensions (y compris la perception de la pauvreté), la généralisation des observatoires du changement, et d'une façon générale, tous les progrès réalisés dans les méthodologies d'enquêtes, ont une dette envers AMIRA. En ce sens les travaux du groupe ont eu quelque chose de prémonitoire.

Le groupe avait accompagné le changement de paradigme des théories et politiques de développement qui avait caractérisé la fin des années 1970 et les années 1980 : les chocs pétroliers, le processus et la crise de l'endettement, les ajustements structurels — ces forceps qui firent passer d'un concept de développement planifié et accompagné de politiques dirigistes et volontaristes à celui de développement par l'économie de marché et la libéralisation des échanges — ont inéluctablement conduit à la mondialisation et à ces nouveaux régulateurs-atténuateurs du libéralisme que sont la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Paradoxalement, la généralisation de l'économie de marché requiert des données statistiques en plus grand nombre, de plus grande fiabilité et qualité et destinées à des acteurs et utilisateurs beaucoup plus nombreux que du temps des planifications centralisées.

C'est peu dire également que les sciences sociales sont devenues beaucoup plus utilisatrices de données statistiques. La géographie elle-même a profondément évolué avec les systèmes d'information géographiques et les données géo-référencées qui ont permis la cartographie automatique. En économie, la révolution beckerienne aura mis du temps à se révéler dans toutes ses dimensions et encore aujourd'hui ne réalise-t-on pas toujours toutes ses implications. Gary Becker avait en effet publié son ouvrage majeur *A Treatise on the Family* depuis 1981, mais il ne devait révolutionner la pensée économique que bien plus tard et il resta longtemps ignoré des milieux francophones. Les

théories de l'altruisme (Mahieu et Rapoport, 1998) et du capital social (Ballet et Guillon, 2003), qui représentent aujourd'hui des branches fécondes de l'économie modélisatrice, trouveront dans l'anthropologie économique contemporaine un nouveau champ d'application que leur avaient préparé les travaux antérieurs sur les solidarités traditionnelles (Mahieu, 1990). Il n'y a pas en effet que les dépenses ostentatoires qui semblent miner le dynamisme entrepreneurial africain, il y a aussi le poids de la solidarité qui fait que l'individu qui réussit (dans le salariat, la fonction publique ou le secteur privé) doit consacrer une partie importante du surplus dégagé à la famille élargie : autre « blocage socioculturel » ou bien manifestation d'un altruisme bienveillant et positif dans des sociétés où le salariat est peu répandu et où il revient aux transferts entre ménages de pallier l'absence d'un système public de protection sociale généralisée ? L'analyse détaillée des statistiques d'enquêtes sur les revenus et dépenses des ménages ne révèle-t-elle pas que les transferts entre ménages représentent entre 15 et 25 % du revenu moyen des ménages en Afrique subsaharienne, soit une proportion semblable à celle des transferts sociaux publics dans les pays européens ? (Charmes, 2003).

Directement ou indirectement, c'est bien aux avancées de l'anthropologie économique et à son interdisciplinarité constitutive que l'on doit les progrès dont on vient de faire état.

L'interdisciplinarité aujourd'hui

Sans doute l'interdisciplinarité ne se réduit-elle pas aux rapports entre anthropologie et économie, ou même aux rapports des diverses sciences sociales entre elles. La problématique du développement durable a systématisé les rapports entre sciences sociales et sciences de la nature : la connaissance qu'ont les sociétés traditionnelles de leur milieu naturel a favorisé le développement des ethnosciences dans le domaine des plantes et des substances naturelles, à l'interface des sciences de la nature et des sciences médicales conduisant à la découverte de nouveaux médicaments, tout en soulevant de délicats problèmes d'éthique et de propriété intellectuelle (biopiraterie). L'interface avec les sciences de l'eau et du sol et l'agronomie s'opère à la faveur des questionnements sur la sécurité alimentaire, mais aussi de la gestion de ressources rares, du patrimoine naturel et d'une façon générale des biens publics mondiaux, autour de la compréhension et de l'analyse des systèmes d'accès, d'usage, de représentation et de régulation des ressources naturelles et des milieux, à diverses échelles spatiales. Cependant que les grands événements naturels liés aux changements climatiques ou aux catastrophes naturelles

conduisent aux collaborations entre sciences sociales et sciences géoclimatiques autour de la notion de risque et d'aléas naturels. On s'en tiendra cependant ici aux seuls rapports entre anthropologie et économie.

On a beaucoup discuté de l'interdisciplinarité, allant jusqu'à distinguer entre pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité (Couty, 1990). Une discipline se définit par ses objets et ses méthodes et un spécialiste d'une discipline ne peut s'improviser spécialiste d'une autre, il lui manquera toujours les fondements culturels acquis et requis : il n'y a pas de plus grande aberration que de laisser soutenir des thèses dans une discipline qui n'est pas celle de la formation initiale du candidat. Il peut et doit exister des objets communs aux diverses sciences sociales et on pourrait concevoir que l'objet privilégié d'une discipline, même s'il n'apparaît pas primordial ou conjoncturellement intéressant pour une autre discipline, soit cependant traité par elle aux fins de pluridisciplinarité.

Quelles formes peut en effet prendre l'interdisciplinarité ?

Celle des regards croisés sur des objets communs, communément identifiés comme significatifs ou partagés, que chaque discipline aborde avec ses propres concepts, ses propres méthodologies et ses propres fins. À la pénétration des rapports marchands et la monétarisation des échanges et leurs effets déstructurants ont succédé aujourd'hui la mondialisation et son impact sur les diverses sphères de la vie sociale et économique, comme objet communément partagé par l'ensemble des sciences sociales. Les thématiques abordées ne sont plus spécifiques mais planétaires : le développement durable et la préservation et la gouvernance des ressources et du patrimoine naturel, les conditions de vie et la lutte contre la pauvreté, l'impact de l'aide au développement sur la croissance, les migrations et l'urbanisation constituent quelques-uns de ces thèmes partagés ; les dynamiques culturelles et identitaires restent un thème privilégié de la sociologie et de l'anthropologie, mais il pourrait être partagé si l'on se préoccupait de leur impact sur la croissance.

Celle des emprunts. Les connaissances anthropologiques peuvent être mobilisées par les économistes modélisateurs afin d'améliorer ou simplifier les simplifications comportementales qui sont à la base des hypothèses des modèles. L'optimisation du temps de travail par rapport au temps social, la maximisation du capital social, par exemple, peuvent se révéler des hypothèses plus fructueuses que la simple maximisation du revenu comme hypothèse de comportement calculateur de l'*homo oeconomicus*. Inversement, l'anthropologie peut s'emparer de certains résultats de recherche en économie appliquée ou même en économie

théorique pour les tester dans la recherche de terrain (l'altruisme en est un exemple).

Celle, plus rare, d'une imbrication étroite des approches ou d'un enchâssement d'une discipline dans une autre pour en constituer une nouvelle, comme cela a pu être le cas de l'anthropologie économique dans les années 1970.

Mais ce qui avait été possible en 1970, le demeure-t-il dans les années 2000 ? Il est frappant de constater que les rapprochements entre anthropologues et économistes se font prioritairement avec les économistes institutionnalistes ou les socioéconomistes. C'est une erreur : non que ces rapprochements soient inintéressants, mais les deux courants sont déjà si proches qu'on ne peut guère en attendre de grandes nouveautés. Le défi se situe bien dans la confrontation avec l'économie *mainstream* dont l'impérialisme se fait sentir dans tous les domaines : c'est bien là que des progrès sont à attendre malgré des attitudes *a priori* antagoniques et une réelle absence de volonté de dialogue.

Les anthropologues ne doivent pas en effet se laisser rebuter par le formalisme de la modélisation et les tendances économétriques et quantitativistes de cette économie *mainstream*. La formalisation est la démarche scientifique par excellence et d'ailleurs l'anthropologie n'y tend-elle pas également et bien évidemment sous une forme littéraire ? Ce qui différencie les deux disciplines, c'est que la première (l'économie) teste ses modèles sur des bases quantitatives, alors que la seconde (l'anthropologie) les teste habituellement par le comparatisme et sur des bases qualitatives. Il n'est pas inutile ici de passer en revue certaines des critiques que s'adressent de façon réciproque les deux disciplines.

La modélisation poussée à outrance dans toutes les thèses et tous les articles d'économie a parfois atteint les sommets du ridicule, contribuant ainsi à déconsidérer ce qui n'est qu'une technique au service de concepts et de théories : nombreux sont de tels exercices qui reviennent à enfoncer des portes déjà ouvertes ou à énoncer des propositions qui n'ont pas de sens. La controverse récemment intervenue au sujet de l'enseignement de l'économie en France (Fitoussi, 2001) l'a justement souligné. Ces exercices — car il s'agit bien de cela — ne font que démontrer l'inculture de leurs auteurs dans le domaine des sciences sociales, y compris en économie. Pire, la confusion entre significativité statistique et significativité économique conduit à écarter des résultats logiques et éclairants au profit de résultats qui n'ont aucun sens et aucune portée politique. Une puissante critique de ces dérives a été énoncée par McCloskey and Ziliak (1996) et Ziliak and McCloskey (2004) dans des

articles du *Journal of Economic Literature* et du *Journal of Socio-Economics*, repris dans un retentissant article de *The Economist* du 29 janvier 2004, intitulé « *Insignificant economics* ». Les publications des économistes sont désormais parsemées, mitées pour ne pas dire mises en lambeaux et ainsi rendues ésotériques (c'est-à-dire lisibles par les seuls initiés et même souvent par les seuls spécialistes du domaine très étroit qui est couvert), par des tableaux dont la place serait au pire en annexe et au mieux hors publication et à la disposition des utilisateurs qui voudraient s'y référer : la statistique descriptive en a été totalement exclue alors que dans bien des cas elle illustrerait parfaitement les résultats présentés.

Pire encore : l'utilisation qui est faite des données statistiques obtenues par voie d'enquêtes contrevient souvent aux préventions énoncées par les statisticiens d'enquêtes qui les ont collectées, montrant également une profonde inculture statistique (en particulier de ce qu'est une enquête par sondage) de leurs utilisateurs. De ce point de vue, les leçons d'AMIRA ont bel et bien été oubliées.

Inversement, la critique des données quantitatives faite par les anthropologues est souvent exagérée. Certes les résultats d'un recensement ou d'une enquête peuvent être contredits par des investigations approfondies sur un terrain particulier, mais cela ne remet pas en cause pour autant le sens global des résultats obtenus. Les moyennes sont justement critiquées, mais elles n'en ont pas moins un sens et restent un indicateur privilégié qui peut être complété par les médianes et les écarts type. Et quand des anthropologues se prennent à collecter quelques données quantitatives, que ne s'avisent-ils de vérifier comment les statisticiens se sont efforcés de collecter de telles données à grande échelle, ne serait-ce que pour permettre la comparabilité des données, mais aussi parce que d'autres avant eux ont réfléchi aux difficultés de telles collectes et ont déjà confronté leurs expériences.

Un très grand nombre de concepts et de définitions concernant la population et la population active sont en effet suivis au niveau international et évoluent au travers des discussions et des recommandations de grandes conférences internationales spécialisées telles que celles organisées par la commission statistique des Nations Unies, ou la Conférence internationale des statisticiens du travail. Mais il est vrai que les économistes l'ignorent même parfois et commettent de cruels contresens à propos du contenu de la mesure de concepts de base tels que le PIB, l'activité économique ou le chômage.

L'impérialisme de la science économique lui a fait s'approprier le social pour le traiter avec ses propres instruments et la révolution beckerienne en a été un moment capital. Il n'est pas jusqu'à la sphère domestique qui ait fait l'objet d'une appropriation par les économistes féministes à travers l'économie des soins (*care economy*), les plus radicales allant jusqu'à proposer que les soins personnels soient inclus dans la production (Folbre, 2001, 2007 et Folbre and Bittman, 2004), suscitant et accompagnant une évolution inéluctable de la comptabilité nationale qui élabore aujourd'hui des comptes satellites de la production domestique dont les résultats peuvent servir de fondements à une nouvelle économie de la croissance (Ironmonger, 2000). À vrai dire, il est peu de domaines qui échappent aujourd'hui à la quantification et aucune discipline ne peut faire l'impasse sur l'information statistique élaborée sur les phénomènes qu'elle traite, qu'il s'agisse du patrimoine naturel, du capital social ou de la sphère domestique.

Peut-être le moment est-il venu que l'anthropologie en fasse autant et s'approprie l'économique afin de lui appliquer ses méthodes ? Un nouveau momentum pour des regards croisés sur des objets partagés constituerait-il la prochaine étape vers une anthropologie économique retrouvée ? Faut-il pour autant — et pour reprendre le mot de Serge Latouche — afin de réenchâsser l'économique dans le social, d'abord l'en chasser ? L'isoler plutôt. Faire que l'anthropologie se saisisse à nouveau des concepts et des problématiques économiques qui restent cachés dans le social et gagneraient à être dévoilés par deux disciplines qui ont montré l'efficacité de leur complémentarité dans le passé. Les politiques publiques de lutte contre la pauvreté dans le contexte de la mondialisation en offrent d'excellentes opportunités : une problématique telle que celle de la « féminisation de la pauvreté » gagnerait certainement à faire l'objet de « regards croisés » ; elle aurait aussi le mérite de rapprocher, sinon de réconcilier, une certaine démarche francophone des approches anglo-saxonnes sur le genre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALANDIER G., 1963 : *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 532 p.
- BALANDIER G., 1955 : *Sociologie des Brazzavilles Noires*, Paris, Colin.
- BALLET J. et GUILLON R., eds., 2003 : *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan, 184 p.

- BATAILLE G., 1967 : *La part maudite*, précédé de « La notion de dépense », Paris, Éditions de Minuit, collection « Points », 249 p.
- BECKER G., 1981 : *A Treatise on the Family*, Harvard University Press, enlarged edition, 1991.
- CHARMES J., 1977 : *De l'ostentation à l'accumulation. Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus*, in Ouvrage collectif : *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées*, « Travaux et Documents de l'ORSTOM », 64 : 105-137, 192 p.
- CHARMES J., 1978 : « Les blocages socioculturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination », *Mondes en développement*, 24 : 877-908.
- CHARMES J., 1983 : *La problématique de la transition et ses déterminations du point de vue des théories, des politiques et des planifications du développement*, INSEE, ORSTOM, Ministère de la Coopération — AMIRA — Brochure n° 1, 13, 14, 15, 182 p., Réédition.
- CHARMES J., 1995 : « De l'économie traditionnelle à l'économie informelle : la réinvention d'une économie de subsistance en situation de crise et d'ajustement », multigr. 18 p. in LATOUCHE S. (ed.), *L'Économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Éditions Autrement, Série Mutations n° 159, novembre 1995, 199 p. (cf. 144-159).
- CHARMES J., 2003 : « Le capital social : quelques conceptions et données empiriques tirées du contexte africain », in J. BALLEST et R. GUILLON (eds.), *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan, 184 p.
- CHARMES J., 2005 : « Les recherches africanistes en sciences sociales des Indépendances à nos jours », in *Rapport de l'Académie des Sciences sous la direction de François GROS, Sciences et pays en développement, Afrique sub-saharienne francophone*, Rapport sur la Science et la Technologie n° 21 : Paris : 223-228, 422 p.
- COPANS J., COUTY Ph., ROCH J. et ROCHETEAU G., 1972 : *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. I. Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides*, Paris, Travaux et Documents de l'ORSTOM, 15.
- COUTY Ph., 1990 : *Sciences sociales et recherche multidisciplinaire à l'ORSTOM*, Paris, multigr., 46 p.

- COUTY Ph. et WINTER G., 1983 : *Qualitatif et quantitatif, deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires, Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain*, Brochure AMIRA 43, INSEE, Paris, 78 p.
- EVANS-PRITCHARD E. E., 1940 : *The Nuer : A Description of the Modes of Livelihood and Political Institutions of a Nilotic People*, Oxford : Clarendon Press.
- FITOUSSI J.-P., 2001 : *L'enseignement supérieur de l'économie en question*, Paris, Fayard.
- FOLBRE N., 2001 : *The Invisible Heart : Economics and family Values*, New York, The New Press.
- FOLBRE N., 2007 : "Measuring Care : Gender, Empowerment and the Care Economy", *Journal of Human Development*, Vol. 7, 2: 183-199, July 2006.
- FOLBRE N. and BITTMAN M. (eds.), 2004 : *Family Time : The Social Organization of Care*, New York, Routledge.
- GASTELLU J.-M., 1979 : « Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis recherchent tant en Afrique ? », *STATECO* n° 19, INSEE, Paris.
- GODELIER M., 1966 : *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, Éditions Maspéro, 294 p.
- HERSKOVITS M. J., 1952 : *Economic Anthropology, The Economic life of Primitive People*, New York, Norton, 547 p.
- IRONMONGER D., 2000 : *Household production and the household economy*, The University of Melbourne, Department of Economics, Research Paper No. 759, Melbourne, Australia.
- MAHIEU F.R., 1990 : *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- MAHIEU F.R. et RAPOPORT H., 1998 : *Altruisme, Analyses économiques*, Paris, Economica, 294 p.
- MALINOWSKI B., 1922 : *Argonauts of the Western Pacific*, London, traduction française 1963, Paris, Gallimard.
- MAUSS M., 1925 : « Essai sur le don, forme archaïque de l'échange », *L'année sociologique* : 30-186, Paris, 1925.
- MCCLOSKEY D.N. and ZILIAK S.T., 1996 : "The standard errors of regressions", *Journal of Economic Literature*, March 1996 : 97-114.

- MEILLASSOUX C., 1960 : « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance », *Cahiers d'Études Africaines*, 1960 (4).
- NICOLAÏ A., 1960 : *Comportement économique et structures sociales*, Paris, PUF.
- POLANYI K. and ARENSBERG C., dir., 1957 : *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, The Free Press, New York.
- POLANYI K., 1944 : *The Great Transformation*, Boston : Beacon Press, édition française, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- TERRAY E., 1969 : *Le marxisme devant les sociétés « primitives »*, Paris, Éditions Maspéro, 176 p.
- VEBLEN T., 1970 : *Théorie de la classe de loisir*, Paris, NRF, Gallimard pour la traduction française, ouvrage publié en 1899 dans sa version originale.
- ZILIAK S.T. and MCCLOSKEY D.N., 2004 : "Size matters : the standard error of regressions in the American Economic Review", *The Journal of Socio-Economics*, 33 : 527-546.

ANTHROPOLOGY AND GLOBALISATION

John Gledhill

Since we were asked to speak from the perspective of our own disciplines, I will focus principally on anthropology. But I want to begin by underlining the value and urgency of dialogue. My own original academic training was in economics and I am acutely aware of the dangers of anthropologists embarking on polemics that distort the range of work that economists do and the different epistemological positions that can, in principle, inform that work. A considerable amount of research in economics is inductive rather than hypothetico-deductive in nature. Some economists and econometricians are profoundly interested in the kinds of insights anthropologists can provide about the social, political and cultural logics of different institutional settings in the world economy and they regard those differences as central to the explanation of what the numbers and relationships identified by their models might actually mean. Despite the fact that the neoclassical theoretical paradigm – albeit with some modifications and developments that reflect recognition of the need to acknowledge market and informational imperfections – has returned to a hegemonic position in the Anglo-Saxon academy in the neoliberal era, institutional approaches to economic life are still alive and well even in Britain and the United States.

It is true that we anthropologists sometimes find the way that other social scientists construct our role in terms of expertise on 'cultural difference' embarrassing. In the eyes of others, culture is easily reified, and read as some ineffable and unchanging programming of the behaviour of entire societies which operates as an independent variable relative to social and political processes as understood from the perspectives of sociology and political science. But it is the responsibility

of anthropologists themselves to dispel these conceptions, and there is now a good deal of ethnographically grounded and theoretically sophisticated anthropological work that demonstrates our ability to analyse the production of new cultural forms in the processes of globalisation itself. One might argue that in many ways the need to deal with the specific challenges created by the current processes of capitalist globalization has forced anthropologists to rethink some of the ways that they thought about processes of local socio-cultural change in the past. Simply knowing about the past of a given country or region is generally necessary but not sufficient to grasp contemporary processes of change in a world in which human actions are pervasively 'glocalised' (Robertson, 1995). But with all those caveats in mind, I think we can say that anthropology's comparative perspective must be central to understanding two central issues in globalisation.

Firstly, anthropology can clearly offer perspectives on the continuing national and regional differences that reproduce themselves in the processes of capitalist development on a global scale, with regard to both economic organisation and social counter-movements to the changes that globalisation is producing – for example, why do Europeans and North Americans seem to have different attitudes to the biotech revolutions promoted by global food corporations?

Secondly, and perhaps even more importantly, anthropology can offer an understanding of globalisation seen 'from below' through the eyes and behaviour of ordinary people (Ribeiro, 2006). There are quite a lot of different angles to this. One, for example, is understanding how working people have responded to industrial downsizing and the restructuring of labour markets and the welfare state in the North Atlantic countries. Quite a number of anthropologists have explored why workers in such countries often seem to have accepted what we could term the 'discourse of globalisation' as an official explanation for harder times (see, for example, Nash, 1994; Dunk, 2002). But there is also a lot of work now that focuses on how young people reject the labour market niches that contemporary capitalism seeks to assign to them, and the role that 'informal' and 'illegal' economies play in modern economic life. This is a complicated topic on which it's very easy to give a false impression in a couple of sentences. But let me offer one take on it by referring to a particular study of the once world-leading steel town of Sheffield in England, by Mao Mollona (2005).

What this study emphasises is the irrelevance of an evolutionary model of industrial society to contemporary Sheffield. The small tool-making shop in which he did his ethnography has reintroduced 19th

century technologies and has a workforce bifurcated into two groups. Those who forge the steel blanks in the hot room see their labour as inalienable and unquantifiable, embedded as knowledge in their bodies and in the capacities of their ancient machines: they see their skills as transmitted through a gift economy to their apprentices and rooted in the wider social economy of their neighbourhood, from which they derive a considerable proportion of their income. This social economy includes informal transactions in scrap, i.e. the physical capital of the once nationalised steel industry, and it also includes drug dealing and management of their daughters' labour as sex workers. The more tenuously employed piece workers who finish the tools in the cold room have attitudes and understandings more readily associated with 'classical' industrial proletarians. But Mollona is a Marxist and his point is that these contrasting ideologies are equally illusory and indicate how capitalism can reintegrate opposed moralities of human labour in a way that hides the fact that both classes of workers share the same space of poverty. He argues that the situation that exists is highly 'functional' from the point of view of transnational steel corporations and states cutting welfare spending. But what is particularly interesting about his case study as an exemplification of changes in the logic of capital accumulation itself is the fact that the factory owner's profit actually comes from an officially tolerated form of accounting fraud: for accounting purposes he constructed a shadow company within the factory that makes profits while the enterprise as a whole remains on the verge of bankruptcy and avoids compliance with minimum wage laws.

This is an example in which 'economic informality' seems to work for capital and to a great extent for the national state too, but obviously the bigger picture of globalisation from below is much more complicated. In my own region of specialisation, Latin America, there is an emergent anthropological literature on transborder economies that are not simply concerned with drug trafficking, but involve the evasion of customs duties to supply popular urban markets that play a central if still inadequately documented role in making consumption more possible for people with tenuous employment and low household incomes. These sectors provide or supplement the livelihoods of literally millions of people. Anthropological methods are particularly suited to exploring their dynamics and, I would suggest, the new forms of social relationships, desires and values that are built up through these extra-official economic circuits. At one level, all this might be seen as deepening the restructuring of everyday social life by the logic of neoliberal capitalism, the reduction of the production of personhood to participation in consumption practices

and so forth. Yet it is difficult to ignore the way defence of the 'informal economy' in this sense has become a major site of social mobilisation and conflict in recent years.

Mass movements to change the current terms of capitalist globalisation have now become prominent in Latin America, even if they often display a somewhat contradictory character. Take for example, the celebrated 'victory' of the population of Cochabamba, Bolivia, against the attempt to hand the management of the city's water supply over to Bush's friends at Bechtel Corporation. On the one hand, this can be seen as a defence of the possibility of reproductive collective consumption based on the moral premise that water is life and should not be a means of making private profit – this is a model very consistent with so-called 'Andean' cultural ideas about water, though in fact the majority of people in Cochabamba see themselves as mestizos rather than indigenous. On the other hand, as Daniel Goldstein (2005) has shown, this apparent triumph against global capital and the neoliberal state coincided in time with an upsurge in the number of lynchings in the city, most of which involved poor people who *did* see themselves as indigenous killing other poor indigenous people in the city's shanty-towns. Goldstein argues that this paradox reveals the profound ways in which neoliberalism has restructured everyday life, and those are perhaps the kinds of contradictions that ethnographic research is continually drawing to our attention. To take another example, Danny Miller's ethnographic study of the cultural particularities of business organisation in Trinidad is quite remorseless in its exposure of the negative social consequences of post-oil boom structural adjustment, but it ends with an exploration of Trinidadian preferences for 'shiny peanuts' (Miller, 1997). Miller presents this as an expression of a broader popular vision of 'attaining modernity' that is not only unhelpful to West African peanut producers and therefore to dreams of South-South economic integration, but also fuels ever growing migration to the United States.

These are not, however, the only kinds of responses to globalisation that ethnographic research reveals, and it is easy enough to find more examples of explicit local place and identity-based resistances to the transnational projects of capitalist corporations, and even efforts to build labour movements free of union bosses and state control, as well as numerous experiments in cooperativism and alternative economic organisation. But I am also finding it increasingly useful to think about the unintended consequences of lower class responses to insecurity, violence and impoverishment that appear to be completely apolitical and even supportive of continuing neoliberalisation. Take, for example, the

neo-pentecostalist movement in Brazil (Kremer, 2005). At first sight churches that base themselves on a 'prosperity theology' and offer solutions to the everyday problems of the poor and unemployed based on a cosmic struggle against evil embodied in demonic spirits look like the ultimate opiate of the people. Poor people pay pretty dearly for the relief that these churches offer by contributing the bulk of the tithes that buy their leaders TV networks and shopping malls. Yet as John Burdick (1999) has shown, neo-Pentecostal churches have been experienced as empowering and dignifying by poor black people, especially women, and have also strengthened black collective identity movements in a country where these remain relatively weak. Does this matter? Well maybe it does, in a world in which global corporations such as Nike develop ever more refined Taylorist work schedules calculated to fractions of a second underpinned by the exploitation of local ideologies of race and gender. It may also matter that neo-Pentecostalist churches offer visions of transnational community and human equality that are discordant with the hegemonic models of national identity as spurious racial democracy propagated by states, and with the clientelistic practices on which political power has traditionally been founded. There is no ignoring the fact that the leading neo-Pentecostalist church in Brazil, the Universal Church of the Kingdom of God, now operates throughout the world and promotes its domestic business interests through conventional deals with political parties. But such developments can still produce quite different unintended consequences from the perspective of globalisation from below. Predicting the future in a world this complex is not a task for which anthropology or any of the other social sciences are well equipped. But an holistic anthropological perspective can, I think, help us to see where the complexity and the potentials for change may come from.

This brings me to a few final methodological points, and here I have to say something about economics again. As I noted earlier, over the past twenty-five years, we have witnessed a strong reassertion of the kinds of economic theories that most anthropologists find unpalatable as the ideological underpinning of the North Atlantic project of neoliberal capitalist globalisation. These are, of course, ideas that have real impacts on governments and people thanks to their enforcement through powerful transnational actors and institutions. As Ben Fine (1999) has pointed out, we have also seen efforts to colonise the rest of the social sciences by a rational actor theory of society, even in the case of social capital approaches that present themselves as alternatives to the ethnocentric dogma that informed 1980s structural adjustment. These shifts are visible in institutions such as my own, where Joseph Stiglitz has been hired part-

time to grace a multidisciplinary institute dedicated to studying the causes of global poverty, whilst our small band of socialist economists has been quietly pushed into early retirement. Stiglitz has lots of good ideas about how to make the present global trading regime less inequitable, but they are all based on the assumption that it is neither possible nor desirable to change the basic contours of capitalism as we currently know it.

Some of the key historical figures whose work continues to inform anthropological debates about the economy, especially Marcel Mauss, evidently did not share that assumption. Indeed, Mauss appears to have dedicated more of his time to writing and activism designed to further the cause of cooperative socialism than to his academic publications in the still fledgling field of comparative ethnography. As Keith Hart (2000) and David Graeber (2001) have both pointed out independently in important recent books, Mauss's purpose was not to contrast a 'primitive' communalistic gift economy with a 'modern', individualistic and selfish capitalist economy. What Mauss the cooperativist sought to do was look at the humanising potentialities that one might still be able to foster and promote within a market economy that still rested on social organisation in ways that resist the neoliberal utopia of 'market society'. Those who follow through the logic of Mauss's work are unlikely to find it a charter for romanticising pre-capitalist social formations either, but the important point is that it invited those who lived in modern capitalist societies to think beyond a widely shared image of those societies that eliminated part of their social substance from view. The point of doing that was *practical* not purely academic, and this, of course, raises another issue in a country such as Britain, where public intellectuals often seem a dying breed in the face of the remorseless pressures of neoliberal audit culture. I want to end, however, with some observations about the implications of this for academic anthropology itself.

The first is that some well-known work in economic anthropology seems to have a close affinity with neoliberal ideology. Take, for example, Appadurai's treatment of the commodity as a universal, which is inspired by Simmel (Appadurai, 1986). Appadurai's account of the 'social life of things' and 'the politics of value' is about the individual, acquisitive desiring subject, consumption and display of things that send social messages, and struggles over who controls them. It is not about making, or breaking, social relationships, and indeed in so far as it has any implications for understanding social relationships, it paints them as purely competitive and conflictive, abstracted from the underlying cosmologies and frameworks of meaning that make it possible to understand the distinctive logics of whole systems in cross-cultural

analysis. As Graeber puts it, this is anthropology as it might have been written by Milton Friedman (Graeber, 2001: 33).

My second point is that using the 'Other' purely to deconstruct the universalism of 'Western Thought' may be no more helpful a project than universalising 'Western' ideologies. While I agree with Marilyn Strathern (1988) that it is unhelpful to transplant Western feminist assumptions and goals to other socio-cultural contexts, the ahistorical juxtaposition of a totalised 'Euro-America' with an equally totalised 'Melanesia' does not encourage us to look inside either of these boxes and think about what kinds of practices might reshape societies and unsettle their dominant ideological and value frameworks. This kind of juxtaposition makes it possible to relativise 'Western thought' but leaves anthropology little purchase for talking about a changing world and a possible *politics* of change.

Thirdly, as Graeber again points out, the remorseless critique of everything that focuses exclusively on power and the production of inequality can also be paralysing politically, since it may blind us to everyday social processes that may prove the most viable basis for changing the societies we have. Not all social practices contribute to the reproduction of inequality and injustice, and the task is perhaps to remain open-minded about what those might be, as I suggested in my earlier discussion of 'globalisation from below'.

Finally, there are clear limitations in using the classical corpus of anthropological studies of so-called 'exotic societies' as a means of thinking about alternatives to currently dominant trends in capitalist globalisation. Most of these cases were not originally observed in a 'pristine' state unaffected by older relations with the world economy, and we surely need to focus our energies now on a more comprehensive approach to societies in motion around the world. As Keith Hart has always stressed, anthropologists have tended to take too much for granted about the so-called 'West' itself, though I think we are now on the way to correcting that. But as someone who works on a region that has, in an important sense, been part of the 'West' since the 16th century, yet obviously still manifests important differences even as its populations migrate into ever more extensive transnational diasporas, I suggest that reliance on analogies with worlds that long since waned is probably less useful to anthropology today than direct engagement with the translocal and ever more messy social realities that ethnography now confronts. Nevertheless, we should resist accepting 'postmodern fragmentation' at its theoretically and politically paralysing face value, along with the temptation to reduce anthropology to ethnographic research alone, and

preserve a framework that is holistic and orientated to the idea that totalities and 'connections' – in the sense defined by Eric Wolf in his classic *Europe and the Peoples Without History* (1982) – matter, even if they are ever harder to grasp. On that front anthropologists certainly can learn from other social sciences, and perhaps especially from economics.

REFERENCES

- APPADURAI Arjun, 1986: Introduction: Commodities and the Politics of Value. In Arjun APPADURAI (ed.) *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*, pp. 3-63. Cambridge: Cambridge University Press.
- BURDICK John, 1999: What is the Color of the Holy Spirit? Pentecostalism and Black Identity in Brazil. *Latin American Research Review* 34 (2): 109-131.
- DUNK Thomas, 2002: Remaking the Working Class: Experience, Class Consciousness, and the Industrial Adjustment Process. *American Ethnologist* 29 (4): 878-900.
- FINE Ben, 1999: The Developmental State is Dead – Long Live Social Capital? *Development and Change* 30: 1-19.
- GOLDSTEIN Daniel M., 2005: Flexible Justice: Neoliberal Violence and 'Self-Help' Security in Bolivia. *Critique of Anthropology* 25 (4): 389-411.
- GRAEBER David, 2001: *Toward an Anthropological Theory of Value: The False Coin of our own Dreams*. New York and Houndmills, Basingstoke: Palgrave.
- HART Keith, 2000: *The Memory Bank: Money in an Unequal World*. London: Profile Books.
- KREMER Eric W., 2005: Spectacle and the Staging of Power in Brazilian Neo-Pentecostalism. *Latin American Perspectives* 32 (1): 95-120.
- MILLER Daniel, 1997: *Capitalism: An Ethnographic Approach*. Oxford and New York: Berg Publishers.
- MOLLONA Mao: 2005 Gifts of Labour: Steel Production and Technological Imagination in an Area of Urban Deprivation, Sheffield, UK. *Critique of Anthropology* 25 (2): 177-198.
- NASH June, 1994: Global Integration and Subsistence Insecurity. *American Anthropologist* 96 (1): 7-30

- RIBEIRO Gustavo Lins, 2006: *Other Globalizations: Alternative Transnational Processes and Agents*. Série Antropologia No. 389. Brasília: Universidade de Brasília.
- ROBERTSON Roland, 1995: *Glocalization: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity*. In Mike Featherstone, Scott Lash and Roland Robertson (eds.) *Global Modernities*, pp. 25-44. London: Sage Publications.
- STRATHERN Marilyn, 1988: *The Gender of the Gift: Problems with Women and Problems with Society in Melanesia*. Berkeley: University of California Press.
- WOLF Eric R., 1982: *Europe and the People Without History*. Berkeley: University of California Press.

LES MARCHÉS DE L'IDÉEL ET DU MATÉRIEL

Monique SELIM

Comment l'idéologie et l'ensemble des constructions idéelles interagissent avec le développement économique et l'expansion globale du capitalisme sous des formes diverses constitue la problématique de la seconde partie de cet ouvrage. Trois figures d'interrelation idéologie/économie — pour être bref — peuvent être distinguées :

La première figure se décrypte sous l'angle des légitimations idéologiques de la globalisation économique sous une forme directe, voire ostensible : elle pointe l'importance de la morale, des normes éthiques et des axiologies dans le cadre des nouvelles pratiques de l'économie globalisée. Ces légitimations idéologiques se donnent à voir sous les différentes facettes suivantes :

— La transparence comme valeur interpersonnelle, intersubjective, mais aussi entrepreneuriale et gestionnaire, enjeu d'aventures missionnaires,

— Les droits de l'homme, le démocratisme, l'humanitaire comme marchandises morales exonérant le capitalisme de toutes ses victimes expiatoires,

— Les ONG et la « société civile » comme nouvelles institutions de construction d'une classe dominante libérale, coupée des autres couches sociales dans des contextes d'effondrement économique et de paupérisation,

— La solidarité comme exorcisme symbolique d'une mobilité globale et voyeuriste à travers un tourisme occidental privilégié,

— La communauté comme réservoir supposé anticapitaliste de rituels et d'authenticité identitaire ou encore comme injonction participative aux

acteurs d'autogestion des pénuries, enclenchant potentiellement des résistances fondées sur des recours symbolico-religieux.

Cette première perspective offre à la réflexion la transmutation d'un ensemble de valeurs éthico-morales en marchandises rentables qui se vendent sur un marché symbolique bien fourni. Économistes et anthropologues observent sur cette scène comment de l'idéal génère du profit et de la richesse à partir d'une supramorale fétichisée.

L'ajustement, l'adaptation, une sorte de symbiose entre les sphères économiques et idéologiques dessinent une seconde figure repérable. La pénétration du marché dans des formations de pensée qui jusque-là l'avaient repoussée est illustrée par deux exemples éclairants. Ainsi le marché européen de l'éducation et de la formation supérieure se voit renforcé par des acteurs anticapitalistes promouvant l'assurance qualité dans l'Europe du savoir et de la connaissance. Ailleurs, la transformation des rapports entre les disciplines anthropologiques et économiques face à l'État indien aboutit à la domination des économistes comme bâtisseurs de politiques libérales et à la minorisation des anthropologues autrefois proches de l'État dans les années cinquante-soixante-dix.

Cette seconde topique fait du domaine de la connaissance un outil d'édification économique.

Bien que non évoqué ici, le maintien d'une suprématie de l'idéologie sur l'économie, troisième figure d'articulation, apparaît dans le contexte de croissance exponentielle du capitalisme de la Chine communiste où l'idéal du pouvoir d'une « société harmonieuse » vise à occulter la multitude des tensions et des mouvements sociaux engendrés par la surexploitation, la corruption et les inégalités. Le cas chinois¹ aurait permis dans cette optique un détour heuristique fécond, en jetant un nouvel éclairage sur les démocraties industrielles où le rôle et la fonction des constructions idéologiques face au développement des rapports économiques tendraient à être oubliés.

Ces trois étapes d'interaction idéologie/économie induisent donc à revisiter l'obligation de porter l'attention en même temps sur les biens matériels et immatériels et d'interroger l'efficacité de ce lien dans les rapports sociaux présents. Aujourd'hui les logiques de subjectivation, les nouvelles formes d'intersubjectivité qui se recomposent autour de la rencontre, de l'authenticité et surtout du désintéressement — comme moteur de l'intérêt et de la valeur économiques — montrent bien l'actualité de cette fonctionnalité entre sphères idéale et économique.

1. Ces réflexions se réfèrent aux travaux de Christina Garsten, et aux enquêtes en cours de Bernard Hours et Monique Selim sur le développement du travail social et des ONG à Canton.

L'offre désintéressée semble n'avoir jamais été autant au centre du marché de l'intérêt et avoir suscité un tel enthousiasme débouchant sur le profit.

Les entités morales nourrissent ainsi un marché économique florissant et assurent dans le même moment une vague de normalisation qui s'impose par des incorporations volontaires. L'analyse des nouvelles situations issues de la globalisation du marché, la nécessité de produire des conceptualisations adéquates et inédites invitent corollairement à regarder comme caduque un ensemble de dichotomies structurales tel économique/symbolique, archaïque/industriel, primitif/moderne, marché/don etc. C'est au prix du sacrifice de ces antinomies factices et obsolètes qu'un travail partagé entre économistes et anthropologues peut être engagé, comme veut en témoigner cet ouvrage commun.

LES MARCHANDISES MORALES GLOBALES OU LE BLANCHIMENT DU CAPITALISME

Bernard HOURS

« La légitimité morale du capitalisme demeure une donnée problématique, en tout cas une condition symbolique de possibilité à reproduire soigneusement... »

Frédéric LORDON, *Et la vertu sauvera le monde*, p. 87.

Le capitalisme, et en particulier le capitalisme américain, qui se présente aujourd'hui comme modèle civilisateur, a toujours entretenu un rapport étroit avec la morale. Dès son origine, il se revendique d'une vertu, d'une éthique de production des richesses. Dans son ouvrage le plus connu, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Max Weber a analysé ce phénomène, tout comme Veblen, ou plus récemment Foucault ou Boltansky et Chiapello.

On distingue bien entre l'éthique et la vertu qui représentent des exigences morales liées à des valeurs culturelles, sociales ou religieuses et la simple moralité qui n'est qu'un avatar dégradé de la morale en « morale de consommation » ou consommation morale. Au centre de la moralité on découvre l'autogratisation de soi ou le conformisme plutôt qu'une exigence morale authentique.

Le propos est ici d'analyser un phénomène particulier et relativement récent qui s'inscrit dans l'évolution du capitalisme global. Il s'agit de l'émergence de marchandises morales globales qui se définissent par leur double caractère, moral et global. On entend par là une double référence, d'une part à une notion de bien, d'autre part à une validité étendue, globale, universelle même, qui introduit le caractère exemplaire d'un

modèle, renforçant la dimension de bien moral, se prêtant à des échanges, à des flux de transactions, comme les marchandises matérielles.

Dans quelle mesure ce bien « moral » n'est-il pas un « bien » économique moral, c'est-à-dire une marchandise ou un service doté d'une valeur morale ?

Pour répondre à cette question j'aborderai trois « marchandises morales » contemporaines largement consensuelles (même s'il s'agit d'un consensus largement virtuel), qui sont répandues comme des modèles globaux, à vocation universelle : à savoir les Droits de l'homme, l'action humanitaire, la démocratie.

Cette trilogie représente le cœur, ou le noyau dur, de l'idéologie occidentale, largement anglo-saxonne, qui inspire la globalisation. Elle représente le projet civilisateur occidental au début du troisième millénaire, avec le capitalisme et l'économie de marché.

Des Droits de l'homme aux droits de l'hommisme

La référence aux Droits de l'homme connaît depuis vingt ans une explosion en termes de fréquence. Il faut probablement remonter à l'antitotalitarisme des années quatre-vingt, l'une des formes de l'anticommunisme d'alors, pour trouver la source de ce phénomène. En effet, le mouvement anticolonialiste utilisait moins la référence aux Droits de l'homme. Sa contestation portait plus, dans les années soixante, sur la dénonciation de la domination que sur des références systématiques aux Droits de l'homme, communes aujourd'hui.

C'est la lutte contre les formes soviétiques de l'oppression étatique qui a mis sur orbite les Droits de l'homme comme corpus intangible, politique et moral. Les luttes antérieures contre l'arbitraire et l'oppression, souvent étatiques, stigmatisaient des abus, des violences, sans références explicites à une sorte d'intégrité de l'homme, équipé de ses Droits de l'homme.

Nous étions face à des sujets politiques opprimés, dans des contextes politiques de violence. Avec les Droits de l'homme mis en avant, toute lutte devient emblématique d'un enjeu délocalisé et global, puisque les Droits de l'homme sont globaux, universels et délocalisés dès lors qu'aucune instance localisée n'est en mesure d'en garantir l'application. Tout se passe comme si les Droits de l'homme, déclarés universels, étaient virtuellement mesurables à chaque instant, en temps réel, partout à la surface de la planète. On sait que cette fiction idéologique et médiatique immanente ne résiste pas à l'examen mais elle appelle les réflexions suivantes.

L'universalité des Droits de l'homme est un postulat, une aspiration respectable. Elle ne peut se prouver par une quelconque démonstration et repose sur une aspiration politico-morale abstraite par sa nature même. Considérer les Droits de l'homme comme réels simplement parce qu'ils sont affirmés est donc problématique. D'autant que malgré les efforts multilatéraux récurrents aucune instance internationale universellement admise n'est encore en mesure de mesurer et de sanctionner les entorses à un corpus dont les frontières sont imprécises. Condamner la torture est une chose. Affirmer que les hommes ont le droit d'échapper à la torture en est une autre. D'aspiration à une situation meilleure en termes de dignité humaine, les Droits de l'homme sont désormais un champ en voie de réification où ce sont les atteintes qui sont mises en avant en tant qu'infractions, abus, par rapport à un droit, qu'aucune instance nationale ou multilatérale ne peut entériner, imposer, ou garantir. Le combat a changé de nature. De politique et de libérateur il est devenu très largement fondé sur des sanctions plus ou moins possibles, à tout le moins une réprobation devenue une arme puissante concernant des situations déclarées scandaleuses qui éclaboussent la réputation des États ou des sociétés multinationales, celle des groupes divers enfermés dans l'action violente.

Dans le cadre de cette réification, qui a largement déserté la réflexion sur la nature des droits et des sujets de ces droits, les références devenues systématiques aux Droits de l'homme tendent à être utilisées comme une marchandise incantatoire. Ne voit-on pas distribuer les mauvais points à des États fustigés comme la Chine, la Russie, les USA depuis Guantanamo, l'Iran, l'Ouzbékistan, la Tunisie, etc. ?

La liste est sans fin car aucuns bons points ne sont distribués. Les Droits de l'homme, faute d'une mesure objective, sont l'objet de jugements, jamais de lois applicables ou appliquées.

Nous sommes donc plus dans la défense (sélective) que dans une entreprise de promotion de dignité. Ce sont les entorses, les infractions qui sont visées. Par rapport à quelle règle, à quelle loi ?

C'est alors qu'apparaît le caractère de marchandise idéologique et morale des Droits de l'homme.

En effet, ces Droits de l'homme sont nés en Occident, en Europe d'abord, puis aux USA devenus l'entreprise de « liberté » globale.

Cette origine occidentale n'est pas un péché mais elle pèse énormément sur la prétention à l'universalité. En outre, le projet des lumières européen, émancipateur, est désormais, obsolète dans un monde unifié par l'économie de marché, la course au profit, la régression des

droits sociaux pour les uns, la concurrence entre bas salaires pour tous les autres.

Dans un tel univers, affirme-t-on une dignité bafouée ou, plus prosaïquement, ne sanctionne-t-on pas, par l'image ou le récit ou la presse, les écarts jugés simplement LES PLUS intolérables ? Car la plus grande tolérance règne à l'égard de multiples exactions et violences étatiques ou privées. Cette quête du plus intolérable, qui produit l'émotion réprobatrice la plus forte, c'est celle du marketing émotionnel humanitaire qui ne cherche pas à améliorer les situations, à comprendre les causes, mais dénonce et appelle à sanctionner les entorses LES PLUS grossières.

C'est ce marketing qui fait des Droits de l'homme une marchandise, inépuisable puisque toujours fictivement mesurée, toujours dénoncée. Il s'agit d'une marchandise morale puisqu'elle s'appuie sur une conception de la dignité et de la personne occidentale à l'origine, mais qui se répand avec l'économie de marché dans de nombreuses sociétés, du moins dans les élites ou les classes moyennes, là où il y en a, pour consommer les biens et les valeurs ou marchandises morales importées.

De même que les hôpitaux sont notés dans les magazines, les États se voient décerner des labels, à connotation négative, des pires aux moins pires, en termes de Droits de l'homme. Cette approche quantitative et politiquement régressive des droits de l'homme signale leur marchandisation qui dans une large mesure s'articule avec les deux autres marchandises morales, que sont l'action humanitaire et la démocratie.

Le spectacle du mal comme théorie du bien : l'action humanitaire

Pour que l'humanité puisse se regarder en face, malgré la violence qui règne, et d'abord celle du marché, les Droits de l'homme, version simple code de la route, sont une nécessité idéologique. Il s'agit donc d'un *kit* idéologique, sans lequel l'action humanitaire ne serait qu'ingérence illégitime.

Sans adhésion à l'universalité des Droits de l'homme l'action humanitaire verserait dans l'ingérence philanthropique caritative. L'action humanitaire trouve sa légitimité fondatrice dans l'affirmation selon laquelle les hommes ont des droits universels qu'il convient de restaurer là où ils ne sont pas respectés. S'agit-il de respecter les hommes et leur dignité humaine ou de respecter des droits bafoués ? Le sujet de l'action humanitaire est-il un sujet, une victime, ou un vecteur de droits ? De telles questions sont essentielles et systématiquement évitées car s'interroger sur ce qui passe pour le « bien » est malséant.

Le sujet de l'action humanitaire, c'est l'homme générique, porteur de Droits de l'homme ou plus précisément de droits de l'espèce, au même titre que les animaux auraient des droits. Ce n'est pas un sujet politique, un homme engagé dans des luttes sociales, mais un exemplaire de l'espèce. Il mérite d'être défendu comme exemplaire de l'espèce, plutôt que comme personne ou sujet individuel. Sa dimension personnelle, son drame individuel ou familial, sa détresse ne sont pas pris en charge en tant que tels mais son malheur est exemplaire du malheur de l'espèce lorsqu'elle n'est pas suffisamment protégée contre les risques naturels, politiques, sanitaires.

Comme vecteur de droits et réceptacle émotionnel la victime se prête particulièrement bien à un usage idéologique et moral univoque. En effet, les victimes sont en général muettes, tant elles sont victimes justement. Les récits, les images qui évoquent leur sort funeste produisent plus d'émotions que d'analyses sur les causes du malheur.

L'action humanitaire c'est d'abord une stratégie médiatique de production d'émotions à partir de la souffrance des autres car le malheur est toujours ailleurs, dans d'autres sociétés, d'autres systèmes politiques. Nulle proximité avec le généreux donateur occidental mais une solidarité virtuelle, non relationnelle, qui repose sur le sentiment d'appartenir ensemble à l'espèce humaine. C'est à ce titre que je fais un don, d'argent ou de vêtements. En retour je reçois l'évidence de ma participation à cette espèce humaine. Mon assistance produit de la dignité pour moi. Elle en produit peut-être même pour les victimes qui voient un peu satisfaits leurs besoins alimentaires ou sanitaires mais dont la dignité n'est pas l'objectif principal, en particulier dans les opérations d'urgence où l'on soigne les corps des victimes, pas ces personnes.

Outre le prétexte idéologique des Droits de l'homme, la préservation de la vie biologique, ce fantasme occidental d'immortalité, est au cœur de l'action humanitaire. D'où la vogue de la médecine d'urgence, fût-elle désormais accompagnée d'une « cellule de prise en charge psychologique » d'abord destinée aux victimes occidentales quand il y en a (tsunami, 11 septembre).

Cette morale des Droits de l'homme au nom de laquelle interviennent les humanitaires produit des marchandises morales sous forme de conformité, de moralité, à travers des ONG humanitaires, entreprises de moralité. Aujourd'hui, où des Téléthon doivent suppléer aux insuffisances des États gestionnaires de la santé publique, la production d'une normalité morale est nécessaire pour être « bien dans sa tête ». Ce conformisme moral produit une moralité fondée sur des émotions médiatiques, de bons sentiments virtuels à l'égard d'inconnus lointains. Ces autres que moi, ces

victimes dans les scénarios humanitaires sont, en tant qu'images, des marchandises morales, qui livrent un message de moralité sur le dos de la souffrance d'autrui.

Il est moral d'intervenir et c'est une preuve de moralité que de participer. Victimes marchandises, d'une marchandise émotionnelle produisant de la moralité, les actions humanitaires remplissent plusieurs fonctions. Explicitement elles apportent une aide à des victimes en grande détresse. Que celles-ci soient ensuite abandonnées dès qu'elles sont sauvées est une autre affaire.

Implicite l'acteur occidental, le donateur, le parrain généreux, reçoit de la dignité en échange de son don. C'est le gage de sa moralité, de son absence supposée d'égoïsme, de son humanité qui rassure sur sa participation à l'espèce.

Les flux émotionnels évoqués recouvrent donc des échanges de marchandises morales puisqu'on observe des flux, des échanges portant sur des émotions, des affects, des certitudes morales aussi et surtout. La production de la dignité du donateur est au centre du marketing direct par lequel les ONG humanitaires tentent de fidéliser leurs donateurs. L'emploi, ancien, de ce terme de marketing signale bien une marchandise et un marché : celui de la moralité, c'est-à-dire de la morale devenue grégaire et conformiste.

Cet achat de bonne conscience procure en outre une certitude d'un intérêt politique évident, celle d'être finalement moins mal loti, mieux traité, plus heureux, que tous ces visages anonymes frappés par des catastrophes.

La plus-value politique de ce marché de dupes est claire. Finalement, nous, ici, en Occident, malgré les cadences de travail, l'irresponsabilité qui se développe, toutes les formes d'insécurité, nous ne sommes pas si mal gouvernés. Même si la dignité de beaucoup de travailleurs est bafouée au quotidien, notre précarité, fût-elle croissante, est encore bien moindre que celle des Somaliens ou des Sri-lankais. Dès lors il n'y a pas lieu de trop protester et il serait inconvenant, peut-être, de se révolter. Ce message soporifique est un cadeau destiné à tous les pouvoirs, politiques et économiques. Il valide l'exploitation et l'oppression, en particulier au travail, puisqu'avoir un emploi semble constituer désormais une chance insigne.

L'action humanitaire produit des marchandises morales de confort dont la consommation rassure et endort les citoyens dont la colère, éventuelle, est ainsi détournée vers le malheur des autres et déminée de sa puissance subversive. À ce titre, il s'agit d'un remarquable instrument de

production du consensus mou qui est propre aux démocraties molles, postmodernes.

La démocratie occidentale, stade final de la moralité politique

La démocratie n'est plus aujourd'hui une référence politique mais elle présente une dimension culturelle et morale, typique du stade postpolitique dans lequel les choix politiques sont opérés au nom de la lutte contre le mal, voire au nom de systèmes et de valeurs culturelles au caractère religieux marqué.

La démocratie n'est plus un système politique, parmi d'autres possibles, mais une norme universelle, à laquelle s'opposent quelques triblions, mais qui constitue le stade final de l'évolution politique de l'humanité. La principale difficulté c'est qu'il s'agit d'une conviction occidentale, partagée par moins de 50 % de ladite humanité.

On notera avec intérêt que l'économie de marché capitaliste se présente, elle aussi, comme la perfection finale, le stade ultime et unique grâce à la globalisation, d'une histoire des systèmes économiques, anachroniques aux yeux des intégristes de la concurrence et du marché.

Les dégâts, qu'il s'agisse de Guantanamo ou de l'ajustement structurel, sont qualifiés de « collatéraux », suivant un vocable militaire qui en dit long sur l'approche déployée.

La convergence entre vérité politique et vérité économique est un vieux enjeu, justement celui de l'éthique du capitalisme. Au début du siècle dernier, les vertus des capitaines d'industrie mettaient en scène la justice divine et le succès économique pouvait passer pour rétribution ou retour sur investissements vertueux. Cette prise d'otage des vertus religieuses et morales par le capitalisme correspond à une nécessité, celle de blanchir l'exploitation, de lui donner un sens moral, sublimé, pour la rendre acceptable. À cet égard, l'action humanitaire fournit désormais une solution de substitution, conforme à l'affaiblissement du sens des messages religieux sur le salut, à l'exception des quêtes exacerbées du salut résultant de cet affaiblissement même.

La démocratie est présentée en Occident comme un Etat de droit, à l'oppression modérée, limitée et compensée par une large liberté d'expression permettant le développement d'une société civile susceptible de limiter le pouvoir de l'Etat. Les Droits de l'homme y sont mis en avant, même si des pays aussi « démocratiques » que la France ou les USA sont parfois critiqués par des instances juridiques internationales. La cour européenne, le tribunal pénal international ne parviennent pas à capturer certains criminels mais ils peuvent rendre des jugements qualifiant d'indignes certaines pratiques.

Comme stade suprême ou final, la démocratie a perdu une large part de son contenu politique au profit d'une moralisation manifeste.

Les organisations multilatérales et nationales tolèrent finalement assez bien les dictateurs tant que ceux-ci ont la courtoisie d'entonner les rhétoriques néolibérales sur l'économie de marché ou la société civile.

En effet, à la suite d'auteurs libéraux comme Hayek, Popper, et des analyses de Tocqueville, de Weber, de Foucault, il est clair que l'économie de marché capitaliste suppose un Etat à la puissance modérée, apte à favoriser la libre concurrence sans trop d'entraves, au risque de limiter la protection des citoyens les plus vulnérables. C'est là qu'intervient la société civile comme entité située entre l'Etat, la population et le marché qui est un acteur politique mais ne peut le dire. Le libre jeu de la concurrence ne peut être séparé d'un libre jeu de l'opinion, d'une expression de la population sans laquelle l'autorité remplace le contrat social. Sans liberté d'expression, le libre jeu de la concurrence deviendrait une pure fiction, proprement incroyable. Mais cette liberté d'expression doit être encadrée afin de ne pas fragiliser la stabilité sociale, le consensus social requis pour un bon fonctionnement du marché.

Dès lors la démocratie occidentale et une société civile active sont des prérequis naturels pour le développement du capitalisme et du marché dans le monde global.

La libre circulation des marchandises et les échanges accélérés qui fondent le commerce international supposent une capacité d'expression démultipliée que seule la démocratie, avec une société civile, peut garantir. La diversité des opinions exprimées est parallèle ou homologue à celle du marché qui offre des biens et services de plus en plus variés, collant au plus près aux désirs des consommateurs, ou modelant l'opinion de ces derniers par le marketing et la publicité pour qu'ils se croient libres de choisir ce qu'on veut leur vendre. Il s'agit de la principale dynamique à l'œuvre dans les sociétés de consommation constituées désormais par tous les consommateurs solvables de la planète. Les autres auront droit aux microcrédits ou pour les moins solvables, à l'action humanitaire. On les appelle des pauvres.

Dans un tel contexte, la démocratie, avec son accessoire ou enjoliveur baptisé société civile constitue une marchandise qui doit être adoptée (ou consommée) sans modération. Il s'agit en outre d'une marchandise morale car des ONG sont engagées en première ligne pour répandre la bonne parole et donner du pouvoir à la société civile. Cela veut souvent dire qu'il faut créer cette société civile de toutes pièces, comme dans

l'espace postsoviétique ou en Chine, là où l'Etat était plus fort que le marché.

Dès lors qu'il est bon et démocratique que s'exprime une société civile, la CIA paye parfois (pas toujours) ses acteurs réels ou imaginaires comme en Géorgie ou en Ukraine. Il ne s'agit pas ici de critiquer les vertus de la liberté d'expression mais de désigner la réification et la marchandisation qui frappent les notions de démocratie et de société civile.

L'histoire semble enseigner que la démocratie se conquiert, comme se gagne la liberté d'expression, à travers des conflits, des luttes, des débats. Dans les sociétés médiatiques la liberté devient parfois à son tour une marchandise morale car derrière ce mot s'observent des pratiques opaques de pseudo-transparence, des mises ou scènes systématiques qui trompent l'opinion au lieu de l'éclairer. Pierre Bourdieu avait bien compris que l'expression médiatique est piégée et qu'elle n'est qu'une pseudo-liberté. L'usage abusif fait de la parole des gens est systématique dans des sociétés de marché où l'on prône dans des termes voisins et suivant les mêmes logiques des détergents, des médicaments... et la démocratie devenue évidente, vide de sens, parfaite comme la concurrence parfaite qui n'existe pas. Manger du yaourt au bifidus et défendre les Droits de l'homme et la démocratie c'est bien. C'est même peut-être LE BIEN.

Dans cet univers de leurres, tout comme il est bon de défendre les Droits de l'homme — lequel ? — en étant donateur pour les actions humanitaires, la démocratie n'est plus une conquête politique comme à l'époque des lumières, elle n'est plus que le stade final de la moralité en politique, ou en postpolitique.

On comprend mieux alors pourquoi des hommes politiques occidentaux évoquent le bien et le mal pour justifier leurs options et pourquoi flambent les radicalismes et les dérives religieuses ou ethniques dans les discours proférés par des sociétés civiles intoxiquées de marketing moral. Cette régression qualitative qui guette les sociétés civiles anciennes, où les slogans de type publicitaire à caractère culturel ou religieux remplacent les analyses et la réflexion traduit un recul de la démocratie politique au profit des marchandises démocratiques.

Lorsque la place publique n'est plus un lieu de débat mais une kermesse de consommation de pseudo-vérités morales la démocratie est en danger. Les pseudo-débats français sur la laïcité, le port du foulard à l'école, l'intégration et l'immigration illustrent cela.

Les marchandises morales interpellent conjointement l'anthropologie et l'économie. La conjoncture contemporaine de la globalisation constitue la toile de fond des phénomènes évoqués, observés dans de nombreux

pays, tous exposés à des degrés divers à l'économie de marché et au modèle démocratique déchu en démocratisation. La globalisation c'est bien, d'abord, la diffusion planétaire de l'économie de marché, la financiarisation de l'économie, la gestion délocalisée en temps réel. Mais c'est aussi une globalisation morale qui se réalise par une pédagogie de la démocratie et de la société civile et qui transfère des messages en forme de marchandises morales présentées comme des normes univoques. Le principal inconvénient de ce qu'il est convenu d'appeler « pensée unique » c'est qu'elle se présente comme seule vérité. D'où son caractère normatif, potentiellement violent pour les sociétés non occidentales.

C'est parce que le marché et la démocratie se présentent comme des normes que ces entités abstraites déchoient en marchandises, objet d'un marketing susceptible de remplacer le dialogue en société.

Promouvoir les Droits de l'homme ou la démocratie c'est désormais exporter des modèles occidentaux. Dès lors que les téléviseurs sont fabriqués en Chine, par des *joint-ventures*, que les technologies sont l'objet de transferts en même temps que les productions sont délocalisées, le travail lui-même étant une marchandise transnationale, la globalisation des marchandises morales constitue le dernier chapitre d'un transfert généralisé de l'Occident vers les autres, avec les effets retour et les migrations internationales de plus en plus délicates à gérer.

De tels *feed-back* ne manquent pas de se produire. De même, l'exportation de marchandises morales est politiquement plus sensible que celle des produits de grande consommation. De multiples zones d'insécurité apparaissent dans cette situation qui amènent à évoquer une ultime marchandise morale liée à la quête de la sécurité qui s'inscrit comme le principal enjeu à venir. La quête de la sécurité se présente peut-être comme la principale future marchandise morale à exporter. Tout le reste l'est déjà ! Si l'exigence de sécurité qui déferle en Occident doit se développer dans le monde elle pourrait avoir un impact beaucoup plus fort que les précédentes marchandises évoquées. Un droit à la sécurité se dessine qui suppose une gestion des risques maîtrisée, c'est-à-dire l'ingérence généralisée au nom de la gestion des risques, marchandise morale centrale des nouveaux temps postdémocratique. Un nouveau produit est vendu, la moralité sans frontières. Il ne coûte « presque rien » et rapporte « très gros ».

DU PARTAGE AU CLIVAGE : MARCHANDISATION DE L'EAU ET DES RAPPORTS SOCIAUX DANS UN VILLAGE DU MAROC PRÉSAHARIEN (TIRAF, VALLÉE DU DRA)

Barbara CASCIARRI

Cet article se base sur une enquête anthropologique réalisée dans la Vallée du Dra (Maroc du Sud-Est) entre 2000 et 2006, pour un projet interdisciplinaire centré sur la gestion de l'eau dans cette région frappée par une forte crise écologique et sociale¹. En intégration avec le travail des chercheurs en sciences naturelles (partie dominante du projet) et de quelques géographes, les thèmes principaux de notre étude étaient les stratégies des groupes ruraux face à la crise environnementale et socio-économique, le rôle dans la gestion des ressources des structures politiques « traditionnelles » et leur interaction avec les instances étatiques, le rapport d'interdépendance entre paysans et nomades ainsi que le processus de sédentarisation de ces derniers. Au sein de la région concernée (allant du versant Sud du Haut Atlas au Sahara), notre étude s'est concentrée sur la partie méridionale de la vallée, notamment sur le village de Tiraf et les parcours environnants de l'oasis de Ktaoua.

1. Le travail de terrain s'est déroulé sur 16 mois entre octobre 2000 et janvier 2006. La majeure partie de l'enquête (jusqu'en avril 2004) a été faite dans le cadre d'un projet interdisciplinaire des universités allemandes de Cologne et de Bonn (IMPETUS, projet BMBF, licence 01LW0301A). Je tiens ici à remercier le staff du projet allemand, notamment mon directeur scientifique, Prof. Michael Casimir, nos partenaires marocains, les professeurs Mohamed Ait Hamza et Lkebir Ouhajou, le personnel de l'ORMVAO de Ouarzazate, Zagora et Tagounite ainsi que les habitants de Tiraf et les nomades Ait Ounzâr qui m'ont accueillie chez eux pendant mes recherches.

Les contextes écologique (la crise des ressources hydriques aggravée vers la fin des années quatre-vingt-dix) et économique (la restructuration imposée par le processus de globalisation à l'échelle nationale et internationale), saisis durant la période de l'enquête, nous ont permis de « vivre » et d'observer un moment crucial, de changement rapide et bouleversant, de la vie des populations étudiées. Il en ressort un aperçu de ce qui apparaît comme une phase de transition fondamentale des formes de gestion des ressources naturelles et des rapports sociaux liés à celle-ci. Cette phase pourrait se résumer comme étant l'achèvement d'un processus de marchandisation de l'eau et des rapports sociaux, aux implications profondes pour les paysans et les nomades de Tiraf. Deux axes de réflexion en découlent. Le premier concerne l'évidence de la forte imbrication entre social et économique lorsqu'il s'agit d'un sujet comme la gestion de l'eau, les critères d'appartenance des individus et des groupes, codifiés par une histoire de longue durée, étant si saillants dans la définition de l'accès aux ressources. Le second développe l'interrogation autour des modes de transformation et des points de rupture des rapports existants dans les sociétés rurales vivant « aux marges » du système de marché capitaliste lorsque dans une phase de globalisation ce dernier s'impose comme modèle dominant et comme vecteur de mutations profondes dans la manière que les groupes humains ont de gérer leur rapport à la nature et entre eux. C'est dans cette double réflexion que nous retrouvons la pertinence de l'espace de débat proposé par le colloque tenu à Lille en mars 2006, où des anthropologues et des économistes ont confronté leurs théories et leurs terrains à partir de la pensée de Polanyi et de ses développements.

De fait, certains éléments et hypothèses issus de l'œuvre de Polanyi — en synergie avec les travaux d'une anthropologie d'inspiration marxiste qui s'interroge entre les années soixante et soixante-dix sur les « sociétés précapitalistes » — s'imposent comme cadre de lecture fécond pour analyser les dynamiques des rapports socio-économiques observées sur le terrain. Si l'interprétation que nous en donnons ici ne se veut pas définitive, en raison notamment d'une hésitation quant au passage d'un cas très spécifique, sondé selon la micro-échelle chère aux pratiques des anthropologues, à la généralisation et à la macro-échelle, divers questionnements trouvent écho dans cette perspective théorique. Ainsi, sous l'angle des formes de gestion des rapports des hommes entre eux et à leurs ressources, le cas des paysans et des nomades de Tiraf porte l'anthropologue à décrypter les processus et les facteurs de la « grande transformation » vécue par le mode de production et de reproduction de la vie matérielle et sociale de cette communauté. Cette question générale

peut se décliner selon plusieurs facettes : comment se produit le passage d'une prédominance de la « valeur d'usage » à celle de la « valeur d'échange » ? Quel rôle y tiennent l'argent et la marchandisation des biens et des rapports sociaux ? Comment s'articule l'enchâssement de l'économique dans le social et de quelle manière se produit leur séparation, typique de l'économie de marché ? Comment produisent et se reproduisent des communautés qui ne sont pas « englobées » dans un système capitaliste dominant tout en participant d'une économie d'échange sur les marchés ? Quels sont les points de rupture de ces configurations socio-économiques, et comment définir « l'avant » et « l'après » sans les figer en opposition dichotomique ?

L'observation sur le terrain du processus de marchandisation de l'eau qui a touché Tiraf dans les dernières années nous a permis d'établir un centre pour cette réflexion de plus large portée. Par son caractère d'objet charnière entre le naturel et le social, le local et le global, le « traditionnel » et le « moderne », par sa centralité dans la production de la vie matérielle et dans l'espace symbolique de cette communauté, la gestion de l'eau semble s'imposer comme lieu privilégié de la réflexion sur certains thèmes au cœur de l'œuvre de Polanyi. C'est par la présentation de ces changements dans la transformation de l'eau en « marchandise désocialisée », que nous essayerons de suggérer quelques pistes pour une articulation possible entre l'approche de l'anthropologie et celle de l'économie.

« Hier » et « aujourd'hui » : économie et société dans la vallée du Dra et à Tiraf

Dans cette première partie, en présentant le cadre des rapports socio-économiques dans la région de notre recherche, nous utilisons cette formulation qui peut apparaître « démodée » à la lumière du débat consolidé en sciences sociales. Pour cela nous voudrions accompagner ce choix expressif de sa justification conceptuelle, d'autant plus que cet aller-retour entre un *avant* (hier) et un *après* (aujourd'hui) constitue une grille essentielle de notre analyse. L'opposition entre « traditionnel » et « moderne », sur laquelle l'anthropologie coloniale s'était fortement appuyée, a commencé à être sapée depuis un demi-siècle. Dans le domaine du politique, sa déconstruction en faveur d'une anthropologie dynamique et critique (Balandier, 1967), capable de saisir l'interpénétration entre les deux termes de cette fausse dichotomie, s'est affirmée comme un pas fondamental d'une décolonisation épistémologique des sciences sociales. De même, dans le domaine de l'économique, le caractère trop net d'opposition dichotomique entre la

période d'*avant* et d'*après* l'économie de marché — faiblesse à laquelle les anthropologues marxistes des années soixante et soixante-dix ne surent pas véritablement échapper — a été à bonne raison critiqué comme l'un des points faibles de l'œuvre de Polanyi (Bazin et Selim, 2000). Tout en partageant cette dimension critique, nous craignons que le rejet du simplisme dichotomique de la délimitation rigide des catégories évoquées porte à dissoudre les phénomènes analysés dans un *continuum* dépourvu de véritables moments de césure. Nous croyons que, tout en acceptant la difficulté de tracer des lignes qui démarquent le passé du présent, si l'on ne garde pas l'idée que l'*avant* et l'*après*, certes, ne s'opposent pas nettement et présentent des osmose mais qu'ils ont pourtant des caractères essentiels en soulignant leur contraste, la tentative d'analyser les phénomènes de transformation ne pourra pas être correctement menée. L'objectif serait ainsi, souscrivant à une vision nuancée des deux moments qui sont pris comme termes du changement, d'analyser « l'ancien » et le « moderne » dans cette complexité qui est faite d'acteurs, facteurs, modes et temps d'installation de certaines dynamiques. Dans notre cas, le discours porté par les acteurs sociaux et la représentation qu'eux-mêmes produisent sur leur propre société — aspect émique que l'approche anthropologique ne pourrait pas évacuer —, d'une part, et l'observation des dynamiques sociales en cours, d'autre part, permettent de présenter les institutions socio-économiques de Tiraf par la schématisation en deux temps, un « avant » et un « après », où le point de césure se situerait dans l'imposition des logiques marchandes comme élément dominant du système. La récente marchandisation des ressources hydrauliques apparaît comme l'étape finale de ce processus à plusieurs facettes.

*Les rapports socio-économiques à Tiraf :
tendances de la « longue durée »*

En ce qui concerne le contexte socio-économique de Tiraf, nos données de terrain, étayées par la documentation historique existant sur les six oasis du Dra et les parcours environnants (Spillmann, 1931 ; Jacques-Meunié, 1972), soulignent l'ancrage et la persistance d'un système productif (basé sur la triade élevage nomade — agriculture — commerce) auquel correspond une assignation de rôles économiques étroitement liée aux caractères socioethniques de la population. Ce système, où les agencements économiques ne pourraient pas se produire en dehors des articulations sociales entre groupes, s'est consolidé lors de l'établissement de l'hégémonie des groupes nomades berbérophones dans la vallée entre le XVII^e et XVIII^e siècles. Deux traits saillants émergent

comme profondément enracinés dans l'histoire sociale de cette zone. Il s'agit, d'une part, d'une remarquable autonomie politique vis-à-vis du pouvoir central : ancien *blâd as-sîba*, « le pays de l'insoumission », en opposition au *blâd al-Makhzen*, « le pays contrôlé par l'État » (Gellner, 1969 ; Hart, 1981), la région a été annexée tardivement — vingt ans après l'établissement du protectorat français sur le Maroc — par la dernière étape de la « pacification » coloniale en 1933 (Spillmann, 1936 ; Dunn, 1977). Cette autonomie au niveau régional est couplée avec une autonomie des institutions locales, au niveau des villages et des groupes nomades. Il en est ainsi, d'autre part, de la persistance des structures économiques traditionnelles : l'orientation de la production agricole oasienne et de celle pastorale sur les parcours vise principalement la subsistance des groupes domestiques, avec l'intégration de formes d'échange du surplus sur un réseau important de marchés locaux. À ce propos il faut remarquer que la pacification militaire — rendue d'ailleurs assez précaire par les rébellions des populations nomades² —, réalisée par le pouvoir colonial français, n'a pas été accompagnée, comme c'est le cas ailleurs, de l'assujettissement des économies locales à celle capitaliste importée par la puissance étrangère. Dans la vulgate coloniale (Azam, 1946) cette zone était incluse dans le « Maroc inutile » en opposition au « Maroc utile » des riches plaines arrosées : la rentabilité potentielle de ces dernières poussa le colonisateur à une intervention précoce vers la transformation des rapports productifs en termes capitalistes que la vallée du Dra n'a pas connue. L'autonomie politique et l'isolement économique des villages du Dra semblent ainsi deux facteurs ayant renforcé la persistance d'un mode de vie des populations où l'on retrouve les caractères de cet enclassement de l'économique dans le social qui constitue la perspective d'analyse principale de notre article.

L'imbrication étroite entre facteurs de l'ordre du social et modes de production, qui pousse ici l'anthropologue à se faire économiste et *vice*

2. La documentation d'archives conservée au SHAT de Vincennes (Service historique de l'armée de terre) indique la fréquence des phénomènes d'insoumission qui voient comme protagonistes les fractions des divers groupes nomades, berbérophones ou arabophones de cette région, notamment dans sa partie saharienne. L'allégeance des groupes locaux et de leurs chefs tribaux, que le gouvernement colonial essaie de rallier, y apparaît souvent précaire. D'ailleurs, même les tentatives coloniales de déstabiliser les institutions politiques traditionnelles n'ont pu aboutir à une véritable subordination au pouvoir centralisé comme dans le reste du pays (Niclaussé, 1954). Si l'on considère que lors du processus d'indépendance nationale qui s'achève en 1956, les groupes de la région constituent une partie importante des forces de résistance de l'armée de libération (*jesh at-tahrîr*) (Casciarri, 2006) il est évident que la période relativement brève entre la pacification du Dra et le départ du pouvoir colonial, n'a pas suffi à saper la tradition ancrée d'autonomie politique locale.

versa, invite à évoquer les caractéristiques générales de l'articulation des groupes habitant la région, cadre en dehors duquel toute analyse même sur micro-échelle des phénomènes socio-économiques serait impossible. Dans la vallée du Dra, diverses populations coexistent autour d'un espace oasien commun mais se différencient selon plusieurs paramètres — linguistique, ethnique, économique, statutaire. La diversification plus perceptible entre berbérophones et arabophones ne coïncide pas d'une manière claire avec une distinction « ethnique » : de fait, on souligne la différence, d'une part, entre les groupes berbères d'origine nomade et les sédentaires « berbérés », d'autre part, entre les Arabes d'origines diverses (groupes conquérants du Moyen Âge, nomades sahariens, Chorfa) et les villageois arabophones. Elle demeure néanmoins un critère de définition binaire couramment accepté par les groupes locaux. La catégorisation établie sur la base du mode de vie et du système productif apparaît plus significative : elle structure une polarité importante, celle entre agriculteurs et pasteurs, les premiers constituant la population paysanne sédentaire des divers villages des six oasis, les seconds vivant de l'élevage mobile dans les steppes et les montagnes entourant l'espace oasien. Finalement, la connotation statutaire, fruit d'anciens rapports de force, a établi un critère d'appartenance impliquant une stratification sociale dont les marques se retrouvent dans les arrangements économiques. Au sommet se situent les groupes ayant une fonction religieuse, les Chorfa (descendants du Prophète) et les *mrabtîn*. Puis, il y a les groupes nomades, berbères ou arabes, considérés comme « nobles » par rapport à leur ascendance et à leur ancienne hégémonie militaire. Les agriculteurs oasiens, substrat originel, ici appelés *Draoua* (anciennement *haratîn*), bien qu'ils soient devenus tributaires des protecteurs nomades, sont restés propriétaires de leurs terres. Au bas de l'échelle on retrouve les groupes définis comme *'abîd*, les « esclaves », issus du commerce de main-d'œuvre servile en provenance de l'Afrique subsaharienne. Deux caractéristiques saillantes de ces divers groupes sont l'accent mis sur la filiation (notamment agnatique) comme principe d'organisation commune et la fermeture endogamique presque absolue de chacune des catégories indiquées — ce qui a porté certains auteurs à assimiler le système social de cette région à une organisation en « castes » (Jacques-Meunié, 1958).

À *Qsar Tiraf*³, nous retrouvons les traces de cette histoire dans l'articulation sociale et économique des groupes qui l'habitent : il s'agit

3. Le terme *qsâr* indique le village fortifié, structure de l'habitat typique de la vallée, liée dans le passé aux exigences de protection vis-à-vis des fréquentes attaques extérieures. Plus récemment on trouve l'appellation *douar* à côté du toponyme, correspondante à la division administrative minimale.

des agriculteurs Draoua (arabophones) et des nomades Ait Ounzâr (berbérophones). Les Draoua sont représentés par le groupe agnatique des Shaqaf, dont l'ancêtre premier Abdallah fonda le village vers la fin du XVIII^e siècle. D'autres groupes assignés à la même catégorie sociale, s'ajoutèrent à ce noyau fondateur et sont encore représentés aujourd'hui parmi les Draoua. Pour se protéger des incursions fréquentes sur ce lieu de passage du commerce transsaharien, vers la moitié du XIX^e siècle les Shaqaf firent appel aux Ait Ounzâr, tribu (*taqbilt*) appartenant à la plus importante confédération de nomades berbères du Sud du Maroc, les Ait 'Atta (Gellner, 1969 ; Hart, 1981). En échange de la protection militaire, par un pacte écrit, ils cédèrent aux Ait Ounzâr un quart de leurs possessions principales — maisons, terres et droits d'eau. Ces deux groupes, les Draoua et les Ait Ounzâr, constituent encore les deux composantes fondamentales de Tiraf. Par rapport aux groupes ethno-statutaires de la vallée, les deux « extrêmes » de la stratification hiérarchique évoquée, les groupes religieux et les anciens esclaves, sont ici absents. Cela fait que, si l'on excepte le trait de la fermeture endogamique des groupes, qui a gardé sa vigueur dans le temps, aujourd'hui nous ne trouvons pas, ni dans l'assise socio-économique des groupes, ni dans leur statut politique, les marques saillantes d'un rapport hiérarchique⁴.

La marginalité spatiale et économique de Tiraf, village extrême de ce « Maroc inutile », a donc fait que sa population est restée liée jusqu'à des temps très récents à une économie prioritairement orientée vers la production de subsistance. L'organisation du travail se fonde sur l'articulation interne de l'unité domestique, basée sur des critères d'âge et de sexe. Ces derniers étant communs aux deux groupes, la diversification ethnique introduit une autre forme de division du travail. Les Ait Ounzâr se consacrent à l'élevage nomade — leur territoire pastoral s'étendant bien au-delà de l'espace villageois (Casciarri, 2006) — qu'ils intègrent par la production de dattes sur les parcelles possédées dans la palmeraie de Tiraf. Les Draoua vivent prioritairement de la production agricole, en

4. Aujourd'hui en fait, de leur ancien rôle de protecteurs militaires des nomades, déjà effacé avec la fin du commerce saharien et la colonisation, les Ait Ounzâr n'ont conservé que les vestiges à travers une fonction économique qu'ils conservent comme « gardiens » des récoltes. En même temps, les Draoua non originaires de Tiraf, venus au début comme travailleurs agricoles sans terre, ont depuis longtemps eu accès à la propriété des moyens de production si bien qu'aujourd'hui rien ne semble les différencier des autres Draoua descendants du fondateur du village. D'ailleurs, au niveau de la vallée, cette hiérarchie s'est plus fortement maintenue dans les contextes où a perduré la présence des deux groupes, les Chorfa et les 'abid — les premiers ayant garanti par leur rôle religieux (et sans travail) l'accès aux moyens de production, les seconds en étant exclus par leur condition d'esclaves — qui ne sont pas présents dans la configuration sociale actuelle à Tiraf

associant la culture du palmier à celle des céréales et au maraîchage. Quoique des formes de troc entre producteurs existent encore, les deux groupes vendent une partie de leur production sur les marchés locaux — notamment à Tagounite, centre urbain situé à environ 15 km — pour acheter les biens qui ne sont pas localement produits. Plusieurs échanges en force de travail se font hors du cadre du travail salarié, par paiement en nature. Il en est ainsi du contrat de métayage (les propriétaires nomades confient souvent leurs terres à un *khammès* rétribué par un 1/5 de la production agricole en échange de ses services), de celui de gardiennage (les sédentaires confient aux *ra'yan* nomades la garde des champs lors de la récolte en les payant par une partie de la production), ou de ceux que les agriculteurs établissent en confiant des têtes de bétail à un éleveur nomade (*sharika*). Comme nous le verrons par la suite, cette forme d'échange entre producteurs, non monétaire et strictement liée à des critères socioethniques, se retrouve de manière prégnante dans le domaine de l'appropriation et de la gestion de l'eau. Cette articulation des rapports sociaux et les bases de ce système productif montrent un enracinement puissant qui a gardé son assise même en présence des facteurs plus récents de transformation économique que nous allons évoquer par la suite.

Tiraf illustre également au niveau du politique l'autonomie dont nous avons évoqué les traits. L'organisation politique du village s'appuie sur des institutions calquées sur l'articulation lignagère et tribale de ces deux groupes, qui, au-delà du clivage ethnique, s'inspirent d'un même modèle de groupes agnatiques inclusifs. Au nom de l'ancien pacte, qui institua la complémentarité des deux composantes, Draoua et Ait Ounzâr partagent un système que l'on peut définir « bipolaire ». La *qabila* — mot arabe qu'on traduit par tribu⁵ — des Draoua, ensemble des hommes adultes, coopte ses représentants lignagers qui se joignent à ceux de la *taqbilt* — mot berbère dérivé de l'arabe — des Ait Ounzâr dans l'assemblée villageoise qui est le lieu de discussion et de prise de décision sur les questions fondamentales de la vie de la communauté (fig. 1). Les domaines couverts par cette institution sont multiples : la gestion de l'eau de la *saqyia* (canal d'irrigation) et la répartition des droits d'eau, le début de la campagne agricole, la gestion des terres collectives, le choix du *'elim* (gardien de l'eau de la *saqyia*) et des *ra'yan* (gardiens des récoltes),

5. Les termes du débat autour de l'usage de la notion de « tribu » dans le monde arabo-musulman, auquel nous-mêmes faisons référence ici, sont illustrés dans quelques textes récents d'anthropologues français (Bonte *et al.*, 1991 ; Bonte, Conte et Dresch, 2001) et dans notre article sur les groupes pastoraux soudanais dans ce dernier ouvrage (Casciarri, 2001).

la médiation des conflits (internes et externes) et toute affaire touchant à la vie du village y compris des questions d'ordre « moral », comme la sauvegarde de l'honneur des jeunes filles du village ou les sanctions imposées aux familles des enfants qui quémangent auprès des touristes. Malgré les tentatives des colonisateurs d'éradiquer cette forme de « gestion tribale » et la réticence de l'État postcolonial marocain à reconnaître l'existence des tribus et de leurs formes de représentation (Casciarri, 2006 ; Shoup, 2006), dans cette zone rurale marquée par une marginalité persistante, le modèle politique « tribal » est loin de représenter un résidu archaïque. À Tiraf son dynamisme est révélé par la capacité d'intégrer — ou mieux d'absorber — d'autres formes « modernes » du politique — le système étatique pyramidal des *cheikhs* et des *muqaddem* et celui des élus à suffrage universel dans les conseils municipaux. Comme nous le verrons par la suite, l'efficacité de ce modèle institutionnel, qui se situe en dehors des logiques individuelles et marchandes, dans la gestion de la vie socio-économique apparaît comme une raison de maintien dans la récente phase de déstructuration que nous allons analyser.

Transformations et moments de rupture sur la « brève durée »

Le cadre des rapports sociaux de production existant à Tiraf que nous venons d'illustrer, déjà identifié comme structure traditionnelle « séculière » dans les descriptions de l'époque coloniale, n'a pas subi de mutations substantielles dans les décennies qui suivirent l'indépendance du Maroc, tandis que le reste du pays était affecté par un processus de « modernisation » allant dans le sens d'une intégration au système capitaliste. L'« inutilité » de la vallée du Dra — pour reprendre l'expression coloniale faisant référence à sa faible rentabilité dans une optique marchande — semble avoir permis à cette région périphérique à la fois de rester à l'abri des importantes transformations d'ordre économique qui se font au niveau national, et de conserver une position aux marges d'un système politique centralisé. L'État postcolonial a montré une remarquable continuité avec la phase précédente quant à la « tolérance » qui laisse subsister un fort degré d'autonomie politique locale et à sa renonciation d'une intervention économique directe dans cette partie du territoire national. Si dans le contexte du nouvel État indépendant cette autonomie se configure aussi comme marginalité — la région est, avec les montagnes de l'Atlas, l'une des plus sous-développées du Maroc — il faut reconnaître que cette condition particulière a favorisé à Tiraf la continuité de modes de production où les logiques marchandes

ne trouvent pas leur véritable place et où l'imbrication des institutions économiques et sociales demeure un trait dominant.

Ce n'est que vers la moitié des années soixante-dix que certains éléments d'ordre divers interviennent en déclenchant un mouvement de transformation progressif de cette configuration régionale. Il y a d'abord une conjoncture de stress climatique et de déficit hydraulique qui affecte la disponibilité de ressources pour les économies locales : la production, pastorale et agricole, en est troublée de manière sérieuse, quoique le seul facteur physique ne justifie pas les changements socio-économiques qui en résultent ⁶ (Casciarri, à paraître). Un deuxième facteur relève de l'ordre humain même si ses conséquences sont cruciales au niveau des ressources naturelles de la région. En accord avec une politique nationale de « grande hydraulique », que l'État marocain développe intensivement depuis les années soixante (Pérennes, 1992), la construction du barrage Mansour Ad-Dhabi à Ouarzazate, terminé en 1972, a altéré de manière importante le fonctionnement des systèmes agricoles et pastoraux qui pendant des siècles s'étaient constitués autour de l'exploitation des crues saisonnières de l'Oued Dra. La centralisation des décisions sur les lâchers d'eau a dépossédé les paysans du Dra de l'autonomie de gestion de leurs activités agricoles, tandis que le privilège attribué à l'alimentation en eau potable et en électricité de la ville, relègue au deuxième plan l'approvisionnement des zones rurales de la vallée. Finalement, ce sont aussi des facteurs politiques qui ont changé l'attitude de l'État vis-à-vis de la région. Le début de la guerre au Sahara au départ des colonisateurs espagnols et la rébellion sahraouie (1975), font de cette région présaharienne un lieu hautement stratégique où la présence militaire s'intensifie. Les nomades en paient les premiers les frais suite à la fermeture des frontières qui les coupe de parties importantes de leur territoire de nomadisation : s'ensuit un processus de sédentarisation et de précarisation progressives de ces groupes (Casciarri, 2006).

Dans le discours des acteurs sociaux, nous avons pu remarquer la récurrence de l'expression '*amm al-masîra*, « l'année de la Marche [Verte] » prise comme point de césure de la périodisation historique des

6. Dans cet article sur la perception de la crise chez les nomades et les paysans du Dra, nous illustrons comment, malgré l'insistance du pouvoir étatique et des intervenants économiques sur le caractère « naturel » et inexorable de la sécheresse comme cause principale de l'appauvrissement des populations de la région, d'autres facteurs non écologiques s'avèrent plus importants dans le déclenchement de la crise. Plus en général, d'autres auteurs (Davis, 2003) ont récemment soutenu le rôle prioritaire de l'imposition des dynamiques du système capitaliste dans la création de zones de sous-développement économique, et cela contre une vision répandue qui rejette la responsabilité des sécheresses et des famines sur les simples facteurs climatiques.

événements locaux. La focalisation spécifique sur cet épisode — la marche de 350 000 Marocains impulsée par le Roi Hassan II pour la réappropriation du Sahara espagnol — est probablement induite dans l'imaginaire collectif par l'insistante propagande étatique autour de cette opération et ne correspond pas toujours à une adhésion idéologique du locuteur à l'action du Royaume. Néanmoins, il est significatif que les locaux, paysans et nomades, perçoivent « 1975 » comme un premier moment de rupture qui permet de parler d'un avant et d'un après en ce qui concerne leurs formes de vie sociale et économique au sens plus large. De fait, c'est à partir de cette période que la coïncidence des facteurs multiples (écologiques, économiques, politiques) commence à pousser les populations locales vers des transformations progressives des agencements qui ont constitué la base de production et de reproduction des communautés du Dra pendant plusieurs siècles. La crise climatique, la construction du barrage, le conflit avec l'Algérie et la guerre au Sahara, poussent les gens de Tiraf à envisager de nouvelles stratégies. Dans un même souci — l'intégration de sources de revenu à l'économie traditionnelle — les agriculteurs Draoua se sont tournés vers l'émigration (souvent saisonnière) vers les grandes villes marocaines, les pasteurs Ait Ounzâr, vers l'engagement militaire⁷. Mais jusqu'à la dernière décennie ces formes d'adaptation sont restées temporaires et n'engageaient qu'une partie réduite du groupe domestique (souvent un ou deux fils adultes) : elles ne comportaient pas encore un bouleversement radical et irréversible de l'organisation économique traditionnelle ni l'éloignement définitif du lieu d'origine et des facteurs de production prioritaires : la terre — champs sous palmeraie ou parcours de pâturage — et l'eau qui la vivifie.

7. Nos données de 2003 sur la présence du travail salarié à Tiraf (composée à l'époque de 53 foyers pour un total de 521 personnes) indiquent que 79 % des ménages l'ont intégré comme source de revenu complémentaire. Dans cet ensemble, $\frac{3}{4}$ sont représentés par la migration de la force de travail dans les grandes villes marocaines et $\frac{1}{4}$ par le service dans l'armée. Nous notons néanmoins que 75 % de ces émigrants s'absentent du village pour de brèves périodes (moins de 6 mois) et continuent le reste de l'année à effectuer les travaux traditionnels au sein de l'unité domestique. Dans cet ensemble, 93 % travaillent « au noir » (comme ouvriers dans le bâtiment, dockers ou ouvriers agricoles saisonniers) et n'ont opté que récemment (entre 3 et 5 ans auparavant) pour l'engagement dans le travail salarié. La spécialisation « ethnique » se retrouve dans les diverses options d'intégration du revenu : pour les Draoua cela se fait à 96,5 % par l'émigration de la force de travail, pour les Ait Ounzâr 86 % des revenus monétaires viennent du service militaire. Quant aux derniers, si nous regardons l'ensemble du groupe nomade sur tout son territoire (dont les Ait Ounzâr de Tiraf ne représentent que 10 %), 42 % d'entre eux sont ou ont été engagés dans l'armée (notamment après le recrutement massif après le début de la guerre au Sahara en 1975), 9 % travaillent occasionnellement comme guides touristiques, et seuls 2 % émigrent comme ouvriers.

Toutefois, c'est dans une phase plus récente que la déstructuration des systèmes socio-économiques des zones rurales telles la vallée du Dra, que nous analysons ici par le prisme du phénomène de marchandisation de l'eau à Tiraïf, semble s'affirmer et établir un point de rupture véritable entre « hier » et « aujourd'hui ». Il est inévitable d'évoquer brièvement certaines des tendances sur la macro-échelle qui arrivent à conditionner les modes de vie des ruraux de ces zones périphériques en phase de globalisation. Rangé plus nettement et tout de suite après l'indépendance (par rapport à ses voisins du Maghreb), dans le champ inspiré du modèle occidental capitaliste, le Maroc s'engage plus ouvertement dans la voie de la libéralisation par son acceptation des plans d'ajustement structurels vers la moitié des années quatre-vingt (El-Aoufi, 1999). Mais c'est surtout dans la dernière décennie, saluée comme celle de l'entrée du Maroc dans l'ère de la globalisation, que ce processus s'intensifie et s'accélère (Catusse, 2000) : le contrôle étatique sur l'économie — maintenu malgré l'option capitaliste pour une série de secteurs stratégiques et dans le domaine des services publics — s'estompé progressivement et le modèle de l'économie de marché, accompagné de la rhétorique libérale habituelle, devient dominant et étend son application. L'alternance qui succède à la fin du règne d'Hassan II (1998) confirme l'adoption plus marquée d'une politique libérale. La privatisation généralisée des ressources et des services, l'ouverture aux capitaux étrangers, la diffusion du credo libéral — malgré ses contradictions avec l'assise religieuse de la monarchie chérifienne — ouvrent la voie à des transformations profondes de la société marocaine. Les conséquences des accords de Barcelone de 1995⁸ ne font qu'accélérer et renforcer ces dynamiques, en les légitimant par le discours sur les efforts nécessaires à la « mise à niveau » du Maroc dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange avec l'UE en 2010. Les dynamiques, au niveau national et international, de cet engagement dans une globalisation (libérale) sont très complexes et dépassent le cadre de cet article. Nous voudrions néanmoins souligner que l'eau et sa gestion n'ont pas été épargnées par ce bouleversement, en syntonie avec une attention particulière que privés et États « privatisés » (Hibou, 1999) portent à cette ressource dans les projets de restructuration de ces dernières années. La pénétration au Maroc des multinationales de l'eau (d'abord impliquées

8. Il est intéressant de remarquer qu'à cette même année la Banque mondiale publie quatre rapports sur le Maroc (Santucci, 1995). En illustrant le diagnostic de ses expertises — visant notamment les secteurs de l'administration publique, de l'éducation et des ressources naturelles — elle suggère comme seules solutions à la crise et pour le développement économique du pays le retrait de l'État et la valorisation de la « société civile », voire l'élargissement des processus de libéralisation et de privatisation.

dans les systèmes d'assainissement et de gestion des réseaux dans les grandes villes), la création d'un marché fructueux d'eau en bouteille (où apparaissent des grandes firmes comme Coca-Cola et Danone), finalement, l'adoption du credo libéral soutenant la nécessité d'une tarification de l'eau potable selon les principes du marché (Tennessee et Rojat, 2003), tout va à l'encontre de la gestion non-marchande des ressources dont les communautés rurales avaient continué de s'inspirer même lorsqu'elles avaient intégré d'autres aspects du modèle capitaliste. Le « pluralisme juridique » qui avait régi depuis toujours la gestion de l'eau dans le rural — par l'imbrication entre droit coutumier, droit islamique et droit « moderne » — est ainsi balayé. Dans cette phase récente de sécheresse et de crise économique diffuse, la progressive transformation de l'eau en marchandise semble constituer le « coup de grâce » du bouleversement général des systèmes socio-économiques existants. À Tiraf, qui en raison de sa marginalité et de l'ancrage solide des formes de cohésion sociale avait été « épargnée » d'une déstructuration socio-économique profonde, les mutations selon une logique marchande dans l'accès à l'eau, liées à l'irruption de la globalisation, semblent représenter le véritable moment de rupture que nous cherchons à repérer dans une perspective d'analyse inspirée par la pensée de Polanyi.

La marchandisation de l'eau comme dernière étape de la désocialisation de l'économie à Tiraf

Il est presque banal d'affirmer que l'eau revêt un rôle central auprès de la population de Tiraf, installée dans un milieu désertique où la pénurie et le caractère aléatoire des ressources hydriques constituent une donnée incontournable. Il s'agit pour une communauté rurale qui, malgré certaines spécialisations et les échanges, produit prioritairement ce qu'elle consomme, d'une centralité dans tous les processus de production : l'élevage d'animaux (à l'étable ou sur parcours) comme l'agriculture (pratiquée par irrigation sous palmeraie ou à sec dans les champs collectifs). C'est une centralité également visible dans la reproduction de la vie humaine par l'approvisionnement quotidien en eau potable et pour les usages du foyer. Comme dans la plupart des cultures, historiques et modernes, où l'accès et la consommation d'eau relèvent encore des communautés elles-mêmes (Shiva, 2003), cette centralité trouve sa correspondance symbolique dans la sacralisation qui en est faite par les représentations religieuses et les rituels. Bien que l'islam ait essayé d'éradiquer l'adoration de cet élément naturel pour reconduire l'aspect sacré de l'eau sous le contrôle d'un dieu unique, à Tiraf l'eau garde sa

place dans l'ensemble de la vie rituelle — rites de passage, rituels agraires, fête du saint protecteur, pratiques rogatoires pour la pluie⁹.

De même que sur la sacralisation de l'eau, aux fins de notre analyse nous voulons mettre l'accent sur la « socialisation » de l'eau à Tiraf : de fait, la répartition et l'usage de cette ressource ont toujours été faits en accord avec les critères de constitution des groupes sociaux dans leurs paramètres multiples (identité sexuelle, ethnique, lignagère et tribale) et cela dans un contexte décisionnel collectif. L'eau, à la différence de tout autre domaine, n'est jamais une « affaire individuelle ». Dans ses lignes de partage, que cela soit dans l'usage productif ou domestique, on peut lire à la fois l'histoire de la communauté de Tiraf depuis sa fondation et la structure des groupes sociaux composant le village. L'organisation de celui-ci, avec ses institutions, se renforce et légitime son statut par la continuité d'une gestion commune de la ressource la plus cruciale pour la production et la reproduction du groupe. Cette indissolubilité entre société et eau, facteur de production chargé d'une puissante valeur symbolique, nous apparaît comme un cas exemplaire de l'enchâssement entre économique et social que Polanyi désigne comme trait typique des sociétés qui fonctionnent autrement par rapport à celles où le marché est l'institution dominante. Cette thèse s'est vérifiée lorsque, dans la deuxième phase de notre enquête de terrain, nous avons pu assister au bouleversement causé par l'installation de robinets individuels avec eau payante à Tiraf. Les réactions et les discours qui s'en sont suivis, nous ont amenée à remarquer que, malgré la présence d'une inclusion partielle dans les logiques du marché capitaliste (notamment, pour ce qui concerne le développement du travail salarié et l'achat de biens « nouveaux ») à partir des transformations dont le point crucial est 1975, cet épisode récent de marchandisation de l'eau constitue un véritable moment de rupture pour les gens de Tiraf, le signe manifeste d'une « grande

9. Les femmes de Tiraf célèbrent, lors des périodes de sécheresse, le rituel dit *taghounja*, du nom berbère de la cuillère à pot déguisée en épouse qui est portée en procession pour demander la pluie. Ce rituel, signalé dans toute la région du Dra (Jacques-Meunié, 1973), et tout à fait semblable à l'Ummek Tambo des groupes oasiens du Sud tunisien (Bédoucha, 1987), a continué à être pratiqué à Tiraf jusqu'à ces dernières années — parfois dans la variante nomade appelée *amghara barka*. Un autre rituel, dit *harira*, du nom de la soupe qui constitue le repas collectif préparé et consommé en plein air en quatre points du village, est pratiqué par les femmes mariées pour demander la fin de la sécheresse (Casciari, à paraître). L'aspersion d'eau est aussi présente dans le rituel d'adoration d'Aïcha Meggaga, femme aux pouvoirs sumaturels identifiée avec un rocher près de Tiraf, célébré par les jeunes filles voulant se marier dans l'année. Si ces rituels relèvent plus souvent du domaine féminin — probablement pour leur caractère préislamique — l'eau revêt aussi une place centrale dans les rituels présidés par les hommes, comme ceux d'inauguration de la campagne agricole, de la fécondation des palmiers et de la récolte des dattes, ou encore le *mousssem* de Sidi 'Abd El-Haqq, patron du village.

transformation » où le social n'arrive plus à garder son imbrication avec l'économique, et se retrouve subordonné à la logique marchande.

Stratégies locales de la gestion sociale de l'eau en situation de pénurie

Pour saisir correctement l'importance de l'impact de la décision étatique, survenue en 2004, d'installer des robinets individuels équipés de compteurs à Tiraf, il faut préciser ce qu'ont été jusqu'à des temps très récents les critères d'accès à l'eau et les pratiques de sa gestion. En général, en ce qui concerne la propriété de la terre et de l'eau, et malgré l'existence historique du droit privé (*melk*), ce dernier s'est toujours assorti d'un statut collectif concernant certaines ressources dont l'accès, vu leur importance¹⁰, était soustrait aux critères individuels. C'est notamment et surtout dans le domaine de l'eau — vraie « richesse » dans cette région désertique — que les principes d'un accès libre pour la communauté et la soumission des critères généraux de gestion aux institutions lignagères du village sont demeurés solides même dans le contexte de transformation économique des dernières décennies.

Les ressources hydrauliques à disposition de la population de Tiraf pour un ensemble d'usages domestiques et productifs peuvent être classées en trois catégories : l'eau des pluies, l'eau de nappe, l'eau des crues naturelles — et des lâchers du barrage de Ouarzazate depuis 1972 — de l'Oued Dra. Divers moyens techniques, traditionnels et modernes, sont mis en place pour les exploiter. Malgré une pluviométrie déficitaire (moyenne de 100 mm annuels), l'eau de pluie est utilisée dans le domaine productif agricole : dans les bonnes années elle permet la culture de céréales sur les terres (collectives) dites *bour* hors de l'espace de la palmeraie. Elle est aussi récupérée pour l'usage domestique grâce à des petits bassins de collecte et de stockage, dits *laouina*, creusés le plus souvent sur des reliefs. L'eau de nappe a depuis toujours été exploitée par la construction de puits traditionnels, aménagés avec de simples structures en bois ou en pierre. Elle constitue néanmoins une ressource marginale pour Tiraf, où, dans la zone de la palmeraie, la nappe se situe à un niveau facilement accessible (8-10 mètres) mais présente une salinité élevée qui

10. Objet d'importants enjeux politiques et de débat autour des propositions de réforme (Pascon, 1980 ; Bouderbala *et al.*, 1992), le statut des terres collectives au Maroc demeure de nos jours régi par le *dahir* de 1919 qui reconnaît aux groupes tribaux la juridiction sur ces biens. Dans les zones rurales périphériques, l'État semble avoir hésité plus qu'ailleurs à remettre en discussion ces droits (Shoup, 2006), en raison à la fois d'une faible rentabilité de ces aires et de l'assise solide des institutions tribales. En ce qui concerne la population de Tiraf, des terres à statut collectif existent encore dans l'espace de la palmeraie et ses alentours (gérées par les institutions lignagères villageoises) ainsi que dans les parcours environnants (gérées par la tribu des Ait Ounzâr).

la rend inutilisable pour les besoins humains. Ce degré de salinité a fortement augmenté après la construction du barrage ¹¹, tant qu'aujourd'hui il atteint un niveau qui souvent en empêche l'usage même pour l'abreuvement animal. Par contre, les puits hors palmeraie, qui puisent à d'autres nappes, ont une eau de très bonne qualité. Les nomades Ait Ounzâr en possèdent plusieurs ¹², qu'ils exploitent sur les terres de parcours autour de Tiraf, mais qui sont souvent trop éloignés pour être accessibles aux villageois. Finalement, l'eau du Dra constitue la ressource hydraulique principale de Tiraf. Son usage prioritaire concerne l'irrigation de la palmeraie, par un système de canaux de dérivation et de distribution qui mènent l'eau de l'oued aux parcelles. Le canal principal (*saqyia*), qui date de la fondation du village, se ramifie dans un dédale de canaux mineurs, dont l'aménagement relève de la collectivité de Tiraf. Les droits d'eau — calculés en temps et non en volume — y sont définis par un système complexe d'allocation suivant la trame des appartenances lignagères et familiales des habitants, nomades et sédentaires. Ni la structure du tour d'eau ni les techniques d'irrigation et d'entretien de la *saqyia* n'ont subi de changements de taille depuis l'époque précoloniale — entre la colonisation et les premières années après l'indépendance l'État ne fit que bétonner une partie de la *saqyia* principale. Par contre, une mutation importante a été introduite depuis 1972 avec le remplacement du rythme des crues naturelles par les lâchers du barrage d'Ouarzazate comme source d'exploitation des eaux de l'oued. Au-delà de l'utilisation agricole, l'eau de l'oued a toujours été utilisée pour l'usage potable et domestique : par le creusement de bassins approximatifs aux bords de l'oued et par l'aménagement des *matfia*, réservoirs souterrains où l'eau provenant de la *saqyia* est stockée pendant plusieurs mois.

11. La salinisation de la nappe et des sols est un des effets communs de la « grande hydraulique ». Dans la région intéressée par la construction du barrage d'Ouarzazate, les techniciens ont pu relever les conséquences de ce bouleversement après la mise en activité du projet : parmi les six oasis de la vallée, Ktaoua (où Tiraf se situe) montre l'augmentation la plus importante de la salinité de la nappe et des sols dont les valeurs ont doublé entre 1968 et 1980 (Outabiht, 1992). Nos propres mensurations, effectuées sur l'eau des puits de Tiraf entre 2001 et 2005, donnent des valeurs (en conductivité ou μS) entre 10 μS et 14 μS . Pour souligner l'importance de ce niveau de salinité, nous remarquons que l'eau estimée comme potable est entre 0,5 et 2,5 μS pour les humains et entre 8 et 9 μS pour les animaux les plus résistants comme les chèvres.

12. La liste complète des points d'eau (111), dont ceux qui sont utilisés par les Ait Ounzâr, recensés pendant nos missions, est consultable sur le site du Projet Impetus (www.impetus.uni-koeln.de) sous la référence suivante : Barbara Casciari – IMPETUS B4.1 (Ethnology), Water Points Lists. Inquired between February 2001 and March 2003 mainly on Ktaoua region and Ait Unzar grazing lands.

D'autres moyens relevant de techniques modernes et de l'intervention extérieure, se sont ajoutés dans les dernières décennies. Le creusement de forages plus profonds et aménagés avec des puits bétonnés s'est diffusé vers les années soixante-dix, par l'action de services étatiques ou privés. Dans notre cas, le service de l'élevage a réalisé quelques puits de ce type sur les parcours nomades, et la communauté de Tiraf s'est cotisée en 1993 pour en réaliser un près de la mosquée. Par contre, l'innovation aux conséquences les plus notables dans la région, l'introduction de motopompes pour l'exploitation de l'eau des puits, n'a pas eu de diffusion à Tiraf. Tandis que les puits à motopompe se sont multipliés de manière incontrôlée dans le reste de la vallée, constituant une sorte de « privatisation informelle » de la nappe (Shiva, 2003) aux conséquences environnementales et sociales lourdes, à Tiraf il n'existe qu'un seul puits de ce type (sur un ensemble de douze puits traditionnels), utilisé par son propriétaire uniquement pour l'irrigation des palmiers¹³. Une autre intervention importante a été la réalisation d'une borne-fontaine avec des robinets collectifs, activée entre la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, en accord avec un projet national de généralisation de l'adduction en eau potable dans le rural. L'eau, puisée d'une nappe près du centre urbain de Tagounite, était distribuée pendant quelques heures aux cinq villages les plus isolés de l'oasis de Ktaoua deux à trois fois par semaine. Les frais d'installation et d'entretien étaient pris en charge par l'État, et les collectivités locales avaient la liberté d'établir selon leur gré les modes de partage et de distribution de l'eau ; celle-ci était gratuite, le village prenant en charge avec les autres villages partenaires uniquement le paiement de frais modestes pour le gasoil du moteur commun. La qualité (en termes de salinité) et le débit de ce point d'eau ont diminué progressivement jusqu'à l'interruption du service en 2003. Pour compléter le tableau des ressources disponibles, nous ajoutons qu'à partir de l'été 2001, dans un moment crucial de sécheresse, les services municipaux ont décidé l'envoi de camions-citernes pour pallier le manque d'eau potable des villageois : l'approvisionnement est demeuré assez aléatoire et toujours conçu comme « solution d'urgence ».

13. L'explication de l'exception que Tiraf représente — dans les villages limitrophes des dizaines de puits à motopompe sont apparus depuis les années soixante-dix — est expliquée par les habitants, d'une part, par la difficulté d'obtenir les revenus en numéraire nécessaires pour l'investissement initial et pour l'achat du gasoil, d'autre part, par l'inutilité d'exploiter une nappe extrêmement salée. On peut également émettre l'hypothèse que la force des institutions lignagères villageoises et l'emprise de la communauté sur les décisions concernant les usages de l'eau, soient un autre facteur d'explication. Nous soulignons que le propriétaire du seul puits avec motopompe, installé en 2001, est l'individu qui, suite aux conjonctures démographiques, d'héritage et de stratégies de mariage, possède la partie la plus importante en droits d'eau dans le tour traditionnel de la *saqya* de Tiraf.

Finalement, entre 2004 et 2005 un nouveau projet a remplacé cet ensemble de solutions par la création d'un nouveau réseau, visant l'équipement des foyers par des robinets individuels, dont nous parlerons en détail par la suite.

Il résulte de ce tableau que la pénurie des ressources hydriques a constitué une limite majeure et constante pour l'organisation économique des habitants de Tiraf. Les données des sciences naturelles sur la région, couplées des témoignages oraux sur les phases précédentes de la vie du village, indiquent l'ancienneté de cette triple contrainte (nappe, crues, pluies). Il est néanmoins utile de remarquer que d'autres facteurs, plus récents et liés à la diffusion de l'économie de marché, ont amené une diminution et une détérioration des ressources disponibles. Nous avons déjà évoqué les conséquences environnementales de la « grande hydraulique » qui à Tiraf a conduit depuis 1972 à la progressive réduction des eaux de crue¹⁴ et de la nappe, ainsi qu'à leur salinisation. Parallèlement, la politique nationale menée depuis l'époque de l'option « barragiste » au Maroc (Pérennes, 1992) a subordonné les exigences en eau de la paysannerie rurale (vouée ici à une agriculture de subsistance) à celles de l'agriculture de rente, de la ville, et, dernièrement, du tourisme, devenu un acteur fondamental de la compétition sur les ressources hydrauliques à l'ère de la globalisation¹⁵. Il s'agit ici d'un aspect que l'on ne peut éluder, d'autant plus que la version dominante — celle fournie par l'État, par les agents du développement et par les agents privés — a

14. Les techniciens locaux considèrent une moyenne de 6 lâchers annuels comme le minimum pour un bon approvisionnement en eau des oasis de la vallée. Si entre 1993 et 1999 nous observons encore la présence de 6 ou 7 lâchers par année, cette moyenne a diminué progressivement jusqu'à 2 lâchers dans la campagne d'irrigation de 2002-2003. De plus, les lâchers effectués entre 1999 et 2003 ont été le plus souvent inférieurs à 40 millions de m³, quantité considérée nécessaire pour la campagne agricole et la recharge des nappes (données communiquées par Ahmed Besbes, ORMVAO de Zagora).

15. Dans les dernières décennies, le Maroc a visé beaucoup le secteur touristique comme pôle de développement du pays. Si le flux touristique touchait auparavant uniquement les côtes et les grandes villes marocaines, du début des années quatre-vingt-dix, en coïncidence avec la crise politique et la guerre civile en Algérie, le Maroc est devenu aussi destination d'un tourisme « d'aventure » dans les zones sahanennes. La Vallée du Dra s'est ainsi trouvée être un des lieux les plus fréquentés par les touristes étrangers, mais sans que cela apporte une augmentation des revenus et une amélioration du niveau de vie des populations locales. De fait, les profits de ce type de tourisme restent dans les mains des *tour-operators* occidentaux ou des élites urbaines du Maroc : les locaux sont occasionnellement employés, souvent au noir et avec des salaires infimes. En même temps, aucune réglementation n'est imposée à la consommation en eau des touristes dans ces zones frappées par la sécheresse. Pour avoir une idée de la compétition sur les ressources instaurée par ce nouveau contexte, il suffit de savoir que tandis que la consommation individuelle quotidienne en eau d'un habitant de Tiraf est environ 15 litres, celle d'un habitant de la ville d'Ouarzazate est 60 litres et celle d'un touriste dans un hôtel de la même ville est... 600 litres (Dierk Schluetter, chercheur du Projet Impetus, communication personnelle).

tendance à présenter le déficit hydraulique qui affecte la région uniquement sous l'angle de la « catastrophe naturelle ». Cette « naturalisation » de la crise (Casciarri, à paraître) permet à la fois d'évacuer la question des responsabilités économiques et politiques de celle-ci et de renforcer le discours sur la « rationalité » et l'« efficacité » des principes libéraux de gestion de l'eau que l'on essaie d'imposer dans le monde rural.

Les paysans et les nomades de Tiraf, s'appuyant sur des pratiques séculières, ont élaboré des stratégies subtiles pour faire face à cette pénurie. Du point de vue technique, la collectivité recourt à une diversification fonctionnelle très poussée, dans les techniques d'exploitation de l'eau et dans les usages. Aucune source parmi celles que nous avons indiquées en haut (les cinq traditionnelles — oued, *sagyia*, *laouina*, *matfia*, puits — et les deux modernes — borne-fontaine et citerne mobile) n'est utilisée de manière exclusive : on puise en même temps à toutes, en respectant les fluctuations saisonnières et du débit, et cela sans abandonner les techniques plus anciennes à l'arrivée de nouvelles sources d'approvisionnement. À ce propos, le fait que les habitants de Tiraf aient continué à entretenir leurs *matfias* (réservoirs souterrains) et même les rudimentaires *laouinas*, creusées en haut de la montagne pour stocker l'eau pluviale, alors que l'arrivée de la borne-fontaine faisait apparaître comme révolu le temps de ces techniques anciennes, a constitué un atout pour eux : ils ont pu, lorsque le service « moderne » a collapsé, surmonter la crise, survenue soudainement, plus facilement que les villages voisins, où ces moyens avaient été délaissés. La même diversification s'avère très efficace comme palliatif de la pénurie en ce qui concerne l'allocation des « diverses » eaux aux divers usages. Ces derniers sont rangés selon une échelle de priorité où l'on retrouve, dans l'ordre, la boisson pour les hommes, le thé et la préparation alimentaire, le lavage domestique, la toilette du corps, l'abreuvement des animaux — selon les divers degrés de tolérance des espèces — et l'irrigation — qui également évolue entre la céréaliculture et la culture du palmier, mieux adaptée au manque d'eau et à la salinité. Ainsi, la quête de l'eau devient une tâche quotidienne complexe où, d'abord, on décide sur la base de la disponibilité du moment combien d'eau et auprès de quelle source on peut puiser, puis, on alloue les diverses quantités d'eau aux divers usages, se basant sur des critères de qualité — selon les deux paramètres de la propreté et de la salinité. Ces pratiques nécessitent un niveau d'élasticité remarquable dans les stratégies ponctuelles qui se mettent en place pour l'approvisionnement, outre une énergie notable pour le travail de puisage et de transport de l'eau. Cette complexité, qui

est primée par une capacité élevée de faire face au déficit hydraulique, s'accompagne d'une extrême parcimonie dans l'usage de l'eau. Nos données sur la consommation en eau des ménages de Tiraf le confirment : la consommation moyenne (par individu et par jour) se situe entre 8 et 20 litres, la fourchette concernant les variations saisonnières et celle entre sédentaires et nomades, ces derniers ayant une consommation générale plus faible. Proche du centre urbain de Tagounite, elle s'élève déjà à 30 litres par jour : elle a même atteint 60 litres par jour, comme dans la ville d'Ouarzazate, lorsque la commune est passée en 2004 du système de distribution à jours alternés à la distribution quotidienne. À noter qu'il s'agit de moyennes largement inférieures à celle des ménages urbains au niveau national qui passe de 80 l/j en 1960 à 165 l/j en 1991¹⁶ (Hajji, 1991). Cette parcimonie s'accompagne d'une élasticité du « goût » : en cas d'urgence on tolère la consommation d'eau de mauvaise qualité qui ne serait pas considérée comme potable dans d'autres contextes.

Certes, cette organisation techniquement efficace et la culture d'économie de l'eau, ne sauraient en elles-mêmes justifier la capacité des habitants de Tiraf à faire face aux situations de grave pénurie hydrique. Le « bon fonctionnement » de ce modèle s'appuie largement sur les bases d'un tissu social et de son organisation. C'est là que nous retrouvons l'importance de l'imbrication de l'économique et du social : les principes de l'accès à l'eau et la trame de sa distribution à Tiraf, ne sont concevables qu'en adhésion avec le statut des groupes sociaux et leur articulation. L'illustration principale de ce système est faite par le partage de l'eau d'irrigation, principale source de production. La fondation de Tiraf, telle qu'elle se configure encore aujourd'hui, et la cohésion sociale entre ses deux composantes, les nomades Ait Ounzâr et les paysans Draoua, remonte au partage que ces deux groupes firent des ressources, notamment de l'eau de la *sagyia*, lors de l'établissement du pacte de protection au XIX^e siècle. Dans un tour général de sept jours, alloué à Tiraf, nous retrouvons l'attribution des droits d'eau (selon des unités calculées en temps d'écoulement dont la base est la *kharrouba* – 45 minutes) qui y est faite, d'abord, aux deux ensembles tribaux, Ait Ounzâr et Draoua, puis, au sein de ceux-ci, aux différents segments

16. Des statistiques officielles sur la consommation en eau dans le rural n'existant pas, nous avons effectué à Tiraf, entre 2001 et 2006, 10 enquêtes sur la consommation d'eau domestique. Elles ont pris en compte, pour une période hebdomadaire et sur les diverses saisons, un échantillon de 5 ménages (variés selon la taille – de 5 à 20 personnes – et l'habitat – ménages d'agriculteurs et de nomades). Le détail sur les diverses sources utilisées et sur les divers usages qui en sont faits, est reporté pour la période 2001-2003 dans un rapport consultable du site du Projet Impetus (Barbara Casciari, *Tiraf and Ait Unzâr Case Study*).

lignagers, basés sur la relation généalogique suivant le principe de descendance patrilinéaire commun aux deux groupes¹⁷. À l'échelle plus petite de cette répartition, nous retrouvons des familles élargies (trois, quatre générations) comme détenteurs des droits : de fait, même lorsque le partage s'impose et que le groupe des frères ou des cousins divise les parcelles héritées de l'ancêtre commun, le plus souvent on préfère garder la partie d'eau correspondante indivise. Si aucune norme n'interdit explicitement la vente des droits d'eau, *de facto* ces derniers restent inaliénables : le fait que l'on ne vend surtout pas l'eau à des « étrangers » au groupe, auquel s'ajoute l'affirmation de la préférence pour le mariage endogame¹⁸ pour éviter la dispersion des droits là où les principes de l'héritage féminin sont respectés, est évoqué par les habitants de Tiraf comme un point d'honneur et de différenciation par rapport aux villages voisins où « l'ouverture », en termes de stratégie matrimoniale et de rapports d'achat-vente, a déterminé l'éclatement de l'homologie fonctionnelle entre systèmes lignager et foncier¹⁹. À la différence d'autres lieux de la vallée où ce système s'est effrité progressivement depuis une trentaine d'années — comme dans d'autres contextes oasiens analogues par le contact avec la colonisation (Bédoucha, 1987) —, à Tiraf le principe « gentilice » d'attribution des droits d'eau d'irrigation s'est maintenu intact, comme nous avons pu le relever lors de nos séjours de terrain entre 2001 et 2006. La seule modification que l'assemblée villageoise y ait apportée, fut, lors de la sécheresse des années quatre-vingt, un « raccourcissement » (*taqsîr*) de l'unité de mesure de base, la *kharrouba*, qui passa de 45 à 30 minutes, dans le souci égalitaire de garantir à chaque ayant droit un minimum d'eau d'irrigation là où la crise hydrique pouvait empêcher d'accomplir le tour entier de durée

17. L'économie de ce texte ne permet pas de fournir une description exhaustive de ce système complexe, dont les principes sont tout à fait analogues à ceux décrits pour la vallée du Dra en général (Ouhajou, 1996) et pour l'Atlas marocain (Ait Hamza, 2002) ou pour d'autres contextes oasiens comme celui du Sud tunisien (Bédoucha, 1987). Nous en reportons ainsi les caractères généraux, en nous focalisant sur les aspects concernant plus directement le discours mené dans notre article.

18. Quoique la notion d'endogamie s'avère ambiguë dans les systèmes de parenté arabes, structurellement portés vers un cognatisme « camouflé » par l'idéologie agnatique (Bonte *et al.*, 1991 ; Bonte, 1994), l'entre-nous souligné par les habitants de Tiraf fait référence aux frontières des groupes inclusifs de parenté patrilinéaire. Le mariage avec FBD (ou avec FFBS, cousine parallèle patrilatérale de 2^e degré) est statistiquement très fréquent notamment chez les Arabes Draoua. Chez les Ait Ounzâr, le choix parmi les quatre cousines premières est plus varié, et le niveau « endogamique » se situe plus souvent au sein du *iglis*, groupe agnatique avec ancêtre éponyme d'environ 5-6 générations.

19. Ainsi, les parts d'eau aux divers niveaux de segmentation sont souvent désignées par le nom d'un ancêtre, pratique qui permet une lecture superposée de la trame des rapports généalogiques du village et de celle du réseau d'irrigation.

hebdomadaire²⁰. Ce partage est complété par une gestion commune constante du réseau de la *saqyia*, qui se personnifie dans la figure du *'elim*. Celui-ci est le « gardien de la *saqyia* », homme adulte qui, coopté par la *qabila* (assemblée tribale), s'occupe de l'entretien du réseau en organisant les travaux collectifs, mémorise la trame des ayants droit et leur succession, supervise le bon déroulement des travaux d'irrigation — opération réalisée à l'aide d'une clepsydre à eau avant l'arrivée des montres. Il s'agit d'une charge non rétribuée — le seul avantage pour le *'elim* étant l'exonération des travaux d'entretien — occupée par rotation des membres des divers lignages. L'assemblée tribale dans son ensemble se réunit pour discuter toute question concernant l'irrigation — début de la campagne agricole, de la récolte des dattes, de la moisson, éventuels conflits sur l'eau.

Mais la « socialisation » de l'eau n'est pas uniquement lisible dans la correspondance entre l'articulation des groupes sociaux et celle du réseau d'irrigation — domaine où elle apparaît plus structurée et où l'imbrication entre trame sociale et économique est plus visible. Elle se manifeste également par les principes de solidarité et de gestion communautaire qui s'appliquent aussi aux autres ressources en eau — y compris celles d'origine extérieure, comme les robinets collectifs ou la citerne mobile, produits de l'intervention étatique. Dans les règles d'accès à l'eau de ces ressources, ou des puits et réservoirs collectifs traditionnels, les critères de la différenciation ethnique (entre Berbères et Arabes) puis lignagère, sont repris pour définir de manière égale le droit et l'ordre d'approvisionnement de chaque famille pouvant prouver son inclusion dans cette structure sociale. Même pour les points d'eau soumis au régime privé, le propriétaire n'exerce de fait qu'un droit de priorité pour lui et sa famille, et il est « obligé » d'accorder l'accès à tout demandeur, berbère ou arabe, du village²¹. L'acte de refuser l'eau à quelqu'un — et cela

20. De fait, même si à chaque crue ou lâcher, l'ordre des ayants droit est rigide respecté, et l'on recommence le nouveau tour là où le précédent s'est arrêté, en raison de la fréquence de lâchers insuffisants pour terminer les 7 jours du cycle, les champs d'une partie des irrigants auraient pu rester « à sec » pendant plusieurs mois. Ainsi, la réduction d'1/3 de l'unité de mesure — et donc des droits d'eau de chacun — a permis la diminution générale de la quantité d'eau allouée sans défavoriser aucun des irrigants et permettant que, dans un tour réduit de 168 heures (7 jours) à 112 heures (4 jours et 16 heures), chacun puisse irriguer au moins une fois.

21. L'enquête que nous avons réalisée (en deux relèvements hebdomadaires entre février et mars 2003, par l'enregistrement de l'identité des « donneurs » et des « preneurs » ainsi que des quantités prélevées) sur l'approvisionnement en eau aux 7 *matfia* privées du village, indique la correspondance de la pratique à la norme. Si l'analyse en termes de *social networks* montre que l'on a tendance à demander aux gens avec qui on a une plus grande proximité (ethnique, de parenté ou affinité, de voisinage), cette préférence ne constitue pas

davantage au sein d'une communauté qui se considère comme exemplaire par sa cohésion sociale — est fortement stigmatisé. Ce refus est condamné comme un acte honteux, qu'on désigne non seulement comme *hashouma*, la « honte » dans le domaine du profane, mais également comme *harâm*, l'interdit du domaine du sacré.

La « révolution » du robinet et la résistance du tissu social à la marchandisation

Dans le contexte que nous venons d'illustrer, où l'eau figure comme ressource prioritaire d'une gestion communautaire que les institutions sociales font de l'économique, la véritable arrivée de la globalisation à Tiraf semble se concrétiser dans l'intervention de l'État pour introduire dans le rural des nouvelles modalités d'approvisionnement en eau entre 2004 et 2005. Ces dernières imposent un changement substantiel par rapport aux pratiques précédentes, et cela au moins en deux éléments : l'équipement individuel et la facturation de l'eau. Pour le bouleversement qui s'ensuit et dépasse largement à Tiraf l'aspect « technique » de l'intervention, nous pensons pouvoir le qualifier de « révolution », en écho à l'expression utilisée dans la littérature régionale qui décrit comme « révolutionnaire » la diffusion des motopompes attestée à partir des années soixante-dix²². Ainsi, si les habitants de Tiraf n'avaient pas été touchés par la « révolution » de la motopompe, pour les raisons indiquées plus haut, ils l'ont été plus récemment et de plein fouet par la « révolution » du robinet. Certes, ce n'est pas l'objet en soi (le robinet) qui détient ce potentiel révolutionnaire, les premiers robinets ayant fait leur apparition à Tiraf il y a une vingtaine d'années. Mais cette nouvelle adduction en eau potable s'était faite dans d'autres conditions. D'abord, l'eau des bornes-fontaines précédentes était gratuite, et il s'agissait d'un bloc unique pour tout le village qui se retrouvait encore une fois

une véritable exclusivité : en aucun cas il n'y a eu refus de donner quelle qu'ait été l'identité du propriétaire et du demandeur.

22. Il est vrai que dans d'autres parties de la région, entre l'Atlas et les oasis plus septentrionales du Dra, cette innovation a eu des conséquences remarquables. Mais si, souvent, on a mis l'accent sur ses effets positifs pour l'émancipation du paysan des caprices d'une pluviométrie déficitaire et du gain en productivité, la diffusion non planifiée des motopompes a été aussi un jalon de la déstructuration des systèmes socio-économiques de la région — comportant en outre des dégâts écologiques liés à l'épuisement des nappes. Ce processus s'est produit suite à la dépendance accrue des paysans vis-à-vis des revenus monétaires (nécessaires pour ce type d'installation), à l'individuation des droits d'accès à l'eau et leur soustraction au contrôle de la collectivité, à l'affirmation de critères marchands dans l'échange en eau entre villageois (les propriétaires des motopompes vendant le droit d'usage de leurs engins ou l'eau produite), enfin, à l'augmentation de la stratification sociale.

ensemble, prêt au partage. Puis, la société avait su intégrer selon ses principes relationnels la nouvelle source : laissée libre par l'État d'établir les modes de partage, l'assemblée tribale (des hommes) en avait établi les critères généraux respectant l'axiome d'un droit d'accès égal, tandis que les femmes, consacrées à la tâche matérielle de l'approvisionnement, négociaient jour par jour, selon la disponibilité effective, les quantités autorisées au prélèvement, faisant de la borne-fontaine, au milieu de l'espace villageois, un lieu de rencontre, de socialisation et d'échange fréquents hors de la ségrégation spatiale imposée à leur sexe dans le domaine domestique. Ce n'est donc pas « le robinet » mais plus précisément « le robinet de la globalisation » qui a constitué ce moment de rupture dont nous allons retracer les étapes.

Pour saisir ce qui se passe au niveau local, il faut revenir brièvement sur les politiques nationales marocaines des dernières années, à leur tour compréhensibles dans le cadre des tendances internationales de la globalisation. Dans l'avancée des processus de libéralisation et de privatisation, renforcés au Maroc après la signature des accords de Barcelone (1995), l'eau est devenue une cible de plus en plus importante, par rapport à laquelle l'État ne se pose plus comme médiateur entre les intérêts des privés et les besoins de sa population, et cela également en ce qui concerne le domaine de l'eau potable, auparavant préservé comme droit à une ressource vitale. Ainsi, au niveau des analyses et des propositions des agents du développement national, nous retrouvons la rhétorique libérale bien connue ailleurs. Par rapport à la question de l'eau leur raisonnement est le suivant : on constate d'abord l'aggravation de la pénurie hydrique du pays, dont on retient comme premier responsable une sécheresse impitoyable. On décrète l'impossibilité de lutter contre cette donnée de la nature et la nécessité de se tourner vers d'autres facteurs de crise. On désigne ces derniers comme étant, d'une part, la « mauvaise » gestion publique des ressources, d'autre part, le gaspillage des consommateurs. Le modèle libéral arrive ainsi pour proposer la solution du problème : seule l'ouverture au privé dans la gestion des réseaux apporterait la rationalité et l'efficacité exigées, tandis que l'introduction du principe de tarification est censée « responsabiliser » l'utilisateur. Le mythe du partenariat public/privé, présenté comme solution innovatrice ici comme ailleurs dans la plupart des pays africains (Jauglin, 2005), est la mystification d'une véritable cession au domaine privé du secteur hydraulique. Sans tenir compte de l'inadaptation au monde rural de ce modèle, en raison de la parcimonie de la consommation en eau des ruraux, de la faiblesse de leurs revenus, des contraintes écologiques et sociales, on lance l'objectif d'arriver le plus rapidement possible au

nouveau mode de gestion de l'eau potable aussi dans les campagnes. Au niveau local, nous assistons à l'application de ces impératifs nationaux²³. Avec le financement de la coopération luxembourgeoise, un projet est développé dans l'oasis du Ktaoua : par l'appropriation de certains puits nomades²⁴ hors palmeraie, en amont de l'oasis, sont réalisés un grand château d'eau et les canalisations destinées à apporter l'eau à une trentaine de villages de la rive gauche de l'oued, plus défavorisée en termes de nappe. En 2004, le projet passe dans les mains de la commune rurale du Ktaoua pour le démarrage du service. Dans une première phase de transition, on aménage des points d'eau avec des robinets collectifs, dits *saqqaya*, dans chaque village. L'eau, qui y arrive environ une fois par semaine, de très bonne qualité, est encore délivrée gratuitement. Mais au bout de quelques mois, on procède à l'éradication des *saqqaya* et on impose à tous les villageois d'installer dans chaque foyer un robinet individuel, muni de son compteur, en attente du nouveau système de facturation. Un an après, ce nouveau système montre déjà ses failles : l'augmentation exponentielle de la consommation crée des difficultés de recharge de la nappe ; le blocage à plusieurs reprises du réseau, fait passer le délai de distribution entre villages d'une semaine à deux, puis à un mois. Une pénurie bien plus grave que les précédentes, et aux conséquences importantes, s'installe à Tiraf²⁵.

Nous nous déplaçons maintenant pour voir les réactions qui ont suivi cette transformation à Tiraf. Dans la première phase de mise en route du projet, les habitants ont réagi positivement à l'installation des *saqqaya* alimentées par la nouvelle source, d'autant plus que la vieille borne-

23. Selon deux autres axiomes du libéralisme moderne, « l'autonomie » et la « décentralisation », on laisse aux collectivités locales l'application de ces politiques. Cette fausse liberté — de fait les instances régionales et municipales ne peuvent pas contredire les directives nationales —, d'une part, garantit à l'État la décharge partielle du coût d'installations auparavant considérées de son ressort, d'autre part, pousse les collectivités des régions les plus pauvres au recours au privé et à la compétition entre elles

24. L'expropriation, par l'État ou par les privés, des ressources hydrauliques des groupes nomades, plus dispersés et moins représentés au niveau politique, constitue un autre volet bouleversant de ces transformations. Si les puits de la zone citée avaient été en partie délaissés par le groupe nomade détenteur des droits d'exploitation suite à sa sédentarisation, dans d'autres situations on n'a pas hésité à vouer à l'exode les groupes pastoraux vivant de ces ressources. Il en est ainsi de Tal Maidrin, zone à l'ouest de Tagounite, où suite à l'appropriation progressive pour l'approvisionnement en eau de la ville voisine de leurs puits, les familles nomades qui en vivaient ont dû abandonner leur territoire.

25. Pendant la recherche, lors des discussions avec les responsables locaux (commune, Qaidat), nous leur avons fait part de nos doutes sur les conséquences, écologiques et sociales, du système qui allait être mis en place. Si à l'époque ces responsables se faisaient défenseurs du discours libéral national et contestaient notre analyse, en janvier 2006, en pleine crise, ils durent constater l'échec du projet et exprimer le regret de l'éradication du vieux système de gestion collective des bornes-fontaines.

fontaine était désormais inactive et que le système d'approvisionnement par camions-citernes restait aléatoire. Autour des trois bornes-fontaines, équipées chacune de deux robinets, installées dans diverses parties du village, l'organisation collective déjà expérimentée n'a pas tardé à se mettre en place : le partage des familles sur les trois sites s'est fait sur des critères de proximité physique et d'affinité socioethnique, mais le principe d'une distribution égale y demeurerait. C'est au printemps 2004 que l'on vient à savoir que l'État « veut faire rentrer les robinets » dans chaque maison. La décision qui déjà paraît insensée aux habitants, qui craignent l'insuffisance de la source, est encore davantage rejetée lorsqu'on apprend que chaque foyer devra payer le coût des canalisations jusqu'à la maison, du compteur et, ensuite, d'une facture individuelle. La commune présente la décision comme irrévocable, invoquant le respect des directives nationales qui, inspirées par le credo libéral reviennent sur le principe de gratuité de l'eau potable jusqu'à là accordée aux ménages ruraux en raison de leur consommation modeste et de leur situation critique. Elle utilise aussi politiquement cette opération : insistant sur un imaginaire de bonheur et de modernité, associé à la présence d'un robinet par foyer, elle minimise les dégâts écologiques et les contraintes sociales, promettant aux électeurs la fin de la pénurie.

Les habitants de Tiraf discutent longuement de la décision étatique et de ses conséquences. Dans les institutions de la *qabila*, au sein des familles et parmi les femmes, les hésitations sont multiples, à la fois en raison du coût des travaux d'adduction et du doute que l'eau ne puisse être suffisante sur la longue durée. Mais pour la plupart il s'agit aussi de l'étrangeté du principe d'une « eau payante » et de la crainte que cette modification puisse altérer l'ensemble des relations sociales basées sur le partage des ressources que Tiraf a connu depuis ses origines. Le discours des hommes évoque souvent l'injustice : les foyers qui n'ont pas ou qui ont des faibles revenus, seront ruinés par l'obligation de payer l'installation et les factures. De leur côté, les femmes ne cachent pas l'appréhension d'une ségrégation accrue, la quête d'eau étant malgré tout conçue comme l'un des rares moments de socialisation hors du rayon restreint des relations familiales. En avril 2004, les hommes de Tiraf organisent une manifestation pour protester devant le siège du Qaid, autorité principale du centre administratif de Tagounite dont Tiraf dépend. Mais dans cette circonstance, l'État n'a pas l'intention d'écouter, comme il l'a fait autrefois en époque coloniale et post-coloniale, l'opinion de la *qabila*, institution politique locale, ni de respecter son autonomie de gestion. L'hypothèse même d'un système mixte — laisser les bornes-fontaines pour ceux qui ne veulent pas de robinet individuel et permettre à

ceux qui en ont les moyens de l'installer — n'est pas acceptée. D'autorité, les bornes-fontaines sont fermées, et tous les habitants obligés à « faire rentrer » le robinet à la maison. Dès les premiers mois de lancement du nouveau système, ses failles se manifestent. En raison du nombre élevé de branchements et des usages « déréglés », la nappe semble s'épuiser, l'eau n'arrive pas aux villages selon les prévisions, notamment à ceux du Sud de la palmeraie, comme Tiraf. Le tour de distribution s'allonge progressivement d'une semaine à 11 jours, puis à 15 jours, puis à un mois, jusqu'au moment le plus critique, entre novembre 2005 et février 2006, quand Tiraf restera deux mois sans recevoir d'eau potable. Le robinet, qui promettait le bonheur et le passage à une ère d'abondance hydrique, reste souvent inactif dans un coin de chaque maison. Lorsqu'il y a distribution d'eau, les habitants ont pu faire le constat non seulement d'un approvisionnement déficitaire mais également d'une rupture des relations sociales — jusqu'alors basées sur des principes non marchands de distribution de l'eau — induite par le nouveau système : l'eau qu'auparavant on prêtait, on échangeait, qu'on offrait sur simple demande du parent ou du voisin, semble avoir changé de « nature » et ne circule plus en créant et en renforçant des liens. Les inégalités s'accroissent entre villages en amont et en aval de la palmeraie, mais aussi au sein du village : ceux qui habitent près du réseau sont mieux desservis, ceux qui ont plus d'argent pour s'offrir des moyens de stockage plus sophistiqués augmentent leur capacité d'approvisionnement. La redistribution et le partage habituels deviennent presque impossibles : personne ne sait en temps utile qui a eu l'eau chez soi et en quelle quantité, et il est trop laborieux de frapper porte à porte pour effectuer la négociation qui se faisait collectivement au site commun. La dimension spatiale « cachée » du privé met obstacle à un contrôle social qui assurerait que chaque famille prend uniquement selon ses besoins et pas davantage que les autres : c'est finalement dans ce nouveau contexte que le gâchis se développe parallèlement à l'inégalité, en contradiction avec la promesse du discours libéral. Finalement, l'axiome de l'impossibilité de vendre et acheter l'eau, commence à se briser : s'il est encore considéré comme trop honteux que ce rapport marchand s'instaure entre habitants à Tiraf, on assiste à l'émergence d'un « marché noir » de l'eau, vendue aux villageois à des prix exorbitants par les habitants de la ville de Tagounite. En quelques mois, le droit sacré et égal à l'eau semble avoir été fortement sapé. La condamnation de l'intervention et le regret du vieux système sont pratiquement unanimes au sein du village.

Nous voulons encore souligner que, de la part des habitants de Tiraf, il ne s'agit pas de résister par simple conservatisme à un élément de la

« modernité », comme parfois le discours des intervenants étatiques voudrait le faire croire. De fait, avec le système précédent d'une borne-fontaine unique qui a duré jusqu'en 2003, le robinet comme moyen moderne d'approvisionnement de l'eau avait été bien accepté. À l'époque, on avait encore pu inscrire dans l'espace et dans l'acte de partage de l'eau, les marques de cette structure égalitaire basée sur l'articulation ethnico-lignagère : la vieille borne-fontaine en était une incarnation avec ses sept robinets, matérialisation des sept lignages (les quatre des Berbères et les trois des Draoua) composant le village. Cela ne peut plus être le cas avec le nouveau système. Par l'éradication des points collectifs d'approvisionnement en eau et l'imposition du robinet individuel, mirage d'une modernité fictive, l'attaque à l'eau potable, celle dont personne ne peut jamais se passer, entraîne l'attaque à ce tissu villageois, rempart de la désocialisation des rapports économiques. Les dynamiques observées en ces mois de changement, de même que les discours recueillis auprès des acteurs sociaux, témoignent que les habitants, nomades et paysans, de Tiraf, lisent dans cette mutation l'instrument de rupture d'un réseau de solidarité et de la cohésion du village dont le partage d'eau a toujours représenté un point essentiel. La résistance qu'ils ont tenté d'y opposer en 2004 souligne qu'ils perçoivent cette transformation comme ayant une portée bien plus vaste que celle de la simple modification technique, capable d'éroder les racines d'une entente globale construite sur des bases anciennes et déjà soumise aux pressions diverses de l'économie de marché. Saper le droit égal et inaliénable à l'eau leur semble pouvoir saper en même temps d'autres piliers de l'organisation sociale et économique de Tiraf.

Un élément a retenu notre attention dans ce passage, comme indicateur du fait que les habitants de Tiraf ont perçu l'imposition des robinets individuels en tant que moment de fracture — difficile de dire définitive — entre « l'avant », où l'imbrication du social et de l'économique ne permettait pas aux logiques marchandes individualistes de prendre le dessus sur les hommes, et « l'après », où le tissu social est destiné à se subordonner à celles-ci. Cela concerne le domaine de la ritualisation de l'eau. De fait, des rituels marquent (et sacralisent) d'habitude la centralité de l'eau et la cohésion de la communauté autour de cet élément partagé. Outre les plus anciens, que nous avons évoqués, le groupe a toujours établi autour d'une nouvelle source d'eau de nouvelles formes de ritualisation — et ici le rôle des femmes est dominant. Cela avait été fait pour les plus « modernes », relevant de l'intervention étatique et, en dernier, pour l'installation des *saqqaya*, les trois blocs de robinets qui ont fonctionné juste avant l'équipement individuel. Aussi

rapidement que les *saqqayia* étaient entrées en fonction et que les groupes de distribution et d'échange s'étaient réorganisés autour de celles-ci, les jeunes filles et les femmes avaient procédé à une célébration rituelle commune sur les nouveaux sites. Elle consistait en la préparation dans chaque maison d'offrandes en blé cuit (*shisha*), rassemblées pour la consommation commune sur les lieux désignés, et accompagnées sur place de chants et danses des jeunes filles et de la préparation du thé. Cette célébration²⁶ quoique modeste consacrait l'englobement dans la société de la ressource sous sa « nouvelle » forme, et elle aurait dû se répéter annuellement si l'abandon du système à la faveur de l'arrivée des robinets individuels n'était survenu. En 2005, pendant l'enquête, nous avons essayé de demander aux femmes si elles avaient célébré des rituels pour les nouveaux robinets : la réponse a été négative, et mes interlocutrices exprimaient en même temps de l'étonnement et de l'amertume. Pourquoi et comment pourrait-on célébrer le début d'une nouvelle pénurie, des inégalités manifestes et les litiges qui en sortent ? Comment pourrait-on envisager un rituel — par définition collectif — quand « l'objet » à célébrer, enfermé dans l'espace de chaque maison, porte les marques de l'individuation et de la fragmentation du tissu social ? Finalement, comment sacrifier ce qui, à la fois pour l'islam et pour la tradition, est un bien que l'on ne peut imaginer vendre ou acheter, quand il est transformé en marchandise ? Vu les pratiques par lesquelles à Tiraïf, depuis sa fondation, on répète, on renouvelle, on invente même des rituels pour consacrer la présence de la ressource primaire dans la vie du village, ce refus explicite de ritualisation apparaît comme la confirmation que, l'eau, en sortant de la maîtrise collective pour entrer dans celle conjointe des sphères individuelles et du marché, a scellé la séparation entre économie et société, signe d'un pas décisif de la « grande transformation ». La désocialisation de l'eau, pivot d'une économie encadrée dans la société, ne peut qu'aller de pair avec sa désacralisation et sa « déritualisation ».

De la « micro-échelle » de l'étude anthropologique vers une réflexion plus large

Dans le cadre spécifique de notre recherche dans le Sud-Est marocain, l'analyse des phénomènes ici décrits mène à nous interroger sur les raisons de ce qui apparaît comme une « anomalie » de la gestion des

26. Il s'agit d'un rituel réduit par rapport à d'autres plus complexes, analogue à celui que les femmes pratiquent près des tombeaux des saints du village ou à celui pratiqué par la veuve après la fin de sa réclusion pour la période de deuil.

ressources et des relations sociales à Tiraf par rapport aux villages voisins, où l'affirmation d'une conception « privée » de l'accès à l'eau semble avoir émergé plus précocement. La particularité historique de la configuration socio-économique à Tiraf, l'exclusivité et la complémentarité de ces deux composantes, les nomades Ait Ounzâr et les paysans Draoua, avec leurs institutions, ainsi que l'absence des catégories « extrêmes » (les groupes religieux et les esclaves) de la hiérarchie typique de la vallée du Dra, pourraient offrir une clef de lecture. À celle-ci s'ajoute le poids du facteur écologique : le degré de salinité de la nappe extraordinairement élevé dans la palmeraie de Tiraf, en décourageant l'installation des motopompes, a laissé les habitants à l'écart de l'individuation des droits d'accès aux ressources que cette innovation technique a déclenchée ailleurs, et a fait que toute irrigation continue à fonctionner selon l'ancien système « gentilice » de répartition, lieu privilégié de l'incarnation de l'économique et du social et de l'esprit collectif. Mais dans le contexte de cet article nous allons plutôt nous intéresser et revenir sur les éléments que le cas de Tiraf invite à développer dans une réflexion générale menée par les anthropologues et les économistes autour de la pensée de Polanyi.

Le premier point de cette réflexion concerne la question de la « rationalité » des comportements des individus et des systèmes économiques qu'ils expriment. Il s'agit d'un thème de réflexion « classique » qui a été également repris — dans le sens d'une critique de la « rationalité économique » telle qu'elle est conçue par la pensée libérale — par les anthropologues d'inspiration marxiste (Godelier, 1969). Polanyi lui-même en fait un point d'appui de sa pensée, lorsqu'en théorisant le caractère « substantif » de l'économique il s'attache à restituer la valeur historique (et non universelle) de l'institution du marché et qu'il évoque les sociétés où les relations sociales et l'économie ne sont pas scindées, pour montrer l'inconsistance de la « prétendue prédilection de l'homme primitif pour les activités lucratives » (1972 : 73). L'absence, ou la faiblesse, du « mobile du gain [individuel] », du « principe du travail rémunéré » et de celui du « moindre effort » (*ibidem* : 76), auprès des groupes qui gèrent leur économie conjointement à leur société, pour des intérêts et des avantages collectifs et immatériels, enlève toute universalité et naturalité à l'*homo æconomicus* défini par le libéralisme. Les comportements et les stratégies des villageois de Tiraf dans la gestion de leur rapport aux ressources (notamment à l'eau) contribuent à déconstruire cette vision classique de la « rationalité économique ». Dans leur système d'irrigation, la « rationalité sociale » semble avoir primé sur celle « technique ». Les logiques du système de

partage ethno-lignager et le contrôle que l'assemblée tribale garde sur le tour d'eau, le principe de solidarité relatif à la circulation de l'eau qui s'y applique et s'étend du domaine productif à celui de l'eau potable et d'usage domestique, ont été maintenus jusqu'à nos jours. Depuis des décennies, les techniciens n'ont pas manqué de critiquer « l'irrationalité » de ce modèle, stigmatisé comme archaïque, et de pousser vers l'abandon de l'ancien système de distribution lignagère en faveur de celui « plus efficace » d'une distribution topographique allant de pair avec le remembrement des parcelles. En contrecarrant cette pression, les habitants de Tiraf ont préféré perdre en rationalité technique ce qu'ils ont certainement gagné en termes de maintien d'une cohésion sociale, barrière à l'individuation des droits aux ressources, où l'exploitation communautaire de ces dernières et la solidité des institutions qui s'en chargent se renforcent l'une l'autre.

La comparaison avec d'autres cas semblables est éclairante : à propos des communautés oasiennes du Sud tunisien, Bédoucha (1987) a illustré comment l'intervention, légitimée par le même principe de rationalité, a jeté dès l'époque coloniale les jalons de la déstructuration des systèmes agricoles locaux avec des effets de plus large portée. En 1902, en imposant la séparation en deux tronçons de la source d'irrigation auparavant commune à quatre villages du Nefzaoua, le Protectorat a impulsé l'autonomie de ces groupes et brisé, avec le système de partage de l'eau, un équilibre politique : suite à la disparition de la nécessité de régler la rotation de l'accès à l'eau et de s'occuper collectivement des travaux d'intérêt général, qui portait les habitants des quatre villages à collaborer et à recomposer leurs intérêts potentiellement divergents dans le but d'une gestion commune, la conflictualité a connu une augmentation importante. Cet acte premier de rupture d'un l'équilibre entre gestion économique et structure sociale, accompagné d'autres pressions vers la commercialisation du foncier, la préférence pour les cultures de rente, la diffusion du travail salarié, a contribué à l'effondrement du système lignager et des relations sociales inspirées de critères non marchands, que les changements postcoloniaux ne firent qu'achever. Au Maroc, la colonisation agricole, inspirée du « modèle californien » que l'on prétendait transplanter dans les riches plaines irriguées (Swearingen, 1987), a conduit à des transformations radicales dans ces régions déjà à partir des années vingt-trente, et s'est poursuivie avec une remarquable continuité en période postcoloniale (Pérennes, 1992). Néanmoins, la vallée du Dra et quelques autres régions périphériques restent indemnes : face à l'échec (économique et social) de la « grande hydraulique » marocaine, l'hydraulique décentralisée et diversifiée, mise

en place dans ces oasis, amène à constater que, en dépit de solutions sûrement moins brillantes du point de vue technique, la « sophistication du fonctionnement social » et la répartition « cohérente sinon égalitaire » des droits d'eau, ont constitué finalement une stratégie plus efficace d'adaptation aux rigueurs du milieu que celle proposée par la rationalité « moderne » (*ibidem* : 28). Conscients que « l'hydraulique sert bien d'autres choses que la simple fourniture d'eau d'irrigation » (Pascon *in* Pérennes, 1992 : 41), les paysans et les nomades de Tiraf, en conservant, dans un souci de « rationalité sociale », les principes d'un partage de l'eau inséparable de leur structure sociale, ont protégé non seulement la notion d'une ressource naturelle que l'on ne peut que gérer collectivement, mais également les bases de leur société. De même, par les stratégies et les critères d'accès à l'eau potable observés avant l'arrivée des robinets individuels, en préférant l'effort en termes d'énergie et de temps d'approvisionnement, la circulation et la redistribution constante d'une eau qu'on refuse de payer et de faire payer, ils ont choisi de sacrifier la rationalité économique à la rationalité sociale. La crise rapide du nouveau système de robinets — du point de vue de l'épuisement des ressources écologiques et de la déstructuration du tissu social — invite à se demander si leur principe de « rationalité sociale » n'est pas également, sur la longue durée, économiquement plus rationnel selon les termes mêmes de la pensée libérale.

Le deuxième point de réflexion touche plus directement aux fondements de la pensée de Polanyi, notamment à son questionnement sur la « nature » de l'économie et la place de celle-ci dans les sociétés. Sa définition d'une approche substantiviste et la description des modes d'enchâssement de l'économie dans le social, nous paraissent une clef de lecture idéale pour l'analyse de notre objet de recherche. Dans le village de Tiraf, une structure sociale, complexe et autonome, déploie l'action de ses institutions par le biais de l'imbrication étroite avec les modes de gestion de l'économie, qui, sous ses multiples facettes — exploitation des ressources, formes du travail, échange — ne peut se concevoir en dehors d'une vision globale de la vie de la communauté. Clef de voûte de cet enchâssement, la gestion de l'eau (ressource la plus centrale) exprime la trame des rapports sociaux (où les paramètres ethniques et lignagers sont essentiels), englobe le domaine du politique de même que celui du religieux et du rituel, étant en même temps lieu privilégié d'affirmation des principes de solidarité et de redistribution qui font la cohésion du tissu social. Cette dimension forte d'encastrement est attestée par les réactions « en chaîne », de portée sociale plus vaste, survenues suite à la modification de l'élément technique (la

marchandisation de l'eau et son individuation par l'introduction du robinet avec compteur) que l'intervenant extérieur — un État devenu porteur des logiques de privatisation — n'a pas su ou voulu prévoir, en raison de sa vision du social et de l'économique comme étant des domaines étanches et séparés, dont le dernier « s'autorégulerait » par les lois du marché. La résistance des habitants de Tiraf et, suite à leur défaite, les prémices d'une déstructuration sociale rapidement développée, semblent suggérer, pour reprendre Polanyi, que l'idée d'un marché « s'ajustant lui-même » comme matrice du système est non seulement utopique mais qu'elle ne peut pas exister « sans anéantir la substance humaine de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert » (1972 : 22) : dans le cas de la « nouvelle » pénurie en eau suscitée à Tiraf par l'imposition de ces logiques marchandes, cette métaphore prend une valeur plus que réelle²⁷. Loin de représenter un mouvement politique conscient et durable contre la privatisation et le libéralisme — comme ce pourrait être le cas des récentes « révoltes de l'eau » ailleurs (Bolivie, Afrique du Sud, Inde) — l'éphémère contestation des habitants de Tiraf, en avril 2004, peut se lire comme la manifestation implicite de cette volonté d'« autoprotection de la société » par rapport au marché (Polanyi, 1972), en analogie avec ce mouvement par lequel la société « [résiste] inconsciemment à tout ce qui [cherche] à faire d'elle un simple appendice du marché » (*ibidem* : 113), cas évoqué au sujet de la loi de Speenhamland dans l'Angleterre du XVIII^e siècle.

Certes, si Polanyi nous fournit une grille d'analyse globale, il est évident que celle-ci doit être repensée, contextualisée et peut-être « mise à jour » dans l'application aux divers cas de figure étudiés sur les terrains d'aujourd'hui. Ainsi, malgré les analogies générales, nous ne pourrions pas imaginer que les dynamiques du passage de la phase de l'enchâssement économie/société à celle de leur séparation, puissent correspondre partout au cadre que Polanyi illustre pour les sociétés occidentales de la révolution industrielle. De même, les travaux anthropologiques sur les sociétés « traditionnelles » que l'auteur utilise (Polanyi, 1972 et 1980) font plus souvent référence à des sociétés prises

27. L'un de nos informateurs les plus âgés, ancien gardien de la *saqyia* à l'époque coloniale, blâmant la détérioration des rapports de solidarité et les litiges entre villageois émergés après le nouveau système d'approvisionnement et l'aggravation de la pénurie en eau, nous dit avec amertume : « C'est à cause de l'eau que nous sommes ainsi revenus à l'âge de la *siba* ». Ce dernier terme, qui dans le langage de l'État (précolonial et colonial) indiquait l'« anarchie tribale », la tendance des groupes de la vallée du Dra au conflit et à l'insoumission politique au pouvoir central, dans son discours se colore d'une autre connotation, celle qui désigne comme véritable « anarchie » la rupture des relations d'entraide et l'affirmation de la « loi du plus fort » qui s'instaure lorsque l'eau devient une marchandise gérée (et achetée) individuellement.

comme exemple de configurations encore préservées de l'influence du modèle capitaliste, et sont quelque peu datés pour fournir une perspective applicable aux transformations de l'ère de la globalisation. Dans ce souci d'adapter les outils offerts par Polanyi à l'historicité de phénomènes analysés au présent, notre attention s'est focalisée sur la recherche de ces « points de rupture » permettant de déceler dans notre contexte les facteurs et les dynamiques de la « grande transformation » qui décréterait la subordination de la société à l'économie de marché. C'est à ce niveau que l'analyse de l'anthropologue, grâce à l'avantage d'une optique de « micro-échelle » et de méthodes intensives de recueil des données, peut contribuer à préciser à la fois les agencements de l'imbrication socio-économique et les procédés de sa dissolution. Ainsi, dans le cas de Tiraf, par l'observation et le discours des acteurs sociaux, nous croyons pouvoir affirmer que cette fracture se produit en deux moments. Des éléments de césure — permettant de définir les lignes du contraste entre un *avant* et un *après* — commencent à être perceptibles à partir de la première moitié des années soixante-dix suite aux transformations évoquées, d'ordres divers (écologique, économique, politique) mais tous allant dans la direction d'une mutation de l'accès aux ressources et des rapports sociaux de production conditionnée par le système de marché capitaliste. Après une période de quelques décennies où la société de Tiraf montre sa capacité d'intégrer ces mutations sans la déstructuration radicale de ses modes d'organisation, tout récemment la marchandisation de l'eau, en phase de poussée libérale des politiques nationales au milieu de la globalisation économique, semble se configurer comme véritable moment de rupture. Si la centralité — tout autant matérielle que sociale et symbolique — de l'eau dans notre contexte explique en partie cette trajectoire du changement, il est légitime par là de s'interroger sur le niveau de « tolérance » d'une économie fortement socialisée vis-à-vis de l'intrusion d'éléments typiques d'un système régi sur la dominance du principe du marché et ayant comme corollaire la primauté de l'individu. Dans ce cadre, quel rôle revêt chacun de ces éléments comme vecteur de transformations ? Doivent-ils être présents tous en même temps, et à quel degré, pour déclencher une mutation radicale ? Regardons, par exemple, le paramètre du travail salarié. Sa diffusion à Tiraf, notamment à partir de la crise des années soixante-dix, semble avoir été une stratégie commune des ménages pour s'adapter aux mutations de l'environnement économique plus large, mais dépourvue de la capacité d'effacer d'autres formes de travail non salarié (existantes au niveau du groupe domestique ou sous forme de services payés en nature entre producteurs divers) et de créer une stratification sociale complexe. De même, le marché et

l'échange monétaire, deux autres vecteurs de cette fracture, existent depuis longtemps à Tiraf, où nomades et agriculteurs ont toujours eu recours aux marchés locaux — à leur tour englobés dans le réseau de commerce transsaharien jusqu'à la colonisation — pour vendre le surplus de leur production et acheter des biens qu'ils ne produisaient pas. Certes, dans la période de transformation des années soixante-dix, l'importance relative de ces transactions monétaires — à son tour favorisée par le développement du travail salarié — semble augmenter : mais, pour reprendre Polanyi, la production pour le marché et l'argent seraient encore à Tiraf de « simples accessoires » pour des ménages où la « production d'usage » reste opératoire, et où on est loin d'un marché autorégulateur, capable de maîtriser l'ensemble de la société (1972 : 84). Serait-ce alors la valeur sociale de l'eau, conçue comme une « marchandise fictive » dans cette société oasienne construite autour de son partage, qui aurait permis de maintenir vivants les engrenages d'un fonctionnement « divers » de l'économie et de la société, de faire que le salariat ne décrète pas la « séparation du travail des autres activités de la vie » (*ibidem* : 220), et que la transaction en argent ne devienne pas le vecteur de déshumanisation des échanges entre les individus ? Cela expliquerait-il pourquoi c'est au moment où l'eau pour la survie des hommes devient soudainement marchandise désocialisée, et non avant, que l'édifice social commence à s'écrouler ?

Ces dernières questions restent ouvertes à une interprétation définitive, d'une part, en raison d'un développement théorique inachevé, et, d'autre part, par le caractère récent de la transformation ici analysée. De fait, la dernière période de notre terrain à Tiraf a coïncidé avec la première phase de mise en place du système des robinets. Si les transformations au niveau des réseaux de solidarité dans l'accès et la redistribution d'eau potable, et les litiges qui s'en sont suivis, étaient déjà visibles, à ce moment nous ne pouvions en voir que les premiers signes et les tendances générales d'une mutation plus profonde au niveau de la structure sociale, dont le développement serait à confirmer par une observation sur une plus longue durée. Par contre, il nous semble nécessaire de terminer notre réflexion en revenant sur les formes qui permettraient de réaliser la jonction entre les deux disciplines, l'anthropologie et l'économie, dont l'œuvre de Polanyi — et, nous voudrions ajouter, l'anthropologie marxiste²⁸ des années soixante/soixante-dix malgré ses distances avec certaines positions de ce

28. Nous partageons la critique faite par l'anthropologie marxiste à Polanyi en ce qui concerne l'accent excessif que ce dernier attribue dans son analyse de l'économie aux phénomènes de la sphère de la circulation et de l'échange en minimisant l'importance des rapports de production.

dernier — montre la possible imbrication. Lisible à l'aide des hypothèses de Polanyi, l'exemple de Tiraf ne correspond pas précisément aux typologies élaborées par celui-ci : hors du cadre des sociétés dominées par l'institution du marché et par la séparation de l'économique du social, il ne rentrerait néanmoins ni dans le modèle défini par le binôme *réciprocité/symétrie*, ni dans celui établi en termes de *redistribution/centralisation*. Du premier modèle l'éloigne l'existence ancienne, à côté d'une propriété collective, de la propriété privée, malgré l'importance de principes de « gestion collective » qui peuvent s'appliquer à celle-ci. Du deuxième modèle lui fait défaut la présence d'une autorité politique centrale et d'une véritable stratification. De même, le fait qu'un certain égalitarisme dans l'accès aux ressources et au pouvoir politique soit accompagné à Tiraf de différences identitaires marquées (entre arabophones et berbérophones, entre pasteurs et agriculteurs), rend difficile de lire notre cas à la lumière de la distinction dichotomique entre sociétés « homogènes » et sociétés « stratifiées ». Ainsi, le besoin ressenti de nouvelles catégories d'analyse, de typologies et de paramètres les définissant, de modèles pour saisir leur combinaison et variation, est l'un des points sur lesquels nous voyons l'intérêt d'une élaboration conjointe entre anthropologues et économistes à partir de cet objet commun que sont les institutions socio-économiques. Outre peaufiner les catégories suggérées par Polanyi, ce travail interdisciplinaire devrait se donner la tâche d'adapter cet ensemble conceptuel au contexte de la globalisation, qui n'est plus non seulement celui de l'époque de Polanyi (et surtout des anthropologues dont il utilise les travaux) mais se distingue en partie aussi du cadre d'analyse des anthropologues économiques marxistes des années soixante et soixante-dix. Si nous sommes d'accord sur le fait que la globalisation a rendu davantage inadaptes certaines catégories — comme celles de sociétés « traditionnelles », « primitives », « précapitalistes », « hors du marché » — pour rendre compte de la réalité des processus et des acteurs qui entrent dans ce jeu complexe de conditionnements, pour saisir où se situent les « points de césure » malgré les phénomènes d'osmose et les trajets non homogènes, il n'empêche que nous avons besoin d'une « nouvelle » anthropologie économique (ou d'une économie anthropologique) capable de reprendre et actualiser la réflexion sur la nature et la place de l'économique dans les sociétés, dans cette phase où la subordination de la société à l'économie de marché apparaît triomphante. La paupérisation et les conflits qui aujourd'hui s'approfondissent et s'accélèrent, dans les pays du Nord comme du Sud, indiquent qu'il s'agit d'un enjeu de taille, dépassant le domaine de la

réflexion scientifique, capable de redonner au discours sur le rapport entre hommes et économie cette valeur politique qu'il avait dans l'analyse de Marx du passage à l'économie capitaliste au XIX^e siècle ou dans celle de Polanyi, lorsqu'il croyait retrouver les traces de la « mort » de la domination du libéralisme dans la « grande transformation » des années trente-quarante. De même que dans les années cinquante la définition d'une « situation coloniale », proposée par Balandier, contribua au renouveau du regard vers les sociétés *autres* affirmant la naissance d'une anthropologie critique et dynamique, la possibilité de définir une « situation de globalisation » comme préalable à l'analyse des contextes étudiés, pourrait être envisagée comme un premier pas pour rétablir le dialogue entre anthropologues et économistes²⁹. Le fait de partager l'élaboration de concepts et d'approches dans une réflexion théorique générale, permettrait aux anthropologues de ne pas s'arrêter au rôle primaire de « fournisseurs » de données ethnographiques à l'usage des économistes — comme ce fut le cas en partie de Morgan pour Marx et Engels, ou de Mauss, Malinowski, Firth pour Polanyi. Les différences d'échelle et de méthodologie entre les deux disciplines pourraient ainsi ne plus constituer un obstacle mais une source d'enrichissement réciproque. L'analyse de cas ponctuels, comme celui de Tiraf, pourrait représenter ce « point d'ancrage [...] à partir duquel nous pourrions étudier les modalités de l'émergence du local, dans un monde qui cherche à tout rendre global » (Appadurai, 1996 : 53), d'autant plus que, si la production scientifique d'analyses sur la « macro-échelle » des phénomènes de la globalisation capitaliste, voir sur ses dynamiques en milieu urbain, est abondante, les travaux où les mêmes processus sont analysés sur la « micro-échelle » de petites communautés rurales sondées dans la profondeur et la globalité qui est celle de l'anthropologie, demeurent encore rares.

29. Nous reprenons ici une suggestion proposée par Laurent Bazin dans son intervention finale au colloque de Lille en mars 2006, dont le développement nous semble particulièrement souhaitable et intéressant.

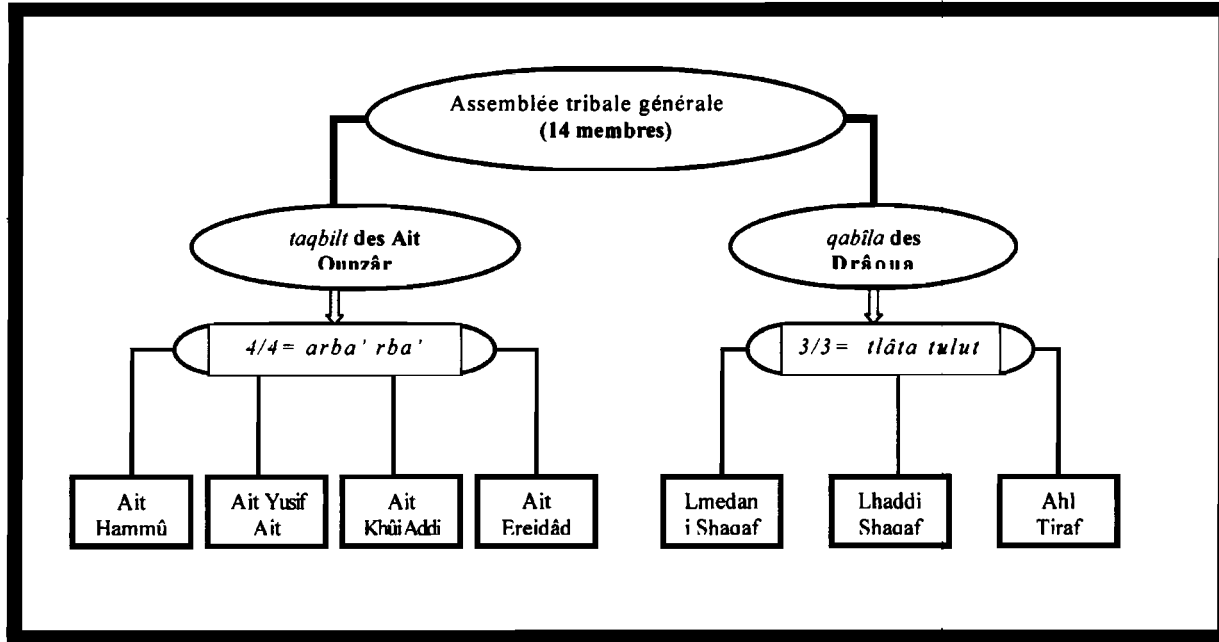
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIT HAMZA M., 2002 : *Mobilité sociospatiale et développement local au sud de l'Atlas marocain (Dadès-Todgha)*, Passau, LIS Verlag.
- APPADURAI A., 1996 : *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (édition originale : *Modernity at Large. Cultural Dimension of Globalization*, University of Minnesota Press, 1996).
- AZAM Capt. P., 1946 : *Sédentaires et nomades dans le Sud marocain : le coude du Dra*, Paris, CHEAM, mémoire n° 1009.
- BALANDIER G., 1967 : *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- BAZIN L. et SELIM M., 2000 : « Quelques occurrences économiques en anthropologie », *Socioanthropologie*, 7 (1) : 5-31.
- BÉDOUCHA G., 1987 : *L'eau, amie du puissant. Une communauté oasienne du Sud tunisien*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.
- BONTE P., 1994 : *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- BONTE P., CONTE E., HAMÈS C. et OULD CHEIKH A., 1991 : *Al-Ansâb, la quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale arabe*, Paris, Éditions de la MSH.
- BONTE P., CONTE E. ET DRESCH P., 2001 (eds.) : *Émirs et présidents. Figures de la parenté et du politique dans le monde arabe*, Paris, Éditions du CNRS.
- BOUDERBALA N., CHICHE J., EL-AICH A., 1992 : « La terre collective au Maroc », in BOURBOUZE A., RUBINO R. (eds.), *Terres collectives en Méditerranée*, Rome, FAO : 27-59.
- CASCIARRI B., 2001 : « 'La qabila est devenue plus grande'. Permanences et évolution du 'modèle tribal' chez les pasteurs Ahâmda du Soudan arabe », in BONTE P. et al. (eds), *Émirs et présidents*, Paris, Éditions du CNRS : 273-299.
- CASCIARRI B., 2006 : "Coping with Shrinking Spaces : The Ait Unzâr Pastoralists of South-Eastern Morocco", in CHATTY D. (ed.), *Nomadic Societies in the Middle East and North Africa : Entering the 21st Century*, Leiden/Boston, Brill : 393-430.
- CASCIARRI B., à paraître : "Drought and 'Natural' Stress in the Southern Dra Valley. Varying Perceptions among Nomads and Farmers", in CASIMIR M.J. (ed.), *Culture and the Changing Environment*.

- Uncertainty, Cognition and Risk Management in Cross-Cultural Perspective*, Oxford, Berghahn.
- CATUSSE M., 2000 : « Le débat sur les privatisations au Maroc : un procès exemplaire », *Monde arabe Maghreb/Machrek*, 167 : 38-48.
- DAVIS M., 2003 : *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales aux origines du sous-développement*, Paris, La Découverte (édition originale : *Late Victorian Holocaust. El Niño Famines and the Making of the Third World*, Verso, Londres 2001).
- DUNN R.E., 1977 : *Resistance in the Desert. Moroccan Responses to French Imperialism 1881-1912*, London, Croom Helm.
- EL-AOUFI N., 1999 : « La réforme économique : stratégies institutions, acteurs », *Monde arabe Maghreb/Machrek*, 164 : 36-52.
- GELLNER E., 1969 : *Saints of the Atlas*, Londres, Weidenfeld and Nicolson (trad. française : *Les Saints de l'Atlas*, Paris, Éditions Bouchène, 2003).
- GODELIER M., 1969 : *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, Maspero.
- HAJJI A., 1991 : « Évolution de la demande en eau potable en milieu urbain au Maroc », in URBAMA, *L'eau et la ville*, Fascicule de Recherches n° 22, Tours : 43-60.
- HART D. M., 1981 : *Dadda 'Atta and Its Fourty Grandsons. The Socio-political Organization of the Ait 'Atta of Southern Morocco*, Cambridge, Middle East and North African Studies Press.
- HIBOU B. (ed.), 1999 : *La privatisation des États*, Paris, Karthala.
- JACQUES-MEUNIE D., 1958 : « Hiérarchie sociale au Maroc présaharien », *Hespéris*, XLV (3-4) : 137-150.
- JACQUES-MEUNIE D., 1972 : « Note sur l'histoire des populations du Maroc saharien », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 11 : 137-150.
- JACQUES-MEUNIE D., 1973 : « La Vallée du Dra au milieu du XX^e siècle », in PLANHOL X. (ed.), *Maghreb et Sahara. Études géographiques offertes à Jean Despois*, Paris : 163-192.
- JAUGLIN S., 2005 : *Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question*, Paris, Éditions du CNRS.
- NICLAUSSE Capt. M., 1954 : *Rapports entre nomades et sédentaires dans le coude du Draa : la Raia*, Paris, CHEAM, mémoire n° 2306.
- OUHAIJOU L., 1996 : *Espace hydraulique et société au Maroc. Cas des systèmes d'irrigation dans la Vallée du Dra*, Agadir, Faculté des Lettres et des Sciences humaines.

- OUTABIHT H., 1992 : « Effets sur l'environnement induits par l'édification du barrage Mansour Ed-Dahbi en vue de l'irrigation du périmètre du Draa Moyen », in LAOUINA A. (ed.), *Environnement, pollution, développement*, Rabat, Imprimerie Royale : 315-337.
- PASCON P., 1980 : « Sur les terres collectives l'État n'a plus d'idées », *Lamalif*, 112 : 22-23.
- PERÈNNES J.-J., 1992 : « Le Maroc à portée du million d'hectares irrigués. Éléments pour un bilan », *Monde arabe Maghreb/Machrek*, 137 : 25-42.
- POLANYI K., 1972 : *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Éditions Gallimard (édition originale : *The Great Transformation*, New York 1944).
- POLANYI K., 1980 : *Economie primitive, archaïque e moderne. Ricerca storica e antropologia economica*, Torino, Einaudi (édition originale : DALTON G. (ed), *Primitive, Archaic and Modern Economics*, New York 1968).
- SANTUCCI J.-C., 1995 : « L'effet « Banque mondiale » et la conjoncture économique au Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIV : 701-714.
- SHIVA V., 2003 : *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*, Paris, Parangon (édition originale : *Waterwars*, South End Press, Cambridge 2002).
- SHOUP J., 2006 : "Are There Still Tribes in Morocco ?" in CHATTY D. (ed.), *Nomadic Societies in the Middle East and North Africa : Entering the 21st Century*, Leiden/Boston, Brill : 123-143.
- SPILLMANN Capt. G., 1931 : *Villes et tribus du Maroc : districts et tribus de la haute vallée du Dra*, vol. IX, t. II, Paris, Ernest Leroux Éditions.
- SPILLMANN Capt. G., 1936 : *Les Ait 'Atta du Sahara et la pacification du Haut Dra*, Rabat, Éditions Felix Moncho.
- SWEARINGEN W. D., 1987 : *Moroccan Mirages. Agrarians Dreams and Deceptions, 1912-1986*, Princeton, Princeton University Press.
- TENNESON M. et ROJAT D., 2003 : « La tarification de l'eau au Maroc : comment servir différentes causes ? », *Afrique contemporaine*, 205 (1) : 151-169.

Figure : Structure des institutions ethno-lignagères à Tiraŕ



UNE « POLITISATION PAR NÉCESSITÉ » : LES MOBILISATIONS POUR L'ACCÈS À L'EAU DANS LES DISTRICTS POPULAIRES DE EL ALTO, BOLIVIE

Franck POUPEAU

Il peut paraître presque naturel de considérer, depuis que la thématique de la globalisation a envahi les discours sur les mouvements sociaux, que les formes de protestation contre des entreprises transnationales sont spontanément animées par des motivations anticapitalistes ou « altermondialistes ». L'accès à la conscience politique nécessite pourtant certaines conditions sociales, comme par exemple la possession d'un capital scolaire permettant aux personnes ou groupes sociaux concernés à se sentir autorisés à avoir une opinion politique (Bourdieu, 1979). Dans cette perspective, il est possible de penser que les mouvements qui naissent dans les quartiers les plus démunis — c'est-à-dire les quartiers où est particulièrement difficile l'accès à des ressources économiques et culturelles suffisantes pour assurer les besoins vitaux et une éducation minimale — ne sont pas aussi immédiatement portés sur les thématiques altermondialistes qu'une vision enchantée des mouvements sociaux récents pourrait le laisser croire. On prendra pour tester cette hypothèse le cas des protestations qui ont eu lieu, depuis le début des années 2000, dans les quartiers populaires de la ville d'El Alto, en Bolivie, contre l'entreprise transnationale de distribution d'eau implantée dans la ville qui n'assurait pas la desserte de tous les habitants.

Ce cas de mobilisation ayant pour enjeu une ressource naturelle de première nécessité s'avère porteur d'enjeux anthropologiques et

économiques spécifiques : depuis les années 1980 en effet, les problèmes posés par les inégalités d'accès à l'eau en milieu urbain ont fait l'objet d'une attention croissante, en particulier dans les périphéries en expansion des grandes métropoles du Sud (Meublat, 2001 ; Jaglin, 2001). Dans l'ensemble, ces enquêtes soulignent les problèmes de connexion des populations les plus marginalisées, et les effets, en termes d'hygiène, individuelle et collective, que ces situations peuvent poser. D'autres enquêtes étudient plus spécifiquement les problèmes liés à l'accès à l'eau et à sa commercialisation, qu'il s'agisse de l'émergence de la figure de l'usager et du consommateur ou de l'articulation des réseaux publics et privés de distribution de la ressource (Jaglin, 1995, Swingedow, 2001). À l'opposé de ce qui est appelé, dans la langue des institutions internationales, *the tragedy of the commons*, ces travaux font ressortir l'idée que le manque d'eau n'est pas un processus inexorable lié à l'accroissement disproportionné de populations confrontées à la limitation des ressources naturelles ou à leur mauvaise gestion, mais le résultat de politiques (publiques et privées) constituant l'eau en bien économique rare, susceptible d'être vendu et acheté. Dans les villes où les relations de marché se développent, sous la forme dominante de l'échange socio-économique, la circulation de l'eau est ainsi partie intégrante de la circulation du capital, de l'argent et du pouvoir social : comme le dit Erik Swingedow, « contrôler l'eau, c'est contrôler la ville ». Sans revenir aux thèses de l'État hydraulique de Wittfogel, largement discutées et critiquées par historiens et anthropologues depuis une trentaine d'années¹, il s'agit donc de penser le contrôle des usages de l'eau dans le cadre d'une anthropologie du pouvoir, dans le cas des villes en développement : l'hypothèse développée plus précisément ici est que les inégalités d'accès à un bien vital de cette nature engendrent des formes de domination spécifiques sur les populations contraintes de vivre en situation de pénurie.

Dans cette perspective, la ville d'El Alto, à la périphérie de La Paz, capitale de la Bolivie, présente une situation exemplaire. Tout d'abord parce que la pénurie d'eau qui touche les quartiers les plus défavorisés n'est pas sans liens avec la situation géographique de cette ville, située à plus de 4 000 mètres d'altitude. De plus, El Alto connaît une forte croissance démographique depuis les années 1960, avec une nette accélération dans les années 1980, lorsque les politiques libérales d'ajustement structurel (Khol, 2004) ont provoqué un afflux important de

1. Voir à ce sujet le dossier *Annales*, 2002.

migrants ruraux paupérisés dans les quartiers populaires surplombant la capitale. Dans les années 1990, ces politiques sont entrées dans une autre phase, avec la privatisation des ressources naturelles, dont le gaz et l'eau. En 1997, sous l'impulsion de la Banque mondiale, l'entreprise municipale SAMAPA (Servicio Municipal de Agua Potable y Alcantarillado) est remplacée par le consortium Aguas del Illimani, dont l'entreprise française Suez-Lyonnaise des eaux est actionnaire majoritaire à 51 %. À ce moment-là, les villes de La Paz et El Alto sont desservies respectivement à 95 % et 65 % pour l'eau potable, et à 80 % et 25 % pour l'assainissement. Le contrat engage Aguas del Illimani à réajuster 71 752 connexions supplémentaires sur l'aire géographique définie par la concession, à investir 80 millions de dollars sur cinq ans, et à rembourser 51 millions de dollars de dette de la SAMAPA envers les organismes internationaux (dont la Banque mondiale, qui devient, en 2000, actionnaire à 8 % du consortium, par le biais d'un prêt de 16 millions de dollars de sa filiale la Corporacion Financiera Internacional). Alors qu'aucune autorité municipale n'est consultée lors de la privatisation (le contrat étant passé directement entre le gouvernement et le consortium), de nombreuses protestations ont lieu dans El Alto. Mais c'est la fédération des comités de quartiers FEJUVE (*Federacion de Juntas Vecinales*)² qui, à partir de l'hiver 2004, enclenche une série de mobilisations sociales de grande ampleur contre Aguas del Illimani, en accusant le consortium de ne pas avoir respecté les clauses du contrat en termes d'équipement, et d'avoir trop augmenté les prix d'installation et de consommation, inaccessibles aux populations les plus pauvres (Komives & Cohen, 1998).

On s'attachera ici aux protestations récentes des habitants et des comités de quartier contre la politique de l'entreprise Aguas del Illimani. Ces mobilisations s'inscrivent en premier lieu dans le cycle de mobilisations déclenchées en Bolivie par la « guerre de l'eau » à Cochabamba (Nickson & Vargas, 2002 ; Poupeau, 2002). À partir d'une enquête menée dans deux quartiers parmi les plus pauvres de la banlieue populaire d'El Alto, on reviendra, de façon critique, sur la vision

2. La *Federacion de Juntas Vecinales* d'El Alto (FEJUVE) regroupe les comités de quartier qui régissent la vie des quartiers, par des réunions hebdomadaires où les habitants sont consultés sur les décisions à prendre, et informés des mobilisations collectives auxquelles ils sont tenus de participer en tant que membres de la collectivité. Si quasiment toutes les villes et tous les villages de Bolivie ont leurs comités de quartier, la fédération des comités de El Alto ne s'est constituée comme groupe de pression qu'à partir des années 1970 et s'est transformée depuis en force sociale mobilisatrice à grande échelle, intervenant dans la vie politique au même titre que les syndicats nationaux.

enchantée de mobilisations anticapitalistes qui seraient générées de façon spontanée par l'extrême pauvreté en milieu urbain. On verra, à travers les formes individuelles ou collectives d'adaptation au manque d'eau, dans quelle mesure cette gestion de la pénurie s'inscrit dans des processus politiques liés à des formes d'organisation communautaire.

El Alto, géographie historique et sociale

Qualifiée de « ville aymara » (García Linera, 2005), El Alto s'étend sur l'*altiplano* bolivien surplombant la ville de La Paz. Simple périphérie rurale de la capitale dans les années 1950, elle est devenue la quatrième ville du pays au début des années 2000, avec plus de 700 000 habitants. À la fin des années 1980, le maire de la ville parle encore de El Alto comme d'un « centre urbain à mentalité rurale » (Sandoval & Sostres, 1989), qui continue à accueillir des migrants de la campagne, poussés loin de leurs terres par l'accroissement démographique qui pèse sur l'attribution de parcelles trop étroites pour permettre l'installation des nouvelles générations. Indiens *aymara* ou *quechua*, ils proviennent pour la plupart du département de La Paz et plus particulièrement de la zone du lac Titicaca, berceau historique du mouvement nationaliste aymara.

Au début du XX^e siècle, El Alto est encore une aire rurale où coexistent, sur l'*altiplano* andin, des parcelles communautaires et des grandes *haciendas*. À partir de 1910 et jusqu'aux années 1950, des entreprises, principalement de transport, commencent à s'installer tout d'abord sur la Ceja, le passage limitrophe entre La Paz et sa périphérie, et amorcent le véritable essor de l'urbanisation. Au moment de la Révolution nationale de 1952, les premiers quartiers ont déjà pris forme, parmi lesquels Villa Dolores (au sud), la Zona 16 de Julio (lieu du plus grand marché de la ville) et Alto Lima (au nord, surplombant La Paz). Dès lors, commence un mouvement d'expansion continu, avec un pic lors des années 1975-1985, quand les travailleurs des centres miniers en voie de fermeture viennent grossir la migration rurale (Unitas, 1988). La population passe de 11 000 personnes en 1950 à 30 000 en 1960 pour dépasser les 350 000 au milieu des années 1980³. De nouvelles aires sont peu à peu investies, avec Rio Seco ou Villa Ingenio, et empiètent à l'est sur la province Murillo, tandis que les anciens districts se densifient, notamment Alto Lima et la zone sud. Des réseaux de transports s'établissent entre les différents quartiers et commencent à transformer le visage rural de la zone en appendice périphérique de La Paz. Vers la fin

3. Estimations de l'Instituto Nacional de Estadística (INE).

des années 1950, les quartiers Alto Lima et Villa Dolores obtiennent l'installation de l'eau potable et l'éclairage électrique (Sandoval & F. Sostres, 1989, p. 22), même si l'extension continue de l'aire urbaine rend difficile la mise en place d'équipements appropriés pour les nouveaux arrivants. Ainsi la zone d'Alto Lima ne cesse de se développer à l'ouest vers Rico Seco et Huayna Potosi (dans le district 5), et de plus en plus haut (4 200 mètres) vers le nord du district 6, en direction de la Cordillère des Andes, le long de la brèche surplombant La Paz.

Ce n'est qu'en 1988 que l'agglomération d'El Alto obtient un statut administratif autonome par rapport à La Paz, notamment sous la pression des premières organisations de voisinage⁴, décidées à accéder à des infrastructures collectives (évacuation des eaux, écoles, etc.) que la municipalité ne jugeait pas nécessaire d'attribuer à ce qu'elle considérait comme une zone encore très rurale. Depuis lors, El Alto se divise en trois zones : la zone Sud (districts 2 & 3), relativement industrialisée, avec une population que l'on peut définir comme majoritairement « classe moyenne inférieure » (employés, cadres intermédiaires) ou venant d'autres départements frontaliers de celui de La Paz ; la zone Centre (districts 1 & 4), plus artisanale et commerciale, avec un marché central bihebdomadaire ; et la zone Nord (districts 5 & 6), concentrant les migrants pauvres des provinces rurales de La Paz et Los Andes, mais qui n'empêche pas, en même temps, l'émergence d'une « classe moyenne aymara » liée à l'artisanat, au commerce et aux transports (Castillo, 1983 ; Bascon *et al.*, 1988). Cette différenciation socio-économique fait de la zone Nord, dans laquelle se situent les deux quartiers étudiés (Alto Lima et Huayna Potosi), la zone la moins bien dotée économiquement, en termes d'infrastructures, d'industrialisation et de qualité de vie. L'expansion géographique de la ville, qui pousse toujours plus loin les frontières de ces districts en direction de la Cordillère des Andes, ne favorise pas la prise en compte administrative des habitants de ces quartiers excentrés : ils ne possèdent pas les titres de propriété des parcelles de terrain sur lesquelles ils sont installés, et ne sont donc pas véritablement incorporés dans les réseaux de comité de quartier regroupés dans la FEJUVE. Ce vide institutionnel apparaît, à première vue, comme l'expression d'un manque plus général qui affecte l'ensemble des conditions d'existence des habitants de ces quartiers. C'est pourtant avec

4. Le *Consejo central de vecinos* (fondé en 1957) devenu dans les années 1980, le *Frente de Unidad y Renovación Independiente de El Alto* (FURIA), obtient en 1985 la création d'une zone spécifique de la province centrée sur El Alto et en 1988 la reconnaissance de son statut de ville par le Congrès national.

cette impression qu'il faut rompre pour comprendre les formes d'organisation de la vie sociale.

Il est facile, pour décrire les terrains d'enquête choisis sur El Alto, de porter un regard ethnocentrique qui s'ignore d'autant plus que les conditions d'existence des habitants se présentent comme très rudes. En effet, la situation géographique d'El Alto ne peut qu'accentuer les difficultés de la vie quotidienne : à plus de 4 000 mètres, le froid y est intense dès que le soleil, dont on dit souvent qu'il ne bronze pas mais qu'il brûle, se couche ou disparaît derrière les nuages. Des bourrasques de vent balaient à longueur d'année les larges avenues, dont une grande partie ne sont ni pavées ni goudronnées, soulevant des tourbillons de poussière et de sacs en plastique, jetés au hasard des rues qu'un service municipal de voirie nettoie de façon aléatoire, même dans les zones où il est censé passer. Les quartiers où l'enquête a été menée, Alto Lima et Huayna Potosi, se situent aux marges de cette ville elle-même déjà périphérique et marginale, dans la partie nord d'El Alto qui s'étend vers la Cordillère des Andes. Les zones frontières de cette ville en pleine expansion, frontières sans cesse mouvantes du fait de l'arrivée ininterrompue de migrants ruraux, ou au contraire du grignotage incessant des habitations sur les aires rurales connexes, sont traversées par des rues ou des avenues rectilignes, dont les grands axes se dirigent vers les montagnes environnantes (Bouysson-Bardet, 1986). Elles croisent d'autres rues ou avenues perpendiculaires, guère plus aménagées, au carrefour desquelles on peut rencontrer un troupeau de moutons ou des porcelets mangeant les ordures que la corde à laquelle ils sont attachés leur permet d'atteindre. Pas ou peu de voitures individuelles, mais des camionnettes blanches pouvant loger une dizaine de personnes, et des bus verts Dodge des années 1950, exhalant une fumée noire et une forte odeur de diesel. Rares sont les habitants que l'on peut croiser : des *cholitas*⁵ aux jupes larges et plissées, chapeau melon enfoncé sur la tête, assises à l'abri du vent pour garder les quelques moutons ou porcelets qui constituent

5. Le terme de *cholita* désigne les femmes *cholas*, dont l'activité essentielle est le petit commerce de rue. Pendant la période coloniale, la dénomination *cholo* s'appliquait au descendant du métis de seconde génération. Au XX^e siècle, le sens s'est peu à peu étendu pour désigner les secteurs les plus populaires des villes. Aujourd'hui en Bolivie, le terme de « blanc » renvoie surtout à un statut socio-économique très favorisé, tandis que *cholo* désigne surtout des métis bilingues (d'origine indigène et blanche ou « pure indienne ») qui ont avancé dans l'échelle socio-économique et ont partiellement adopté les traits culturels des « blancs ». *Cholita*, diminutif affectif de *chola* est chargé de paternalisme. Si la population bolivienne est majoritairement d'origine autochtone amérindienne (environ 60 %), il y a 30 % de métis (*mestizos* ou *cholos*) et environ 10% de « blancs », principalement d'origine espagnole.

leur troupeau, mais aussi des élèves en uniforme sortant, à la mi-journée, du collège du quartier. Ces caractéristiques des frontières de la zone Nord donnent l'impression de se trouver dans une ville qui n'est pas vraiment une ville, et où tout semble dénoter l'absence : absence d'installations publiques, de voies de circulation principales, de réseaux d'écoulement ; absence de ces fontaines ou points d'eau qui, en milieu rural, permettent d'établir sinon des relations de sociabilité, du moins les repères spatiaux et temporels dont Halbwachs affirme qu'ils sont nécessaires à la vie sociale. Le regard du passant ne décèle pas dans ces quartiers de traces d'organisation collective. Au détour d'une rue, on croise bien, de loin en loin, un bâtiment Prosalud, du nom d'une ONG implantée dans tous ces quartiers, en l'absence d'hôpital public à proximité. Mais peu de gens y recourent, selon les témoignages recueillis par la suite : le coût des prestations est trop cher. Pas plus qu'ils ne vont aux *baños públicos*, ces sanitaires collectifs de forme hexagonale, installés-là plus récemment par des cofinancements des Nations Unies et de la Coopération française.

Il est tentant de se laisser prendre à ces premières impressions de vide et de manque. C'est, sur telle ou telle place, l'enseigne de Coca Cola comme seule présence « publique » ; sur tel ou tel poteau électrique, un pantin pendu avec une pancarte avertissant les voleurs qu'ils subiront le même sort si les habitants du quartier les prennent sur le fait ; c'est enfin, sur le bord des trottoirs, au creux de ruisseaux asséchés, derrière un monticule de terre obstruant la route, une masse d'ordures accumulées, dans lesquelles pataugent des porcs domestiques ou des chiens, et parfois même des enfants en bas âge en quête d'un endroit pour jouer. On peut pourtant lire, sur certains murs : *Basura mata* (les ordures tuent).

À ce vide institutionnel et infrastructurel apparent s'ajoute la difficulté à rencontrer des habitants de ces zones, à établir des contacts et des rendez-vous. Travaillant souvent plusieurs jours à la suite loin de leur domicile, rares sont ceux qui, pendant la journée, passent dans des rues sans autre activité commerciale que de petites épiceries en rez-de-chaussée. Ces quartiers d'habitation se révèlent d'autant plus hermétiques au visiteur occasionnel qu'ils alignent non des enfilades de maisons avec jardin, mais des blocs de murets de brique ou de terre sèche mêlée de gravats (*adobe*) ouvrant sur des jardins étroits dont un des pans est constitué par une habitation principale à un ou deux étages. On voit l'ampleur de la rupture qu'il faut effectuer avec la perception ordinaire de l'enquêteur étranger dans ces quartiers, avec le misérabilisme toujours susceptible d'émerger des meilleurs sentiments, de l'indignation morale et de la compassion pour les habitants avec lesquels des relations sont

établies. Cette phénoménologie de la perception des quartiers populaires n'a cependant rien de surprenant si l'on se reporte aux critiques, maintes fois énoncées, de l'ethnocentrisme qui préside souvent aux travaux sur les milieux populaires, presque toujours étudiés sous l'angle du manque et de la marginalité (Gutiérrez, 2004). L'enquêteur averti n'en est pas moins la proie des mêmes ombres. Mais, comme le remarque Larissa de Lomnitz (1978), c'est dans ces doubles marges des frontières extérieures d'une ville elle-même périphérique que se donne à voir comme la « frontière intérieure » d'une société, un condensé de ces processus qui la travaillent et la façonnent, loin de tout regard, dans la méconnaissance collective. Pour rompre avec la perception ethnocentriste du manque, il faut partir des fondements de la vie ordinaire, et en particulier de l'habitat et de l'organisation communautaire reproduisant, sous une forme adaptée mais pas toujours consciente, les principes du mode de vie rural, afin de comprendre les logiques de la vie sociale et des mobilisations politiques qui se déroulent dans ces quartiers.

La « politisation par nécessité » des habitants des quartiers périphériques

Les habitants des quartiers nord d'El Alto sont pour la plupart d'origine rurale. Ils ont quitté leur village d'origine vers 14 ou 15 ans, ce qui correspond au moment où les familles indiennes, aymara ou quechua, n'ont plus coutume de soutenir leurs enfants, désormais en âge de travailler (Cortes, 2000). Dans les deux quartiers où ont été menés les entretiens, seule une petite minorité d'habitants a toujours vécu à El Alto ; les autres ont connu plusieurs logements, toujours loués, avant de s'installer dans ces quartiers limitrophes, où la faible valeur foncière leur a permis de construire une maison bien souvent rudimentaire, comme au Barrio Solidaridad, le quartier le plus au nord d'Alto Lima. Leur arrivée à El Alto est autant liée aux transformations spécifiques de l'économie bolivienne, soumises à des politiques d'ajustement structurel qui n'ont pas enrayé l'appauvrissement des petits paysans de l'altiplano (Franqueville, 2000), qu'aux rapports imbriqués entre vie rurale et vie urbaine généralement observables à la périphérie des métropoles en développement du Sud (Bairoch, 1985). Dans les quartiers où ils vivent, la répartition spatiale des maisons exprime l'origine rurale de leurs habitants : les rues sont en effet tournées vers les montagnes alentour, incarnations de la Pachamama, la Terre Mère à l'origine du monde dans les mythologies andines (Albo, 1987), et l'orientation des maisons vers le lever ou le coucher du soleil, selon leur emplacement d'un côté ou de

l'autre des voies non pavées, exprime la prégnance des règles pratiques issues des communautés d'origine, et en particulier d'un code dualiste, constituant, pour reprendre l'expression de Gilles Rivière, la « charpente symbolique » qui organise l'espace collectif (Rivière, 1983).

L'organisation interne de l'habitat, en revanche, obéit aux contraintes de la promiscuité, des familles logeant dans la même pièce, avec des lits juxtaposés et un réchaud à gaz, autour duquel sont étendus les habits qui sèchent, ou que l'absence de mobilier intérieur conduit tout simplement à poser à cet endroit.

En ce qui concerne la vie collective, comme dans les communautés rurales, il y a des « responsables de quartier », élus par le voisinage : chargés de l'organisation des réunions dominicales, ils incarnent aussi le lien reconnu avec les comités de voisinage regroupés dans la FEJUVE⁶, dont ils transmettent à l'occasion les consignes d'action. Même dans les quartiers les plus au nord d'Alto Lima, où la FEJUVE n'est pas présente car elle ne prend pas en charge les districts dont les habitants n'ont pas de titres de propriété certifiés par la mairie, il y a un responsable de quartier, chargé par les autres habitants d'organiser les réunions publiques et de mener à bien, auprès des administrations compétentes, les décisions collectives qui émanent des assemblées de quartier. Ces formes d'auto-organisation urbaines sont, à maints égards, des héritages des modes de gestion politique des communautés rurales (Lavaud, 1980).

Dans un premier temps, ces formes d'organisation communautaire ne facilitent pas l'enquête. Il y a tout d'abord la difficulté à établir des liens, et à mener des entretiens individuels. Certains responsables de quartier ne désirent pas parler, et il faut les convaincre du bien-fondé du travail mené, en leur montrant qu'il ne s'agit pas d'une forme de contrôle de l'entreprise (à capitaux français) sur ce qu'ils pensent. Les contacts masculins prétextent un travail à terminer et ne viennent que rarement à un rendez-vous fixé à l'avance. Les femmes, lorsqu'elles sont seules, refusent de parler à un inconnu : « *Me da miedo* », m'a même longuement répété une habitante de Huayna Potosi. Certains entretiens n'ont été possibles qu'en groupe, avec plusieurs femmes du quartier rassemblées. Rien n'aurait été possible sans la médiation d'un chauffeur de taxi, Paulino, qui vit dans un de ces quartiers. C'est lui qui se charge de frapper aux portes, d'expliquer les raisons d'un entretien : « *para ayudarnos* ». Il faut faire comprendre que l'enquête n'est liée à aucune institution et que ce qui sera écrit sur l'accès à l'eau pourra faire connaître la situation et

6. Voir note 2.

être utilisé par eux. L'établissement d'un contact se réalise ainsi au sein d'une forme d'intéressement de la relation d'entretien (Barnes, 2004), où il est explicitement demandé, de façon récurrente, de « faire quelque chose » pour les habitants du quartier, de les « aider à obtenir de l'eau ». Cette demande constitue presque la condition de la relation d'enquête : « *No nos hacen caso, los politicos* » (les hommes politiques ne se préoccupent pas de nous). L'enquêteur, s'il veut établir une relation durable, doit au contraire manifester son intérêt pour la situation locale, et faire preuve rapidement de sa capacité à « faire quelque chose » pour les habitants. À chaque nouvelle rencontre, on lui demande s'il a des nouvelles de l'eau, s'il a vu les représentants de l'entreprise Aguas del Illimani — mon origine française apparaissant comme une garantie implicite d'un accès efficace au consortium constitué autour de la filiale de la Lyonnaise des Eaux.

Cette relation d'entretien exprime un rapport spécifique des habitants des quartiers à la politique, rapport que l'on pourrait qualifier « d'utilitaire » si ce terme ne véhiculait pas une dévalorisation implicite. Il exprime le fait que les habitants de ces quartiers ne se mobilisent pas par simple conviction ou par un anticapitalisme spontané lié à leur condition dominée, mais parce qu'ils sont dans la nécessité de se procurer de quoi vivre et mener une existence décente. Cette « politisation par nécessité » éloigne d'une vision largement partagée par les syndicalistes et les analystes politiques les mieux disposés envers les luttes récentes : tout El Alto vibrerait encore du succès rencontré en octobre 2003 lors de la « guerre du gaz », qui a conduit à la démission du président Gonzalo Sanchez de Lozada et à un référendum sur la nationalisation des ressources naturelles. Et il est tentant de reprendre le fil directeur, cette image héroïque des « populations autochtones en lutte » pour défendre leurs droits. Les *bloqueos* (blocages de routes) réalisés en décembre 2004 et janvier 2005 contre Aguas del Illimani à l'initiative des comités de quartier de la FEJUVE, sont de nature à entretenir cette vision enchantée d'une ville *aymara* à la colère indomptée. De même qu'à Cochabamba une des paroles montées en exergue par les dirigeants de la Coordinadora del Agua fut *hemos perdido el miedo* (nous n'avons plus peur), le slogan *El Alto de pie, nunca de rodillas*⁷ (El Alto debout, jamais à genoux) qui a symbolisé les mobilisations de cet « Octobre noir » (plus de 80 morts du

7. « *El Alto de pie, nunca de rodillas* » a été le slogan-phare de ces mobilisations. Un récit fidèle et minutieux de ces mobilisations, fondé notamment sur des entretiens avec des habitants et dirigeants des quartiers en lutte, a été réalisé par Luis Gomez (2004) ; voir aussi Poupeau (2006).

fait de la répression militaire), exprimerait la fierté d'une population désireuse de rejeter le fort sentiment d'autodévaluation incorporé au fil de l'histoire coloniale, la ségrégation ethnique, mais surtout la prégnance d'une pauvreté qui imprègne la vie quotidienne.

À l'encontre de la surenchère verbale des leaders sociaux ou des analystes politiques sur la renaissance de la « nation aymara », on peut cependant donner une interprétation différente du caractère exceptionnel des mobilisations d'octobre 2003 et de l'unité symbolique d'une insurrection dirigée contre un président incarnant la négation de l'identité populaire bolivienne. Les insurrections, récurrentes en Bolivie, ne sont généralement pas si amples, et reposent toujours sur des structures organisationnelles préexistantes : syndicats, comités de quartier, voire partis semi-clandestins (Lavaud, 2001) (voir encadré : « Les fondements sociopolitiques des insurrections boliviennes »). On ne saurait donc trop insister sur le rôle des secteurs indépendants (petits commerçants, boutiquiers, transporteurs, etc.) dans les mobilisations récentes : comme l'a montré Álvaro García Linera, ce n'est pas la masse indifférenciée du « peuple » qui s'est révoltée en 2003, ce sont des groupes socioprofessionnels bien structurés, dans des secteurs bien délimités de la ville (García Linera, 2005). La mythologie militante, alimentée par la violence des photos, très diffusées, des groupes de manifestants encagoulés affrontant les forces de l'ordre à l'aide de pierres et de bâtons, constitue ici un obstacle à une appréhension sociologique des conditions réelles de l'engagement politique dans les quartiers populaires.

Les fondements sociopolitiques des insurrections boliviennes

L'insurrection anticoloniale de 1781, avec l'encerclement de la ville de La Paz par les forces des leaders aymara Túpaj Katari et Bartolina Sisa, n'a cessé, depuis la fondation de l'État bolivien, de hanter l'imaginaire national, comme l'ont montré Forrest Hylton et Sinclair Thompson (2005). Les *bloqueos* organisés depuis la fin des années 1990 en Bolivie reprennent du reste cette tactique consistant à couper l'accès à la capitale du pays : les principaux barrages se situent en effet dans El Alto, et entraînent aussi bien la fermeture de l'aéroport que le passage entre la capitale et les routes de Cochabamba ou des frontières chilienne et péruvienne. Octobre 2003 a été un point culminant de cet « état de siège », d'autant plus que la répression des forces gouvernementales n'a cessé de raviver les tensions et exacerber l'insurrection populaire. Les nombreuses manifestations organisées dans le centre ville, autour des lieux du pouvoir que sont le Palais présidentiel de la Plaza Murillo ou l'avenue du Prado, ont précipité le renoncement d'un président qui incarnait la domination des élites blanches du pays (Poupeau, 2004) : ces mêmes élites qui, depuis plusieurs siècles, n'ont cessé de

construire leur fortune sur la vente des richesses naturelles du pays au capital étranger, qu'il s'agisse de l'or de Potosi dès le XVII^e siècle, de l'étain d'Oruro qui a permis la domination de la *rosca* de la première moitié du XX^e siècle, ou de la privatisation du pétrole dénoncée par Sergio Almaraz dans les années 1950-1960 (Almaraz, 1968).

La « guerre du gaz » ne consacre pas seulement la résurgence du mouvement indien, elle fait aussi intervenir une autre dimension du mouvement social : le « national-populaire », qui regroupe ce que le sociologue bolivien René Zavaleta a appelé, à partir des années 1970, la « forme multitude » des forces sociales traditionnellement opposées aux élites oligarchiques et à leurs alliés impérialistes, et dont le moment culminant a été la Révolution nationale de 1952 (Zavaleta, 1986). Depuis lors, ce mouvement a alimenté la construction de l'État bolivien, malgré les aléas des coups de force militaires. En 1979, le mouvement « national-populaire » a mis fin à la dictature du colonel Alberto Natusch Busch puis installé au pouvoir l'UDP (Unidad Democratica Popular). L'organisation des forces sociales était alors marquée par des partis de gauche et la Confédération ouvrière bolivienne (COB) qui regroupaient travailleurs, étudiants et membres progressistes des classes moyennes urbaines, férus d'une vision du progrès national privilégiant le métissage, tandis que le mouvement indien ne constituait qu'un allié secondaire du mouvement ouvrier (Rivera Cusicanqui, 1991). Ce n'est qu'avec l'émergence du mouvement *cocalero* dans les années 1990, et la résurgence du nationalisme aymara⁸, à travers le MIP (Movimiento Indígena Pachakuti) de Felipe Quispe, que le mouvement indien a recommencé à jouer un rôle central, dans un contexte de déroute du mouvement syndical du pays face aux politiques d'ajustement structurel.

De fait, si les entretiens menés dans les quartiers de Huayna Potosi et d'Alto Lima n'offrent pas l'image d'El Alto spontanément mobilisé contre le consortium transnational distribuant l'eau, c'est sans doute parce que les groupes sociaux les mieux établis et les plus structurés politiquement ne sont pas présents dans ces districts. Certes, les habitants du quartier de Huayna Potosi ont participé à ces mobilisations ; ils n'en manifestent pas pour autant un rejet du consortium étranger qui devrait, contractuellement, les approvisionner. Lorsqu'on leur demande ce dont ils ont le plus besoin, c'est systématiquement l'approvisionnement en eau qui est évoqué, avec pour critère une bonne desserte, pour un prix minimal. Le reproche principal adressé à l'entreprise Aguas del Illimani n'est pas d'être le produit d'une multinationale étrangère ayant spolié la

8. Il ne faut pas oublier non plus que l'identité aymara, si importante dans les luttes récentes, n'est elle-même qu'un produit, rendu plus visible par le contexte de mobilisation de ces dernières années, des luttes anticoloniales menées par les communautés paysannes de l'altiplano. Pour une perspective historique, voir Thomson (2003).

population d'une ressource naturelle pour la revendre à profit, mais de ne pas bien s'occuper du quartier : « *No hacen caso de nosotros* » (ils ne s'occupent pas de nous). Cette expression, récurrente dans les entretiens, s'applique du reste aussi bien à l'entreprise Aguas del Illimani qu'aux représentants politiques. Le fait de participer aux *bloqueos* relève bien d'une forme d'évidence, mais ce n'est pas de l'évidence militante d'une lutte anticoloniale réactualisée au cas bolivien : elle tient autant à la prise de conscience de besoins individuels à satisfaire qu'à la force des injonctions des dirigeants du quartier, en lien avec la FEJUVE. Le président du district Barrio Solidaridad à Alto Lima est ainsi perçu comme un coordonnateur, un passeur d'information entre les habitants et l'administration municipale, mais en aucun cas il n'acquiert la stature d'un leader d'opinion politique. Figure de l'autorité locale, héritée des usages de concertation communautaire en milieu rural (Ticona Alejo, 1999), on lui obéit comme on suit une coutume, non par prise de conscience politique. Comme les sous-prolétaires décrits par János Lanányi et Iván Szelényi (2005), les habitants de ces quartiers périphériques marqués par la précarité manifestent rarement une prise de conscience d'une temporalité excédant le présent ; mais ce resserrement sur la recherche immédiate des biens de première nécessité n'exprime pas pour autant une forme de dépolitisation. Elle révèle que, pour les groupes sociaux les plus proches de la condition du sous-prolétariat urbain, les dispositions à la révolte ne s'actualisent que s'ils rencontrent des structures politiques pour les encadrer localement (Gutiérrez, 2005). Plus qu'un acte de colère spontanée, la participation aux *bloqueos* se présente ainsi comme la réaction, encadrée, à la convocation (*convocatoria*) d'un dirigeant du quartier. Au-delà des formes de la contestation pour la réappropriation de l'eau, il faut donc s'attacher aux conditions sociales de cette « politisation par nécessité ».

L'adaptation à la pénurie

Les entretiens collectifs ou les visites individuelles (rendues possible par l'insertion prolongée dans la vie des quartiers enquêtés⁹) ont permis de faire ressortir certains usages de l'eau, inséparables de représentations plus générales du monde. Les habitantes de Huayna Potosi sont installées depuis cinq ans, certaines arrivant directement de leur village de l'Altiplano, d'autres ayant migré plus jeunes, avec leur famille, dans un

9. J'ai commencé à enquêter sur le quartier Barrio Solidaridad d'Alto Lima en 2002, et sur Huayna Potosi en 2004.

autre quartier de La Paz. Celles qui travaillent sont femmes de ménage, à l'occasion, quand une opportunité se présente à elles, mais plus généralement elles s'occupent de la maison et des enfants, dans la mesure où, pour travailler, leurs maris s'absentent souvent pour la semaine, à l'autre bout de la ville, car les temps de transport au quotidien sont trop élevés pour revenir chaque soir. Pour ces migrants récents, le fait de devoir payer l'eau est accepté comme une sorte de fatalité, avec l'idée que « *todo se paga* » (tout se paie) même les ressources naturelles. Chez les plus âgés, cette idée n'apparaît pas choquante : « *se pagaba la Pachamama tambien* » (on payait aussi la Pachamama), rappelle un ex-vendeur d'animaux, âgé de 70 ans, qui a vécu toute sa vie entre El Alto et son village natal. Pour les habitants des générations suivantes, il ne s'agit cependant plus du même type d'eau, puisque l'environnement a changé. Au village, l'eau venait « *de abajo* » (d'en bas) : issue de la terre, elle était pure. En ville, l'eau qui coule de la montagne est « *contaminada* » (polluée¹⁰) : contaminée par la mine Miyuni quelques kilomètres au-dessus d'Alto Lima, souillée par l'indivision des réseaux d'évacuation, des zones d'ordures et de la rivière dans le cas de Huayna Potosi. Pourtant, si le fait de payer l'eau n'est pas ressenti comme une injustice, c'est parce que l'entreprise Aguas del Illimani a réussi à faire passer l'idée qu'elle investit beaucoup pour la décontamination : elle ne vend pas une ressource naturelle mais un bien rare, qui a dû être transformé (Komives, 2001). « Il faut bien rendre cette eau pure », explique ainsi une habitante d'Alto Lima, comme si son état naturel était d'être polluée.

Les investissements de l'entreprise ne sont pourtant pas le caractère le plus marquant de la « gestion » des ressources dans le quartier. Les diverses demandes faites auprès des bureaux locaux n'ont eu pour autre type de réponse que d'enjoindre les habitants de payer et d'installer eux-mêmes des tubes de canalisations grâce à une coopérative, ensuite ils pourront acheter l'eau à Aguas del Illimani ou à d'autres entreprises approvisionnant les quartiers par camions-citernes aux prix encore plus élevés. Apparaît ici un des caractères principaux de cette domination qui met, comme dans tout système colonial, la population locale à son service (Hansen & Stepputat, 2005 ; Cooper, 2005) : récupérer les formes de « vivre ensemble » et de gestion communautaire des milieux populaires, pour en faire un argument de promotion et d'ajustement de l'entreprise aux populations défavorisées. Ainsi les habitants du quartier *Barrio Solidaridad* d'Alto Lima se voient-ils proposer une fontaine collective, à

10. Sur les relations à l'hygiène dans les Andes, voir Crandon-Malamud (1991).

condition de tout installer eux-mêmes un matériel qu'ils auront eux-mêmes acheté, tandis qu'à Huayna Potosi certaines femmes du quartier construisent les réseaux d'évacuation et fabriquent des trottoirs en échange de rations alimentaires fournies par USAID. Un système dual de distribution de l'eau en milieu urbain est ainsi renforcé par la privatisation : les plus riches bénéficient des installations publiques, tandis que les plus pauvres doivent faire face à des problèmes de pénurie les incitant à des solutions collectives, voire, désormais, à des opérateurs privés de camions-citernes, comme dans le cas de la ville équatorienne de Guayaquil étudiée par Eric Swingedow (2001). Les politiques de privatisation n'ont pas produit cette situation, qui porte la trace d'un État colonial où peu d'attention (et donc de fonds d'équipements) est accordée, historiquement, aux quartiers considérés comme majoritairement indiens ; par contre, leur logique de rentabilité contribue à renforcer ces processus¹¹.

La situation d'Alto Lima relève d'une configuration quelque peu différente de celle de Huayna Potosi, puisque l'ensemble des familles interrogées dans le quartier Barrio Solidaridad affirme ne pas avoir participé du tout aux mobilisations : pour des raisons d'éloignement, tout d'abord, mais aussi et surtout à cause d'un manque de confiance (« *desconfianza* ») très fort envers la classe politique, et qui touche même les dirigeants de la FEJUVE. En effet, la fédération des comités de quartier n'a pas reconnu encore les représentants du district, car les habitants ne possèdent pas de titres de propriété ; de plus, le mot d'ordre de blocage généralisé et d'expulsion d'Agua del Illimani paraît bien loin des urgences locales en équipements de toutes sortes, que les responsables de la FEJUVE d'El Alto semblent ignorer. « *Son políticos* » (ce sont des politiques), disent les habitants à leur sujet, sous-entendu des politiques « comme les autres », suspects d'asseoir leur stratégie de reconnaissance publique sur la misère des habitants les plus mal lotis, pris comme arguments à charge contre le consortium étranger. Certains habitants vont jusqu'à mettre en question la priorité que la FEJUVE semble accorder à une tactique de positionnement politique par rapport à une politique sociale en faveur d'habitants pour lesquels le caractère privé ou municipal, international ou local, de l'entreprise de distribution, n'a aucune espèce d'importance dès lors qu'ils n'ont pas accès à l'eau.

De fait, l'eau manque là où la FEJUVE n'est pas bien implantée : non par simple volonté clientéliste, mais parce qu'il n'y a pas dans ces

11. Bernard Barraqué a bien montré cette nécessité de dépasser l'opposition public/privé dans l'analyse de la gestion de l'eau dans les quartiers défavorisés.

quartiers de pression collective suffisante, à la fois pour exister dans la FEJUVE, et pour faire agir la FEJUVE en faveur du quartier. Ce manque de soutien ne fait qu'accentuer le sentiment de dépossession et d'abandon, là encore vécu comme une fatalité par des ménages dont le mari ramène de façon aléatoire 20 à 25 bolivianos [environ 3 €] par journée de travail dans la construction. Dans le Barrio Solidaridad d'Alto Lima, aucune rue n'est susceptible de laisser passer un véhicule, et les travées sont impraticables la nuit venue à cause de l'irrégularité du terrain, accentuée par les trous creusés pour prélever la terre nécessaire aux murs. Même les initiatives institutionnelles les plus visibles, comme les toilettes publiques installées par la Coopération française, contribuent à cette déprise collective : elles ne sont pas en état de marche, et pas prêtes de l'être, puisqu'il n'y a pas d'employé municipal pour s'en occuper.

Face au manque d'eau, ce sont principalement des stratégies individuelles qui se mettent en place. Dans les maisons de Huayna Potosi, on utilise des puits creusés dans les cours des maisons, s'ils ne sont pas trop contaminés (malgré les problèmes de diarrhées pour les enfants). Dans le Barrio Solidaridad d'Alto Lima, l'unique puits disponible pour les deux cents familles du quartier ne fait l'objet d'aucun entretien collectif et chaque ménage dispose de son lot de bassines et cuvettes pour subvenir aux diverses nécessités : cuisine, lavage du linge, et toilette. L'organisation de la maison n'est pas sans relations avec l'usage privé de l'eau, en particulier pour l'hygiène individuelle. La toilette se fait généralement sur le palier, aux heures les plus ensoleillées de la journée, en début d'après-midi. Les enfants sont plongés, deux ou trois fois par semaine, dans des cuvettes d'eau chauffée sur le réchaud à gaz, tandis que les adultes, surtout ceux qui travaillent, se lavent généralement le week-end. Lors des assemblées générales qui ont lieu tous les dimanches dans la cour de l'école (une ancienne usine désaffectées), il avait été décidé de porter la revendication sur un point précis : l'installation d'un point d'eau collectif, que les habitants construiraient et entretiendraient eux-mêmes. Mais ni la mairie, ni les leaders de la FEJUVE, ni l'entreprise Aguas del Illimani, n'ont répondu aux sollicitations des responsables du quartier.

Lorsque les puits, individuels ou collectifs, du quartier sont à sec, les habitants de Huyana Potosi et d'Alto Lima sont obligés de solliciter, en les payant, les habitants de quartiers voisins où passent les canalisations d'eau. Cette relation de dépendance est d'autant plus difficile à vivre que ces voisins sont soupçonnés de surtarifier la consommation d'eau des emprunteurs (Casabona, 1999). Des relations de pouvoir s'établissent

donc entre districts, à deux rues d'intervalle, et redoublent les obstacles à la formation d'une identité collective du quartier.

Pour toutes ces raisons, on comprend pourquoi les habitants des quartiers nord d'El Alto n'ont pas eu lors de la privatisation de l'eau, la même réaction que les habitants de Cochabamba et de ses alentours quelques années auparavant : la mobilisation pour expulser l'entreprise multinationale qui voulait privatiser la distribution de l'eau s'y était appuyée en particulier sur la force de l'implantation militante héritée du syndicalisme paysan et des ex-travailleurs des mines implantés dans cette région. Au contraire, dans la ville encore nouvelle de El Alto, les migrants ruraux subissent les effets d'une contrainte d'autant plus forte qu'elle est entretenue par l'absence de tout « oppresseur » visible et identifiable : « *hay que pagar el agua, que podemos hacer mas ?* » (il faut payer, que pouvons-nous faire d'autre ?). À l'image des paysans algériens étudiés par Pierre Bourdieu, les migrants ruraux qui habitent El Alto sont une « force de révolution » potentielle sans être pour autant une « force révolutionnaire » (Bourdieu, 1962) : du fait qu'elles s'enracinent dans une « politisation par nécessité », les révoltes populaires ne sont pas, en soi, progressistes ou conservatrices, elles ne prennent sens que dans un contexte politique qui les oriente, ou non, contre l'oppresseur désigné par les forces sociales du moment.

La situation de pénurie générée par l'appropriation extérieure d'une ressource essentielle comme l'eau soumet les habitants de ces quartiers pauvres à des formes de domination bien spécifiques : au-delà de la résignation face aux difficultés des conditions de vie et de la perte de confiance envers les représentants politiques, l'individualisation des stratégies de survie s'accommode aussi du recours, encouragé par les institutions de coopération, aux formes d'autoorganisation communautaires, afin de pallier aux manques les plus criants. Cette politique de la pénurie s'inscrit dans un modèle plus général où, comme le montre Sylvie Jaglin, les alternatives à la crise des modes de gestion proposés par les entreprises multinationales (et les institutions nationales ou internationales qui les soutiennent) ne sont pensées qu'à partir de la « participation des habitants », destinée à suppléer le modèle du service uniforme (Jaglin, 2001). Trois formes de dispositifs sont alors possibles : des solutions collectives, destinées à couvrir les premières urgences comme les *pilas colectivas* (points de distribution collectifs), le recours au secteur informel, et enfin l'adaptation technico-commerciale où le financement de la coopération internationale vient compenser les manques des entreprises privées dans les zones trop démunies pour

généraliser du profit. C'est le cas dans les quartiers défavorisés d'El Alto où l'enquête a été menée : la construction des réseaux de distribution et d'évacuation par les habitants est censée permettre de réduire les coûts, et les factures, de 30 %. À côté de l'usufruit, pour le secteur privé, des réseaux déjà installés dans les quartiers riches de la ville, des solutions d'adaptation populaire et « participative » sont donc menées dans les zones non rentables pour une entreprise privée comme pour une coopérative municipale. Désormais théorisée dans les publications de la Banque mondiale ou du Programme des Nations Unies pour le Développement, et relayée « sur le terrain » par les organismes de coopération internationale, cette réutilisation de la participation communautaire contribue, par la mise en place d'un système à deux vitesses, à produire une rareté qui ne bénéficie évidemment pas aux fractions les plus pauvres de la population, dont on sollicite d'autant plus la « participation » que celle-ci ne se présente pas comme politiquement contraire aux intérêts la distribution du service. De fait, le rapport économique à la rareté qui, dans la partie nord d'El Alto prend la figure de la nécessité, tend à occulter la dimension proprement politique des inégalités d'accès à l'eau, inscrite au cœur de l'histoire des quartiers concernés, c'est-à-dire des rapports de pouvoir qui structurent l'organisation de l'espace urbain, ainsi que ses frontières, réelles ou symboliques, avec le monde rural.

Avril 2006

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBO X., 1987 : « Culturas y cosmovision andina », *Suhupihui*, 41 : 9-28.
- ALBO X. et al., 1983 : *Chuquiawu : la cara aymara de La Paz*, La Paz, Cípcá.
- ALMARAZ S., 1958 : *Petróleo en Bolivia*, La Paz, La Juventud.
- BAIROCH P., 1985 : *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard.
- BARNES J.A., 2004 : « Problèmes éthiques et politiques. L'enquête en contexte colonial vue par un anthropologue du Rhodes Livingstone Institute », in CÉFAÏ D. (ed.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 162-180.
- BASCON R. et al., 1988 : *Mejoramiento del empleo urbano y las condiciones de vida en El Alto de La Paz*, La Paz, USAID-Bolivia.

- BOURDIEU P., 1962 : « Les sous-prolétaires algériens », *Les Temps modernes*, 199 : 1030-1051.
- BOURDIEU P., 1979 : *La Distinction*, Paris, Minuit.
- BOUYSSÉ-CASSAGNE T., 1986 : "Urco and Urma : Aymara concepts of space", in MURRA J.V., WACHTEL N. & REVEL J., *Anthropologies History of Andean Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CASABONA V.I., 1999 : « El agua : recurso de poder en un barrio periférico », in Victoria ARRIBAS et al. (eds), *Constructores de Ofredad. Una introducción a la antropología social y cultural*, Buenos Aires, Eudeba, 193-199.
- CASTILLO J., 1983 : *Situación del Alto Norte*, La Paz, BIRD.
- COOPER F., 2005 : *Colonialism in question: Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press.
- CORTES G., 2000 : *Partir pour rester. Survie et mutation des sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD éditions.
- CRANDON-MALAMUD L., 1991 : *From the fat of our souls. Social change, political process and medical pluralism in Bolivia*, Berkeley, University of California Press.
- « Politiques et contrôle de l'eau dans le Moyen-Orient ancien », *Annales. Histoire, sciences sociales* : « Dossier », 57^e année, n° 3, mai-juin 2002.
- FRANQUEVILLE A., 2000 : *La Bolivie, d'un pillage à l'autre*, Paris, IRD éditions-Presses universitaires du Mirail.
- GARCIA LINERA A., 2005 : « La organización vecinal en El Alto. La Federación de Juntas Vecinales de El Alto », in GARCIA LINERA A. (dir.), *Sociología de los movimientos sociales en Bolivia. Estructuras de movilización, repertorios culturales y acción política*, La Paz, Diakonia-Oxfam.
- GOMEZ L., 2004 : *El Alto de pie*, La Paz, Communa.
- GUTIÉRREZ A., 2004 : *Pobre, como siempre... Estrategias de reproducción social en la pobreza*, Buenos Aires, Ferreyra Editor.
- GUTIÉRREZ A., 2005 : « La reproducción de la pauvreté. Sur les échanges de capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160 : 88-97.
- HANSEN T.B. & STEPPUTAT F. (eds), 2005 : *Sovereign Bodies : Citizens, Migrants, and States in the Postcolonial World*, Princeton, Princeton University Press.

- HYLTON F. & THOMSON S. (eds), 2003 : *Ya es otro tiempo el presente : Cuatro momentos de insurgencia indígena*, La Paz, Muela del Diablo.
- JAGLIN S., 2001 : « L'eau potable dans les villes en développement. Les modèles marchands face à la pauvreté », *Revue Tiers-Monde*, XLII, 166 : 275-303.
- JAGLIN S., 1995 : *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs partagés et périphérie (1983-1991)*, Paris, Khartala.
- KHOL B., 2004: "Privatization Bolivian Style: a Cautionary Tale", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 28 (4): 893-908.
- KOMIVES K & COHEN P.B., 1998: *Expanding Water and Sanitation Services to Low-Income Households : The Case of La Paz-El Alto Concession*, Public Policy for the Private Sector, note n° 178.
- KOMIVES K., 2001: "Designing pro-poor water and sewer concessions. Early lessons from Bolivia", *Water Policy*, 3, p. 61-79.
- LANANYI J. & SZELÉNYI I., 2005 : « La formation d'un sous-prolétariat rom. Enquête historique sur la condition des Gitans dans un village d'Europe centrale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160 : 66-87.
- LAVAUD J.-P., 1980 : « Les paysans boliviens contre l'État : du refus de l'impôt unique à l'opposition aux « décrets de la faim » (1968-1974) », *Cahiers des Amériques latines*, 23 : 141-172.
- LAVAUD J.-P., 1991 : *L'instabilité politique de l'Amérique latine. Le cas de la Bolivie*, Paris, IHEAL – L'Harmattan.
- LOMNITZ L. de, 1978 : *Como sobreviven los marginados*, Mexico, Siglo XXI.
- MEUBLAT G., 2001 : « La rénovation des politiques de l'eau dans les pays du Sud », *Revue Tiers Monde*, XLII, 166 : 249-258.
- MURRA J.V. & WAECHTEL N., 1986: "Introduction", in MURRA J.V., WAECHTEL N. & REVEL J., *Anthropologies History of Andean Politics*, Cambridge, Cambridge University Press: 1-9.
- NICKSON A. & VARGAS C., 2002: "The limitations of water regulation : the failure of the Cochabamba concession in Bolivia", *Bulletin of Latin American Research*, vol. 21 (1): 99-120.
- POUPEAU F., 2002 : « La guerre de l'eau », *Agone* : 26-27, 133-140.
- POUPEAU F., 2004 : « Sur deux formes de capital international. Les « élites de la globalisation » en Bolivie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152 : 126-133.

- POUPEAU F., 2006 : « Les « guerres du gaz » en Bolivie. Les enjeux de l'exportation des hydrocarbures », *Problèmes d'Amérique latine*.
- RIVERA CUSICANQUI S., 1991 : "Aymara Past, Aymara Future", *NACLA Report on the Americas*, Vol. 25, 3 : 18-23.
- RIVIÈRE G., 1983 : « Quelques notes sur les stratégies matrimoniales dans une communauté aymara de Bolivie », Document de recherche n° 2 du CREDAL, Institut des Hautes Études sur l'Amérique latine.
- SANDOVAL G. & SOSTRES F., 1989 : *La ciudad prometida*, La Paz, ILDIS.
- SWYNGEDOW E., 2001 : *Social Power and the Urbanization of Water. Flows of Power*, Oxford, Oxford University Press.
- THOMSON S., 2003 : *We Alone Will Rule : Native Andean Politics in the Age of Insurgency*, Madison, University of Wisconsin.
- TICONA ALEJO E., 2000 : *Organizacion y liderazgo aymara*, La Paz, Plural.
- UNITAS (Sector Urbano Popular), 1988 : *El Alto desde El Alto*, UNITAS-Bolivia.
- WEBER M., 1991 : *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.
- ZAVALETA R., 1986 : *Lo nacional-popular en Bolivia*, Mexico, Siglo XXI.

VENDRE LA RENCONTRE ET QUANTIFIER LA SOLIDARITÉ : L'EXEMPLE DE L'ÉMERGENCE DU TOURISME SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE

Céline CRAVATTE

« Voyagez utile et différemment » est le slogan de voyagistes qui mettent en avant, face aux consommateurs, le caractère responsable et l'utilité de leur acte de consommation. Ces voyagistes créent donc une différenciation qui s'appuie sur l'idée de la consommation engagée (Chessel et Cochoy, 2004). Ce qui nous semble ici remarquable est la mise en avant, dans les brochures et face aux consommateurs, d'arguments fondés sur les valeurs de solidarité et présentant le tourisme comme moyen de développement.

Nous nous intéressons en particulier dans ce texte au reversement d'un pourcentage — ou d'une somme solidaire — qui propose de constituer le consommateur en un touriste solidaire participant au développement des territoires visités. Ce reversement n'est qu'un signe parmi les signes émis par les voyagistes pour mettre en avant leurs valeurs, et on assiste à des tentatives concurrentes de mise en place de certifications de tourisme solidaire ou responsable par des groupes d'acteurs en France¹; ces tentatives de certifications ne se réduisent pas à ce reversement. Son analyse constitue pourtant un point d'entrée intéressant pour la

1. Deux groupes en France — commission tourisme solidaire de l'UNAT, et association professionnelle Agir pour un tourisme responsable (ATR) ont entamé des discussions qui portent sur la mise en place de certifications fondées sur des grilles de critères vérifiables par des organismes agréés.

compréhension des ambivalences d'une mise en marché quantifiée de la solidarité. Celles-ci sont d'autant plus intéressantes que le tourisme est une activité dont un ressort est la construction de perceptions des territoires et populations visitées. Ajoutons à cela que ces populations ne sont, justement, pas toujours à distance comme dans le cas d'autres formes de solidarité passant par la consommation. Nous souhaitons ici insister sur la dimension symbolique² de ce pourcentage, tout en nous appuyant sur la définition des accords marchands donnés par la nouvelle sociologie économique, à savoir des « accords dont les termes sont clairement définis et résultent d'un accord entre les parties prenantes » (Le Velly, 2004). Nous définissons la marchandisation de la solidarité comme une clarification et une codification des termes de l'échange³.

Nous nous concentrons ici sur la commission du tourisme solidaire de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT). Ce groupe d'associations propose des voyages de rencontre avec les populations locales — définies comme populations de pays du Sud — hors des sentiers battus, qui « mettent l'échange et la rencontre au centre du voyage et contribuent à un développement durable des territoires ». Si le poids économique de ce groupe, formé d'une vingtaine d'associations, est extrêmement faible, il est en revanche le lieu de confrontation de discours sur le tourisme qui bénéficie aux populations locales et sur la mise en marché du solidaire. Notre travail de terrain⁴ nous a permis de mettre en avant que, si certains acteurs de ce groupe donnaient un rôle important à ce reversement, il n'était en revanche pas central pour d'autres membres, et parfois critiqué. Le sens donné par la plupart des fondateurs d'associations à leur activité ne s'appuie généralement pas — ou seulement fragilement — sur son efficacité proprement économique, malgré la visibilité de cet affichage.

2. Nous parlons ici de la dimension symbolique en tant qu'elle participe au processus de construction du sens que les responsables d'associations et les touristes peuvent donner à leur activité. Nous ne nous référons pas ici à l'économie des biens symboliques de Bourdieu (Bourdieu, 1994), dans la mesure où celle-ci se caractérise essentiellement par la négation du prix. Ici au contraire, le lien avec l'autre lointain est traduit à travers une solidarité quantifiée mécaniquement et attachée à l'achat d'une prestation.

3. Nous souhaitons préciser que nous ne nous appuyons pas ici sur l'approche de Boltanski et Chiapello (1999) qui définissent la marchandisation comme « la transformation en « produits », affectés d'un prix et susceptibles par là d'être échangés sur un marché, de biens et de pratiques qui — en un autre état — demeuraient auparavant en dehors de la sphère marchande. La marchandisation est le processus le plus simple par lequel le capitalisme peut reconnaître la validité d'une critique et la faire sienne ».

4. Cet article s'appuie sur un travail d'enquête réalisé entre octobre 2002 et mai 2006, dans le cadre de la préparation d'une thèse. Ce travail est composé d'observations en France de réunions de voyageurs, d'associations, de salons, et d'entretiens auprès de touristes et de fondateurs d'associations.

Après avoir décrit le contexte dans lequel cet affichage se situe, nous explicitons les sens attachés à ce reversement et les débats qu'il suscite au sein du groupe de l'UNAT. Nous montrons enfin comment il prend aussi sens dans la fixation des conditions de la rencontre avec « l'autre du Sud ».

La course à l'affichage de la solidarité : un reversement solidaire peut en cacher un autre

L'affichage du groupe de tourisme solidaire de l'UNAT prend place dans un contexte plus large. Depuis environ le milieu des années 1990, on assiste à une concurrence à l'affichage des valeurs suivantes par les voyageurs : éthique, respect, solidarité, responsabilité, équité, durabilité, et à une multiplication des chartes (Schéou, 2005). Pourtant, le seul discours tenu ne suffit pas, et les voyageurs se poussent mutuellement à donner des preuves concrètes de leur action, comme le prouvent les certifications en cours d'élaboration et la mise en avant d'actions quantifiables et observables. Nous en étudierons trois formes : 1. le reversement d'un pourcentage solidaire ; 2. le lien entre des sommes versées par le touriste pour une prestation donnée et des actions concrètes réalisées par le voyageur et visibles par le touriste ; 3. l'affichage de la répartition entre les différents postes de l'argent versé pour une prestation, voire l'affichage des rémunérations perçues par les différents travailleurs ayant concouru à la prestation ⁵.

Le pourcentage de solidarité

L'affichage d'un reversement solidaire est une pratique assez largement répandue, réalisée lors de partenariats entre entreprises et organisations non gouvernementales. Cette démarche ne modifie pas les modes de fonctionnement ou de production des entreprises y participant. Une action originale de reversement solidaire dans le tourisme a été mise en place par l'association Tourism For Development (TFD). L'idée de cette association est de proposer à plusieurs opérateurs de tourisme d'effectuer un reversement de 1 % du chiffre d'affaires TTC de la facture du consommateur qui fera la demande d'être un consommateur TFD. Les

5. Cet ordre ne reflète en aucun cas un ordre chronologique. En revanche il suggère différentes manières d'afficher la solidarité sur le marché, qui revendiquent à chaque fois plus de transparence vis-à-vis du consommateur. Ce qui nous intéresse ici est la manière dont différents groupes donnent une forme à l'affichage de la solidarité et lui affectent un sens. Cela ne signifie pas que les voyageurs que nous citons soient les seuls à utiliser cette forme d'affichage ; cela n'implique pas non plus que le sens qu'ils donnent à cette forme soit le seul sens possible. Je ne prétends pas ici être exhaustive.

opérateurs participant à cette opération sont listés sur le site. Ce reversement est clairement fondé sur des représentations humanitaires des associations ; la nécessité de redistribuer s'appuie sur une thématique sécuritaire. TFD présente explicitement son action en lien avec les attentats de Louxor en Égypte du 17 novembre 1997⁶, et propose au touriste d'acheter sa sécurité et sa tranquillité morale.

Elle ne mène pas elle-même les projets, mais se présente comme une banque, un intermédiaire, qui pourrait « récolter plus de fonds à distribuer que la Banque mondiale, si dans 10 ans, 30 % des voyages vendus dans le monde étaient « TFD⁷ ».

Ce reversement a suscité des partenariats avec des professionnels du tourisme, mais a été aussi très critiqué par des associations d'aide au développement et des voyageurs. En effet, les critiques faites depuis longtemps au tourisme dans les pays en voie de développement portent sur le détournement de ressources parfois nécessaires au pays par les

Extrait « des engagements du voyageur solidaire », de TFD source <http://www.tourismfordevelopment.com/>

« Moi voyageur, je considère que la misère qui ne cesse de grandir dans le monde, est injuste et intolérable. Insupportable, d'abord, pour les populations qui en souffrent, je pense qu'elle est aussi source de dangers pour les voyageurs et que la côtoyer est, en soi, une violence morale. Je veux continuer à voyager en liberté et en sécurité et souhaite donc qu'une partie des sommes que je dépense pour mes voyages soit redistribuée au profit des populations les plus démunies des pays visités. »

touristes, le taux de fuite, les conditions de travail, les déplacements de populations. Elles portent aussi sur la sélection de signes identitaires utilisés pour construire des images réductrices destinées à la vente. (Cazes, 1992 ; De Kadt, 1979 ; Lanfant, 1991). Or ce type d'opération ne répond pas à ces critiques, mais a pu au contraire être dénoncé à plusieurs reprises lors de conférences comme un alibi permettant de détourner l'attention de questions plus importantes.

L'affichage des actions menées

Certains voyageurs s'engagent dans l'affichage vis-à-vis de leurs clients de petits projets. Parmi eux beaucoup proviennent du marché du

6. Cet attentat est le premier attentat très médiatisé dans le domaine du tourisme.

7. Zarina de Bagneux, dans l'article de Novéthic écrit par Isabelle Renaud, mis en ligne le 13 décembre 2002.

<http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=30027>

tourisme d'aventure. Ils mettent depuis longtemps en avant leurs valeurs environnementales et humanistes, et ont défini une forme légitime du voyage : des prestations pour des petits groupes fondées sur la marche et l'immersion dans la nature. (Passavant, 1996). Leur démarche d'affichage est fondée sur la tangibilité et le caractère vérifiable des actions qu'ils mènent. Un représentant d'Atalante explique l'importance de montrer au client les actions concrètes réalisées, d'autant plus qu'elles sont financées par un supplément versé par le voyageur.

« Elle s'est mise en place avec un certain nombre de pays sur lesquels on a essayé de développer des actions très concrètes, avec un critère principal pour nous, qui était que, dans un pays où on indique à nos clients qu'on va avoir une démarche de développement durable, et particulièrement là, ce soit quelque chose qui soit visible et contrôlable par nos clients eux-mêmes. C'est-à-dire en aucun cas donner 2 % du chiffre d'affaires pour un projet humanitaire qui permettait grossièrement à nous de se rassurer, qui permet à nos clients aussi de se dédouaner [...] quand on demande un supplément développement durable à nos clients, on leur explique la démarche, le coût réel, qui est un coût net d'ailleurs, et quand ils arrivent en voyage, tout au long de leur voyage, on leur montre les applications ; donc des exemples très concrets, c'est l'utilisation du gaz au parc national du Kilimandjaro, à cause de la déforestation ; c'est de fournir des tentes pour nos porteurs, de fournir du gaz aussi pour leurs repas à eux ; c'est de fournir en Mauritanie, une caravane complète autonome en eau pour éviter de puiser à certaines périodes délicates, pour les troupeaux sur place. »

(Extrait d'entretien avec un représentant d'Atalante, débat au festival Planète Couleurs, mars 2005)

Cet affichage est ici présenté comme opposé à deux autres modes d'affichage : le reversement d'un pourcentage à un projet humanitaire, les discours qui ne sont attachés à aucune action concrète vérifiable. Il aurait une importance plus grande, en tant qu'il informerait le touriste des choix faits lors de la mise en place de la prestation.

Cet affichage prend aussi place dans le cadre d'une course à l'affichage d'actions, auparavant non valorisées, devenues désormais des « arguments marketing », comme les décrivent la plupart des voyageurs. Ces actions peuvent être des actions environnementales, humanitaires, de formation.

« On a toujours été attentifs au respect de l'environnement et à la formation de nos prestataires, mais on ne le mettait pas en avant. » (Directrice de la communication de Terres d'aventure, 2003)

Gérard Neveu rappelle combien la démarche de respect de l'environnement et des populations est naturelle à une agence de guides de montagne, spécialisée dans la randonnée et le milieu désertique.

« Nous formons des guides et disons à nos clients de ramasser leurs papiers depuis 20 ans. » « Ca fait 10 ans que l'on est impliqué dans des actions, on n'en parlait pas plus que ça ». « Aujourd'hui il faut le dire donc on le dit, mais on le fait aussi. » (Picot, 2005)

Le responsable de l'association Globetrekkeur, association attachée à Allibert⁸ qui gère les actions, affirme qu'il est plus valorisant de communiquer à propos de la durabilité à travers des actions et des projets qu'à travers les produits (Picot, 2005). Certains voyagistes sont nettement plus critiques sur cette démarche, comme l'agence Hommes et Montagnes qui « adopte une pratique opposée : aucun projet de développement n'est soutenu directement par l'agence. Pour cette agence, les projets de développement local ne sont que des outils de communication qui n'ont pas de sens ». Ces projets peuvent même être décidés de manière à réduire au final les coûts du voyageur mais être présentés comme des actions d'aide (Picot, 2005).

L'utilisation de ces actions comme argument marketing, bien que largement critiquée, a été aussi largement utilisée, dans un contexte de course à l'affichage des actions menées. Cet affichage a pris place dans un contexte de réflexion par des voyagistes sur leurs pratiques, de concurrence sur leur caractère moral, et de dénonciation des pratiques d'autres voyagistes concurrents, les différents voyagistes fréquentant souvent les mêmes lieux. En mars 2006, 12 voyagistes essentiellement issus du monde du tourisme de randonnée cherchent à mettre en place un label dans le cadre d'une association professionnelle (Agir pour un tourisme responsable) créée en mars 2004.

L'affichage de la répartition du prix

L'affichage actuellement réalisé par le groupe de voyagistes de l'UNAT se réfère quant à lui explicitement à la question de la justice de la répartition des flux générés par l'économie touristique, posée dans le cadre du commerce équitable, et en particulier à la rémunération du travailleur (ou petit producteur) en bout de chaîne. Il se concentre sur l'évaluation de l'argent qui reste sur place, c'est-à-dire dans le pays de destination, et en particulier, aux populations visitées. Dans la brochure

8. Allibert en particulier a mis en œuvre une campagne de communication : « 30 ans, 30 actions ».

du groupe tourisme solidaire de l'UNAT⁹ (UNAT, 2005), le pourcentage du prix du voyage payé affecté à chaque poste est systématiquement affiché pour chaque prestation : transport aérien, transport local, prestations locales, soutien aux projets de développement, frais de fonctionnement de la structure en France¹⁰, et les projets concrets de développement soutenus sont décrits. Contre l'affichage du reversement, les associations de l'UNAT proposent la répartition analytique du prix, en soulignant leur transparence vis-à-vis du consommateur, qui peut alors effectuer un contrôle. Pourtant, il cumule cette répartition avec les deux autres formes d'affichage : le reversement solidaire et la tangibilité des projets soutenus. Le groupe tourisme solidaire fait en effet ainsi valoir que le tourisme « n'est pas une fin en soi, mais un moyen de développement ». Le soutien aux projets de développement ne se concentre en effet pas sur quelques prestations, mais est présenté comme la raison d'être de ces structures.

L'affichage de la répartition du prix versé permet donc au groupe de tourisme solidaire de l'UNAT de se présenter comme un collectif cohérent sur le marché et de contester les autres définitions quantifiées de la solidarité. Une des raisons de cet affichage est d'occuper l'espace médiatique, là encore, il s'agit pour les acteurs d'éviter ce qu'ils dénoncent comme une « récupération marketing » des valeurs de solidarité par les autres voyageurs ; ils le font en affichant leur définition de la solidarité en termes marchands. Ils prennent ainsi position dans la concurrence morale qui se joue, et développent une stratégie de distinction. Ce groupe cherche lui aussi à mettre en place son propre label de tourisme équitable au niveau européen, en partenariat avec des organismes de labellisation du commerce équitable.

Nous avons donc vu que la marchandisation de la solidarité s'inscrit, d'une part, dans une course à l'affichage des valeurs, d'autre part, dans une lutte pour la définition de la bonne manière de réaliser cet affichage. Tous ces affichages s'appuient sur l'idée de l'efficacité de l'acte d'achat, mais pas sur la même représentation de l'autre. Dans cette lutte, la transmission au consommateur de la bonne définition de l'affichage

9. Ce groupe est constitué en mars 2006 de 20 associations qui font voyager des petites quantités de voyageurs. Arvel mis à part, une association a assuré environ 1 000 départs, deux autour de 300 départs différents, les autres entre 50 et 100 départs. Au total, le nombre des clients est estimé à 3 000 en 2004 (UNAT et MAE, 2005).

10. La part du transport aérien — pour ceux qui vendent les billets — est comprise entre 60 % et 20 % (pour l'essentiel entre 35 % et 55 %), celle des projets soutenus de 2 % à 10 % ; celle des frais de structure de 15 % à 23 % (pour ceux qui comptent l'aérien dans le prix total), de 26 % à 54 % pour ceux qui ne comptent pas l'aérien, en notant qu'une structure affiche 0 %.

constitue un enjeu important. Pour le groupe de tourisme solidaire de l'UNAT, cette marchandisation de l'activité répond à une stratégie collective : d'une part occuper l'espace médiatique pour imposer leur définition de la solidarité, d'autre part créer un nouveau marché qui permette la rencontre avec l'autre.

Trade not aid ?

Ambiguïtés autour de la quantification de la solidarité

Le groupe de tourisme solidaire de l'UNAT n'avait pas forcément vocation initialement à éditer une brochure : il est issu de tables rondes organisées au moment de l'année 2001 sur le thème « Tourisme et éthique ». D'un groupe de réflexion assez large, ce groupe s'est transformé en un groupe plus restreint essentiellement centré sur la mise en place de prestations et sur les activités de communication, de professionnalisation, et d'efficacité commerciale. En quelques années, ce groupe a sélectionné ses membres, mis en place une définition commune d'une forme d'activité touristique, et un affichage commun, le tourisme solidaire et responsable. Cette présentation d'un discours collectif homogène est aussi le fruit d'un travail conflictuel de définition du tourisme solidaire au sein du groupe de tourisme solidaire de l'UNAT. Toutes les associations de la brochure se sont pliées à l'affichage du pourcentage solidaire reversé à des projets de développement, et elles rentrent toutes dans ce format qui uniformise leurs pratiques sur le papier. Si certains accordent de l'importance à ce pourcentage¹¹, tous les responsables des associations n'étaient pas en accord avec cette forme d'affichage de la répartition des prix et de calcul du pourcentage, qu'elles le contestent ou le jugent secondaire¹². Le sens donné à ce pourcentage par les promoteurs de l'activité nous semble particulièrement intéressant.

11. Toutes sont d'accord sur un point : le seul affichage d'un pourcentage solidaire est insuffisant.

12. Ces associations ne sont pas sélectionnées uniquement sur ce pourcentage, mais sur une grille de critères répartis en cinq points : la préparation du touriste avant le départ, l'implication de la population dans la mise en place du projet, la participation à des projets de développement locaux, l'attention à l'environnement, la possibilité d'un échange ou d'activités communes entre les touristes et les populations visitées. Ces critères sont expliqués au début de la brochure. Chaque association a aussi l'occasion de faire valoir au touriste son approche du tourisme solidaire, au moment de la vente mais aussi de la préparation au voyage quand elle a lieu et durant le séjour, caractérisé par une forte disponibilité du touriste.

D'où vient ce pourcentage ? Efficacité du travail, du don au droit

Le reversement solidaire n'est pas forcément assimilable à la charité, son affichage systématique peut le faire passer du domaine du don, marqué par l'incertitude, au domaine marchand contractuel qui systématise ce reversement¹³. Une genèse du pourcentage tel qu'il est actuellement présenté à l'UNAT se joue à notre avis au moment de la formalisation officielle de l'activité touristique de l'association Croq Nature¹⁴, en 1996 : le pourcentage solidaire est issu de la systématisation d'une habitude déjà présente dans le monde du tourisme saharien, à savoir le don d'un pourboire, voire la constitution d'associations d'anciens voyageurs pour aider des personnes rencontrées durant le voyage. Le fondateur de cette association souligne que ce reversement n'est alors plus du don, ni du pourboire. Il le compare à un impôt qui pourrait être prélevé par le gouvernement pour reverser aux populations, mais qui évite ainsi d'être détourné. Il n'est ici pas présenté comme un impôt abstrait sur la conscience, mais bien comme appartenant à des droits sociaux garantis par un patron à des travailleurs. De même, il insiste sur la salarisation qu'il effectue pour les guides pour laquelle la saison de travail se concentre essentiellement sur quelques mois.

« C'est pour mettre les choses au clair, tout simplement, tu sais où tu vas, tu sais, il y a un prix, tu sais qu'il y a tant qui est pour ça, tant qui est pour ça, tant qui est pour cela, quand tu prends la somme d'argent, la somme que tu as récoltée, tu la mets directement là, c'est pas pour faire... pour donner de l'argent s'il en reste, automatiquement l'argent est dedans, d'entrée, voilà ; le problème du développement durable, c'est justement que cela doit être durable. Ce n'est pas si tu en as, c'est que cela doit être systématique. Quand tu vends, tu as... après il faut vendre [...] »

« À part les associations de l'UNAT, les grands TO (Tours opérateurs), donnent de l'argent s'il en reste. Certains, chaque année, ils vont financer deux trois projets [...] C'est une gestion de pourboire, en fait. »

« Une gestion de pourboire, sauf que toi tu as formalisé ça de manière systématique ? »

« Le problème de la gestion de pourboire, c'est que c'est du don, et que le don n'a rien à voir avec le développement, c'est deux histoires qui n'ont aucun rapport.

13. Il fait aussi appel à la redistribution par un collectif local de ce reversement auprès de membres non directement et explicitement impliqués dans le travail d'accueil touristique.

14. Cette association a joué un rôle de leader et a fortement pesé dans la structuration actuelle du tourisme solidaire de l'UNAT.

Une ONG, une ONG avec le don, cela n'a rien à voir avec le développement, aucun pays ne s'est développé avec du don, cela n'existe pas. »

(Extrait d'entretien avec le fondateur de Croq'Nature, novembre 2005)

Il s'inscrit dans le mouvement du commerce équitable et souhaite rompre avec une vision du développement fondée sur le don, comme le préconise la devise « *trade not aid* », de même qu'il souhaite placer le curseur le plus haut possible pour pousser les autres voyageurs à transformer leurs pratiques.

Le signe d'un tourisme qui contribue au développement ?

Mettre en avant « ce qui reste sur place » après l'aérien, les transports locaux, et même après les prestations permet aussi d'afficher que le tourisme, bien mené, peut être un « moyen de développement » à un niveau local. Des acteurs du réseau de l'UNAT, en particulier des membres de l'association Tourisme et développement solidaire (TDS) ont thématiqué cette manière de voir les choses auprès des institutions françaises de coopération. Cette vision reprend en la transformant la doctrine internationale du tourisme comme moyen de développement. Lanfant (1991) insiste sur le caractère fondateur du discours de Kurt Krapf à l'Unesco qui fait du tourisme international (mesuré dans la balance des devises) une source de revenus. L'idée du tourisme comme moyen de développement et de lutte contre la pauvreté a été critiquée et à nouveau amendée au sein de ces institutions à différentes reprises et l'est encore actuellement, comme le montre le programme ST-EP¹⁵.

Et pourtant, pour la plupart de ces associations, ce n'est pas en se limitant au reversement marchand que le tourisme est un moyen de développement, et ce n'est d'ailleurs pas toujours l'activité économique touristique qui est génératrice de développement, par les revenus de l'activité et les reversements solidaires¹⁶. Le signe d'efficacité que constitue la part consacrée aux projets de développement propose une représentation en partie décalée de la réalité. Décalée, parce que les sommes actuellement récoltées grâce à ce pourcentage ne sont généralement qu'assez faibles ; leur montant sera proportionnel au

15. Sustainable Tourism for Eliminating Poverty, programme du tourisme comme moyen de lutte contre la pauvreté, lancé par l'Organisation mondiale du tourisme au sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002.

16. Le paradoxe que nous soulignons est proche de celui souligné par Cousin (2003), qui se demande pourquoi les acteurs du tourisme industriel passent leur temps à quantifier et à souligner les apports économiques de ce tourisme, alors que les enjeux semblent autres, en particulier identitaires.

volume d'activité, et elles imposent aux associations une efficacité proprement économique. Nous n'affirmons pas ici qu'elles ne représentent rien. Ainsi, le rapport d'activité des associations Croq-Nature et Amitié franco-touarègue affiche un fonds de développement collecté de 49 396,35 euros pour l'année 2004-2005 avec 6 % du chiffre d'affaires pour 1 063 voyageurs, le reversement étant concentré essentiellement sur deux destinations sur les cinq visitées. Le rapport de Vision du monde met en avant un fonds de développement de 9 743 euros pour l'année 2004, avec 296 voyageurs et 3 % du chiffre d'affaires, affectés à 7 destinations, il souligne que les fonds ainsi reversés servent essentiellement de levier pour l'accès à d'autres financements. Ces associations sont celles qui font partir le plus de voyageurs et ont les chiffres d'affaire les plus élevés dans le groupe Tourisme solidaire de l'UNAT.

Pourtant, le tourisme qui contribue au développement — en surcroît de l'argent dépensé dans les rémunérations des services et de l'artisanat et de ce reversement — y contribue essentiellement dans certains cas par des subventions, des dons réalisés par d'anciens voyageurs, et l'inscription dans des réseaux de financements. C'est ce qui est assez clairement apparu lors d'une réunion du réseau T2D2¹⁷ (Tourisme, territoire et développement durable). Un intervenant présente un projet à Djibouti, et le projet touristique de caravanes chamelières, qui fait travailler 10 à 20 personnes, et vivre 200 personnes, et qui a rapporté d'après le registre 700 euros de décembre 2002 à 2005. Il souligne aussi que le tourisme a contribué au développement durable des territoires et montre comment une série de microbarrages ont été mis en place sur plusieurs saisons suite à un appui technique d'un ingénieur en hydraulique. Lors du débat, il apparaît nettement que cette installation a nécessité des sommes importantes, venues d'autres sources que le tourisme, et en fait d'autres financeurs. Ce qui semble important est, d'une part, l'inscription des membres du village en question dans des réseaux pouvant leur apporter des compétences et des aides financières, d'autre part, ce qui est présenté par le responsable villageois du projet comme « des lunettes pour voir » et des capacités d'organisation et de gestion de projets. En plus de ce reversement mécanique sous forme de pourcentage, c'est aussi sur l'investissement possible d'anciens touristes ou d'autres organisations que

17. Ce réseau est composé de quelques consultants en développement touristique, et non de voyageurs. Il insiste pour une approche non sectorielle du tourisme, prenant en compte son inscription dans les territoires. L'intervenant cité n'appartient pas directement au groupe de l'UNAT ; le discours du tourisme comme moyen de développement est pourtant mobilisé d'une manière proche par certaines associations.

repose la réussite de ce « tourisme qui contribue au développement durable des territoires ».

Nous pouvons alors pour le moment souligner l'ambiguïté de la revendication du développement par un commerce juste et par le travail, puisque ce n'est pas seulement le commerce juste qui permet le développement. En revanche, l'affichage du pourcentage, qui est un signe quantifié de la contribution du tourisme au développement contribue à donner plus de légitimité à l'efficacité marchande et au poids économique des structures.

Critiques de l'affichage du reversement

Un fondateur d'association critique fortement l'affichage de ce pourcentage, et se montre particulièrement rétif à cette quantification systématique ; elle ne lui semble pas constituer une dimension importante de l'activité. Le reversement effectué lui semble rendre comparables des activités qualitativement différentes. L'essentiel de l'activité tient pour lui dans le fait d'aller vraiment rencontrer des gens, dans la connaissance fine du terrain, dans la capacité à les mettre en lien avec d'autres associations de développement.

« Pour l'UNAT, on l'a fait, mais parce qu'il fallait le faire [...] mais moi je dis... Que de dire on verse tant pour des projets de développement, c'est du pipeau, parce que... Par exemple l'année dernière justement XXX, il m'a dit qu'il avait envoyé 36 personnes à XXX. Admettons : sur 1 000 €, tu reverses 3 % . 3 % ça fait quoi ça fait 30 €, 30 personnes allez... 900 €! Avec 900 € tu vas faire quoi, sur une saison, tu aides quoi ? Tu aides quoi comme projet ? C'est des projets de développement ça ? C'est du solidaire... non, c'est du pipeau... ; alors on le met, parce que tout le monde dit on reverse ci, on reverse ça, mais euh... non, si tu ne bosses pas à côté sur des réels projets de développement avec d'autres organismes, et que tu ne suis pas ça... Eh bien tu ne fais pas de développement [...] »

« Quand on se permet de ramener de la bouffe d'ici, où est l'équité, où est la solidarité, quand on se permet de traverser des villages et de ne même pas prendre le temps de s'arrêter, où est la solidarité ? Donc après qu'est-ce qu'on veut faire découvrir ? Est-ce qu'on veut faire découvrir des pierres, du sable, et puis faire marcher quelqu'un dans le sable pour lui dire vas-y apprécie ; c'était pas du tout notre idée du tourisme en fait, et ça ne le sera jamais. Donc il y a plein de structures aujourd'hui qui montent des circuits classiques, mais il n'y a pas de solidarité là-dedans, c'est pas parce qu'on va aider une association une fois, qu'on va lui donner un truc, que ça y est, ça va justifier qu'on est solidaire, c'est pas parce qu'on va donner un ou 2 %, 50 € dans le projet qu'on fait du solidaire... Je ne sais pas... »

(Extraits d'entretien, avril 2005)

Cette position n'est pas liée à la négation de l'importance du tourisme en termes de revenus supplémentaires, au contraire, car ce qui est important, c'est « tout ce qu'on laisse sur place ». Mais elle souligne l'importance des populations visitées et de ce qui est montré aux touristes. Elle est aussi plus liée à une valorisation de l'inscription dans des réseaux (liens avec d'autres ONG, avec le Rotary, par exemple), plus importante que cette quantification systématique des pourcentages reversés, pour une association qui ne fait partir qu'un petit nombre de touristes et qui ne valorise pas apparemment la réussite commerciale. Pour des associations se reconnaissant pleinement dans cette quantification, cette posture peut en revanche sembler manquer de transparence et de clarté. Dans ces nouveaux calculs, la légitimité passe en grande partie par le nombre de touristes plus que par le témoignage ou le tissage de liens informels par définition non quantifiés.

D'autres regrettent aussi l'image solidaire liée à cet affichage, mais c'est bien en s'appuyant sur cette image que le groupe de l'UNAT s'est rendu visible dans l'espace public. Le regret peut être de deux ordres : d'une part, parce qu'il s'agit avant tout d'équité économique et que le reversement se rapproche de l'idée de charité, mais, nous l'avons vu, le groupe de l'UNAT joue conjointement sur les deux tableaux. D'autre part, parce que, malgré l'appel au consommateur engagé au moment de l'achat, la figure honnie par les associations est celle du touriste qui se comporte en consommateur, se croit tout permis parce qu'il a payé, et exige un confort décalé par rapport aux réalités locales. Une peur partagée par certains fondateurs d'association est que le reversement solidaire ne conforte cette tendance et ne donne « bonne conscience » aux touristes. Ils risqueraient alors de se dédouaner, de ne pas forcément appliquer les règles de « bonne conduite », en particulier en ce qui concerne la photographie et l'accès dans la vie des gens.

Cet affichage impose aux membres du groupe la reconnaissance et la mise en avant d'une efficacité proprement marchande. En particulier, cette solidarité systématisée ne relèverait plus du domaine du don, mais serait transformée en échange marchand quantifié. Quoi qu'il en soit, cet affichage se situe dans une position parfois ambiguë entre la prédominance des relations marchandes contractualisées, et l'imaginaire du don et les pratiques de l'aide de l'autre côté.

Faciliter la rencontre

Cette ambiguïté est renforcée par le contenu de la prestation : ce tourisme de rencontre met en contact des populations pouvant se payer un voyage lointain et des populations ayant des conditions de vie, voire de

survie, souvent difficiles. On peut ainsi proposer une autre interprétation de l'affichage des flux monétaires et des projets de développement : il constitue une tentative pour mettre en place l'idéal d'un échange purifié des sollicitations monétaires constantes, mais pour rendre à certains touristes plus supportable une réalité simple et crue : le malaise face à la différence de niveau de vie et la peur de se sentir « voyeur ».

L'idéal de la rencontre désintéressée

Lors de déplacements touristiques dans des pays à forte différence de niveau de vie, les touristes ont souvent l'impression d'être un « portefeuille sur pattes », comme le soulignent plusieurs d'entre eux, et d'être sans cesse sollicités. Le tourisme propose des relations d'enchantement (Winkin, 1996) caractérisées par la négation même des conditions qui les fondent. Personne n'est dupe de ces conditions, mais leur mise en avant trop explicite peut rompre d'un instant à l'autre le délicat équilibre alors mis en place. Nous relatons ici un exemple classique de contact dont le caractère intéressé masqué donne à la touriste l'impression d'avoir été flouée.

« Des contacts qui commençaient un peu sympa, ils demandaient tu vois, si on était marié, des choses comme ça, pour amorcer la conversation, des petites questions personnelles mais plutôt sympas, et puis ils étaient tous... enfin moi je me laissais un peu avoir parce que j'ai envie d'y croire que c'est possible d'avoir des contacts (rires) autres que... je ne sais pas... ils essayent de vendre un truc, et tout de suite ils disaient quand même... viens voir mon magasin, ou je vais te montrer mes cartes postales.. et j'étais déçue. »

(Extrait d'entretien avec une touriste indépendante remémorant son séjour au Viêt-Nam)

Le reversement à un projet de développement permet de mettre en avant que c'est le collectif qui bénéficie du tourisme, autrement dit pas uniquement les guides, les cuisiniers et les autres personnes participant à l'activité touristique, mais aussi l'ensemble des habitants du lieu visité. Nous pouvons expliciter cela par l'analyse que fait Alain Girard (Girard, 1996) des « logiques de l'accueil et du contact ». L'accueil et le contact sont des grandeurs qui viennent par surcroît, à côté des autres cadres touristiques, et sont particulièrement valorisées ; elles constituent souvent un moment fort. Elles doivent ne pas être marchandes pour être vécues comme totalement réalisées, car « l'accès à la vie des gens ne peut être rémunéré monétairement sans se nier comme tel ». Savoir jusqu'où ils peuvent aller sans céder au voyeurisme, mais aussi sans se retrouver dans une situation incertaine où ils sentent qu'ils doivent payer sans que cela

soit clairement affiché est d'ailleurs une préoccupation importante pour de nombreux touristes. Les touristes ne se plaignent finalement pas tant « de l'emprise des rapports marchands, que de l'absence d'une convention marchande¹⁸ » (Girard, 1996). Cette convention, une fois fixée, garantirait l'impersonnalité dans l'échange des biens et le développement d'une « sociabilité pure » et d'une relation indépendante de l'échange monétaire. Cette idée repose sur la vision d'une relation idéale authentique et désintéressée¹⁹. C'est en s'appuyant en partie mais surtout sur la quantification de la solidarité — et sur un travail de formation — que les associations cherchent à mettre en place des cadres de la rencontre.

La tentative de stabilisation des relations marchandes

Dans la stabilisation de ces conventions, nous souhaitons analyser deux dispositifs mis en place par certaines associations qui ont contractualisé le tourisme dans le cadre de chartes tripartites entre les touristes, l'association, et les partenaires locaux : le contrôle de la répartition des flux, et l'affichage du reversement.

D'une part, le contrôle de la répartition des flux procure l'assurance que les personnes avec qui l'on traite sont bien payées ; en cas de doute, il est possible de faire remonter l'information à une structure qui fixe les conditions marchandes²⁰ ; il permet alors théoriquement de rendre le pourboire non obligatoire, puisque le guide n'est pas payé au pourboire, et de délégitimer la pratique des commissions sur les marchés. Il peut aussi constituer un appui pendant la formation des accompagnateurs : les

18. Notons que cette analyse a été réalisée en même temps que la création des associations et décrit avec une clarté logique très forte un problème longtemps rencontré par des touristes et de manière d'ailleurs différente entre les touristes se déplaçant dans un cadre organisé et ceux se déplaçant de manière indépendante. Il nous semble que certaines associations proposent de répondre à ce problème à la manière dont Girard l'a posé et explicité sans pour autant l'avoir forcément pensé de cette manière. De même, lors des entretiens avec les touristes, nous avons pu observer que cette question n'était pas centrale pour tous.

19. Là encore, il y a toute une gamme de positions parmi les associations quant à cet idéal. Nous ne pouvons pas généraliser à toutes les associations du groupe étudié la réalisation de ce travail de cadrage ; parmi ces structures, certaines réalisent des échanges en s'appuyant sur des réseaux militants de personnes qui ne sont pas vouées à devenir des professionnels du tourisme, et sont plus des institutionnels ou des responsables militants que des agriculteurs fréquemment confrontés à des situations de survie. La question se pose pour des associations travaillant avec des professionnels du tourisme, ou contribuant à professionnaliser quelques acteurs dans des villages auparavant non fréquentés.

20. Évidemment, l'imposition de ces outils de comptabilité auprès des partenaires locaux ne va pas toujours de soi. Il peut parfois être valorisé parce qu'il dote ces partenaires d'une meilleure connaissance des mécanismes du marché et de capacités de négociation ; il peut aussi être dénoncé comme tenant de l'impérialisme culturel.

responsables des associations insistent alors sur la nécessité de ne pas les traiter comme des « vaches à lait ».

« Ils n'ont jamais d'argent sur eux tu vois, enfin ils sont toujours... L'argent qu'ils gagnent, c'est pour payer les factures, les taxes, et donc les gens ils ont jamais d'argent sur eux ; donc si ils voient la possibilité de tirer 500 dirhams, 1 000 dirhams à quelqu'un, c'est dur de leur dire non, ils ont déjà payé leur truc, laisse les tranquille etc. tu vois ; donc ça, c'est un travail que je fais auprès des gens qui travaillent avec moi de façon plus directe, de façon à ce que je puisse confier des groupes à des animateurs locaux sans l'appréhension que les visiteurs me disent : oui, c'était sympa, mais ils m'ont emmené dans des bazars, tu vois, en me forçant la main. »
(Extrait d'entretien, mai 2005)

D'autre part, le reversement collectif à des projets de développement pourrait aider à faire accepter le refus des dons personnels réalisés par les touristes au moment de leur séjour. Le refus de l'acte de don est plutôt consensuel parmi la plupart des voyageurs et est préconisé par certains guides (livres) de voyage. Non seulement, comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit de préserver la dignité des populations visitées — la phrase souvent employée est « la main qui donne est toujours plus basse que la main qui reçoit » —, mais il s'agit aussi de garantir un confort aux touristes présents et futurs. Pour certaines associations du groupe Tourisme solidaire, ce refus du don est étroitement lié au reversement collectif ; le don personnel peut être présenté comme mettant en danger l'action de développement, la cohésion du collectif, la valeur du travail, et celle de l'échange.

Une solidarité organisée et constructive

« L'objectif de ce tourisme équitable et solidaire est de permettre aux communautés d'accueil de construire leur autonomie pour assurer par eux-mêmes leur développement grâce aux fruits de leur travail collectif et leur ouverture sur l'extérieur. Il n'a pas de vocation humanitaire ou caritative. Dans ce contexte, le don matériel ou financier, surtout s'il est individuel ou prémédité, est totalement déplacé : il dénature la valeur même de l'échange, contrevient à l'esprit de la démarche, crée des dépendances et des besoins, suscite des jalousies et la mendicité ou provoque la démobilisation. En conséquence, le voyageur s'abstient de tout cadeau tout au long de son séjour. »

(Extrait de la Charte de tripartite de TDS, un des points des engagements des voyageurs)

En revanche, les anciens voyageurs peuvent apporter une aide de leur choix à des actions communautaires portées par des groupements ou associations villageoises dont le conseil de développement villageois se porte garant. Cette vision du don s'oppose à celle de certains acteurs locaux, les points de vue reposant sur deux conceptions très différentes du développement (Chabloz, 2004).

Alléger la mauvaise conscience du touriste ?

L'interdiction de faire des dons personnels posée par les voyageurs embarrasse certains touristes, en particulier quand ils s'investissent émotionnellement dans les relations. Certains touristes poussent les autres à participer à une caisse commune, sous forme de don ou de pourboire, à laquelle il serait difficile de se soustraire (Chabloz, 2004). Cet acte peut permettre aux touristes de réagir face à la différence de niveau de vie constatée, mais aussi d'affirmer un acte solidaire non mécanique, non géré par l'association, mais plus personnel. Pourtant, tous savent bien que le reversement d'argent ne permet que de petits changements, et se trouvent parfois en situation d'impuissance. Tous les touristes n'ont pas la même attitude face à ce pourcentage solidaire : certains réaffirment leur confiance dans le projet collectif de l'association. D'autres le considèrent finalement, de manière assez distanciée, comme un bon compromis, dans lequel chacun a son intérêt bien compris. D'autres enfin comme une forme de mensonge, comme cette touriste qui souligne qu'elle voit bien ce que ce séjour lui a apporté, mais qu'elle a l'impression qu'il lui a plus bénéficié à elle qu'au village de séjour. Cette appréciation dépend beaucoup du sens qu'ils avaient initialement affecté à leur voyage et de leur perception de la solidarité. Les accompagnateurs peuvent mobiliser des conventions marchandes dans les discours pour rendre moins insupportable l'inacceptable, et proposer une autre manière de voir les choses. C'est vrai en particulier quand les pratiques touristiques, à savoir la villégiature dans une concession, ne sont pas des pratiques déjà reconnues et courantes, comme c'est le cas des méharées (déplacements avec dromadaires) ou des randonnées, et dans lesquelles les touristes ont parfois du mal à trouver leur place.

« Et c'est vrai que nous, on a des préjugés à la con qui sont noir blanc, le noir va servir le blanc et ainsi de suite, tu vois des choses comme cela, même moi, je suis encore dans ça mais je me force à dépasser ça, parce que je me dis que non, parce que ce n'est pas ce qu'ils ont en tête simplement, mais les gens qui viennent pour la première fois ils ne peuvent pas dépasser cela, c'est pas possible pour une première fois, donc ils en souffrent de cela beaucoup, beaucoup, donc du coup ils veulent être acteurs, ils veulent être actifs. Cela se traduit selon les groupes par « il

faut qu'on fasse quelque chose », « il faut qu'on construise », « il faut qu'on aide », donc moi, cela se traduit par beaucoup de discours avec eux, quand je suis là je leur explique leur position là-bas, je leur explique la position des gens, je leur explique que leur place est déjà dans l'énorme effort qu'ils ont fait d'aller là-bas, d'aller là-bas, les 15 %, les salaires... D'aller là-bas, d'aller en famille, l'énorme effort ainsi de suite... Je veux dire, d'avoir bravé tous les préjugés... »

(Fondateur de la Case d'Alidou, extrait d'entretien, avril 2005)

Nous avons montré ici comment l'appel au consommateur responsable et la quantification de la solidarité s'inscrivent aussi dans une volonté de stabiliser des conventions marchandes pour éviter les sollicitations constantes, et laisser la place aux relations désintéressées valorisées par certains touristes et animateurs d'associations. Cet affichage des prix peut aussi être mis en avant auprès de certains touristes pour alléger leur malaise face aux différences de conditions de vie entre eux et les personnes qu'ils rencontrent, et pour les aider à trouver leur place dans des pratiques touristiques encore peu courantes. Les animateurs soulignent aussi l'importance d'avoir bravé les préjugés, confortant les touristes dans leur moralité, mais ouvrant aussi la porte à une complexification de l'image de l'autre et aux remises en question.

Conclusion

Les associations de tourisme solidaire de l'UNAT utilisent l'affichage quantifié de la solidarité sur le marché des voyagistes : c'est un outil de différenciation moral et marchand, mais aussi une manière d'imposer une définition de la solidarité. Au sein du groupe étudié, cet affichage s'appuie sur les discours suivants tout en les renforçant : 1. C'est par un commerce juste explicitant la répartition des flux et non par le don que passe le développement (discours issu du commerce équitable); 2. L'activité économique touristique bien menée est facteur de développement (discours issus de la doctrine du tourisme international). Cependant, pour de nombreuses associations de ce groupe, l'essentiel du développement réalisé ne se passe pas dans cette relation marchande stabilisée mais hors de cette relation ; elles évoluent alors dans une situation parfois ambiguë entre pratiques marchandes stabilisées et pratiques d'aide et de solidarité. Cette quantification de la solidarité prend aussi sens durant la prestation touristique : fixer de justes salaires et collectiviser le don constituent une tentative pour stabiliser les conventions marchandes et laisser place à une sociabilité pure. Elle peut fournir une réassurance à des touristes embarrassés. C'est l'ambivalence de cet affichage que nous souhaitons souligner.

Nous voulons ici insister sur deux points. D'une part, c'est bien la définition de l'accord marchand comme un accord dont les termes sont clairement définis qui a été heuristique pour notre analyse. La quantification de la solidarité participe certes au travail d'enchantement d'une forme de consommation touristique et lui attache une dimension morale. Ce n'est néanmoins pas uniquement cette vente de la moralité qui nous semble ici essentielle, mais bien plus les tentatives de stabilisation du projet et de la relation à l'autre en termes quantifiés et ses ambiguïtés. D'autre part, observant la mise en marché des valeurs et de la solidarité, ce terrain nous permet d'observer que la « moralité » proposée n'est pas consensuelle, et qu'elle n'offre pas mécaniquement une bonne conscience à peu de frais au touriste. Les sens donnés à ce reversement varient largement en fonction des voyageurs et des touristes. Le travail d'imposition de ce sens constitue un enjeu constant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOLTANSKI L. et CHIAPELLO, E., 1999 : *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P., 1994 : « L'économie des biens symboliques », in *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil : 174-211
- CAZES G., 1992 : *Tourisme et tiers-monde, un bilan controversé*, Paris, L'Harmattan.
- CHABLOZ N., 2004 : *Tourisme solidaire au Burkina Faso : représentation de soi et de l'autre. Regards sur l'autre et rencontres entre visiteurs français et visités burkinabés*, Paris, EHESS.
- CHESEL M.-E. et COCHOY F., 2004 : *Marché et politique, autour de la consommation engagée*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- COUSIN S., 2003 : *L'identité au miroir du tourisme : usage et enjeux des politiques de tourisme culturel*, thèse d'anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS.
- DE KADT, 1979 : *Tourisme, passeport pour le développement ?* Paris, Economica.
- GIRARD A., 1996 : *Expériences touristiques et régime du patrimoine culturel-naturel : éléments pour une sociologie critique du tourisme*, Thèse de Sociologie, Aix-Marseille, Aix-Marseille 1.
- LANFANT M.-F., 1991 : *Tourisme international reconsidéré : milieux exclus, tiers exclu ? Le principe de l'alternative*, Aix-en-Provence, Centre des hautes études touristiques.

- LE VELLY R., 2004 : *Sociologie du marché ; Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*, thèse de sociologie, Nantes, Lettres et Sciences humaines.
- PASSAVANT E., 1996 : *L'enchantement par le voyage. Étude du renouvellement d'un mysticisme laïc cultivé*, thèse de sociologie, Paris, EHESS.
- PICOT B., 2005 : « L'intégration du développement durable dans les pratiques touristiques à différentes échelles ; vers une responsabilisation des tours opérateurs ». Mémoire en vue de l'obtention du DESS tourisme, culture et développement, Paris, Université Paris 3, Sorbonne nouvelle.
- SCHÉOU B., 2005 : « Éthique et Tourisme », Paris, Le Conseil National du Tourisme, section Question européennes et environnementales.
- UNAT, 2005 : « Tourisme solidaire, des voyages vers l'essentiel », Paris, UNAT.
- UNAT et MAE, 2005 : « Le tourisme solidaire vu par les voyageurs français, notoriété, image et perspective ; synthèse », Paris.
- WINKIN Y., 1996 : « Le touriste et son double », in *Anthropologie de la communication*, Paris, Seuil : 205-224.

GLOBALIZATION AND THE TRANSFORMATION OF INSTITUTIONS AND DISCOURSES IN GEORGIA

Marina MUSKHELISHVILI

Post-Soviet transformation of former communist space is usually referred to as “democratization”. However, such labeling is inaccurate and too narrow since the transformation not only involves changes of a political system, but entails other economic and cultural dimensions. Political, cultural and economic changes, according to Ronald Inglehart, tend to be closely linked to each other, creating specific patterns of development in which they correlate. That’s why the “democratization” taking place in the last decades of XXth century has been quite different from recent historic democratic developments. In terms of rapid post-industrial, informational, technological and other “post-developments”, globalization has caused, to a greater extent, the specificity of the outputs of the “democratization” process.

Normally, economic and cultural changes occurring in a society produce social cleavages that must be reconciled using politically democratic instruments. The economic dimension of transformation was shaped by a radical shift from a command economy to a market economy. Democratic institutions were introduced during this period, at a time before private property and private economic activity existed. This is why social and economic divisions and interests did not play a significant role in democratization, at least in its initial stages, contradictory to the classical historical analogs of democracy building. Such social groups as bourgeoisie or proletariat, that according to Barrington Moore or Dietrich

Rueshmeyer, should play an important role in the establishment of a democracy, did not have any influence on the character or direction of the changes. Even though this economic change produced sharp inequality between the richest and poorest strata of the population, till now this difference has not adequately been translated into political cleavages and divisions.

Along with the process of marketisation of an economy, political transformation was accompanied by a third dramatic change; namely the transformation, formation and opening - both internally and externally - of the public space, which was simultaneously transpiring under the influence of the globalization process. This process has its own logic and dynamics and has caused tremendous informational and cultural changes in society. Like economic transformation, informational and cultural changes originated within a homogeneous society and gradually contributed to the emergence of new social divisions, groups and relations that developed over a given period. It was this very process that produced the most significant social divisions and created the major political tensions of modern Georgia. The emergence of new "political classes" under the influence of globalization, attaches new meanings and character to the function and development of the institutions of democracy, and significantly contributed to the Rose Revolution and the events that followed it.

Bringing together the three interrelated transformations under one heading suggests the heading has a more prescriptive rather than descriptive character. Choosing one heading for several separate processes reflects an ideological nature of the dominant political perceptions of the period. The goal of the "democratic process" achieved a meaning of the signifier for the other two goals as well - rapid right-wing economic transformation and globalization. In effect, political cleavages such as right-wing vs. left-wing, or globalist vs. traditionalist, etc. that should normally define the direction and scope of socio-economic and cultural changes, were not reconciled by the procedures of democracy. In Georgia, paradoxically, the dominant meaning of "democratization" became a continuation of the Soviet tradition of development (the one-dimensional, ideology-based line of the top down produced "progress"), rather than the movement towards a more liberal and pluralistic model of the political process. The leading actors in this process, the "democrats", became both globalists and right-wing neo-liberals while the opposite standings (traditionalists, leftists) were delegitimized as antidemocratic, rather than involved in equal political competition through procedural democracy. Thus, "democratization" has

discursively reproduced the traditional division based on “legitimate” (correct) and “non legitimate” (wrong) political perceptions, rather than producing political pluralism. The post-revolutionary development of the political system in Georgia is to a greater extent influenced by this fate of political pluralism.

This paper is aimed at understanding the linkages between the two different aspects of post-Soviet transformation in Georgia – globalization (in a somehow vague meaning of this term) and democratization. These two interrelated processes are closely examined by focusing on the emergence of particular new institutions: Non-Governmental Organizations (NGOs). NGOs have been playing an increasingly important role in the process of democratization in Georgia. While NGOs have been perceived as elements of democratization, these organizations essentially operate as agents of globalization by nature. This paper is based on the observation of its author, who has been an active participant in this development over the last decade, and has studied these institutions within the context of their discursive meanings and actual functioning.

Transformation of Informational Space

The processes that took place in the West during the last decades of the 20th century are broadly referred as “post-” developments. These same processes influenced the rest of the world, including the post-Soviet space. Despite the similarities, the post-soviet processes also had their own unique features, many of which were characterized by the radical form they took. The “future shock”, as Alvin Toffler calls it, was accompanied by a “culture shock” that emerged concurrently in the region.

The impact of globalization was particularly strong, given the fact that prior to “Perestroika,” the Soviet public space was not free at all. Moreover, it was isolated from the rest of the world. As soon as the space opened and the process of transformation was given the green light, the content of public information started to alter. However, the transformation did not just singly engage public information. The medium transformed and so did the structurally constructive element of communication – language. Various political, cultural and economic values, attitudes and lifestyles appeared to be linked to the various informational/communicative/linguistic environments. Despite the fact that there are many significant papers on economic and political aspects of the post-Soviet transformation, this aspect of transformation is often ignored. Thus, it seems relevant to touch upon the issue in this paper.

The Russian language had been the dominant element and basis for integrating the entire USSR. Proficiency in Russian was one of the essential components for social promotion. Within the republics, there were official local languages as well as the languages of ethnic minorities. Therefore, part of the Soviet population was bi-lingual, while some were tri-lingual. As Russian-language based informational space was the chief media for official communist ideology and political agendas, local languages created important parallel political ideologies of ethnic nationalism, significantly defining the directions of political transformation after Perestroika, eventually leading to the emergence of National Independence Movements and evolution of new national entities.

The dissolution of the USSR and opening of the Soviet informational space, both internally and externally, was a starting point in the continuous process of complex interactions between the old and new informational spaces and languages. Discursive divisions of knowledge, understanding and meaning, happened to be closely linked to the language of communication.

Meanwhile, Georgian-language-based public and political space became dominant in Georgia. The rapid disappearance of Russian language from the official and political vernacular was a chief reason behind the high levels of migration of Russian-speaking minorities from Georgia in the first years after Perestroika. New state-building activities centered around a single-language space resulted caused discord in areas populated by minorities, who used local/Russian languages and became excluded from the new informational/linguistic communities. The borders that emerged across the new local informational communities politically divided them and often fostered violent conflicts between minorities, with the language issue frequently playing one of the most principal roles.

With the decline of the prestige and importance of the Russian language, English – the medium of globalized world communication (integration into informational space, global democratic and economic discourse) – became the language necessary for upward social promotion. Local public spaces became more and more influenced by a global agenda and values. New emerging economic relations proved to be mostly linked with the global economy and global environment.

Because English and other European languages did not play any role in day-to-day activities during Soviet times and were used more or less regularly by only a very narrow circle of specialists, proficiency in these languages was scarce and developed at a slow pace. In a society where proficiency in Russian language is still significant, it continues to play a

much more important role in day-to-day communication than English, especially for communication between different ethnicities. However, there is already a significant difference between the linguistic skills of the older and younger generation, with the youth tending to have poorer Russian language skills. By distancing themselves from the old discourse/language, they also distance themselves from the past and tend to start everything from a "blank page."

Following the emergence of new informational, political and economic institutions, the population began to learn and transform its strategies of living. However, such deeply rooted transformation has been slow and unequal. What has emerged is a corrupt gap, rife with corruption, between new institutions and old strategies.

As the USSR collapsed, large numbers of people lost their jobs and suddenly became extremely poor. The old economy collapsed and most of the population had to struggle for survival. A high percentage of the population was forced to leave Georgia in search of jobs, resulting in permanent or temporary migration. Most of these migrants went to Russia. According to surveys conducted in Georgia over the past several years, the two main problems the population systematically faced were poverty and unemployment. With the collapse of the old economy, professional skills, higher education diplomas, experience and qualifications became 'rubbish' and had no value. Meanwhile, the local economy languished and the standard means of living gradually became more dependent on acquiring new skills and adapting to a new working environment where English and computer proficiency have become more important than any other criteria.

Given the above described situation, English, Russian and Georgian language-based informational spaces appeared to support different dominant political values, thus acquiring the meaning of ideologies when competing with each other. Liberal discourse of human rights and a limited state has gradually become more dominant in the public space. This (which will be explained later) was mostly promoted by the non-governmental community. No other public discourse gained such strong public support, especially if one takes into consideration the fact that the old Soviet system was completely de-legitimized, predominately by the desire of independence. It was asserted that the Russian empire imposed communist rule on Georgia. "If not Russia, we would be Europeans." This statement reflects the desire of Georgians to join the democratization discourse, with its globalist, neoliberal, rights-oriented agenda.

Democratic, globalist and market values thus became the elements of one informational space. It was translated into Georgian public space by

those social groups that had the most to benefit from it. As a result, it produced a discursive inequality of identity and value. Over time, this inequality had a certain effect: the universality of the discourse was questioned by the part of population that found the discourse was serving the political interests of its proponents, rather than society at large.

Political communication among social groups with different political standings is not an easy process. It becomes even more difficult when language/information differences occur. Having such a background, it is difficult to achieve mutual understanding, compromise or consensus. Culture shock, resulting by rapid transformation of the information space, produces divisions that tend to polarize society and centralize the political system. Internal legitimization of a political system, based on interactive strategies, becomes difficult, and produces strictly majoritarian settings, inclined to become over-constitutional, where the government dominates opponents in a quasi-dictatorial manner.

NGO and democracy development support

The emergence and evolution of a specific “non-governmental” sector (NGOs) very well represents the impact that globalization has made on the nature and direction of democratization.

Support for the creation and development of NGOs was based on international policies and funding from international NGOs and the international community whose aims were to develop democracy and civil society in the newly emerged states that grew out of the communist past. Western democracies, whose historical experience is one where civil society plays a vital role in democracy development, produced the concept that pluralist, vibrant and inclusive social actions assuming the form of civic organizations free of state influence, would promote and protect human rights, political liberties, universal values, as well as limit totalitarian and authoritarian aspects of state governance. Therefore, democratic development shall be stable and irreversible.

Local communities had to be supported in order to promote their “ownership” of democracy. These communities were expected to become subjects, rather than objects of development and democratization, actively involved in the governance of their countries.

This sector – the NGOs – achieved significant influence and a wide scope of development in Georgia, although it happened differently than was originally envisaged. Now, after 12 years of NGO development, it is possible to better understand its novelty and essence.

The “Open Society Development” project, as it was called by the leading player of this sector - the Open Society Georgia Foundation

(Soros network) - supported politically neutral, inclusive, open civic mass organizations that promoted the universal values of human rights and political liberties. At the first stage of its activities, the OSGF applied the following policies: no salaries or fees for NGO members; no support for politicians or political activities; mass voluntary inclusiveness and voluntary work promoted; and the internal democracy of NGOs required.

Such assistance received an active response from one level of society as numerous civic organizations emerged competing for grants and proposing various projects. However, several years later, despite the rapid growth of the sector, it became obvious that the results of the policy did not necessarily correspond to the initial expectations. The leading organizations of the emerging sector were not able to attain mass participation and volunteering, nor could they retain sustainable funding from membership fees. The most successful NGOs were backed by increasingly professional NGO activists, who needed to be reimbursed for their work and found full-time employment in these organizations. Competition among NGOs for funding produced a narrow circle of leading organizations which were more effective than others in spending limited resources. They were working out more and more elaborate projects, and becoming competitive on a professional rather than civic representation basis. Their professional skills - fluency in English, computer skills, managerial and communicative skills relevant to the internationally-based activities, knowledge of market economics and political science (new disciplines in the post-Soviet space) - became closely linked to the values they were aiming to promote.

At this stage, the international community started to amend its initial policy. Its support of the grassroots organizations had been reduced as these organizations were less competitive than the already established leaders. Salaries/fees for NGO members were permitted and achieved a significant level; grant amounts for individual projects increased and these grants were distributed mostly between established leaders of the sector. Think tanks, policy-research oriented advocacy and legal drafting activities became the mainstay of the sector. The sector achieved significant visibility and trust from the side of society.

This transformation also comprises the third and final stage of the developmental cycle. Because the policy-oriented activities of the sector had almost no influence on the quality of governance (Shevardnadze's regime at that period had stagnated and implemented extremely conservative policies to survive), funding became openly political before the Rose Revolution, and the leading NGO community played a significant role in it. So, as we can see, the sector changed dynamically

during that period, and so did the policy of international donor organizations and the structure of financing the NGO sector.

However, this transformation of a real situation that can now be best described in terms of a globalist social movement development (from grassroots initiatives to professional NGOs, concluding in politics), has never corresponded to the declared amendment of the initially anticipated institutional NGO model. Neither international donor organizations, nor the community itself has ever realized they drifted far away from it. While in reality they were knowledge-based, exclusive and politically active, NGOs were still claiming to be representative and inclusive organizations. Formally, NGOs were still expected to be politically impartial, as they were fully dependant on the external sources of funding. In reality, the bulk of funding was provided to a narrow circle of politically engaged NGOs. This created a gap between the real situation and formal requirements. The gap has meant the existence of political corruption that, till now, has never been acknowledged by the NGO sector itself but has caused serious opposition among a certain segment of a society: the very fact that this politically homogenous and influential group has been funded from abroad was considered a serious violation of the political equality of the citizens of Georgia.

This does not mean that there were no social initiatives and feelings which could serve as a basis for a more heterogeneous and politically plural development of the sector. In fact, there exist various NGOs in Georgia that differ in their activities and civic orientations. Some of them are very exotic, and hardly civic. As an illustration, there is a small group of old communists, who in the nostalgia of old times gather in the memory of Josef Stalin. Others provide neutral public goods such as charity. But the term "non-governmental" in the public space (TV mostly) has been applied only to the most influential majority who have the most significant support from international organizations and donors. Unconventional NGOs have never enjoyed any significant political influence, resources or access to the media.

To better understand the types of organizations that developed in the third sector of Georgia, let us list institutional, social and discursive features characterizing them:

1. All of them are limited in size, with the number of members ranging from 3-20. Even though they are numerous, only an insignificant percentage of the population has membership in any of these NGOs. They have almost no volunteers and are staffed with full time and well-paid officers. They do not receive any significant income from membership

fees; the dominant source of their income derives from foreign grants and assistance.

2. In recent years, there have been significant amounts of money spent on training, education and professional promotion of non-governmental activists. As a result, they accumulated a qualified labor resource. The social profile of NGOs is not representative of society. Instead, most members represent the social strata of “Georgian Yuppies” – young, professional, urban, competitive, English-speaking, computer skilled, normally with a western education or at least training, and the experience of working with foreigners. They hold positions in embassies, international organizations, companies and NGOs. Georgian Yuppies are normally globalists, neoliberals, are composed of the upper middle strata of the population and share essentially similar attitudes towards politics. Their incomes are much higher than the average income of society. In Georgia, the NGO sector has become a prestigious place for the employment of Yuppies. Furthermore, because NGOs not only advocated the values, identities and political interests of this social stratum, but mobilized it during the Rose Revolution as a political struggle, one can say this sector became a political party network of yuppies, as they fulfilled the functions typical of political parties.

3. The “old styled” organizations, typical of the Soviet system were very conservative, hierarchical and bureaucratic, created in line with the features of an industrial economy. Unlike these organizations, NGOs represent a model that is more appropriate for the informational economy. It is mobile, competitive, team-working, result-oriented and produces and reproduces knowledge which is the main resource and output of their business. If we consider them as a new sector of a local economy, one can say they represent a significant innovation, being progressive in terms of global informational development and part of the developing global world. The dynamics of their development and progress is incomparable to the former knowledge-producing organizations, such as universities and scientific institutions, which were dependent to great extent on tradition and history. According to the new rules of the game, distancing oneself from traditions, traditional skills, ethics and knowledge, correlate more to opportunities for success. Such a radical shift to the globalist innovation has defined the character/nature of the split between the NGOs and “the other society”. NGO opponents tend to be critical from a traditionalistic perspective.

4. “We are the civil society” – This is a common self-perception of NGO people that made them the vanguard of democratization discourse in Georgia. The sector before the Rose Revolution was firmly convinced

that it was representing society as a whole. However, representation does mean internal legitimation of discourse, produced by socially constructed meanings and mutual understanding among local civic actors. This internal representative capacity of NGOs proved to be extremely weak as their discourse was primarily based on the external sources of legitimation. The externality of the NGO discourse legitimation here should be understood in two interlinked ways: first, it was liberal universalistic discourse, with the imaginary “external observer” which decided “correct” judgment. Such a kind of legitimation is free from the contextual limitations imposed by concrete society, in the frames of which the discourse is placed. Second, the externality of the NGO discourse can be attributed to the factual externality – its agenda, wording, terminology and meanings were transferred from the agenda, wordings, terminology and meanings produced by donor organizations, based on the different communicative informational English-language based environment. This external origin limited capacity of the local “internalizing transformation” of them. Using the expression by Marshall McLuhan, “The medium is the message”, one can say, that the NGOs themselves became the message, whatever the content of values and priorities they were defending.

Post-Revolutionary transformation of the sector

In November 2003, Georgia experienced the “Rose Revolution”. The non-governmental sector and media played the most important role in it.

Due to a number of reasons, the political regime headed by Shevardnadze became extremely ineffective and unpopular by the end of 1990s. The regime was not a severe dictatorship, limiting rights and freedoms of its citizens, as it was portrayed by the Rose Revolution. Rather, it was simply doing nothing to protect these rights and freedoms or to react to the demands of the population. Preparations for its dismissal started long before the Rose Revolution.

After the success of the Serbian case, when western-supported activists played a significant role in the dismissal of Milosevich, the same model was applied in Georgia (and later in Ukraine). Selected NGO leaders, as well as politicians (Mikheil Saakashvili among them) were sent to Serbia to study the Serbian case. The youth movement “Kmara” (“Enough”), established by the OSGF half a year before the revolution, was part of this model. Significant amounts of money were directed for their support (0.5 mln USD from the OSGF alone, for the project “Kmara”). After the revolution, most of these leaders and activists took posts in the new government: several ministers, a number of top

administrative posts and a large share of public offices were appointed as a result of their activity during that period. The revolution wasn't only supported by "revolutionary NGOs," but most Georgian Yuppies as well. They were firmly convinced that it would bring democracy to Georgia.

However, very soon after the revolution, this attitude was challenged and a split among the NGOs emerged. After the revolution, Saakashvili's government took on an obviously more authoritarian direction, creating something like a "democradura" (more familiar in Latin American countries where regimes like the Georgian one are normally considered to be something between democracy and autocracy). Immediately after the revolution, the Georgian constitution was amended, securing the president with a strong concentration of power in his hands. Media and freedom of speech became limited and this process was accompanied by growing cases of various human rights and rule of law violations.

The society experienced even greater disappointment later, when the government started to apply reforms in various sectors. The reforms, often very detrimental for society, were designed within narrow circles and introduced without any public discussions, often without the participation of experts. The split among the government and society began to manifest itself and became deeper as more and more portions of the population were confronted with ongoing changes. Arrogant and often spontaneous policy making by authorities contrary to the declared democratic values of pre-revolutionary promises, combined with the growing neo-liberalism of its policies, disillusioned many segments of the population.

Thus, several trends took place. Some NGOs continued to support existing political development, with the understanding that the government is attempting to accomplish the goals of the revolution, but must overcome the reaction from the antagonistic or "backward" segments of the population. This is somehow a project of liberal authoritarianism; its supporters either have a very specific version of democracy in mind or openly neglect the importance of democracy. Such NGOs try to collaborate with the government and provide expertise for it, and/or take governmental posts when offered. For those NGOs, rapid results are more important than the means by which changes occur.

Another segment of NGOs believes the government of Mikheil Saakashvili has betrayed the values of the revolution and the project of democratization has not been instituted because of his opportunistic behavior. They endeavor to function in the old way without altering their agenda of human rights and rule of law. These NGOs seek to create coalitions or cooperate with opposition parties.

This split within the sector questions the pre-revolutionary “vanguard’s” role of the NGO community itself, because there cannot be two vanguards of democratization. There are signs of a possible ideological split between these two groupings, and this split may have a positive effect on the future of the sector – a collapse of the single dominant ideology may produce internal pluralism within the sector which will gradually increase its real representative capacity.

New trends: “Soros go home!” - “Young Patriots” - Intelligentsia protesting once again

The role of the non-governmental sector in Georgian politics during and after the revolution was so important that their opponents became convinced they had been disproportionately deprived of political influence by the NGOs. These feelings among portions of the population became increasingly articulated in sharp statements against this sector. They manifested into a permanent protest after George Soros’s visit to Georgia in 2005. Since then, an extremely traditionalist political group known as “Zviadists” has demanded the foundation to cease its activities at an incessant protest rally in front of the OSGF building. The group is politically marginal and has no real influence on Georgian politics as the manner and the wording of the protest is highly extremist. However, its very existence is significant. It indicates that the traditionalist and anti-globalist feelings within society are inclined to be opposed to the newly created “civil society” rather than be represented within its settings. It also indicates a failure of the “open society” project to represent neutral and universal values, equally acceptable for every individual.

There are other social movements, outside of the established NGO community, which have emerged in recent years. The rapid changes that occurred soon after the revolution contravened the interests of employees of most state-funded organizations and agencies. First, the civil service was widely replaced with the young party members and NGO activists. Next came educational reform, local self-government reform and legal system reform. Other less significant reforms occurred also, which were forcibly imposed top-down, sharply influencing all these sectors. Most of these changes were accompanied by social protests concerning methods, direction, scope and partisan practices. The gap between the government and specific social interests became obvious.

The emergence of this gap, so shortly after massive popular support for the new authorities, forced the political leadership to react by implementing new social initiatives. These initiatives were shaped in a surprisingly Soviet, top-down method. In support of its activities, the

ruling party, the National Movement, allocated part of the state budget to organize summer camps for the youth. These camps were used for party building, and brought youth into a new, party-based, Komsomol-styled organization, called "Young Patriots." Very similar to the Russian prototype "Nashi," the organization arranges expensive public events and serves as a tool of propaganda.

The split between the government and society caused the emergence of new social movements and organizations. Those who have been most affected by the top-down reforms are attempting to have an impact on this development by defending their work-places and labor rights. They have started to organize, speak out and file suits. These people are mostly employees of the educational system: university professors, academic institution personnel and lawyers. Reform-minded trade unions and other newly emerging organizations are seeking to affect governmental decisions and get access to media to promote their interests and values. The individuals involved in these activities are mostly anti-partisan and claim to have no intention in cooperating with any political party; that their interests are social, not political.

All of these new trends have one common feature - none are a part of the NGO sector. While they are normally parts of civil society (except perhaps for the top-down initiatives by the government like the "Young Patriots"), these movements are discursively considered as something linked to democracy very differently than the NGO sector: the notion of "democracy" based on civil society autonomy and activity, is not discursively associated with them.

Conclusion

In 2000, I participated in preparing a volume on democracy assessment in Georgia. My topic was political economy: I was looking for interests-based political development of liberal democracy and the conflict of interests which can be produced by social/interest group divisions. Such a conflict, I believed, could make policy-making less ideological and more pragmatic; it could create socially based political parties and separate democratic institutions from the other dimensions of development, and transform these institutions into tools that can resolve conflicts produced by marketization and globalization. Because private property, market relations and economic freedoms were something new for the post-Soviet space, while property rights and economic interests were still in an early stage of development, it was interesting to see how the new economic class of entrepreneurs had established itself first in a form of interest groups, and later in the form of full-fledged political

parties. I believed that by pushing economic interests out from the shadow of a corruption-based economy to open public politics, positive influence on the economic and political health of Georgia would finally be achieved. I also envisaged that the next development would be the intensification and formation of new trade unions and articulation of labor-based interests, as opposed to the already established business ones.

However, soon after writing this paper, I realized that even though the factual information in my paper was accurate, I was wrong in principal. My mistake was that I had been looking for the type of a conflict that was fundamental in nineteenth century Europe. I later realized that a conflict between local entrepreneurs and labor, nor the interests of business, would ever become a leading social conflict in Georgia. Instead there exists another type of social conflict that has been developing over the past several years and was overlooked just because of its novelty. This conflict became transparent after the Rose Revolution, but has not yet achieved the stage of comprehensive reflection and articulation among the public. This conflict is based on patterns of globalization. Possessing these features, the conflict has emerged from the post-industrial informational context of the post-Soviet development of Georgia.

The new, emerging social strata, which has been struggling for more political and economic influence, and achieved significant success by means of the Rose Revolution, has no direct access to traditional forms of capital, yet has access to information and knowledge. This is a new social stratum that I referred to as "Georgian Yuppies"... Before the Rose Revolution, Georgian Yuppies were separated from real life - state offices, local jobs and local industries were to some extent in the hands of the "old labor" (employees from the "other society"). Georgian Yuppies were kept out of these spheres of employment partly by the low salaries and partly by the extremely conservative approaches of leadership. The NGOs, which pretended to express the interests of the whole population, actually reflected political standings to this stratum of society. After the Rose Revolution, they took over the top managerial and political posts in the government, as well as other jobs in numerous spheres as the government rapidly provided increased salaries for them.

Losers of the new line of inequality are now tending to fight for their rights and new political profiles across social lines of division are becoming more and more salient. Part of the "other society" has clearly acquired an anti-globalist, xenophobic standpoint. Others are more oriented on leftist values of equality and solidarity, and promote the equality of human dignities (especially among global and local discourses) and opportunities in a somehow "third way" manner.

Subsequently, democratization through globalization has produced a new social division across the boundaries of inclusion-exclusion into the globalized world. One side of this social division developed its political/discursive representation in the form of NGOs. The other side of this division is now starting to organize itself from grassroots, against the existing NGOs rather than in their frame work. Radicalization of this division from both sides is partly caused by the difference in languages/discourses, which influences the mainstream of both sides. This radicalization fuels anti-globalist trends within the most numerous strata of society that is comprised of the impoverished, unemployed and disqualified individuals who can endanger the future development of Georgia.

BIBLIOGRAPHY

- BARRINGTON MOORE Jr., 1966: *Social Origins of Dictatorship and Democracy: Lord and Peasant in the Making of the Modern World*.
- COHEN Jean L., ARATO A. 1999: *Civil Society and Political Theory*, the MIT Press, Cambridge, Massachusetts and London, England.
- DIAMOND L. 1996: "Towards Democratic Consolidation". *Journal of Democracy*, v.5, N.3.
- DIAMOND L. 1997: "Promoting democracy in the 1990s: actors, instruments and issues". in: *Democracy's Victory and Crisis*, ed. Axel Hadenius, Cambridge University Press
- INGLEHART R. 1997: *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*. Princeton University Press.
- O'DONNELL G. 1998: "Horizontal Accountability in New Democracies". *Journal of Democracy*, v.9, N.3.
- O'DONNELL G. 1996: "Illusions about Consolidation". *Journal of Democracy*, v. 7, N.2.
- DRYZEK John S., HOLMES Leslie, 2002: *Post-communist Democratization. Political Discourses Across Thirteen Countries*, New York: Cambridge University Press. Chapter on Georgia.
- KACHKACHISHVILI J. 2003: "Sociological Study of Attitudes of Population, Teachers, and Entrepreneurs Towards NGOs" in: *Discussion Series*. Tbilisi, CIPDD.
- MCLUHAN Marshall [1964]: *Understanding Media: The Extensions of Man*, The MIT Press, 1994.

- MUSKHELISHVILI M. 2000: *Civil Society* (in Georgian), brochure, Tbilisi Center for Social Studies.
- MUSKHELISHVILI M. 2002: *Democracy as Communism: Methodological Limitations in Democratization Studies and democratization Policies*, "Epoch", N 3, CSS, 2003 (in Georgian).
- MUSKHELISHVILI M. 2002: *Democratization against the Background of Economic Transformation*, Discussion paper N.8, International IDEA, 2003.
- MUSKHELISHVILI M. 2002: *Democratization. Societies in Transitional Periods - Democratization in a Modern World* (co-author, with G. Jorjoliani and T. Berekashvili). Textbook for post-graduate students, OSGF, Tbilisi, 2001 (in Georgian).
- MUSKHELISHVILI M. 2003: *The Avant-garde of "Democratization"* in: *Public Image of the Third Sector*. Discussion Series. CIPDD, Tbilisi.
- RUESCHEMEYER D., STEPHENS J. 1992, *Capitalist Development and Democracy*, Cambridge.
- TOFFLER Alvin, 1984: *Future Shock*, Bantam.
- USAID/Caucasus. *Strategic Plan 2000 – 2003*. Tbilisi, June 1999.

COMBINER L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE : L'EXEMPLE DE LA LIBÉRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sandrine GARCIA

S'interroger sur les enjeux que représente la collaboration entre anthropologues et économistes dans l'analyse de la globalisation constitue une occasion privilégiée de faire le point sur ce qui nous a conduite, en tant que sociologue confrontée à un objet particulier, à chercher du côté de l'économie dite « hétérodoxe » pour trouver des outils qui nous manquaient en sociologie et donc aussi de faire le point sur ce que nous y avons trouvé et ce qui au contraire, nous a manqué. Cette démarche nous invite à formaliser la manière dont nous avons pu nous appuyer à la fois sur l'une et l'autre des deux disciplines pour parvenir à comprendre la manière dont s'accomplissent les processus de libéralisation dans l'enseignement supérieur. Notre première partie sera consacrée à décrire le processus de libéralisation des services éducatifs, qui passe par la constitution politique de l'éducation comme service d'intérêt économique général au niveau de l'Union européenne. La seconde partie permettra d'appréhender plus précisément les limites rencontrées du côté de la sociologie et de l'économie et les choix effectués pour les surmonter, en combinant les deux approches. En particulier, nous montrerons comment l'occultation par les sociologues des politiques macroéconomiques et des théories économiques qui les inspirent nous a obligée, en quelque sorte, à aller voir du côté des économistes « hétérodoxes », dès lors qu'il nous est apparu que les processus de réforme concernant les systèmes éducatifs en Europe constituaient une application de ces politiques macroéconomiques et qu'il était nécessaire de les identifier pour établir leur influence sur les

politiques publiques éducatives (et les autres d'ailleurs). Mais si nous avons trouvé du côté de cette économie un certain nombre d'éléments permettant de saisir la cohérence des analyses économiques et de l'anthropologie qu'elles supposent¹, cette économie a pour défaut de délaissier, à notre sens, le travail politique des acteurs pour imposer ces politiques et les mécanismes de l'adhésion sur lesquels repose cette imposition, de telle sorte qu'on se trouve face à des processus qui sont désincarnés.

Les enjeux économiques de l'enseignement supérieur

Les systèmes européens d'enseignement supérieur sont engagés dans un processus de réforme de grande ampleur visant à construire « l'espace européen de l'enseignement supérieur » (Garcia, 2007). Selon ses initiateurs, cet espace aurait pour enjeu l'édification d'une « Europe du savoir » destinée à faire contrepoids à l'Europe économique et libérale. Il est présenté comme l'expression d'une volonté politique pure, indépendante de la politique économique de l'Union. Ce discours est d'autant plus crédible que l'éducation ne constitue pas une compétence officielle de l'Union. Les États gardent donc, en principe, une grande latitude dans l'organisation et la gestion de l'enseignement supérieur. Les risques de libéralisation de l'enseignement supérieur viendraient donc essentiellement du pouvoir de la Commission européenne à soumettre l'éducation supérieure dans le cadre de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services, encadré par l'OMC).

L'examen des textes européens consacrés à l'enseignement supérieur, mais aussi aux services d'intérêt général montre cependant que cette vision prend excessivement au sérieux la répartition des compétences officielles entre l'Union et les États, d'une part, et qu'elle sous-estime le rôle des acteurs politiques par rapport aux institutions économiques, de l'autre. Si l'on se penche sur le statut qui est conféré aux services au sein de l'Union, force est de constater non seulement que la Commission européenne se dote des moyens de faire de l'éducation supérieure un des domaines couverts par l'Europe et destiné à être libéralisé comme d'autres services, mais que les instances politiques de l'Union (Conseil de l'Union, Conseil de l'Europe, Sommets des ministres de l'Éducation) mettent en place progressivement, les outils de cette libéralisation, en s'appuyant pour cela sur le « processus de Bologne ».

1. Ce que Bourdieu appelle « l'anthropologie imaginaire de la *rational action theory* » (Bourdieu, 1997).

Il importe donc de comprendre comment s'articulent le principe de subsidiarité qui prévaut dans certains domaines (dont l'éducation) et la volonté politique européenne d'étendre la sphère du marché à un plus grand nombre de domaines potentiels.

A priori, l'éducation ne fait pas partie des compétences de l'Europe, dont le rôle est en principe complémentaire (elle doit « contribuer au développement d'une éducation de qualité »). Mais le statut des services et le rôle attribué à l'enseignement supérieur au sein de l'Union confèrent au terme polysémique « qualité » un sens et une mission précis que le *Livre Vert* sur les services d'intérêt général permet d'appréhender² : celui de « standards » permettant de garantir ce qu'un consommateur est en droit d'attendre d'un produit.

Le *Livre Vert*, qui reprend et synthétise un certain nombre d'orientations communautaires sur les services, montre que la Commission européenne distingue deux types de services d'intérêt général, les services d'intérêt économique général et les services d'intérêt général non économiques. La première catégorie est formée par des services qui font l'objet d'une politique communautaire globale appliquée à la suite de directives européennes : c'est le cas des télécommunications, des services postaux, des transports et de l'énergie. La seconde (qui concerne l'enseignement supérieur) compte les services qui doivent composer le « marché intérieur » et sont soumis aux règles de la concurrence et ceux concernant les aides d'État (lesquelles ne doivent pas fausser la concurrence). Elle ne s'oppose à la première que par le partage des rôles entre État et institutions communautaires car le premier type de services fait aussi partie du marché intérieur. Mais contrairement à la première catégorie, il revient aux États de réaliser l'objectif de libéralisation et aucune liste exhaustive n'est tenue des services qui la composent. Des exemples sont pris comme l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, les services publics de radio diffusion³. Enfin, les services non économiques forment la troisième catégorie, elle touche les services « sans effet sur le commerce » (à condition qu'ils n'en aient pas en amont), seuls à relever de l'action « pure » des États, c'est-à-dire que ceux-ci conservent bel et bien le droit de ne pas les libéraliser.

2. *Livre Vert* sur les services d'intérêt général, présenté par la Commission européenne le 21 mai 2003. Ce document précise la position de la Commission européenne sur le statut des services au sein de l'Union européenne et synthétise en quelque sorte la politique communautaire élaborée dans ce domaine depuis le traité de Rome. Il définit la manière dont ces services, selon leur nature, doivent être libéralisés

3. On se souvient que le traité pour une constitution européenne adoptait exactement la même logique consistant à définir une liste non exhaustive.

C'est dans le flou entre la seconde et la troisième catégorie de services que réside la marge d'action communautaire. En effet, il est précisé que « constitue une activité économique toute activité consistant à offrir des biens et des services sur un marché donné⁴ ». Quant aux activités non économiques, elles sont représentées par « les questions qui relèvent intrinsèquement des prérogatives de l'État, comme l'Éducation nationale et les régimes de base de sécurité sociale obligatoire et certaines activités dont les fonctions sont essentiellement sociales, qui n'ont pas pour objectif de pratiquer une activité industrielle ou commerciale ». Il est précisé un peu plus loin que « l'avenir des services d'intérêt économique général, qu'ils relèvent des prérogatives de l'État ou qu'ils soient liés à des secteurs sensibles comme la culture, l'éducation, les services de santé ou les services sociaux, soulève des questions à l'échelle européenne ». L'éducation n'est plus ici considérée comme un secteur relevant des prérogatives des États, mais comme « un secteur sensible », ce qui nous autorise à faire l'hypothèse que ces prérogatives concernent essentiellement la scolarité obligatoire (en France jusqu'à 16 ans). Le texte fait ensuite référence au rôle actif joué par les « associations caritatives, les associations de bénévoles et les associations humanitaires » pour expliquer « l'importance attachée par les citoyens à ces thèmes ».

La Commission spécifie également « qu'il n'est ni possible ni souhaitable d'établir une liste définitive de tous les services d'intérêt général devant être considérés comme non économiques ». Cette prudence se justifie par le fait que « la gamme des services pouvant être proposés sur un marché dépend des mutations technologiques, économiques et sociétales et a changé au fil des années ». L'ouverture de la seconde catégorie de services ne permet pas d'y exclure l'éducation supérieure. Mais c'est aussi la confrontation avec l'ensemble de la production européenne en matière d'éducation supérieure qui indique très clairement que non seulement l'enseignement supérieur est considéré comme « un service économique pouvant être offert sur un marché », mais qu'il lui est accordé dans la croissance économique un rôle particulièrement décisif.

L'intérêt du *Livre vert* est cependant d'éclairer la manière dont se répartissent dans ce cadre de la libéralisation des services les rôles entre l'État et le marché et comment la latitude des États est réduite à la portion congrue⁵. La Communauté européenne construit en même temps le

4. *Livre Vert, op. cit.*, p. 15.

5. Cela d'autant plus que la législation communautaire réserve à la Commission européenne la prérogative de soumettre tous les services économiques à l'AGCS.

marché (en libéralisant les services publics) et la régulation du marché. Elle détermine les modalités de cette régulation en fixant des « obligations de service public » aux services publics libéralisés, qui permettent de les distinguer des autres catégories de biens qui constituent le marché communautaire, comme celui des marchandises ou du travail. Ces obligations, qui peuvent être remplies aussi bien par des opérateurs publics que privés, ont pour but de concilier le marché et l'intérêt général. Ce sont : la « fourniture d'un service universel », « l'accessibilité tarifaire ⁶ » « la continuité du service », « la qualité du service fourni à un prix abordable », la « protection des utilisateurs et des consommateurs ⁷ ». Ces deux aspects permettent de comprendre d'une part que l'assurance qualité est la contrepartie accordée aux consommateurs en échange d'un engagement financier, de l'autre, le rôle qui est dévolu aux « représentants des consommateurs de manière à associer ces derniers à la prise de décision », le *Livre Vert* précisant qu'il est nécessaire de faciliter la possibilité pour les utilisateurs et les consommateurs d'introduire des réclamations en cas de non-respect des normes ⁸. Dans le cas de l'enseignement supérieur, cette place de « représentants des consommateurs » revient aux représentants des étudiants, qui ont soutenu activement les engagements européens en faveur de l'assurance qualité.

Dans la conception engagée par le *Livre vert*, le marché joue un rôle central pour l'économie et la production de l'intérêt collectif et les autorités publiques doivent veiller à son bon fonctionnement et « garantir l'intérêt général, notamment la satisfaction des besoins essentiels des citoyens et la préservation des biens publics lorsque le marché n'y parvient pas » (p. 3). Quant aux traductions concrètes de la libéralisation dans le domaine de l'enseignement supérieur, elles résident essentiellement dans une participation financière plus importante de l'usager, l'établissement d'une concurrence internationale, la transparence des informations sur le produit, le choix, la libre circulation des étudiants (crédits européens). La mobilité étudiante, c'est-à-dire le nombre d'étudiants étrangers « solvables » que chaque pays d'Europe est capable de capter, représente l'enjeu premier de ce marché des services car du point de vue économique, ce qui leur est vendu par le fait même qu'ils consomment (logement, nourriture, etc.) nécessairement est considéré comme une exportation vers les pays d'où ils viennent. S'ajoutent à ces consommations les services éducatifs eux-mêmes que l'on conseille aux

6. Il revient aux États de définir ce qu'est « l'accessibilité tarifaire ». Toutefois, il est précisé que celle-ci suppose de tenir compte de la situation des clients.

7. *Livre Vert, op. cit.*, p. 43.

8. *Livre Vert, op. cit.*, p. 52.

universités de vendre (prestations d'enseignement par le biais des droits d'inscription, mais aussi services éducatifs « annexes »).

Cette libéralisation n'est donc pas incompatible, en l'état actuel, avec les subventions accordées par l'État. Certes, elles contreviennent aux lois de la « concurrence libre et non faussée », mais elles contribuent aussi à « l'accessibilité tarifaire ». Elles sont pensées comme une compensation au « surcoût » qu'impliquent les missions d'intérêt général fixées à cette catégorie de biens. En revanche, tous les textes européens préconisent une réforme du financement permettant à l'Europe de « résoudre la crise du financement des universités » et de rattraper le retard pris sur les États-Unis en matière « d'investissement dans le capital humain ». La réforme du financement permettant un engagement plus fort de l'usager, ainsi que les procédures de mise en place de l'assurance qualité, ont déjà été impulsées dans un certain nombre de pays d'Europe : en particulier en Angleterre, dès 1998, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie⁹. Plus récemment l'Allemagne a renoncé à la gratuité de son système d'éducation supérieure. Ces réformes permettent d'accroître l'investissement privé dans l'éducation d'une part (et donc la contribution à la croissance économique par ce nouveau marché), de l'autre d'attirer des étudiants étrangers dans le même but, en développant des services qui ne peuvent pas être financés actuellement et en développant des « labels ». Bien que la contribution du capital humain dans la croissance économique (notamment par le biais de l'innovation) soit jugée déterminante, les textes consacrés à l'éducation précisent bien qu'il est exclu d'augmenter les subventions publiques consacrées à l'éducation à cause de la « nécessité d'assainir les finances publiques ». Au niveau communautaire les engagements en faveur de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, dont on vient d'étudier les enjeux, ont permis d'impulser le réseau ENQA (European Network for Quality Assurance in Higher Education), qui est mandaté par le Conseil de l'Union européenne pour présenter des propositions en collaboration avec l'AUA (l'Association européenne des universités), pour le développement d'un

9. L'Angleterre a comme les Pays-Bas, augmenté dès la fin des années quatre-vingt-dix le montant des droits de manière substantielle ; trois cas de figures se présentent actuellement en matière de contribution privée des étudiants : la gratuité, la quasi-gratuité, et des droits d'inscription substantiels. La situation de gratuité concerne les pays nordiques et jusqu'à une date récente, l'Allemagne. La situation de quasi-gratuité concerne la France, tandis que l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie ont introduit des droits d'inscription substantiels qui varient de 450 à 600 pour l'Espagne et l'Italie, 1 330 euros pour les Pays-Bas et 1 700 euros pour le Royaume-Uni. Toutefois il s'agit d'un mouvement en évolution : dans le cas de la France, un certain nombre de forces politiques militent pour une augmentation substantielle des droits d'inscription et l'Angleterre, en janvier 2004, a voté une loi permettant aux universités de faire payer 4 500 par an la scolarité.

ensemble de standards, procédures et guides de procédures qualité et pour faire des propositions pour la mise en place de procédures externes d'assurance de la qualité pour les agences d'évaluation et d'accréditation, qui elles-mêmes, devront être soumises à l'évaluation de la qualité des évaluations auxquelles elles procèdent.

Les déclarations « européennes » en faveur de l'assurance qualité se sont multipliées depuis 1998, année de la déclaration faite à la Sorbonne à l'initiative de Claude Allègre par quatre ministres de l'Éducation européens pour la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Bien que « le processus de Bologne » apparaisse et soit présenté comme l'expression d'une volonté politique « autonome » vis-à-vis des contraintes économiques liées à la construction européenne, il constitue le chemin par lequel la formation supérieure en Europe intègre ces contraintes. Du point de vue des institutions européennes, l'enseignement supérieur représente un service qui doit être libéralisé. Il entre en effet parmi les biens qui doivent former le « marché intérieur des services » fixé dès le traité de Rome en 1957 et réaffirmé au fur et à mesure de la montée en puissance de la Construction européenne¹⁰.

L'espace européen de l'enseignement représente en quelque sorte la traduction politique de la construction d'un marché européen de la formation supérieure que des acteurs politiques s'emploient à réaliser au niveau national. Cette traduction suppose un certain nombre de réformes dans les pays dont les systèmes d'enseignement supérieur sont très éloignés du modèle du marché de la formation, ce qui est le cas de la France (contrairement à l'Angleterre). Toutefois, ces réformes se mettent actuellement en place et de manière progressive : l'assurance qualité, contrepartie de la réforme du financement et de la volonté d'internationaliser et de « marchandiser » la formation supérieure, est en voie d'institutionnalisation. Quant à la réforme du financement, elle est actuellement discutée dans les coulisses de l'administration centrale et fortement conseillée par les économistes sollicités pour réformer le modèle de financement fondé sur la gratuité. Les pays les plus avancés du point de vue de ce modèle (et tout particulièrement l'Angleterre) sont utilisés par ces économistes pour « suggérer » au pouvoir politique les voies dans lesquelles il est nécessaire de s'engager (Aghion et Cohen, 2004).

10. Il figure dans le traité de Maastricht, il fait partie des « objectifs de Lisbonne » élaborés par le Conseil européen en 2001, il est repris dans la Constitution pour l'Europe, il fait l'objet d'une circulaire émise par la Commission européenne.

Les outils mobilisés pour comprendre les processus de libéralisation de l'enseignement supérieur

La division du travail entre économie et sociologie a constitué un obstacle particulièrement important pour appréhender ces processus de libéralisation : du côté de la sociologie « classique », peu de chercheurs s'intéressent aux politiques macroéconomiques (ici européennes) et aux analyses économiques qui les fondent, de sorte qu'ils tendent à ne pas apercevoir les enjeux économiques tels qu'ils sont politiquement construits. Or, la connaissance de ces analyses macroéconomiques et de ces enjeux est indispensable pour comprendre les réformes simultanément entreprises dans tous les pays d'Europe pour réaliser ce marché de la formation supérieure ou des services éducatifs. Sans une telle connaissance, on tombe dans le piège qui consiste à expliquer ces transformations par les dysfonctionnements internes des systèmes éducatifs : le gouvernement secréterait des réformes pour résoudre tel ou tel problème lié aux évolutions internes de l'enseignement supérieur : les taux d'échec, l'accès de nouveaux publics, etc. Certes, ce type d'argument est invoqué par les acteurs qui mettent en place ces réformes, mais le système anglo-saxon, qui ne connaît pas ces taux d'échec, a été précurseur dans la construction d'un marché de la formation supérieure.

L'analyse sociologique classique tend à ignorer ces analyses et ces politiques macroéconomiques quand bien même elles ont des effets déterminants sur les objets qu'ils étudient, comme le système scolaire. Sur la question par exemple de la délégitimation de la figure du chômeur, on trouve de magnifiques analyses et des descriptions tout à fait convaincantes, mais rien sur les pressions que l'Union exerce sur les gouvernements pour flexibiliser le marché du travail. Pourtant, ces pressions ne sont pas uniquement idéologiques (ce qui en tant que tel, n'est déjà pas rien) : les politiques européennes de l'emploi, qui s'inscrivent parmi les grandes orientations de politiques économiques, donnent lieu à des lignes directrices pour l'emploi, qui sont ensuite retraduites nationalement par les « plans d'action pour l'emploi ». L'enseignement supérieur, bien que restant officiellement une compétence nationale, est déterminé par ce contexte macroéconomique comme nous l'avons montré : il subit l'influence de politiques néolibérales. Ce contexte macroéconomique est inséparable d'un travail politique qui consiste à construire l'éducation (et les autres services) comme un service économique d'intérêt général par l'élaboration de catégories suffisamment larges et floues pour libéraliser l'ensemble des

services¹¹. La réforme du financement de l'Université projetée pour la France et réalisée dans un certain nombre de pays d'Europe en même temps que s'organise l'institutionnalisation de la « démarche » qualité « scientifiquement fondée » par la théorie du capital humain ; celle-ci justifie en effet que les rendements privés (en termes de rémunération) dont bénéficient ceux qui « investissent » dans leurs études sont toujours supérieurs aux coûts représentés par les investissements en question, de telle sorte qu'il est « juste » de substituer à la gratuité des droits d'inscription (dans les pays où elle existe) des prêts leur permettant d'acquitter des droits d'inscription substantiels remboursables une fois l'étudiant inséré dans la vie active. Cette vision, défendue par Gary Becker, s'adosse à ce que Bourdieu appelle « l'anthropologie imaginaire de la *rational action theory* », dont il a montré le caractère spéculatif (Bourdieu, 1997).

Certes, il s'agit d'un usage politique de la science, porté par des acteurs : les théories n'ont en elles-mêmes aucun pouvoir, sinon de légitimation, qu'on leur fait jouer (elles s'y prêtent cependant plus ou moins bien). Mais ce pouvoir est ici essentiel, dès lors que les économistes néolibéraux, en tant « qu'experts », sont conduits à remplir un rôle de conseiller du Prince, ce qui est aujourd'hui le cas. Au niveau des institutions européennes, c'est par le biais de l'OCDE que s'exerce leur influence¹². Or, les sociologues de l'éducation ne discutent pas ces théories et les politiques publiques qu'elles inspirent. Il est particulièrement difficile de traiter l'éducation sous l'angle de la libéralisation des services en sociologie parce que l'éducation fait partie des objets « traditionnels » de la sociologie et qui plus est, particulièrement liés à la sociologie d'État comme l'a montré Franck

11. Cette méconnaissance a aussi des effets politiques : le projet de loi sur la recherche qui a mobilisé le collectif Sauveons la recherche est de même une tentative d'application assez fidèle dans son esprit des théories de la croissance endogène qui accordent un poids déterminant au capital humain et à l'innovation dans la croissance. Il se référerait d'ailleurs dès sa première mouture, à la stratégie dite « de Lisbonne ». Pourtant, dans la mobilisation des chercheurs, cette dimension n'était pas intégrée, ce qui a exposé les chercheurs à penser que le gouvernement pourrait être porté à faire siennes des propositions issues du mouvement et contraires à cette politique internationale. Elle les a également conduits à revendiquer des réformes (comme l'évaluation) qui sont prévues par la libéralisation des systèmes éducatifs, mais évidemment avec des objectifs complètement différents : mettre en place l'assurance qualité, mais aussi permettre aux gestionnaires de l'organisation de statuer sur la qualité de la recherche des enseignants-chercheurs, selon les critères liés à la politique de l'innovation.

12. Les textes européens consacrés à l'enseignement supérieur font en effet référence de manière systématique aux théories du capital humain véhiculées par l'OCDE. En France, ce sont par exemple les travaux de Philippe Aghion et Elie Cohen, utilisés comme expertises par le Conseil d'analyse économique et sociale, qui servent de relais à ces théories.

Poupeau (Poupeau, 2003). Ce sous-espace a généré aussi ses « conseillers du Prince », qui œuvrent à un niveau national, mais s'aventurent peu sur le terrain des économistes (néolibéraux) qui eux, en revanche, se sont approprié leur objet pour influencer sur les politiques publiques européennes. Il en résulte qu'en sociologie de l'éducation, les enjeux économiques internationaux sont sous-estimés au profit de luttes entre tenants d'une vision « conservatrice » ou d'une vision « transformatrice » des pratiques pédagogiques.

Les politiques macroéconomiques internationales représentent pour les économistes un objet plus « naturel » et dans la mesure où ils appartiennent à la même discipline, ils se sentent évidemment plus autorisés à s'intéresser et à critiquer ces politiques européennes et les analyses économiques libérales qui les fondent. Ces critiques complétaient celles qu'en tant que sociologues nous pouvions faire (par exemple sur le postulat du caractère universel et naturel de l'acteur rationnel et calculateur qui est au fondement de la théorie du capital humain). Sur la question de la libéralisation de l'enseignement supérieur, des économistes comme Thomas Lamarche (Lamarche, 2000, 2001, 2003 et 2004) ou Annie Vinokur (Vinokur, 2004 et 2005) se sont révélés particulièrement utiles pour nous par leur connaissance et leurs travaux portant sur les institutions économiques internationales et les politiques qu'elles élaborent en matière d'éducation. L'idée que l'enseignement supérieur peut être pensé comme un service à libéraliser, qu'il soit considéré comme un enjeu du point de vue de la croissance, va plus facilement de soi pour les économistes que pour les sociologues. Certains d'entre eux nous ont cependant opposé l'argument selon lequel les réformes actuelles de l'enseignement supérieur ne pouvaient pas dériver de l'Europe puisque l'éducation reste une compétence nationale. Mais cet argument prend excessivement au sérieux la distinction entre ce qui est de l'ordre des compétences communautaires et des compétences nationales officielles : il y a bien des différences mais elles résident davantage dans les modalités d'application de la libéralisation des services que dans une réelle autonomie conférée aux États vis-à-vis de leurs services. Cet argument n'intègre pas tout le travail politique de construction des enjeux économiques.

C'est pour saisir ce travail politique de construction des services d'intérêt général en services d'intérêt économiques que la sociologie économique nous a été précieuse : en effet, on peut considérer que le *Livre Vert*, par exemple, est une expression de la vision néolibérale telle qu'elle a été étudiée par François Denord (Denord, 2002). Selon cette vision, l'État est clairement subordonné au marché, mais c'est lui qui

définit le cadre juridique lui permettant de fonctionner. Le marché est considéré comme une construction sociale et politique et c'est à la classe politique qu'est dévolue la tâche de cette construction, ainsi que le soin de remédier aux insuffisances reconnues du marché. La rédaction du *Livre vert* elle-même relève de cette activité politique de construction du marché. La sociologie permet d'intégrer les luttes d'acteurs pour imposer telle ou telle autre vision économique du monde, quand l'économie confronte souvent des théories désincarnées.

Cette question des acteurs demeure au cœur de notre travail : pour comprendre l'hégémonie de la vision néo-néolibérale et les faibles résistances qu'elle suscite, il faut identifier les acteurs qui agissent à la fois au niveau communautaire, au sein du champ politique national et à l'intérieur du champ universitaire. L'appréhension du niveau communautaire implique de se défaire d'une croyance qui consisterait à établir une séparation radicale entre ce que produisent les institutions politiques (Conseil de l'Union, Conseil européen) et les institutions plus économiques (Commission européenne, Banque centrale). Outre qu'il n'existe pas d'économie « pure », mais des politiques économiques, en matière de services, la Commission européenne produit un cadre normatif libéral, mais les acteurs « politiques » (chefs de gouvernement, ministres) ne constituent pas un contrepoids : ils s'investissent plutôt dans un travail de reformulation des enjeux économiques en enjeux politiques, dont la fiction que constitue le « modèle social européen » est un exemple. Ce sont les ministres de l'Éducation, dans le cadre d'un processus intergouvernemental, qui ont « librement » fixé le cadre nécessaire à la constitution de l'enseignement supérieur en « services d'éducation ». Ils ont, grâce au processus de Bologne, donné une formulation acceptable au marché de la formation supérieure : il s'agissait de construire non pas un marché de la formation supérieure, mais un processus permettant d'opposer à l'Europe des banques et l'Europe de Maastricht une « Europe du savoir ». Le travail a donc essentiellement consisté à produire de « l'enchantement », à faire appel aux valeurs de la conviction dans la supériorité des dimensions culturelles vis-à-vis des aspects économiques, cela au service d'enjeux économiques européens. Cet appel à l'enchantement est aussi une stratégie employée par les acteurs visant à construire un marché de la formation à distance (Garcia, 2003). Dans ce dernier cas, il s'agissait d'imposer l'idée que l'innovation pédagogique représentée par ces nouvelles formes de transmission du savoir (et rompant avec le modèle économique de la gratuité) constitue par définition un moyen de lutter contre l'échec scolaire et donc, de réaliser une plus grande égalité entre les étudiants issus de milieux différents.

L'utilisation de la notion de violence symbolique, telle qu'elle a été élaborée par Bourdieu, a offert un outil décisif pour déconstruire cette rhétorique et l'effet d'enchantement qu'elle vise à produire. Elle nous a permis d'analyser cette rhétorique comme un travail de « mise en forme » d'enjeux économiques en reliant le discours et la production objective à laquelle aboutit le processus de Bologne. Trois constats se sont alors imposés : le processus de Bologne permettait justement d'imposer comme nécessaire à « l'Europe du savoir » ce qui est avant tout nécessaire à la constitution d'un marché : concurrence, compétition, standardisation des formations, assurance qualité. L'autre élément est le fait que dans l'ensemble de la production normative européenne le processus de Bologne est toujours utilisé pour associer l'éducation supérieure à l'ensemble de la politique économique européenne et que l'ensemble de cette production ne permet pas un seul instant de supposer sérieusement que l'enseignement supérieur est considéré comme une affaire nationale. Enfin, il n'y a pas de raison de considérer que l'enseignement supérieur échappe au « marché intérieur des services ».

Cette construction rhétorique de « l'Europe du savoir » au service d'enjeux économiques par les ministres de l'Éducation permet déjà de mettre en lumière une division du travail entre ceux qui définissent le cadre pour « fabriquer » politiquement les enjeux économiques (les Commissaires européens) conformes au projet social et économique de l'Union (élaboré dans les autres institutions) et ceux qui nationalement, élaborent l'architecture adaptée à un projet de construction d'un marché de la formation supérieure. Mais les réformes impliquées par ce projet ne peuvent pas être imposées de manière directe et autoritaire par les instances politiques nationales et internationales : elles supposent l'adhésion d'une partie de la communauté universitaire et son engagement dans le processus de réformes : la mise en place du LMD, par exemple, a nécessité une mobilisation importante à l'intérieur des universités pour constituer une « offre de formation » déconnectée d'une maquette nationale des diplômes. Et seule une lecture prenant en compte les divisions sociales internes au champ universitaire peut rendre compte ici des déterminants objectifs de cet engagement. Elle permet aussi de considérer la diversité des intérêts engagés dans ce processus de libéralisation par les acteurs qui s'y investissent : si en effet, du point de vue des institutions européennes les enjeux économiques sont premiers (la compétition internationale pour attirer les étudiants étrangers solvables), du point de vue des universitaires engagés dans le processus de libéralisation d'autres enjeux non économiques, mais tout aussi efficaces, pèsent. Ce sont justement ces intérêts non économiques (liés à

l'appartenance à un champ) que l'on ne peut saisir qu'à partir des divisions internes au champ universitaire, telles qu'elles ont été analysées par Pierre Bourdieu dans *Homo Academicus* (Bourdieu, 1984), notamment à partir de l'opposition entre un pôle temporel, formé d'acteurs essentiellement investis dans des positions de gestion institutionnelle et un pôle scientifique, qui rassemble ceux qui privilégient fortement les activités de recherche.

On peut vérifier empiriquement la pertinence de cette démarche en observant quelles sont les formes d'implication des universitaires dans les réformes en cours et quels sont les universitaires impliqués, c'est-à-dire leur carrière et leur trajectoire. L'observation de la mise en place de l'assurance qualité et la responsabilité financière de l'usager, dispositifs clés de la construction d'un marché de la formation supérieure, montrent très clairement que la classe politique, qui, à un niveau national, est chargée de réformer l'enseignement supérieur dans le sens « européen » s'appuie sur les « universitaires temporels » investis dans des carrières administratives plutôt que scientifiques (Bourdieu, 1984) et que ceux-ci se sont appuyés sur des organisations qui leur permettent de se constituer en communauté séparée de l'ensemble des universitaires (Conférences des universités, Agence de modernisation des universités, Comité d'évaluation des universités). Et ce sont ces organisations, très proches du pouvoir politique, voire suscitées par lui (comme le Comité national d'évaluation des universités), qui ont permis à ces « universitaires temporels » de contourner les autres universitaires, tout en se dotant des moyens de leur imposer une conception du métier conforme à leurs intérêts corporatistes. Ces intérêts sont essentiellement des intérêts « gestionnaires », ils découlent de leur engagement dans des responsabilités administratives : il s'agit pour eux, dans un contexte de pénurie des dépenses publiques, de gérer au mieux les ressources, mais aussi d'être en mesure de disposer du temps de travail des universitaires pour l'utiliser à des fins déterminées institutionnellement par opposition à des finalités situées en dehors de l'institution que peuvent se donner les enseignants-chercheurs lorsqu'ils consacrent le temps qu'ils ne doivent pas à l'enseignement à la recherche « désintéressée ». Pour les universitaires investis dans des carrières essentiellement administratives, l'enjeu est de profiter des processus de libéralisation pour construire un « écart hiérarchique » qui leur permettrait de se placer avantageusement face à leurs collègues (Garcia, 2006). L'assurance qualité permet d'établir et surtout d'imposer des normes externes de l'excellence professionnelle que seront précisément en charge de mettre en œuvre les universitaires gestionnaires, désignés pour organiser l'évaluation à l'intérieur des

universités et à l'utiliser. Ainsi, elle offre à ces universitaires la possibilité d'obtenir un pouvoir hiérarchique dont ils ne disposaient pas auparavant et qui est prescrit au niveau européen par l'impératif d'améliorer la « gouvernance » des universités. Les entretiens menés auprès de ces universitaires temporels révèlent à quel point le renforcement du pouvoir hiérarchique des gestionnaires, et ceci, à des fins de maîtrise du temps des universitaires, constitue pour eux un enjeu personnel, qu'il faut rapporter à la manière dont ils ont construit leur propre carrière. C'est dans ce sens qu'on peut parler d'intérêts non-économiques. Dans la mesure où leur promotion personnelle dépend de ce pouvoir hiérarchique qui suppose de faire passer l'organisation universitaire comme organisation productrice de services d'enseignement et de recherche avant les autres considérations, ils sont disposés à faire les transformations institutionnelles nécessaires pour actualiser les enjeux économiques définis au niveau européen. D'autres acteurs, comme les dirigeants des syndicats étudiants ont, comme les présidents d'université, pris position en faveur de l'assurance qualité, tout en rejetant l'idée de responsabilisation financière de l'utilisateur, parce qu'ils avaient intérêt à une certaine redéfinition de la relation pédagogique sur le mode prestataire de service/consommateur. Ce qu'ils refusent, c'est uniquement l'aspect marchand de la relation consumériste. Mais la relation sociale qui implique qu'un enseignant prestataire de service leur « doit » la réussite quel que soit leur engagement dans les études correspond à leur propre conception de la relation pédagogique (Garcia, 2006).

Cette prise en compte d'intérêts non-économiques, que Mauss avait théorisés dans l'*Essai sur le don* (Mauss, 1924), est fondamentale pour comprendre comment finalement des acteurs qui peuvent ne pas avoir d'intérêts économiques peuvent s'investir dans une entreprise politique de libéralisation qui a pour enjeu de soumettre à l'utilité économique un nombre croissant de biens. Ces acteurs cherchent avant tout du prestige au sein de l'institution universitaire et les honneurs du pouvoir que leur vaut leur participation active aux transformations escomptées. Mais même les intérêts les plus économiques (la contribution qu'apportent les dépenses privées liées à l'éducation) sont associés à la recherche de prestige, comme en témoignent l'importance accordée aux classements internationaux des universités et la volonté, à travers la compétition pour attirer les étudiants étrangers solvables, d'occuper le devant de la scène mondiale.

La combinaison d'outils économiques, sociologiques et anthropologiques s'est avérée dans le cas particulier de cet objet particulièrement pertinente : toutefois, ce n'est pas uniquement la division

du travail entre sociologie et économie qui est en cause dans les limites que nous rencontrons à l'intérieur de nos propres disciplines lorsque nous voulons appréhender un objet qui nécessite la mobilisation des deux approches. Les espaces disciplinaires sont eux-mêmes divisés en sous-espaces et c'est dans la relation entre ces sous-espaces et le champ du pouvoir (et donc la propension à intégrer la dimension du pouvoir dans l'analyse économique et sociologique du monde social) que réside la possibilité de produire des connaissances moins partielles. La convergence entre le champ du pouvoir international et l'économie néoclassique est assez facile à mettre en évidence. Mais la sociologie et l'anthropologie comme l'économie dite « hétérodoxe » produisent aussi des espaces d'orthodoxie et se clivent par rapport à la manière dont elles intègrent ou non les relations de domination ou dont elles les soutiennent par le biais de l'expertise publique. Même la sociologie économique, destinée à dépasser les limites de l'économie classique (et notamment de l'*homo œconomicus*) et de la sociologie peut aussi se priver de certains outils de la sociologie (précieux à notre sens), lorsqu'elle se donne pour seule ambition de « compléter » la vision néoclassique du marché et de faire ressortir, par exemple, « le social » de la construction de la valeur marchande. Cette ambition et les recherches qu'elle impulse sont heuristiques et d'un apport essentiel pour la connaissance des faits économiques, la construction sociale des marchés, etc. Toutefois, elle ne justifie pas, selon nous, une entreprise de « refondation » de la sociologie économique annoncée par « la nouvelle sociologie économique » (Garcia, 2005). De même, une sociologie qui ne se qualifiait pas encore « d'économique » mais qui ne craignait pas de discuter les fondements anthropologiques de l'économie néoclassique, telle que Bourdieu l'a mise en œuvre en 1960 grâce à une approche anthropologique des dispositions calculatrices et anticipatrices (Bourdieu, 1960), n'a jamais constitué un obstacle pour appréhender ces faits économiques, tout en intégrant les relations de domination que la nouvelle sociologie économique tend à écarter pour se constituer « en juste milieu » entre une sociologie « déterministe » et une économie néoclassique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGHION et COHEN, 2004, *Éducation et croissance*, Paris, La Documentation française.
- BOURDIEU P., 1960, *Algérie 60. Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1984 : *Homo academicus*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1997 : « Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119 : 48-58.
- DENORD F., 2002 : « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire. La circulation internationale du néolibéralisme et ses acteurs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145 : 9-20.
- GARCIA S., 2003 : « Croyance pédagogique et innovation technologique. Le marché de la formation à distance au service de la démocratisation de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149 : 42-60.
- GARCIA S., 2005 : « Les limites de la critique du désencastrement économique par la nouvelle sociologie économique », in École thématique en économie : « Analyse des changements institutionnels : caractérisation, méthodes, théories, acteurs », 14-17 septembre, La Rochelle.
- GARCIA S., 2006 : « L'assurance qualité : un outil de régulation du marché de la formation supérieure et de gestion des universitaires », *Cahiers de la recherche en éducation sur les savoirs*, 5 : 69-93.
- GARCIA S., 2007 : « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167 : 80-93.
- LAMARCHE T., 2000 : « Développement de stratégies concurrentielles dans les industries éducatives », in DECEUNINK et E. FICHEZ (ed) *Industries éducatives. Situation, approches et perspectives*, SEGES, 113-125.
- LAMARCHE T., 2001 : « Service public : nouvelle rationalité des acteurs ou nouveau marché ? », *Études de communication*, 23 : 69-87.
- LAMARCHE T., 2001 : « Les services publics sont-ils des services ? Quelques éléments autour de l'interchangeabilité internationale. Le cas de l'éducation », *Forum de la régulation*, Paris 11-12 octobre 2001.

- LAMARCHE T., 2003 : « L'OMC et l'éducation : normalisation de l'éducation pour en faire une marchandise échangeable internationalement ? » *Politique et management public*, n° 1.
- LAMARCHE T., 2004 : « L'éducation entre système européen et marché mondial », in DELAMOTTE (ed), *Du partage au marché. Regards croisés sur la circulation du savoir*, Septentrion, Lille, 121-138.
- MAUSS M., 1924 : « Essai sur le don », *L'Année sociologique*, seconde série, t. 1.
- POUPEAU F., 2003 : *Une sociologie d'État. L'école et ses experts en France*, Paris, Raisons d'agir.
- VINOKUR, 2004 : « Public, privé ou hybride ? L'effacement des frontières dans l'éducation », *Cahiers de la recherche en éducation sur les savoirs*, 2 : 13-31.
- VINOKUR, 2005 : « Mesure de la qualité des services d'enseignement et restructuration des secteurs éducatifs », *Cahiers de la recherche en éducation sur les savoirs*, hors série n° 1 : 83-108.

ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA POUSSÉE SÉCULAIRE DES FORCES DU LIBRE-ÉCHANGE : LE CAS RÉVÉLATEUR DE L'INDE

Djallal G. HEUZÉ

Plutôt que de tenter une analyse anthropologique de l'impact de la poussée libre-échangiste actuelle nous voudrions apporter quelque chose de différent. Il y a d'abord cette cohabitation, qui peut être très ancienne, des anthropologues et des économistes. Comment les deux groupes se voient-ils, interfèrent-ils ou peut-être même se concurrencent-ils ? Nous partons ensuite de la relation essentielle que les institutions étatiques ont entretenue et entretiennent toujours avec les disciplines scientifiques. Elle mérite d'être analysée. Le dernier fondement de notre approche est la nécessité de se placer dans la longue durée. La compréhension de la poussée libre-échangiste actuelle ne peut se faire, surtout dans les pays du Sud, qu'en réintroduisant sur la scène le passé colonial et la très longue période de pratiques libre-échangistes imposées par l'Angleterre au XIX^e siècle. L'actuel sous-continent indien a été le laboratoire le plus avancé de ces pratiques. Cela ne s'est pas seulement concrétisé par des famines. L'agencement de l'État et des savoirs qui a pris place à cette époque n'a pas fini d'avoir de l'impact.

Le propos est centré sur l'actuelle Union indienne (3 millions de km² et un milliard cent millions d'habitants) afin de ne pas rentrer dans des détails compliqués de politiques locales, l'Union étant par ailleurs sans aucun doute le lieu d'Asie du Sud où les relations économistes-État-anthropologues sont les plus éclairantes. La confrontation de

l'anthropologie et de l'économie (des anthropologues et des économistes) sur une longue période en tenant compte des positionnements vis-à-vis de l'appareil d'État pourrait prendre beaucoup de temps. C'est la raison pour laquelle, après une approche globale, forcément simplifiante mais que l'on espérera tout de même éclairante, de la période de premier libéralisme puis de l'intermède de substitution des importations et de mise en place d'un secteur public productif, nous nous sommes intéressé à un secteur plus étroit. Dans le champ des études sur le marché du travail (pour les économistes) et de l'anthropologie du travail, les représentants des deux disciplines ont travaillé de façon particulièrement proche. Nous tenterons de montrer comment cette collaboration a été possible, pourquoi elle a été stimulée et pourquoi l'ensemble s'est apparemment figé à l'époque de la nouvelle vogue des pratiques libre-échangistes.

Des anthropologues omniprésents

Les premiers contacts entre la puissance colonisatrice et le domaine indien ne sont pas exempts de fascination croisée. Entre 1760 et 1800, des aventuriers européens aux parcours divers s'intègrent plus ou moins profondément au tissu ambiant (Chakravarty, 1989). Dressés contre le mélange de pragmatisme relationnel et de pillage qui caractérisent les premiers arrivants arrivent rapidement des missionnaires évangéliques protestants qui commencent à construire une image dévalorisante de « l'indigène ». Distincte de la tendance missionnaire dominante, à la fin du XVIII^e siècle, une minorité de religieux chrétiens et d'érudits, qui contribuera à fonder le courant orientaliste, esquisse une approche civilisationnelle relativement ouverte de l'Asie du Sud. Son approche complexe et détaillée préfigure certains traits d'une anthropologie à venir mais les brillants esprits qui le portent ne manifestent aucun intérêt pour les populations locales. C'est le passé qui les interpelle. Les missionnaires chrétiens ont été rapidement freinés dans leurs ambitions religieuses par le pragmatisme politique des autorités tout en s'installant à une position clé dans l'enseignement des élites. C'est dans ces conditions, au début du XIX^e siècle, que l'État colonial a commencé à se construire dans une distanciation croissante vis-à-vis des Indiens. Distanciation et désir de contrôle. À partir des années 1830 il a disposé d'un corps d'administrateurs spécialisés (ICS), fait de jeunes gens formés en métropole à l'approche des « questions indiennes » (Potter, 1986). Les membres de l'ICS étaient peu nombreux et très polyvalents. C'étaient des gens de terrain. Leurs premières fonctions étaient d'assurer la paix civile et de faire rentrer l'impôt. Il leur fallait des instruments de compréhension de l'univers qu'ils étaient censés régir. C'est parmi eux que l'on rencontre

les premiers pratiquants de l'anthropologie. Ils se sont inspirés de la vogue de la discipline dans une Grande-Bretagne aux prises avec son immense empire. Ils l'ont aussi nourrie. La puissante figure de H. J. S. Maine, juriste, administrateur et anthropologue, théoricien de la « communauté de village », symbolise cette période.

Ce n'est toutefois qu'après 1858, quand l'État britannique est passé au gouvernement direct, que l'anthropologie, conçue comme la connaissance des peuples et des cultures inférieurs, exotiques ou primitifs, est devenue un savoir, et dans cette circonstance aussi un pouvoir, quasi officiel. Cette tendance s'est accentuée après 1871, quand le gouvernement du *Raj* (la couronne britannique en Inde) a décidé de procéder à des recensements exhaustifs de la population (Dirks, 2001). À la suite des recherches antérieures, la catégorie de la caste s'était imposée. Elle sera au centre du dispositif de recensement entre 1871 et 1931. La caste est une entité complexe et mouvante, dont les frontières reconnues ont d'ailleurs constamment changé. Les anthropologues se sont retrouvés au centre du dispositif de contrôle des populations locales. Jamais la discipline n'a été aussi proche des pouvoirs, aussi imbriquée dans l'appareil administratif, aussi puissante, quelque part, aussi dépendante, d'autre part. Vers la fin du XIX^e siècle, après des efforts difficiles de clarification des classifications, l'anthropologie d'État, qui était presque toute l'anthropologie en Inde, s'est orientée vers les catégories raciales de l'anthropologie physique sous la direction de H. H. Riesley. Il faudra trente ans et l'influence d'un grand administrateur, anthropologue et quelque peu humaniste, comme J. H. Hutton (Hutton, 1946) pour que cette dimension de la scène perde son importance mais la notion de « caste criminelle ¹ » restera comme legs de la période.

Des économistes lointains

Les Britanniques sont devenus un pouvoir territorial en Inde après 1757. Ce n'est pas l'État anglais (puis britannique) mais une compagnie marchande qui assure initialement des responsabilités étatiques (Dharma Kumar, 1982). À la fin du XVIII^e siècle la Compagnie des Indes

1. Elle supposait que des groupes héréditaires repérables par leurs noms de caste (*jati*) étaient pourvus de penchants irrépressibles les portant vers la violence et le crime. Plusieurs lois des XIX^e et XX^e siècles organisent la surveillance et la répression des castes (et tribus) criminelles. Certaines sont inspirées de l'anthropologie physique de Lombroso. D'autres se réfèrent plutôt à la notion de milieu criminogène. Ces dispositions seront abrogées après l'indépendance mais leur esprit persiste à imprégner certaines mentalités policières et judiciaires.

orientales ne pratique pas un libéralisme économique qui reste à théoriser mais la conquête brutale de marchés et la mise en place de monopoles. Limitée dans ses appétits prédateurs à la fin du XVIII^e siècle par le parlement britannique, elle ne voit son monopole productif mis en cause qu'en 1813. En 1833, les esprits évoluent dans la métropole et c'est le monopole commercial qui est aboli pendant que le libéralisme devient une doctrine d'État, associée à tous les projets d'expansion coloniale, en Amérique du Sud, et en Chine notamment. En Asie du Sud, les dernières prérogatives économiques et politiques de la Compagnie sont abolies en 1858. Les politiques libérales en Inde vont durer sans entraves jusqu'en 1923, date à laquelle de timides barrières protectionnistes seront mises en place pour protéger la sidérurgie indienne. Le régime dit libéral durera globalement jusqu'en 1949-1950.

L'un des grands traits de cette période est la quasi-absence des économistes du terrain indien. Le dogme libéral est élaboré et discuté à Londres (Chakrabarty, 1989). Des commissions et des experts économiques passent en Inde, il existe aussi un embryon de statistique économique mais l'État n'a pas de rôle dans ce que l'on appelle maintenant le développement. Il n'y a d'ailleurs pas de « développement » (Ferro, 2003). La puissance publique n'a pas besoin d'économistes. Les spécialistes les plus proches de la discipline économique s'occupent du budget et surtout de l'impôt. L'appareil d'État colonial est centré sur la collecte d'un tribut qui frappe d'abord la paysannerie. Toute l'entreprise coloniale britannique en Inde, et cela concerne aussi l'entreprise privée, est fondée sur les catégories du tribut et de la rente. Le libre-échange est imposé avec d'autant plus de vigueur qu'il se combine à des pratiques inégalitaires permettant l'exploitation sans partage et l'enrichissement sans peine.

Les anthropologues et les économistes de la période coloniale et libérale n'avaient quasiment aucun contact entre eux quand ils étaient suffisamment spécialisés (au XIX^e siècle il restait d'assez nombreux savants travaillant dans de nombreuses branches à la fois). Les premiers décrivaient la société, concrétisant et rendant accessibles aux pouvoirs ces indigènes qui devaient payer l'impôt et ne pas causer de trouble. Les seconds, vivant à des milliers de kilomètres des premiers, veillaient à l'application des principes de libre-échange tout en aidant à déterminer le volume possible du fameux impôt et des autres éléments de rente. Il n'y avait pas de conflit. Il n'y avait pas de collaboration non plus.

L'anthropologie de l'Inde indépendante

La nation indépendante a conservé l'appareil de saisie anthropologique au service du pouvoir d'État avec l'*Anthropological Survey of India*, entité qui existe toujours aujourd'hui. Pourtant, la fin des recensements sur base de caste étant l'un des signes les plus évidents de ce recul, le statut et la position de la discipline au sein de l'État ont décliné. La problématique de développement s'est imposée. Le nationalisme, qui était alors indissociable d'une certaine affirmation de l'État, fustigeait les anthropologues. Ils avaient été les instruments au moins complaisants des Britanniques. Productrice globale d'images orientales et exotiques dépréciatives, argument et méthode de construction des catégories, beaucoup plus triviales, de l'impôt, la discipline concentrait les critiques. La volonté de développement et la recherche de l'autosuffisance s'accompagnaient de l'essor de bourgeoisies et petites bourgeoisies. Jusque-là exoticiées et orientalisées par les anthropologues d'État, au même titre que toutes les populations indiennes, elles ont exigé d'être sorties du cadre de pertinence de la discipline. Elles se sont assurées, au moins en partie, les moyens de leurs exigences. Certains membres de ces milieux se sont considérés comme les participants d'une construction nationale basée sur l'effort de citoyens rationnels. D'autres se sont centrés sur les logiques salariales. D'autres, plus nombreux, cherchaient simplement à échapper à la tutelle étatique. Les milieux de grande aisance et de haute caste peuvent évidemment constituer des sujets anthropologiques de grand intérêt. Leurs cultures sont aussi complexes que celles des autres groupes. Leur sortie du champ de la discipline met en valeur le caractère dévalorisant, pour les sujets d'étude, de l'anthropologie d'État. Elle accompagne le développement de ce que l'on va appeler un secteur organisé (il existe des définitions purement économiques et statistiques de ce secteur²). Ce dernier est un ensemble minoritaire de classes et de groupes sociaux associés à la production marchande et à l'administration. Dans des registres très divers et avec une intensité variable ses éléments constituants se considèrent comme les héritiers des Britanniques. Cela suffit à les sortir du champ de l'anthropologie et surtout de l'anthropologie d'État, science des

2. L'appareil statistique et administratif indien considère comme « secteur organisé » un ensemble d'unités de production et de services employant plus de dix salariés et usant d'énergie. Cette définition aussi désuète que facile à contourner (car elle délimite le domaine de pertinence du droit du travail) est purement économique. Des notions plus « sociales » du secteur, articulées autour des représentations de classe moyenne, sont au moins aussi répandues.

dominants vouée à l'objectivation et à l'exotisation des dominés. Rejetée hors du champ des dominants, des employés stabilisés et des éduqués anglicisés, l'anthropologie d'État s'est vue déplacée vers la marge et la « tribu ».

Le grand fait de la période est cependant l'émergence d'une anthropologie autonome par rapport au pouvoir public. Elle s'est massivement intéressée aux paysans. Les études anthropologiques centrées sur la paysannerie sont nées dans les années 1920 (Wiser et Wiser, 1971) mais elles ont pris leur essor trente ans plus tard. Le monde rural et paysan était considérable, avec plus de 80 % de la population active au moment de la grande vogue des recherches centrées sur le village (cela n'a que peu changé). Il était considéré comme le facteur de blocage du développement durant les années 1950 et 1960. Il est possible qu'un certain utilitarisme ait motivé des anthropologues mais c'est peu probable. Au regard des grandes recherches menées durant les années 1950 à 1970, on retire l'impression que l'anthropologie persistait plus ou moins confusément à se penser comme une discipline majeure, voire la discipline qui fondait les autres. Ses promoteurs ne sentaient pas le besoin de justifier leur travail ou leur position.

Les monuments de savoir constitués entre 1950 et 1980 par des chercheurs comme le Français Louis Dumont (Dumont, 1967), les Indiens Andre Beteille (Beteille, 1987) et Mrinal Srinivas (Srinivas, 1987) et quelques autres ont profondément marqué l'anthropologie en Inde. L'émancipation des anthropologues vis-à-vis du pouvoir d'État, associée à un statut élevé rémanent de la discipline et à des moyens raisonnables, semble avoir constitué un terrain extrêmement favorable à des productions de qualité, d'autant plus pertinentes qu'il existait un public important pour les recevoir et les critiquer.

L'anthropologie structurale de cette époque met en avant des conceptions et des analyses globalisantes. La société décrite par ces grands penseurs est villageoise, d'une manière ou d'une autre « traditionnelle » et pour Louis Dumont au moins, « holistique ». Cela témoigne très possiblement de la persistance de schémas d'analyse coloniaux, cette anthropologie n'étant nullement une pratique de rupture. Le thème du holisme (qui conceptualise une société ignorant l'individualité et formant un tout organique) exprime particulièrement l'idée d'une altérité exotique de l'Inde. Des sujets devenus brûlants ou essentiels depuis l'indépendance du pays en 1947, comme le conflit intercommunautaire, la première urbanisation, l'invention de la classe moyenne où les organisations de *jati* ne sont pas traitées ou sont

maltraitées par ces grands auteurs qui n'idéalisent cependant pas tous le village et qui critiquent Henry Maine.

Tout se passe comme si des sociétés rurales de caste étaient devenues le sujet central et normal de l'anthropologie. Il n'existe pas ou guère à cette époque d'anthropologie du travail. Le premier pionnier, Niehoff, publie à la fin des années 1950. Est-ce parce que l'anthropologie s'émancipe de la commande publique et du travail (très lourd) de fixation des catégories du recensement, qu'elle découvre l'autonomie structurale de la caste et l'holisme (société formant un tout dans laquelle l'État joue un rôle secondaire) ? Est-ce parce qu'elle a rompu avec les tâches administratives qu'elle décrit des sociétés autorégulées par la caste et les systèmes de prestation *jajmani* ?

L'évolution du statut et de l'importance des économistes

L'indépendance et la période de substitution des importations qui suit s'accompagnent d'un essor important des prérogatives de l'État au cours des années 1950 et 1960. Il devient régulateur (la planification, les droits de douane, les autorisations d'ouvrir ou fermer des entreprises) puis producteur (Dharma Kumar, 1982). Après 1956 il est titulaire de monopoles de production pendant que l'on lui attribue un rôle croissant dans l'éducation et la santé. Le libre-échangisme est partiellement abandonné pendant que les prérogatives de l'entreprise privée reculent, de manière il est vrai fort relative. Développer et produire deviennent des objectifs étatiques. L'économie est hissée au rang de science du pouvoir.

Le développement, dont les économistes doivent être les promoteurs, part de très bas et l'État est pauvre. Ces nouveaux cadres scientifiques de l'action étatique sont fonctionnaires et maigrement payés. Il est difficile et bien sûr abusif de globaliser, y compris à cette époque où ils sont relativement peu nombreux, quelque chose comme « les économistes ». Il semble bien, pourtant, que la discipline et ses spécialistes connaissent une sorte d'âge d'or. La Commission du plan et d'autres organisations d'État se dotent d'experts respectés. L'appareil statistique, qui prend une extension considérable, quitte le champ de l'anthropologie pour s'appuyer sur les économistes. Les grands barrages, les transformations agricoles et les industries lourdes, au moins partiellement impulsés par l'État, sont supposés transformer le pays. Ce sont des entreprises où les économistes occupent une place énorme.

La particularité de la période, qui va se prolonger durant au moins trois décennies et dont les effets sont très loin d'être achevés aujourd'hui, c'est que les économistes vont se voir très intimement associés au pouvoir et à l'administration. Si le prestige des économistes est mitigé par la

médiocrité de leur revenu, il est aussi, et surtout, atténué par leur inféodation à l'appareil administratif et dans une certaine mesure aux partis politiques, nouvel élément de la scène. Ils se retrouvent, avec les différences liées à leurs positionnements et à l'époque, dans une position remarquablement proche de celle qu'occupaient les anthropologues durant l'Empire des Indes (*Raj*). On attend d'eux qu'ils produisent les savoirs capables d'éclairer les choix et les perceptions des politiques. Il n'est pas question qu'ils s'autonomisent. Ni l'État, ni les grandes firmes comme l'entreprise Tata, très tôt dotée d'instituts de recherche et d'expertise, ne veulent se voir dicter leurs actions par les économistes au nom du marché ou d'une autre entité³. Jusqu'en 1965, les entreprises privées sont demandeuses de protection étatique. Le besoin de planification ne fait pas débat.

Anthropologues et économistes durant la période de développement semi-dirigiste

Durant cette période fondatrice des situations présentes, les rapports des économistes et des anthropologues indiens ne sont pas intenses. C'est une litote. L'anthropologie a été libérée de son rapport de proximité avec le pouvoir. Elle produit ses meilleures œuvres et ses promoteurs sont peu soucieux de se retrouver intégrés à une nouvelle logique de la commande publique, logique que très peu de gens (ou de forces) les incitent par ailleurs à adopter. Les anthropologues se soucient peu de la dimension économique. On ne voit pas surgir en Inde de correspondant des travaux d'anthropologie économique pratiqués par l'ORSTOM français en Afrique. Il existe des études de village et de caste qui parlent de faits économiques mais ce ne sont pas les meilleures. Ce sont souvent des listes ou des suites de tableaux très mal reliés au champ dominant de l'anthropologie structurale. Dans les années 1980, alors que les conditions de l'actuelle poussée néolibérale se mettent en place, le dialogue entre les économistes et les anthropologues est aussi ténu que sporadique. Les premiers sont considérés comme des hommes sérieux de modèles et de chiffres, les seconds comme des gens de terrain un peu farfelus voués aux perceptions locales et à l'empathie envers leur sujet d'étude. Pour un projet qui les voit se confronter et coopérer (Bardhan, 1989), mille occurrences les poussent à s'ignorer.

3. La grande majorité des entreprises ne fait pas de recherches économiques. Pendant longtemps, même les études de marché n'intéressaient pas. Les firmes dépendaient, et dépendent encore le plus souvent, des données collectées et mises en forme par l'État. Les entrepreneurs indiens sont marqués par une mentalité commerciale : Timberg (1978).

Plus rare encore est la confrontation de méthodes et de savoirs de l'une et de l'autre discipline. Les économistes ont acquis une importance considérable. Ils ont beaucoup de travail. Leur nationalisme d'un côté, leur position ascendante d'un autre côté les poussent à rejeter ou disqualifier ce sous-produit colonial et dépassé qu'est l'anthropologie. Les économistes institutionnalisés commencent à développer une certaine morgue dès les années 1960. Ils sont l'avenir et ils portent la vérité. Ils n'ont pas besoin de croisements des savoirs et encore moins de critiques.

Il existe alors plusieurs écoles d'économie. Des clivages datant de cette époque demeurent aujourd'hui mais il y a un énorme marais de gens déqualifiés passés par la vulgate du management nord-américain. Tous sont partisans d'une intervention de l'État, base de leur affirmation. Il y a des défenseurs et des détracteurs de l'entreprise privée. On distingue un fort courant d'économistes socialisants. Après 1960, les entrepreneurs multiplient leurs instituts de recherches et le recours à des experts qu'ils salarient. Après 1970 il va émerger une science économique de plus en plus modélisatrice et appuyée sur les mathématiques qui a encore moins de raisons de trouver de l'intérêt aux points de vue ou aux méthodes de l'anthropologie. La situation globale des rapports interdisciplinaires s'est donc cristallisée vers la fin des années 1970 avant l'instauration ouverte d'un cours néolibéral. Elle a dérivé de l'insertion des économistes dans la problématique du développement, de leur élévation statutaire, de leur association à l'État ou aux grandes entreprises (très proches à tous niveaux dans ce domaine) et, par ailleurs de la dissociation de l'anthropologie et du pouvoir.

Nous sommes revenus sur le passé parce qu'il nous semble que les positions actuelles des économistes et des anthropologues ne se comprennent qu'en les inscrivant dans le contexte de leur évolution. L'absence d'interférence ou de confrontation entre les deux disciplines est une situation aussi ancienne qu'éclairante. L'échange des positions privilégiées, (ou dépendantes) par rapport à l'État qui a pris place après l'indépendance est fort remarquable. Les économistes ont remplacé les anthropologues en tant que scientifiques, informant voire fondant le pouvoir. Les anthropologues, point encore trop dévalués en ont profité pour produire leurs meilleures œuvres, comme quoi la tutelle étatique (et de quel État !) n'était peut-être pas la meilleure chose pour la discipline. Comprendre les rapports des anthropologues et des économistes face à la mondialisation puis au protectionnisme productiviste en Inde implique l'intervention de la troisième discipline qu'est l'histoire. Les discours actuels, si assurés et répétitifs, qui considèrent l'après 1991 (date d'un infléchissement vers la dérégulation et l'ouverture des marchés) comme

l'ouverture d'une nouvelle ère, totalement différente de ce qui se passait auparavant, doivent être confrontés à cette continuité et à cette évolution sur le long terme des positions de chacun des acteurs et disciplines.

Anthropologues de l'univers industriel et économistes du marché du travail

Pour comprendre ce qui s'est passé ensuite nous allons prendre un champ plus restreint et que nous connaissons particulièrement bien, celui des études des économistes et des anthropologues sur le travail salarié et les ouvriers de l'industrie. Il est particulier parce qu'il remet en cause la situation générale de méconnaissance interdisciplinaire. Les anthropologues et les économistes y ont toujours interféré depuis le début des années 1970.

Les recherches sur le travail forment un tout petit monde en Inde en 1980. Il y a, côté anthropologues, un courant assez descriptif mais de qualité, mené par les Britanniques M. Holmström et J. Harris (Harris, 1982) et des Indiens comme A. R. Kapadia et D. Pillai (Kapadia et Pillai, 1972) Ils s'efforcent de rendre compte de la réalité des lieux de vie et de travail. Ces gens ont une bonne connaissance de l'économie. Pour Holmström, qui publie *Industry and Unequality* en 1984, le savoir économique est important au point de l'emporter sur l'anthropologie et de faire mentir le sous-titre de ce bon ouvrage (*Anthropology of Indian Labour*). Le Hollandais Jan Breman incarne une perception plus soucieuse d'émancipation du travailleur, dans ses terrains du Gujarat parmi des travailleurs mal payés souvent insérés dans des statuts de salariés et non salariés dépendants. Comme les personnes citées plus haut, il a une excellente connaissance des marchés du travail. G. Omvedt est plus militante (Omvedt, 1984). C'est aussi une grande anthropologue. Pour cette chercheuse, qui vit dans l'Ouest, la production de savoir n'a de sens qu'en tant qu'acte émancipateur au service des opprimés. Tous consacrent de longues interventions à l'analyse de la sectorialisation, aux migrations, aux pratiques d'embauche, aux sujets qui sont traités aussi par les économistes. Dans plusieurs cas, celui de J. Breman étant l'un des plus évidents, la pratique anthropologique a nourri la réflexion économique et l'a rendue pertinente (Breman, 1985). C'est à partir de ses approches dans des villages et des petites villes du Gujarat que Breman a pu démontrer dès 1976, la notion de secteur informel, commençant à produire des clés de qualité pour comprendre les divisions et la structuration de la main-d'œuvre. Ces travaux ont pu aussi se développer et acquérir une réelle stature parce qu'il existait d'excellents économistes et statisticiens du marché du travail. Les croisements et les confrontations ont été nombreux

et fructueux. Les travaux de L. Deshpande (Deshpande, 1979) et de Heather et Vijay Joshi (Joshi, 1976), qui analysent la composition et l'évolution de la main-d'œuvre au Maharashtra (Ouest industriel de la péninsule), ont par exemple été très fortement sollicités par Holmström et par Breman (Homström, 1984 ; Breman, 1985). Ces économistes ont aussi discuté leurs thèses et leurs découvertes avec des anthropologues. Ce fut à bien des égards une époque fructueuse.

La collaboration entre les anthropologues et les économistes s'est trouvée accentuée ou favorisée par la présence de deux milieux qui ont joué le rôle d'incitateurs ou d'incubateurs. Sans chercher à évaluer l'impact social plus large de ces derniers, il nous paraît important de comprendre qu'une dynamique scientifique et des rapports interdisciplinaires peuvent vivre et grandir en corrélation avec des agents extérieurs. Dans ce cas, chaque milieu qui a favorisé les travaux anthropologiques et économiques de qualité était intéressé par le croisement des disciplines.

Le premier est celui des « correspondants du travail » (*labor correspondents*) des grands journaux anglicisants⁴. Il y a de puissants mouvements sociaux au début des années 1980 avec des tendances au messianisme social, des pratiques novatrices (qui annoncent d'ailleurs la libéralisation et la marchandisation⁵) et un zeste de peur chez les nantis, et surtout les moins nantis pas trop pauvres (Heuzé, 1989). Le travail et les travailleurs restent un sujet d'actualité. Les « correspondants du travail » écrivent régulièrement et de manière visible. Ils sollicitent les spécialistes ou leur fournissent des tribunes. Cette demande bénéficie aussi bien aux économistes qu'aux anthropologues. Elle ne va pas seulement vers les savoirs critiques (il existe alors, et plus que jamais aujourd'hui, une vaste littérature sociologique à peu près stérile qui parle de la motivation au travail ou des « relations professionnelles ») mais elle exige assez souvent de la qualité.

L'autre incitation à multiplier les échanges entre les économistes et les anthropologues vient de militants. Il ne s'agit généralement pas de syndicalistes. Les grands syndicats ont des instituts de recherches qui ne sont pas mauvais (voir les travaux de B. Tulpule) mais ils ne sont pas spécialement intéressés par des dynamiques interdisciplinaires. Des

4. Nous avons fait la rencontre de ces correspondants du travail et pu évaluer leur importance durant le grand conflit des cotonniers de Bombay (Mumbai) en 1981-1983. J. Anand, chroniqueur des conflits du travail au Times of India est par exemple devenu un personnage important dans ce grand et très long conflit (Heuzé, 1989).

5. Il s'agit notamment de l'essor des syndicalistes indépendants qui négocient la force de travail et en tirent rétribution, comme le feraient des entreprises de services (Heuzé, 1989).

groupements comme le Groupe de recherche sur les syndicats de Mumbai (*Union Research Group*, Bombay) et certains rassemblements d'extrême gauche (Shramik Vichar, Sarva Shramik Sangh) sont au contraire demandeurs. Théoriciens de ce qu'ils appellent « la lutte » dans le cadre de plusieurs courants dérivés du marxisme, parfois aussi du gandhisme, poussés en avant par des idéologies eschatologiques ou égalitaristes, ils cherchent passionnément à relier ce qui leur semble être le vécu des travailleurs à des données scientifiques espérées irréfutables sur les possibilités d'évolution globale de la société. L'anthropologie fournit le premier volet du savoir et l'économie critique (politique) le second. Dans la mesure où ces associations et ces petites organisations sont restées loin de tout pouvoir et où elles ont compté dans leurs rangs des intellectuels de grande valeur, comme J. Banaji, il semble que leur incidence sur la rencontre économistes-anthropologues a pu être bénéfique. Les publications du Groupe de recherches sur les syndicats, structurées par les théories sur le taylorisme et le fordisme mais aussi confrontées à ce qui se faisait de meilleur dans le champ des études sur le travail à leur époque, vers 1985, sont d'une très grande qualité.

L'évolution après 1985

À partir de 1985, tout va changer. C'est six ans avant l'instauration officielle de « l'ouverture économique » mais l'année même de la promulgation d'une nouvelle politique de la branche textile⁶ qui en constituait plus que les prémisses. La correspondance entre des milieux incitateurs et les scientifiques et l'interférence fructueuse entre l'anthropologie et l'économie du travail sont remises en cause de plusieurs manières.

Dans la grande presse nationale, qui finit de passer aux mains de grands groupes financiers, l'attention pour les conflits du travail et les perceptions des travailleurs s'étiole puis disparaît. Il devient même très déplacé de parler de ces choses. Les correspondants du travail sont supprimés. Entre 1983 et 1989 les entrepreneurs et le gouvernement de I. Gandhi « passent à l'offensive ». C'est une simplification évidente mais on pourra s'en suffire pour ce propos. Ils détruisent des champs entiers de l'organisation et de la pratique syndicales. Le plus grand moyen d'action, dans une démocratie qui fonctionne, est l'intervention sur les secteurs, l'investissement dans les entreprises à petite échelle notamment. Des

6. Première branche non agricole en terme de main-d'œuvre en 1985 (15 millions de personnes) et aujourd'hui (16 millions) : comme quoi les « nouvelles ères » ont des limites.

centaines d'usines de grande taille sont éclatées, transformées en poussière de petits ateliers et informalisées, sorties du champ du droit du travail. Des millions de salariés sont aussi précarisés. Le « marché du travail » est toujours resté « libre » en Inde, le dirigisme ne concernant que les marchandises. Il n'y a peut-être pas de relation directe entre cette évolution et le surgissement de tensions intercommunautaires (à notre avis il y en a) mais les correspondants du travail sont remplacés par des spécialistes des émeutes interreligieuses et des conflits de caste. À côté, les milieux de militants inventifs et instruits déclinent puis disparaissent. Ils sont décimés par les nervis (assassinat de S. G. Nyogi en 1991⁷), ruinés par les procès mais aussi décomposés par l'irruption du style de vie consommatoire et par la mise en cause des forteresses industrielles et des quartiers ouvriers sur lesquels ils s'appuyaient.

Les anthropologues du travail à l'ère du néolibéralisme

En 1991, M. Manmohan Singh (l'actuel premier ministre de l'Union indienne) introduit un train de mesures libre-échangistes et met en cause le rôle et le statut de l'État en tant qu'agent productif. Cette politique, qui s'est plutôt accentuée depuis, a-t-elle changé les choses pour les économistes et pour les anthropologues du monde du travail ?

Quand on considère l'état actuel des recherches dans le champ de l'anthropologie et de l'économie du travail en Inde, on a l'impression d'une sorte de stase, comme si le cours des recherches de qualité s'était maintenu dans des terrains anciens auprès de publics confirmés, alors qu'il arrivait très peu de chercheurs dans un champ qui ne captait pas non plus de nouvelles audiences. Il y aurait plutôt un coup d'arrêt global aux recherches. En 1989 nous avons essayé de faire un bilan des recherches disponibles dans le *Purusartha* (la revue du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud) n° 14, intitulé « Travailler en Inde » (publié en 1992). Dix ans plus tard une autre publication globalisante tente de reprendre le thème (Parry, Breman et Kapadia, 1999). Elle s'appuie sur les mêmes auteurs et reprend les mêmes savoirs comme s'il ne s'était rien passé de notable dans le champ depuis l'avènement du cours libéral. Les transformations de la main-d'œuvre et celles du contexte économique ont

7. Shankar Guha Nyogi, révolutionnaire, syndicaliste et penseur, fondateur du Chhatisgarh Mines Shramik Sangh (Organisation des travailleurs des mines du Chhatisgarh) en 1977. Ce syndicat et mouvement social (qui existe toujours) a posé les questions de la sectorialisation et de la précarisation de la main-d'œuvre dans un monde syndical fort porté à les ignorer. Nyogi fait partie des gens qui ont cherché des expertises anthropologiques ou économiques de qualité. Il a été assassiné lors d'une grève.

pourtant été intenses même si elles n'ont pas assumé le caractère de « révolution », de « nouvelle ère » ou même de bouleversement radical que les partisans de l'option libérale aiment fréquemment invoquer. Nous avons fait remarquer qu'il était devenu malséant de parler des travailleurs et de leurs univers dans la presse anglicisante. Cette tendance n'a fait que s'accroître. Par ailleurs les deux champs disciplinaires, celui de l'économie et celui de l'anthropologie, tendent à moins travailler ensemble. Ce qui se lit partout à propos de l'économie est suffisamment impératif et réducteur pour que les non-économistes tendent à se réfugier sur leurs domaines.

Le repli des anthropologues du champ du travail s'est accompagné de l'émergence de nouveaux sujets. Une part notable des anthropologues s'intéressant aux ouvriers ou aux marchés du travail entretenait des sentiments d'affection ou des positionnements idéologiques qu'ils jugeaient favorables à leurs sujets. Peu échappaient à une forme ou à une autre de progressisme social. L'ouvriérisme n'était pas rare. Une partie, sans doute minoritaire mais visible, croyait au rôle exemplaire, libérateur et même rédempteur, du monde du travail. Ces perceptions ont beaucoup fait pour orienter le repositionnement des anthropologues du travail. Une partie de ceux qui portaient leur attention vers les mondes ouvriers s'est par exemple intéressée aux mouvements « communautaristes », notamment au nationalisme hindou. Il y avait là-dedans un effet de « mobilisation contre le fascisme » (le nationalisme hindou n'est pas le fascisme mais on peut trouver des ressemblances) dont nous avons nous-mêmes ressenti les effets.

D'autres chercheurs, nous en avons été aussi d'une certaine manière, se sont repositionnés dans le champ des études de caste et plus précisément de basse caste. Ces dernières sont des concentrés d'univers laborieux. Il n'est pas du tout hors de propos d'aborder le monde du travail par ce biais. Cette évolution a suivi l'essor d'un mouvement politique, littéraire et identitaire des élites subalternes de bas statut de caste, qui a pris place à partir des années 1960. Ce n'est qu'à la fin des années 1980, après la grande récession du mouvement ouvrier puis des études sur le travail, que les études *dalit* (nom militant des basses castes) ont pris de l'ampleur (Robb, 1993). Ceux qui viennent de l'anthropologie du travail vers les études *dalit* reportent souvent sur les milieux de basse caste les perceptions eschatologiques qu'ils faisaient auparavant reposer sur la « classe ouvrière ». Ils sont cependant contraints, par leurs sujets d'études et par la pression des élites subalternes *dalit*, de prendre en compte une forte composante communautaire. Dans certains cas les perceptions identitaristes, l'affirmation de soi pouvant aller jusqu'à

l'hétérophobie et au racisme, l'emportent sur les perspectives d'émancipation (Heuzé, 2006). L'ouvriérisme avait quelque peu infléchi l'anthropologie du travail. Le communautarisme *dalit* a, peut-être dans une plus forte mesure, influencé les études sur les basses castes.

Faut-il lier l'essor des perspectives communautaristes dans le champ de l'anthropologie du travail à la poussée libre-échangiste ? Il semble que oui. Ils sont concomitants. De plus, en éliminant ou en démodant le travailleur, en niant le producteur et en ridiculisant les espoirs d'émancipation par le progrès social, le néolibéralisme économique indien a aidé à ouvrir le champ aux perspectives communautaristes et plus largement à l'idéologie groupiste. Elles sont à la fois le complément des pratiques libre-échangistes nouvelle formule et une sorte d'antidote aux discours et aux pratiques de « marché ».

Le destin tendu des spécialistes du marché du travail

Alors que les anthropologues du travail perdaient une part importante de leur créativité et de leur insertion sociale, durant les années 1980, les économistes spécialistes du marché du travail qui avaient collaboré avec eux se trouvaient dans une situation bizarre. Ils constituaient un groupe un peu marginal par rapport aux grands courants de la discipline mais ils jouaient un rôle considérable dans l'élaboration des politiques publiques. Après 1980, le nombre des chômeurs inscrits dans les agences gouvernementales a commencé à croître de manière importante. Un très vieux phénomène de sous-emploi et de chômage devenait visible. En 1990-1991 il y avait plus de 12 % de la population active inscrite dans ces agences (6 % cinq ans plus tôt). Le gouvernement du Parti du Congrès (centre droit) décida de bloquer les inscriptions ou de radier en masse les inscrits. Le dernier agent intéressé à une expertise de qualité sur la main-d'œuvre, l'État, se retirait de la scène. Il se préparait à proclamer le credo actuel, qui veut que le libre-échangisme, sous le nom magique de « réformes » soit la solution de tous les maux, les problèmes désagréables ne valant même pas la peine d'être cités.

L'une des conséquences est la difficulté croissante de se spécialiser dans l'économie du travail et d'avoir une audience. Les transformations en cours ne sont pas favorables à une expertise sur la main-d'œuvre, même cautionnée par des théories économiques dites classiques. Le travailleur a été déréalisé, sorti du champ des savoirs pertinents. C'est au mieux un problème de gestion. Il y a tout de même des expertises et des discussions sur le marché du travail. Il y en a plus que jamais dans certains secteurs car la situation de l'emploi est devenue encore plus inquiétante. On vient de créer en 2006 un énième « plan d'emploi

garanti » (les premiers datent des années 1970) qui accorde cent jours de travail par an à des dizaines de millions de personnes dans le cadre de chantiers routiers et d'irrigation. Il s'agit de juguler des tensions sociales terribles et dans certains cas, de contrer des vagues de violence, des guérillas, des suicides ou la disette. C'est dans un contexte assez schizophrénique que les économistes du marché du travail servent tout de même à quelque chose. Il faut identifier les récipiendaires. Ils ont de l'avenir mais c'est un avenir de techniciens. Ils sont en dehors de deux domaines essentiels, celui de la célébrité et du statut, et celui de la recherche et de la confrontation. Si le travail n'est pas devenu tout à fait un tabou c'est peu dire qu'il n'intéresse pas les pouvoirs. Comme l'environnement, c'est un sujet qui gêne et dont la génération présente de « décideurs » aimerait très nettement reporter l'étude, sans parler de la connaissance critique et multidisciplinaire, à la génération suivante.

L'analyse économique de marchés du travail extrêmement compliqués, sans parler du terrain minutieux et lent des anthropologues, devient un luxe superflu. Le travail n'est un sujet à aucun niveau. L'anthropologie du travail paraît appelée à disparaître pendant que l'économie du travail se fondrait dans la statistique.

L'essor ambigu des économistes

Quittons le domaine spécialisé de l'anthropologie et de l'économie du travail pour revenir à un propos plus général. L'anthropologie était et reste une discipline secondaire. L'économie s'est vue portée au pinacle. Une partie des économistes s'est émancipée de l'appareil d'État et dans une moindre mesure des grandes entreprises en fondant des cabinets de consultants et des entreprises de communication. La réussite ne fait pas tout. Il s'opère un tri implacable. Dans une publication à très grand tirage comme *India Today* (conurrencées par des dizaines de titres aux contenus quasi invariables), les économistes ont raison tant qu'ils invoquent le marché. Ce discours est dominant. Il ne s'impose pas que dans la presse. Les autres représentants de la discipline sont des déchets du passé. L'État et l'administration sont toujours présentés comme déficitaires ou gênants. Ce sont des causes de problèmes pendant que les idéologues qui indiquent la voie à suivre pour déréguler portent la solution. C'est à l'économie et plus précisément au Marché et aux entreprises qu'est revenue la responsabilité de changer le monde et d'assurer le progrès et le développement. L'idée populaire qui veut que les économistes soient associés à la prospérité est pourtant une simplification. La majorité des spécialistes restent payés par l'État et

vivent chichement des salaires universitaires (le secteur privé payant généralement plus mal encore).

La présence d'une presse et de mouvements d'opinion qui vantent les économistes et attendent leurs prédictions tout en dévalorisant l'État est remarquable. Il ne faudrait pas en déduire que les économistes sont les rois de la scène, même chez les gens riches. Au milieu des années 1980 il y a effectivement eu une vague de travaux d'économistes novateurs (P. Bardhan, S. Ahluwalia) qui sont devenus célèbres et peut-être même respectés. Leur liberté était limitée. Les économistes qui ont percé dans une presse tout acquise aux grands groupes privés, répercutaient des modèles, notamment ceux des économistes néolibéraux de Chicago. On ne leur demandait pas exactement une pensée indépendante, encore moins un effort de recherche critique. Globalement, la position des économistes est loin d'être assurée. Leur statut est incertain. Ils tendent de plus en plus à être placés au second plan par les analystes de marchés financiers et de simples conseillers en Bourse.

Le retour des anthropologues d'État

Depuis le début des années 1980, le problème des quotas d'embauche dans la fonction publique et dans les entreprises d'État est passé au premier plan de l'actualité. Il s'agit de réserver des emplois, ainsi que des places dans le système éducatif et des sièges de députés à des communautés, plus exactement à des ensembles de castes sélectionnés pour leur « arriération ». Le but de ces mesures est en effet de promouvoir l'égalité dans l'accès aux ressources. Ces mesures sont anciennes, les premières datant de 1902. Elles ont d'abord été promues par des principautés semi-autonomes placées sous la direction de souverains de rang médiocre dans la hiérarchie de caste (Shahu Maharaj à Kolhapur). Pour mettre en œuvre ces mesures il a fallu disposer des résultats du recensement décennal mis en place par les Britanniques. Elles sont un sous-produit de l'activité institutionnelle des anthropologues du Raj.

Les systèmes de promotion des membres de basses castes s'adressaient initialement à des conglomerats de castes non-brahmanes et ils se sont d'abord répandus dans le Sud. À l'indépendance, ce système a été généralisé mais orienté vers les castes répertoriées (*scheduled castes*, ex-intouchables) et les tribus répertoriées (*scheduled tribes*, groupement de peuples divers considérés comme primitifs et proches de la forêt). 22 % des emplois d'État, des sièges de députés et des places dans les écoles se sont vus concernés par ce système de quotas, en principe provisoire et reconductible tous les dix ans (il l'a toujours été à la quasi-unanimité des forces politiques). Ce pourcentage, proportionnel à la

population concernée, a un peu augmenté depuis. Les quotas d'embauche des institutions centrales ne sont pas seuls sur la scène. L'Inde est un État fédéral. La majorité des fonctionnaires dépendent des provinces. Des quotas d'embauche et des places réservées dans les écoles concernent des groupes très variables mais qui sont, c'est la tendance lourde, de plus en plus considérables. Au Karnataka (dans le Sud-Ouest), plus de 95 % de la population bénéficie de quotas (Galanter, 1984 et 1989).

Ces systèmes sont basés sur l'agrégation de groupes de castes, de castes ou d'autres ensembles héréditaires pourvus d'un rang puisque le rang déprécié fait partie des critères nécessaires ou au moins utiles pour bénéficier de quotas. Il n'y a plus de recensements sur base de caste depuis 1931. Il faut pourtant intégrer des groupes et des sous-groupes dont les représentants usent en plus de pressions de divers ordres. Le retour des anthropologues institutionnels et classificateurs s'est fait grâce au développement des systèmes de quotas régionaux. Les résultats de leurs travaux se sont combinés à l'effet de la pression des groupes en question et de nombreux lobbies politiques. Le discours politiquement correct veut que l'on ne parle pas de castes mais de classes. Ces classes sont pourtant le résultat de l'addition de castes ou de ce que les anthropologues institutionnels du *Raj* avaient reconnu pour tels. Il faut les reconnaître, les nommer, les compter. Les économistes qui ont pris le pouvoir dans l'appareil statistique sont obligés de collaborer avec les anthropologues institutionnels, les forces politiques et les réseaux communautaires intervenant aussi. Au bout du compte les catégories d'ayants-droit sont très disparates. Elles changent dans le temps et selon les provinces.

L'extension des quotas d'embauche dans la fonction publique et les entreprises d'État à un très gros groupe de castes défavorisées non intouchables, en 1990-1993, a témoigné de la nouvelle importance des anthropologues du pouvoir. L'affaire a commencé en 1978 quand le juge Mandal a été chargé d'examiner la possibilité de nouveaux quotas par la coalition démocratique Janata (Heuzé, 1991⁸). Il a beaucoup fait appel aux anthropologues de l'*Anthropological Survey of India* et à d'autres techniciens du comptage et de la catégorie de caste pour établir sa liste de 3 743 groupes de caste constituant l'ensemble des « classes arriérées » et des « autres classes arriérées » (*Backward Classes and Other Backward*

8. Lire, à propos de l'extension des quotas du gouvernement central aux « classes arriérées » qui a pris place, dans la violence, en 1990. Les grands anthropologues indiens avaient réagi de manière mitigée au processus. Il est actuellement question d'étendre les quotas au secteur privé mais les représentants de ce dernier s'y opposent avec virulence.

Classes). Nous observons donc une nouvelle collaboration (bien souvent conflictuelle) entre des anthropologues et des économistes transformés en techniciens du recensement. Tout se passe comme si les praticiens de ces deux disciplines ne collaboraient qu'en situation de déclassement. Le retour des anthropologues institutionnels, qui est bien loin de leur donner le rôle et le statut qu'ils avaient durant les temps coloniaux mais qui est tout de même marquant, est l'autre trait de l'actuelle période néolibérale. On observe aussi un recentrement de l'anthropologie et des anthropologues sur les vieux objets exotiques, la tribu et la marge, malgré les efforts de renouvellement menés dans certains champs.

La situation présente reprendrait donc des traits importants de la situation coloniale en ce qui concerne les activités et le positionnement de l'anthropologie. Il reste de très bons anthropologues mais ils sont beaucoup moins présents. Rappelons pourtant que l'extension des quotas d'embauche semble une tendance séculaire, peu influencée par le contexte économique ou plus largement dépendante de la persistance de pénuries massives (terre, emploi).

Les transformations actuelles

Les changements sociaux ou économiques actuels sont probablement importants. L'absence des anthropologues, l'effacement des historiens et la mutation des économistes les plus visibles en prophètes de marché empêchent d'en prendre la mesure.

Reprenons l'exemple du monde du travail. La plupart des données structurelles actuelles se sont mises en place durant les années 1960 et 1970. La dérégulation ne met pas en cause la sectorialisation, la hiérarchisation ou l'emploi de main-d'œuvre excentrée tirée d'ensembles ethnicisés (tribalisés, ruralisés, précarisés), souvent contrôlés par des intermédiaires qui changent ou nient la relation salariale. Elle s'en nourrit et les renforce. Ce genre d'analyse ne s'entend plus parce qu'il y a de moins en moins de relais capables de diffuser les recherches anthropologiques et économiques de qualité qui persistent et parce que la synergie économistes-anthropologues fonctionne mal. Il n'y a pas ou plus de canaux dans les médias, les associations ou l'appareil éducatif, pour décrire ou questionner ces tendances. Dans le champ des associations la poussée massive des ONG, spécialistes de la médiation qui hésitent entre la charité et le petit *business*, les interrogations sur le travail paraissent particulièrement déplacées. Le développement indien actuel produit peu d'emplois. Plus exactement il en détruit ou en informalise autant qu'il en crée. La survie de la majorité des gens implique une association de processus économiques (multi-emploi, migration, partage des tâches) et

de régulations sociales complexes (solidarités familiales, organisations de castes, dimension de quartier, médiation politique).

Le déclasserement de l'anthropologie et le surclassement d'un certain genre d'économie vont avec la dégradation des situations de l'une et de l'autre discipline. Surévaluée ou sous-évaluée, la position hiérarchique des champs du savoir devient trop importante. Le fond, la substance de ce qui est su, qui est aussi et d'abord fait d'une capacité de distanciation critique, perd son importance face à des logiques de positions. La morgue des surclassés (actuellement les économistes) entrave souvent les possibilités de coopération. Cela se fait souvent dans le langage de la scientificité. Les économistes qui multiplient les équations sont convaincus de pratiquer une science exacte. C'est un symbole de statut écrasant. Cette situation tend de plusieurs manières à « écraser » les contenus, ce que l'on prétend comprendre et transmettre. Si les anthropologues restent vus en général comme exotiques et parlant de choses amusantes (le soupçon nationaliste contre l'anthropologie est bien tombé), ceux qui s'intéressent au travail sont considérés comme passésistes et causant de sujets malsains. Les économistes du travail se sont fait déposséder de leur champ de spécialistes. Ils ne leur est pas facile, sans se renier, de s'insérer dans les discours prophétiques de marché ou les annonces de société d'abondance.

Autres objets, rapports féconds

Nous sommes conscient d'avoir simplifié la scène. Le traitement des économistes par notre propos est sans doute particulièrement déplorable. Ces faiblesses une fois reconnues nous disposons tout de même d'une sorte d'image globale des positions des anthropologues et des économistes sur la scène indienne, image que la dimension historique rend singulièrement pertinente. Comment imaginer d'autres perspectives pour les anthropologues et les économistes indiens (ou des terrains indiens) ? Peuvent-ils travailler ensemble dans une sérénité minimale ? Peut-on briser la gangue exoticiante qui entoure l'anthropologie et la voue au village, à la tribu ou à l'établissement de catégories administratives de « primitifs » rebaptisés « arriérés » ? Les économistes peuvent-ils sortir de leur surclassement, d'un côté et des commentaires de statistiques de l'autre ? Ces deux groupes peuvent-ils travailler ensemble ?

Les tentatives pour confronter l'anthropologie à de nouveaux objets sont loin d'être nulles en Asie du Sud mais elles ne suffisent pas à changer l'image ou le positionnement de la discipline. C'est pourtant dans ces nouveaux objets qu'un rapport intense et fécond entre les économistes

et les anthropologues peut s'imaginer. La ville, les migrations ou le travail sont des bons exemples de champs fructueux de confrontations possibles. L'exemple du petit champ des études sur le travail montre combien il est difficile de redynamiser un champ de recherches quand les milieux qui le stimulaient ont disparu, quand il ne vient plus de nouveaux éléments dans la discipline et quand de nouveaux rapports avec les forces dominantes entraînent la déqualification des chercheurs (cas des économistes devenus interprètes de statistiques souvent douteuses). Il existe pourtant un petit groupe de nouveaux chercheurs prometteurs, ce qui laisse à penser que le renouvellement des savoirs pourra être assuré (voir les travaux de David Picherit, Dilip Subramaniam ou Geert de Neve). Face au cadre contraignant constitué par les différences de statut disciplinaires et les possibilités très inégales de popularisation et de travail, anthropologues et économistes ne peuvent se payer le luxe d'être impatientes. Ils ne travaillent pas souvent ensemble et ils ne le feront pas dans un avenir proche. Dans l'Inde contemporaine, les sciences humaines sont sur la défensive. Tout ce qui n'est pas utilitariste ou apologétique est remis en cause. Il faut durer et peut-être aussi faire preuve d'imagination.

Deux disciplines et le libre-échangisme

Notre exemple est bien entendu limité. On se rappellera tout de même qu'il met en scène de manière édifiante deux des moments les plus importants de la marchandisation libérale en un lieu qui concentre des masses humaines et une expérience civilisationnelle plus que notables. Si les spécialistes des deux disciplines ont souvent raté leur rendez-vous, la matière des anthropologues et celle des économistes ont été confrontées massivement par les faits.

Est-ce que les poussées de libre-échangisme impulsées par une puissance commerciale hégémonique (les termes globalisation et mondialisation sont d'une belle naïveté euphémisante ; ils relèvent par ailleurs du jargon économique) rapprochent ou au contraire éloignent les économistes et les anthropologues ? Il paraît très difficile de donner une réponse simple. Le libre-échangisme, même pourvu de propensions absolues, ne résume jamais le fonctionnement ou les modes d'organisation d'une société. Il ne vit qu'imbriqué dans l'exploitation rentière (à l'époque britannique comme à l'époque nord-américaine). Il ne fleurit que parce que des réalités non marchandes et non capitalistes permettent la vie normale des gens dans des sociétés structurées. Ces traits font qu'il est difficile de séparer ce qui revient aux libre-échangismes et à ses porteurs et ce qui appartient à la tendance longue de sociétés qui subissent le processus de marchandisation.

Pour en revenir à notre exemple, la différence de leurs statuts disciplinaires (le surclassement de l'économie et le caractère démodé et sans moyens de l'anthropologie par exemple) semble éloigner les pratiquants de chaque discipline. Il est assez tentant de relier cette situation à la poussée des thèses et des pratiques libérales. La « mondialisation » éloignerait donc les économistes et les anthropologues. C'est au moins ce qui s'est observé dans le petit champ révélateur des études sur le travail.

En revanche, l'écrasement des statuts et la réduction des spécialistes au rang de techniciens, qui s'observe dans les appareils statistiques d'État, rapprocheraient plutôt les anthropologues et les économistes mais il est difficile de soutenir, au-delà d'un certain point de déqualification, qu'ils participent encore au travail scientifique. Cette tendance apparaît partout où l'État (parfois de grandes entreprises) veut des chiffres sans payer trop cher. Le rapport avec les vagues de libre-échangisme est faible. La tendance, qui se rencontre partout depuis 1950 et qui ne recule absolument pas depuis 1991, illustre plutôt le fait que l'État nourrit le nouveau cours libre-échangiste qui bénéficie à une minorité avec ses chiffres et ses institutions payés par l'impôt de tous.

C'est surtout la présence de milieux sociaux vivants intéressés à la production des économistes et des anthropologues et au croisement de leurs données et de leurs expériences qui peut aider à faciliter la confrontation et la collaboration. Nous avons observé leur importance dans le champ des études sur le travail. Elle s'est manifestée sous d'autres formes ailleurs. Sans qu'il soit possible de généraliser complètement, il semble bien que la poussée libre-échangiste actuelle ait eu des effets très négatifs sur ces types de synergies. Elle a poussé à hyperindividualiser ou à communautariser les pratiques et les perceptions, ce qui ne laisse pas de place pour le croisement d'expériences et d'analyses critiques et tend à détruire les milieux demandeurs d'expertises et de confrontation interdisciplinaire. L'expansion considérable du domaine de la charité, à côté de ceux du gaspillage et de l'ostentation, oriente les esprits. Les gens lisent moins. Les classes aisées ne votent plus. Les sujets d'élite partent étudier aux USA. S'il existe des nouvelles relations entre des économistes et des anthropologues indiens, elles prennent place là-bas.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BETEILLE A., 1987 : *The Idea of Natural Inequality and other Essays*, Delhi : Oxford University Press.
- BARDHAN P., 1989 : *Conversations between Economists and Anthropologists*, Delhi : Oxford University Press.
- BREMAN J., 1985 : *Of Peasants, Migrants and Paupers, Rural Labour Circulation and Capitalist Production in West India*, Delhi : Oxford University Press.
- CHAKRAVARTY S., 1989 : *The Raj Syndrome, A study of imperial perceptions*, New Delhi : Penguin Books.
- DHARMA KUMAR, 1982 : *The Cambridge Economic History of India*, vol II, c. 1757-c. 1971, Cambridge : Cambridge University Press.
- DIRKS Nicholas B., 2001 : *Castes of Mind, Colonialism and the making of modern India* ; Princeton : Princeton University Press.
- DUMONT L., 1967 : *Homohierarchicus*, Paris : Gallimard.
- FERRO M., 2003 : *Le livre noir du colonialisme*, Paris : Hachette.
- GALANTER M., 1984 : *Competing Equalities, Law and the Backward Classes in India*, Delhi : Oxford University Press.
- GALANTER M., 1989 : *Law and Society in Modern India*, Delhi : Oxford University Press.
- HARRIS J. 1982 : "Small Scale Production and Labour Market in Coimbatore, Character of an Urban Economy", *Economic and Political Weekly*, vol XVII, n° 24.
- HEUZÉ G., 1989 : *La grève du siècle*, Paris : L'Harmattan.
- HEUZÉ G., 1991 : « Les anthropologues dans la tourmente. La controverse sur les quotas d'embauche en Inde », *Journal des anthropologues*, 43-44.
- HEUZÉ D.G., 2006 : *D'intouchable à Dalit*, Paris : Aux Lieux d'être.
- HOLMSTRÖM M., 1984 : *Industry and Inequality, The Anthropology of Indian Labour*, Cambridge : Cambridge University Press.
- HUTTON J.H., 1946 : *Caste in India*, Delhi : Oxford University Press (réédition 1983).
- JOSHI V. et JOSHI H., 1976 : *Surplus Labour and the City, A Study of Bombay*, Delhi : Oxford University Press.
- KAPADIA A.R. et PILLAI D., 1972 : *Industrialisation and Rural Society*, Bombay : Popular Prakashan.

- OMVEDT G., 1984 : *Nous démolirons cette prison*, Paris : Des femmes.
- PARRY J., BREMAN J. et KAPADIA K., 1999 : *The World of Indian Industrial Labour*, Contributions to Indian Sociology, Occasional studies, n° 9, Sage : New Delhi.
- POTTER D. C., 1986 : *India's Political Administrators*, Delhi : Oxford University Press.
- ROBB P. (ed), 1993 : *Dalit Movement and the Meaning of Labour in India*, Delhi : Oxford University Press.
- SRINIVAS M., 1987 : *The Dominant Caste and other Essays*, Delhi : Oxford University Press.
- TIMBERG T. A., 1978 : *The Marwaris, from Traders to Industrialists*, New Delhi : Vikas Publishing House.
- WISER W.K. et WISER C.V., 1971 : *Behind Mud Walls, 1930-1960*, Berkeley : University of California Press.

COMMUNAUTÉ, DETTE, IMMUNITÉ : GLOBALISATION ET TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE DE PRESTIGE DANS UN VILLAGE MIXE DE L'OAXACA (MEXIQUE)

Philippe MACAIRE

Le problème

L'élection récente en Bolivie d'Evo Morales à la charge de président de la République est venue nous rappeler, si tant est que nous en ayons eu besoin, à quel point la question indienne tend à occuper de nos jours une place importante, politiquement et symboliquement, en Amérique latine. Le candidat Morales s'est en effet imposé dans les urnes en se faisant notamment le relais d'un discours que l'on pourrait qualifier d'« indianiste », c'est-à-dire d'un discours valorisant l'identité « indienne » ou « indigène », et faisant de la promotion, de la revendication ou de la défense de cette « indianité » son objectif politique principal. Historiquement, ce discours a pris forme et consistance au début des années 1970, au sein d'organisations régionales ou nationales qui commençaient alors à mener la critique des politiques indigénistes intégratives menées depuis les années 1930-1940 par les États latino-américains. Ces organisations indianistes nouvelles tendaient à se dégager des institutions indigénistes nationales, dont elles étaient le plus souvent issues et auxquelles elles reprochaient de chercher, au nom de la construction de la Nation, à faire disparaître autoritairement les particularités culturelles des populations indiennes. Progressivement le

discours indianiste, porté au départ par ces organisations, a été repris par d'autres acteurs tels que des Églises, principalement l'Église catholique, des ONG aux orientations très diversifiées ou d'importantes institutions internationales comme la Banque mondiale, l'Union européenne, l'ONU ou l'OIT. En circulant le long des complexes réseaux transnationaux et globaux qui relient les organisations indianistes locales aux plus importantes de ces ONG ou institutions internationales, le discours indianiste en est venu à s'appuyer sur d'autres thématiques telles que la protection de l'environnement, ou encore la défense des droits de l'homme envisagée sous la forme d'une reconnaissance des droits des peuples indigènes ou autochtones (Lavaud & Lestage, 2006). Enfin, à la suite de l'adoption par l'OIT en 1989 de la Convention 169, dans laquelle les États signataires s'engagent à garantir les droits et l'« autonomie » des « peuples indigènes et tribaux », les revendications indianistes sont devenues la source d'inspiration de diverses réformes constitutionnelles et législatives entreprises au cours des années 1990 dans les pays d'Amérique latine.

Ce processus de globalisation du discours indianiste, puis sa traduction dans les termes du droit ne sont pas sans effet en retour sur les objets de ce discours. Celui-ci en effet ne consiste pas simplement en une revendication abstraite ou générale de l'indianité pour elle-même, il porte sur des institutions et des pratiques sociales concrètes qui sont considérées comme étant l'expression de cette indianité et dont il faudrait donc voir garantie la continuité. Il en est ainsi, par exemple, de la notion de « communauté », présente dès lors que le discours porte sur les formes d'organisation sociopolitique de ces paysanneries indiennes qui constituent l'écrasante majorité des « indigènes » d'Amérique latine. J'ai essayé ailleurs de montrer, à partir de l'étude de la politique de reconnaissance légale mise en place dans l'État d'Oaxaca au Mexique, comment la transcription des revendications indianistes en termes juridiques avait pour effet d'essentialiser cette « communauté indienne », en oblitérant la question du pouvoir politique ainsi que celle de l'historicité des communautés indiennes, et cela au profit d'une représentation faisant de « la » communauté une institution fonctionnant sur le mode de la neutralité idéale à laquelle prétend atteindre le souverain État de droit (Macaire, 2004).

Mais l'essentialisation de la « communauté indienne » se manifeste également en amont des dispositifs juridiques de reconnaissance. Elle opère déjà, sur un autre mode, au sein des revendications indianistes. En effet, les organisations indianistes, par la bouche de leurs *leaders*, présentent souvent « la » communauté comme ayant précédé l'existence

des appareils d'État coloniaux puis indépendants en Amérique latine. La persistance historique et l'existence actuelle des communautés indiennes seraient donc le résultat d'une *résistance* menée par les populations indiennes contre le pouvoir d'État auquel elles seraient demeurées essentiellement extérieures. On retrouve cette idée d'extériorité en ce qui concerne l'économie : l'Indien serait par essence extérieur au marché et au capitalisme, et l'instrument permettant de maintenir cette position extérieure serait l'organisation interne de la « communauté indienne ». Le discours indianiste désigne ici principalement le fait que cette organisation comprendrait des mécanismes de nivellement ou de redistribution des richesses, basés sur des notions locales de réciprocité et d'égalité, et qui empêcheraient que n'apparaissent entre les membres des communautés des différences de richesse, ces différences pouvant aboutir à l'introduction dans « la » communauté de rapports capitalistes d'exploitation et par conséquent à la destruction de « la » communauté.

La « communauté indienne » serait donc *naturellement* démocratique, puisqu'extérieure au pouvoir coercitif d'État, mais surtout elle serait capable de résister à la pénétration du capitalisme. Ceci explique sans doute que les penseurs tenants d'une certaine gauche, en deuil de la classe ouvrière et à la recherche de « nouveaux porteurs de projets d'émancipation » (Gledhill, 2004 : 5), aient pu, non sans romantisme, faire écho aux discours indianistes et investir de leurs espoirs la « communauté indienne ». Mais, surtout, cela concerne directement les anthropologues, à au moins trois titres. D'abord, parce que ce discours revendicatif, partiellement repris dans le discours de la loi, produit des effets sur le « terrain », dans les communautés, puisque des pouvoirs locaux sont susceptibles de s'appuyer dessus. Ensuite parce que ce discours porte sur un objet traditionnel de l'anthropologie américaniste et entend établir quelles sont les caractéristiques de cet objet. Enfin parce que ce discours sur « la » communauté semble justement reprendre, en la déformant et en la radicalisant, la théorie classique de la « communauté indienne », telle qu'elle s'est formée depuis les années 1930, à partir des travaux d'anthropologues tels que Sol Tax ou Robert Redfield, pour atteindre ensuite sa forme canonique dans deux articles très influents d'Eric Wolf, parus en 1955 et 1957 (Wolf, 2001a & 2001b), et dans lesquels est dégagée la notion de *Closed Corporate Peasant Community*.

En effet, selon Wolf, les communautés indiennes, issues de l'impact sur les sociétés précolombiennes des pratiques coloniales de contrôle politique et d'exploitation économique, se caractérisent par une relative extériorité, une marginalité vis-à-vis de la société globale : elles sont closes sur elles-mêmes, tout en étant articulées aux pouvoirs politiques et

économiques externes. Ainsi, par exemple, si les règles du capitalisme régissent bien la relation de « la » communauté, prise en tant que totalité unitaire, à la société globale environnante, ces mêmes règles ne s'appliquent pas *dans* « la » communauté, entre ses membres : elles cessent d'être valables une fois franchie la frontière séparant le dehors du dedans. Cette clôture de la *Closed Corporate Community* sur elle-même implique que les flux de biens, d'idées ou de personnes soient étroitement contrôlés par les autorités communautaires qui vont avoir tendance à les limiter (Wolf, 2001b : 150). Cette limitation des besoins et désirs, cette « pauvreté partagée » (*idem* : 148), est associée à des institutions par lesquelles « la » communauté va « motiver ses membres à dépenser leurs surplus à travers une économie de prestige » (*ibidem.*) qui prend la forme de dépenses somptuaires associées au culte du Saint Patron local. Il s'agit à la fois d'assurer l'autonomie de la *Closed Community* par rapport au marché extérieur et de niveler les différences de richesse entre ses membres.

On voit immédiatement les grandes ressemblances existant entre, d'un côté, le modèle développé par Wolf dans les années 1950, en pleine guerre froide, et de l'autre côté, l'image de la « communauté indienne » autonome, produite dans le discours indianiste contemporain : on retrouve les idées de clôture, de capacité de « la » communauté à contrôler ses relations avec la société globale et le marché capitaliste, et enfin l'idée que des pratiques associées à une économie de prestige jouent un rôle central dans la construction de l'autonomie communautaire. Mais, comme nous l'avons vu, le discours indianiste, tel qu'il fait retour aujourd'hui vers les communautés indiennes *via* l'État, est lui-même un produit du contexte de la globalisation, celle-ci étant comprise, selon une définition minimale, comme un processus d'insertion des populations en cause dans un espace global où circulent de façon intensifiée les informations, les symboles, les capitaux et les biens (Kearney, 1995). Il y a là quelque chose d'éminemment paradoxal puisque les communautés locales vont recevoir et prendre appui sur un discours émis depuis l'espace global mais mettant en exergue leur clôture sur elles-mêmes et leur résistance à la globalisation (Lavaud & Lestage, *op. cit.*).

Il est clair aujourd'hui pour tous les observateurs que les populations indiennes d'Amérique latine sont, à des degrés variables, parties prenantes d'un espace social globalisé, qu'il s'agisse par exemple des effets des politiques néolibérales appuyées par la Banque mondiale, des flux migratoires à destination des États-Unis, ou encore de la circulation des doctrines religieuses évangéliques, dont une récente livraison de la revue *Hérodote* affirme qu'elles vont « à l'assaut du monde » et dont la

croissance en Amérique latine est exponentielle. Dès lors, que faire de l'idée de *Closed Community* présente chez Wolf comme dans le discours indianiste ? Qu'advient-il des communautés indiennes concrètes prises dans le processus de globalisation ? Le modèle de Wolf entretient-il encore une certaine correspondance avec les communautés indiennes actuelles ?

Afin d'amener quelques éléments de réponse à ces questions, je me propose de centrer notre investigation sur la question, centrale en ce qui touche au problème de l'articulation des populations indiennes au marché capitaliste global, du rôle joué par les pratiques et institutions relevant de l'économie de prestige, en commençant par examiner les fonctions qu'elles jouent dans le modèle classique de la *Closed Corporate Community*. Nous envisagerons ensuite la situation d'un village de la région mixte de l'État d'Oaxaca, au Mexique, afin de voir quelle place y occupe cette économie de prestige et en quoi l'insertion de ce village dans l'espace global peut nous obliger à envisager sous un nouveau jour la question de la « communauté indienne ».

L'économie de prestige et ses fonctions selon le modèle classique

Nous suivrons essentiellement ici la démarche de Wolf, et de certains auteurs qui lui ont emboîté le pas, en cherchant, notamment dans les deux articles classiques de Wolf que j'ai mentionnés, comment sont envisagées les pratiques liées à l'économie de prestige et quelles fonctions leur sont reconnues quant à la reproduction sociale des communautés indiennes.

Il faut d'abord noter ce fait essentiel que, pour Wolf, la « communauté » est une formation sociale quasiment autosuffisante au plan économique. Cette autosuffisance repose d'abord sur le fait que depuis l'époque de la colonisation espagnole, la communauté est, en tant que personne juridique, dotée de terres sur lesquelles elle exerce un contrôle presque total. Pour cette raison, Wolf écrit que la communauté est basée sur la possession d'un *territoire*, afin, sans doute, de marquer le fait que chaque lopin de terre, s'il peut être exploité individuellement par une famille, demeure finalement sous le contrôle collectif de l'entité « communauté ». Cela implique, par exemple, que les terres peuvent circuler entre les membres de la *Corporate Community*, par vente ou par héritage, mais qu'elles ne peuvent pas, en principe, être cédées à des personnes n'appartenant pas à celle-ci. Cette règle est renforcée par la pratique de l'endogamie, qui limite très fortement la circulation des droits sur les terres vers l'extérieur.

L'autosuffisance communautaire a également pour implication le fait que la population se consacre essentiellement à des cultures vivrières, le cas classique étant celui de la culture du complexe maïs/courge/haricots/piments, et éventuellement à quelques cultures commerciales résiduelles, celle du café ou de la canne à sucre, par exemple. Les cultures commerciales permettent aux paysans d'obtenir de l'argent, mais selon Wolf, ce surplus, tout comme celui qui peut être éventuellement dégagé des cultures vivrières, n'est pas réinvesti dans le cycle de production, il est au contraire absorbé et consommé par les nécessités de l'économie de prestige (2001a : 196). De façon générale, très peu d'argent circule dans la *Closed Corporate Community* où les biens sont plutôt échangés par troc, et cette pratique de troc se retrouve dans les quelques marchés régionaux, où les habitants d'une localité peuvent se rendre afin d'acquérir par échange les quelques biens dont ils manquent.

Mais venons en à présent à notre fameuse économie de prestige. Dans le modèle classique, son support est une institution, qui est sans doute le produit de réadaptations locales, effectuées à partir de modèles institutionnels implantés par le pouvoir colonial espagnol, la forme et les effets de ces adaptations locales ayant sans doute varié, au cours de l'histoire et au sein de l'espace géographique concerné, en fonction des contextes et des stratégies poursuivies par les acteurs. Les anthropologues ont désigné cette institution « système de charges », « système de *fiestas* » ou encore « échelle de coût et de prestige ». Elle est présente, sous diverses formes, dans l'ensemble de la Mésoamérique et dans les pays andins, et c'est par son biais que s'effectuerait, selon le modèle classique de la « communauté indienne », la répartition des postes d'autorité parmi les membres d'une communauté. En quoi consiste ce système de charges ? Imaginons un individu, chef de famille et vivant sur le territoire d'une communauté donnée. Au fil de sa vie d'adulte, cet homme devra assumer, à la demande des autorités communautaires ou d'une assemblée communale, et sans être pour cela rétribué, des postes de responsabilité associés à certaines fonctions d'intérêt collectif, le plus souvent pour une durée d'un an. Ces postes ou ces charges peuvent être classés le long d'une échelle hiérarchique en fonction de leur importance et, au fil de sa vie, notre homme, s'il remplit bien ses fonctions, passera des charges hiérarchiquement les plus basses à celles qui sont les plus considérées. Ainsi il remplira une charge de faible importance pendant une année, à la suite de laquelle les autorités le laisseront « se reposer » un an ou deux, puis il sera à nouveau désigné, mais pour occuper cette fois une charge de plus grande importance. Les charges elles-mêmes, leurs titres ainsi que

les fonctions ou tâches qui peuvent leur être associées, varient de communauté en communauté. Il s'agit essentiellement de tâches liées à l'administration de la communauté, au maintien de l'ordre, au règlement des conflits et aux relations avec les institutions étatiques, mais également de tâches plus spécifiquement religieuses, liées principalement aux formes locales de culte, ce qui comprend évidemment certaines formes de catholicisme syncrétique, liées surtout au culte du Saint Patron de la communauté, mais ne s'y limite pas forcément, comme nous le verrons, dans la partie suivante, à propos des Indiens Mixe. On a coutume de distinguer les charges politico-administratives des charges religieuses et nous maintiendrons cette distinction, dont certains auteurs envisagent la disparition (Dehouve, 2006), car elle nous est utile, pour l'instant, dans la description de la conception *classique* du système de charges, correspondant au modèle de la *Closed Corporate Community*. En effet, à la succession de charges de plus en plus importantes vient s'ajouter l'alternance entre charges religieuses et politico-administratives : notre individu assumera donc d'abord une charge religieuse mineure, puis on lui confiera une charge politico-administrative, puis une autre charge religieuse plus importante, puis une autre charge politico-administrative plus importante que la première, etc. Nous avons donc un système qui répartit des tâches d'intérêt collectif hiérarchisées au sein d'une population. En quoi cela peut-il participer d'une économie de prestige absorbant, selon Wolf, les surplus de la production paysanne ?

Il faut pour répondre, rajouter à notre description une autre caractéristique, essentielle, du système de charges. En effet, lorsqu'un individu est désigné pour assumer une charge, l'obligation qui lui est impartie ne se borne pas à la bonne effectuation de la tâche qui lui a été confiée. Il devra également réaliser des dépenses, liées principalement aux festivités, célébrations, offrandes et repas qui encadrent la totalité du système. Évidemment, ces dépenses iront croissantes à mesure qu'un individu « grimpera » vers le sommet de la hiérarchie des charges, pouvant devenir ruineuses pour les charges ultimes de cette hiérarchie, auxquelles par conséquent peu d'individus seront susceptibles de parvenir. Voilà posé le dernier trait de l'économie de prestige telle qu'elle est présentée dans le modèle de la *Closed Corporate Community*.

On pourrait sans doute se demander sous le coup de quelles forces les paysans indiens prennent activement part à ce système. Wolf donne une première réponse d'ordre culturel. Les Indiens auxquels l'administration coloniale espagnole aurait imposé le régime communautaire dès le XVI^e siècle auraient progressivement formé une sorte d'*habitus* qui les pousseraient à se contenter des « récompenses de la « pauvreté partagée »

(2001b : 148) et à adopter une attitude d'hostilité contre les accumulations de richesse (*ibidem.* : 151). L'économie de prestige serait donc étroitement associée à une sorte de *culture de la pauvreté*. George Foster a approfondi cette approche en parlant de l'« image du bien limité » qui constituerait une orientation cognitive fondamentale des paysans Indiens de Tzintzuntzan, au Mexique (Foster, 1967 : 122 *sq.*). Selon Foster, ces paysans percevraient les bonnes choses du monde comme étant nécessairement présentes en quantité limitée, cette limitation s'appliquant autant à la terre cultivable qu'au sentiment amoureux ou à la force virile. Dès lors, en fonction de cet *a priori* cognitif, toute accumulation d'une quantité importante de biens entre les mains d'un individu serait perçue comme illégitime puisqu'elle priverait nécessairement les autres de l'accès à ces biens. On aboutirait ainsi à une valorisation extrême de l'équilibre, qui constituerait le moteur de l'économie de prestige. Wolf parle lui aussi d'un modèle local de l'équilibre dont participerait le fonctionnement du système de charges et de dépenses, qui remplirait ainsi une fonction de nivellement des richesses en empêchant toute accumulation de richesse susceptible, par exemple, de provoquer un bouleversement dans la balance de la tenure foncière dont profiteraient quelques individus ou familles (*op. cit.* 158).

Une autre réponse donnée par Wolf à la question portant sur les raisons de l'engagement des paysans indiens dans le système des charges concerne la fonction sociologique de l'économie de dépenses somptuaires. En effet, même si la participation au système s'avère ruineuse, les dépenses effectuées ne sont pas sans contrepartie : il s'agit en fait pour un individu participant au système d'échanger les richesses consommées contre du *prestige* (*idem* : 150), et au fur et à mesure qu'il grimpera dans la hiérarchie des charges, il pourra accumuler et éventuellement capitaliser ce *prestige*. Le fonctionnement global du système de charges et de dépenses aboutira donc à produire une stratification sociale basée sur le prestige. Foster (*op. cit.* 203 *sq.*) reprend cette notion de *prestige* et cherche à en expliquer les fondements, qui se situeraient, selon lui, dans la présence d'une certaine idéologie du « service rendu à la communauté » : puisque l'équilibre est, selon lui, la valeur centrale de « la » communauté, celui qui dépense ses richesses et se sacrifie ainsi au nom du maintien de cet équilibre serait l'expression la plus complète de la personnalité idéale de membre d'une communauté. Bien évidemment, la capitalisation du prestige, autorisée puisque contrôlée entièrement par « la » communauté, aura pour effet, comme nous l'avons dit de créer une hiérarchie sociale interne qui constituera, en se glissant sous les titres politico-administratifs officiels importés par

l'État, la base de sélection des autorités locales. Ces autorités exerceront ainsi une forme de contrôle social en jouant de leur position de prestige. Pour certains auteurs, comme par exemple Frank Cancian, la production d'une hiérarchie de prestige, en tant que fonction remplie à travers le système de charges, peut même supplanter l'autre fonction principale dégagée dans le modèle classique, c'est-à-dire celle de nivellement économique. À la suite de l'étude du système de charges de Zinacantan, au Chiapas, Cancian conclut que ce système opère tout au plus une redistribution des richesses mais en aucun cas un complet nivellement : il est incapable d'absorber entièrement les différences de richesse, sa fonction première semble donc être la production d'une hiérarchie de prestige, tandis que son véritable moteur serait l'ambition ou le désir de reconnaissance, plus que la stricte conformation au modèle de l'équilibre et de la pauvreté partagée (Cancian, 1976).

Aux deux fonctions remplies par le système des charges suivant le modèle classique, à savoir le nivellement ou la redistribution des richesses et la production d'une hiérarchie de prestige, il faut en ajouter une troisième qui n'a plus trait seulement aux relations internes à « la » communauté mais aux relations de celle-ci aux pouvoirs politiques ou économiques extérieurs. En effet, la *Closed Community* est historiquement, selon Wolf, le produit ambigu d'une situation coloniale initiale. À partir du XVI^e siècle, le pouvoir colonial espagnol cherche, avec l'implantation des institutions communautaires, à contrôler et à exploiter les populations indiennes, alors que celles-ci, au fil de l'histoire, se réapproprient ces institutions et les réinterprètent dans un sens leur permettant de conserver une semi-autonomie. La production d'une hiérarchie de prestige *via* le système de charges présente ce visage duel. D'un côté, elle permettrait au pouvoir colonial, en imposant la rotation des charges politico-administratives et en fondant le prestige sur la dépense, de ramener progressivement à zéro le rôle joué par les représentants de la noblesse pré-hispanique, tout en se dotant d'un appareil de contrôle politique du type *indirect rule*. D'un autre côté, elle permettrait aux populations indiennes de jouir d'une certaine autonomie politique et d'exercer un contrôle sur les gouvernants locaux. On retrouve également cette dualité en ce qui concerne plus directement les rapports économiques. L'obligation de dépense, en aboutissant au nivellement ou à la redistribution des richesses, créerait de la solidarité sociale à l'intérieur des communautés et leur permettrait de se reproduire en tant que *Closed Corporate Communities* semi-autonomes. Mais le système de charges est aussi un moyen pour les pouvoirs économiques externes d'extraire et de s'approprier, de « siphonner » selon la formule de Marvin Harris, les

surplus dégagés par la paysannerie indienne. Par exemple, les charges religieuses et festives les plus importantes, les *mayordomías*, impliquent pour leurs titulaires, les *mayordomos*, de se procurer toute une série de biens non produits dans leurs communautés : feux d'artifice, cigarettes, alcools, images saintes et décorations, cierges et bougies, etc. Les surplus dépensés à l'extérieur sont ainsi engrangés par des intermédiaires économiques jouissant le plus souvent d'un monopole régional : à l'époque coloniale, les *encomenderos*, puis d'autres personnages, *caciques* ou prêteurs à taux usuraires qui, en avançant les sommes nécessaires au fonctionnement de l'économie de dépense, s'assurent une forte emprise sur leurs clientèles.

Il nous est possible à présent de dégager les fonctions et le rôle remplis par l'économie de prestige dans le modèle classique de « la » communauté. D'abord elle permet un nivellement ou pour le moins une redistribution interne des richesses. Ensuite elle est le fondement d'une hiérarchie de prestige sur laquelle s'appuient les formes locales de l'autorité. Enfin, elle est le lieu ambigu où se jouerait l'articulation des communautés à la société globale et aux pouvoirs politiques et économiques, entre contrôle et exploitation, d'un côté, et autonomie de l'autre.

On voit immédiatement que ce modèle — repris aujourd'hui dans le discours indianiste où il se voit tronqué de toute l'ambiguïté liée à son origine coloniale — repose sur des présupposés culturalistes et fonctionnalistes. Il s'agit d'expliquer le fonctionnement des communautés indiennes, comprises en tant que formations économiques et sociales, ainsi que de comprendre comment elles auraient pu se reproduire quasiment à l'identique depuis l'époque de leur création, c'est-à-dire depuis les débuts de la colonisation espagnole du Nouveau Monde. Il faut, pour rendre justice à Eric Wolf, mentionner le fait qu'il a, dans un texte initialement paru en 1986 (Wolf, 2001c), cherché à amender son modèle sur la base des nouvelles données ethnographiques et ethnohistoriques produites depuis les années 1950. Il est, par exemple, à présent connu que les hiérarchies de charges politico-religieuses ne sont apparues en tant que telles au Mexique qu'au milieu du XIX^e siècle. La place de la charge religieuse individuelle du type *mayordomía* aurait été occupée auparavant par des confréries religieuses (Chance & Taylor, 1985). Wolf critique donc son modèle en essayant de prendre en compte les changements historiques, puisque l'histoire ne s'est pas arrêtée au moment colonial, et en tentant de donner sa place à la question du pouvoir et du conflit (*op. cit.*). Mais il reste que le modèle classique et sa nouvelle version indianiste excluent de fait cette question du politique, du conflit et du rôle

que pourraient jouer la coercition et la violence dans les communautés indiennes concrètes. Wolf mentionne bien, par exemple, dans son article de 1957, le fait que des conflits existent dans les communautés, qui aboutissent fréquemment à l'expulsion d'une partie de la population. Mais, pour lui, ces conflits ne sont pas le signe de dynamiques ou de changements politiques en cours, ils sont au contraire le produit de la volonté de la *Closed Community* de se reproduire à l'identique, alors qu'elle est confrontée à l'augmentation de sa population et donc de la pression démographique exercée sur son territoire (2001b : 158). Le politique ou la violence ne seraient donc que secondaires ou dérivés, dans l'image que produit Wolf de « la » communauté. En effet, cette représentation s'appuie sur l'idée qu'un lien quasiment organique maintiendrait unis un territoire, une population et des institutions. Ce lien ou cette liaison se manifesterait essentiellement au niveau des représentations culturelles qui se seraient incorporées aux Indiens et qui les disposeraient parfaitement à participer aux institutions communautaires : valorisation de l'équilibre et de la pauvreté partagée, recherche du prestige, etc. Dès lors le système communautaire, clos sur lui-même, se reproduirait « tout seul », *naturellement*, par l'effet de cette sorte de *seconde nature* que seraient devenues les dispositions subjectives issues de la situation coloniale.

Mais que pourrait devenir ce lien « proto-naturel », également postulé dans le discours indianiste, alors que les communautés indiennes se trouvent aujourd'hui inscrites dans un espace social globalisé, étendu à l'échelle du monde et au sein duquel circulent notamment les capitaux, les biens, les savoirs, les doctrines et les idées ? Je vais essayer à présent d'apporter quelques éléments de réponse, en vous rapportant certaines observations ethnographiques effectuées chez les Indiens Mixe de l'État d'Oaxaca, au Mexique.

Le système de charges à l'heure de la globalisation : un exemple mixe

San Juan Metaltepec est un village peuplé d'environ deux mille habitants et situé au sein d'un imposant massif montagneux, au nord-est de l'État d'Oaxaca, État qui se trouve lui-même au sud-ouest du Mexique. La population, qui s'identifie comme appartenant au groupe Mixe ou *Ayuuk jaay*, parle la langue mixe ou *ayuuk*, mais aussi l'espagnol dans une importante proportion. Au point de vue administratif, Metaltepec jouit d'une double reconnaissance par l'État.

Le village est d'abord reconnu sous la catégorie d'Agence municipale, c'est-à-dire de sous-unité appartenant au municipe voisin de Santiago

Zacatepec, le municipio étant, au Mexique, l'échelon basique de division administrative et territoriale. Il faut tout de suite noter que Metaltepec entretient des relations complexes avec son chef-lieu. En effet, depuis que l'État fédéral mexicain s'est « converti » aux recettes néolibérales et à celles de la décentralisation, les fonds importants des programmes nationaux d'aide aux populations marginalisées et de soutien aux administrations locales parviennent directement au niveau des municipios tels que Zacatepec. Ces fonds sont donc gérés, répartis et utilisés au niveau des chefs-lieux municipaux, ce qui oblige les représentants des sous-unités municipales à entretenir d'assez bonnes relations avec ceux de ces chefs-lieux pour pouvoir espérer qu'une portion des fonds sera destinée à leurs villages. Par rapport à Zacatepec, Metaltepec se trouve donc en position de demandeur, mais leurs populations respectives entretiennent une certaine hostilité. De plus il semble clair que la véritable stratégie de Metaltepec est de s'affirmer suffisamment, notamment par la réalisation d'importants travaux d'infrastructure, pour pouvoir prétendre à être requalifié en tant que municipio indépendant à part entière.

Metaltepec est donc une Agence municipale, mais c'est également une communauté agraire, reconnue en tant que telle par le gouvernement mexicain fédéral. Cela signifie que la population du village et des hameaux environnants est dotée collectivement, en tant que « communauté », d'une certaine étendue de terre cultivable. En conséquence, en plus des autorités de l'Agence municipale, on va trouver également des institutions découlant de ce statut de communauté agraire, il s'agira des différentes autorités agraires, mais aussi et surtout de l'assemblée des membres de la communauté, qui rassemble en fait les chefs de famille.

À ce double statut vont correspondre des postes de responsabilité locaux, tels qu'ils sont définis par les législations municipales et agraires. Les autorités de l'Agence sont en charge de la police et de la justice locales, ainsi que de la réalisation de travaux (*obras*), de l'administration générale et des relations avec les institutions extérieures, tandis que les autorités agraires sont chargées de la gestion et de l'administration des terres communautaires ainsi que des tractations avec l'administration agraire fédérale. Mais il faut bien saisir que ces postes et institutions, définis légalement, vont en fait venir se superposer à d'autres arrangements institutionnels qui leur préexistaient historiquement. En effet, on trouve des traces de l'existence du village dans des archives administratives coloniales remontant à la fin du XVI^e siècle. Et si Metaltepec semble avoir eu le statut d'Agence municipale depuis les débuts du XX^e siècle, elle n'est devenue légalement une communauté

agraire qu'en 1969. Pourtant, avant cette date, il existait déjà une assemblée de village, sans doute en fait depuis la fin du XIX^e siècle. Et à Metaltepec, l'assemblée communale semble beaucoup plus être un lieu central pour l'adoption de décisions proprement politiques qu'un simple organe de gestion collective des terres.

Pour rajouter à la confusion, l'État d'Oaxaca reconnaît, depuis l'émission de deux textes de loi en 1995 et en 1998, les *usos y costumbres* ou « us et coutumes » des peuples et communautés indigènes et il leur octroie une force juridique. Cette législation de reconnaissance vient se superposer aux législations municipales et agraires et elle donne à la « communauté indigène » de Metaltepec une personnalité juridique en tant que telle. Les us et coutumes reconnus sont notamment les règles concernant la désignation des autorités locales, et donc le système de charges, mais aussi les normes coutumières qui sont appliquées pour la prise collective de décisions, le maintien de l'ordre et la résolution de conflits internes. La reconnaissance des us et coutumes concerne donc des pratiques qui existaient illégalement avant leur légalisation en 1995-1998, avant que le non-officiel soit officialisé. La validité juridique des us et coutumes sera tout de même limitée puisqu'en principe ils n'auront de force juridique que tant qu'ils ne seront pas contraires aux lois et aux garanties constitutionnelles accordées à chaque citoyen mexicain par la Constitution fédérale. Mais, si ces limites sont respectées, les autorités locales peuvent alors prendre des décisions et agir en se fondant sur ces fameux us et coutumes.

Venons-en à présent à l'économie villageoise. Il s'agit toujours essentiellement d'une économie paysanne, dont la base duelle est constituée par la culture vivrière du maïs et par la production et la commercialisation du café, cette activité étant présente depuis les années 1930. La culture du café a eu des effets sur les modalités locales d'appropriation des terres communales : les caféiers étant des arbres pérennes, ils ne permettent plus la rotation périodique des terres qu'autorise au contraire la culture du maïs sur brûlis, et on observe donc des formes d'appropriation privative des zones caféières. Mais en cette matière, l'assemblée communale demeure l'organe souverain et elle peut, en principe, et en donnant une compensation financière, se ressaisir des terres ainsi appropriées. Il semble que la culture du café ait permis une certaine accumulation de profits à partir seulement des années 1970. En effet auparavant toute la région mixe se trouvait sous la coupe féroce d'un *cacique* qui cherchait à monopoliser la commercialisation du café et absorbait donc les bénéfices potentiels. Ce *cacique* n'avait pour concurrents que des mulétiers zapotèques venant de la ville de Mitla, dont

il cherchait précisément à reprendre la position monopolistique d'acheteurs et transporteurs de café. Avec la fin de l'emprise de ce *cacique* et de sa famille vers 1970, et avec le désenclavement progressif de la région, grâce à la construction de routes, il n'y a plus à partir de 1980 de position monopolistique d'intermédiaire, d'acheteur ou de transporteur du café, dont les circuits commerciaux se sont pluralisés. Mais le début des années 1980 marque aussi le moment de la chute des cours du café et donc le début d'une angoissante relation entre les producteurs villageois et le marché mondial. Aujourd'hui, par exemple, certains de ces producteurs qui se sont consacrés entièrement au café se retrouvent obligés d'emprunter pour pouvoir acheter du maïs dans le magasin d'État de la CONASUPO. D'autres doivent aller vendre leur force de travail, soit en tant qu'ouvriers agricoles sur des exploitations de Metaltepec ou d'autres localités de la région, soit en tant que salariés dans la ville d'Oaxaca, dans celle de Mexico ou encore aux États-Unis. Et la migration joue un rôle très important dans les discours et l'imaginaire locaux ; elle apparaît comme un parcours coûteux et difficile, ce qui implique d'obtenir pour pouvoir l'entreprendre de nombreux soutiens, mais aussi comme une épreuve initiatique, associée à la mort, et ouvrant la voie au règlement complet des problèmes de l'existence.

S'agissant des rapports de production dans le village, il existe conjointement des relations d'entraide entre familles exploitantes, avec réciprocité différée et s'effectuant dans un cadre « traditionnel » festif, et des relations de salariat du type « patron/employé ». Parfois les deux modalités semblent se mêler, par exemple lorsqu'un « patron » recrute ses « employés » salariés, en leur offrant, conformément à la coutume, de l'alcool et des cigarettes.

La différenciation des conditions économiques entre les membres de la communauté de Metaltepec, que manifeste la présence de relations internes de salariat, est directement visible : elle est inscrite dans l'espace villageois. Par exemple, lorsque l'on compare les récentes maisons en ciment, souvent vastes et à deux étages, que l'on trouve autour du centre du village, près de l'Église et du bâtiment de l'Agence municipale, aux maisons d'*adobe* ou aux quasi-cabanes que l'on peut voir à la périphérie, sans parler des maisons « traditionnelles » qui se trouvent dans les hameaux à plusieurs heures de marche du centre, il semble clair qu'il n'est pas question à Metaltepec de nivellement des différences de richesse ni même de valorisation de la pauvreté. Et la présence dans le village d'au moins cinq lieux de ventes de produits rapportés, grâce à la route, depuis les marchés de la ville d'Oaxaca, nous indique qu'il n'y a pas lieu non plus de parler d'un contrôle exercé par l'organisation communautaire sur

les flux de biens importés de l'extérieur. De la même façon, la présence dans nombre de maisons, et même des plus humbles, de téléviseurs vient mettre en contact les villageois avec l'imaginaire mondialisé du spectacle diffusé par ces appareils. Enfin, depuis le début des années 1980, les pratiques religieuses locales sont concurrencées par le protestantisme évangélique introduit par deux villageois, convertis lors d'une migration temporaire, et retournés dans leur village avec l'identité nouvelle de *missionnaires du pacte évangélique*. La conversion de ces deux missionnaires avait été effectuée par un pasteur appartenant à l'*Iglesia del Pacto Evangélico*, version mexicaine de l'*Evangelical Covenant Church*, une Église évangélique basée aux États-Unis et comptant de très nombreuses filiales en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe. Cette multinationale évangélique mène une politique de *churchplanting* qui vise à diffuser la « Bonne Nouvelle » en laissant les fidèles « locaux » créer leurs propres congrégations, tout en les soutenant financièrement et en contrôlant régulièrement leur orthodoxie. L'idée est donc de donner aux convertis une formation biblique initiale leur permettant ensuite de mettre sur pied leurs églises en se basant sur des principes tels que la centralité de la parole divine contenue dans la Bible, la nécessité de la conversion et de l'évangélisation, la résistance aux règles extra-bibliques, la relation personnelle à Dieu, etc. Le travail des deux missionnaires de Metaltepec avait abouti, vers 1989, à la conversion d'environ un dixième des villageois.

Il est clair à présent que la communauté de Metaltepec ne semble correspondre en rien au modèle de la *Closed Corporate Community*. La population est directement en prise avec le marché capitaliste global et il existe dans la communauté des rapports capitalistes de production et de consommation. Il n'y a pas de nivellement des richesses et les différences de condition économique sont visibles. Enfin, les biens, les capitaux et les idées amenés de l'extérieur sont très nettement présents dans la vie du village.

Et pourtant, on observe bien, à Metaltepec, les pratiques institutionnalisées correspondant à ce que nous avons appelé « économie de prestige ». On trouve en effet un système de charges qui semble correspondre d'assez près au modèle classique. Il y a donc une hiérarchie de fonctions correspondant aux autorités municipales et agraires mais aussi à l'Église catholique locale, les plus importantes étant celles d'*Agente*, d'*Alcalde* et de *Síndico* pour les charges municipales, de *Presidente del Comité de Bienes Comunales* pour les charges agraires, et de *Mayordomo* pour l'Église. On trouve également un corps de *Principales* qui rassemble les hommes qui ont rempli de façon

convenable l'ensemble des charges du système et qui jouent un rôle de conseillers et d'intercesseurs religieux basé sur les connaissances qu'on leur prête en matière de *costumbres* et sur le prestige dont ils jouissent. De plus, l'accès aux charges les plus hautes est bel et bien conditionné par l'effectuation de dépenses somptuaires très élevées, réalisées lors des fêtes et dont le montant culmine avec les charges d'*Agente* et de *Mayordomo*, qui impliquent notamment de nourrir pendant plusieurs jours la population villageoise. Mais quel rôle peut bien jouer cette économie de dépense et de prestige dans un contexte qui ne correspond plus du tout au modèle de la *Closed Community* ? Pour répondre, nous allons devoir nous pencher sur la place qu'occupent les dépenses de prestige au sein de l'ensemble des rituels qui sont pratiqués par les autorités locales, ce qui nous amènera à redéfinir la communauté comme collectivité liée par une recherche de l'immunité.

Communauté et immunité chez les Mixe

Pour commencer, il nous faut prendre en compte le fait que l'engagement des individus dans cette économie de prestige repose sur un mélange ambigu de conviction douce et de coercition. Si un homme est nommé à la charge de *Mayordomo* par l'assemblée villageoise et sur les conseils des *Principales* il ne peut pas refuser. S'il refuse de façon persistante, il pourra se voir imposer des amendes ou même se retrouver enfermé quelques jours dans la prison du village. Enfin, ultime sanction, il pourrait être déchu de ses droits de membre de la communauté et donc expulsé. On dit qu'être désigné pour une charge est en soi un châtement (*castigo*). Et il en est de même pour toutes les charges. Nous verrons par la suite que ce pouvoir de coercition s'est exercé à Metaltepec à l'encontre de convertis évangéliques refusant de participer au système de charges.

Ensuite, il faut voir que l'obligation de dépense sur laquelle se fonde l'économie de prestige fait partie d'un ensemble global d'obligations pesant sur l'ensemble de la population villageoise. Ainsi nous trouvons l'institution du *tequio* qui consiste en l'obligation imposée à la totalité des chefs de familles de travailler gratuitement plusieurs jours par mois au profit de la communauté, par exemple à la construction d'un nouveau bâtiment municipal ou d'une route. La non-participation au *tequio* peut elle aussi être sanctionnée par des amendes, par l'imposition de jours de *tequio* supplémentaires ou par l'emprisonnement.

Un autre fait parlant est la multiplication dans le village de comités qui sont articulés au système de charges et semblent en être des répliques à une échelle réduite : comité de l'électricité et de l'eau, divers comités

attachés aux écoles du village, comité du magasin CONASUPO, comité du tournoi de basket-ball, etc. Dans chacun de ces comités on retrouve des postes de responsabilité comprenant l'obligation d'assumer des dépenses festives, par exemple lors de la fête de l'école, ou de travailler gratuitement pour le comité. Avec la multiplication de ces comités, on voit s'étendre le champ couvert par l'obligation collective de dépense et de travail. On voit également comment des institutions étatiques, comme les écoles, sont « intériorisées » et intégrées à l'économie locale de dépense.

L'existence d'une obligation collective vis-à-vis de la communauté se manifeste même au cœur du système de charges. Etzuko Kuroda menant une recherche ethnographique dans les années 1970 dans les communautés mixte de Tlahuitoltepec et d'Ayutla, remarquait que le système des charges religieuses oscillait entre deux modèles : celui, correspondant au modèle classique, de la dépense individuelle étant à la charge d'une seule famille et celui de la dépense collective répartie entre toutes les familles de la communauté (Kuroda, 1993 : 25). Et dans le cas de Metaltepec le *Mayordomo*, s'il a bien à assumer personnellement la majorité des dépenses, doit aussi recueillir les contributions financières de chaque famille aux fêtes religieuses, ces contributions étant inscrites sur un registre conservé par les autorités de l'Agence municipale. De plus une part non négligeable de l'argent ou des biens qu'il dépense personnellement provient en fait de l'appui qu'il est susceptible de recevoir d'autres individus, le plus souvent des parents consanguins, des parents par alliance ou des individus auxquels il est lié par une relation de comparrainage. On voit que le modèle de l'économie de dépense centré sur un individu ne correspond guère aux données ethnographiques recueillies en région mixte. Il semble plus pertinent de faire des dépenses liées aux charges les plus élevées l'expression d'une obligation collective, dont la responsabilité est confiée pour une année à un individu particulier, qui aura pour tâche de réunir les biens devant être consommés, notamment lors de séries de visites cérémonieuses effectuées auprès de chaque famille pour les convaincre de participer et de donner leur contribution.

Je voudrais à présent évoquer un autre aspect des dépenses de prestige, à savoir le fait qu'elles opèrent dans un cadre rituel plus large que le culte catholique local. En effet les responsables des charges politiques, agraires ou religieuses n'ont pas pour seules obligations celles de remplir leur tâche ou d'assumer la responsabilité de l'obligation de dépense collective. Ils doivent également, en tout cas en ce qui concerne Metaltepec, la région mixte et certaines autres régions de Mésoamérique (Dehouve, 2006), se soumettre à des prescriptions ou à des interdits

rituels très spécifiques. Ainsi, par exemple, le *Mayordomo* est tenu tout au long de l'année que dure sa charge de s'abstenir de toute relation sexuelle. Autre exemple, les titulaires des charges de l'Agence seront tenus au moment de leur entrée en fonction d'aller effectuer certains sacrifices de poulets ou de dindons au sommet du *Zempoaltépetl*, une montagne qui joue un rôle très important dans la cosmogonie locale. Ces sacrifices seront adressés au Vent, au Tonnerre, à la Terre, au Soleil, à Dieu, au personnage mythique Kong Hoy et aux ancêtres. De la même façon, ils devront trois fois au long de l'année aller effectuer des sacrifices de poulets par enterrement, au centre et aux quatre coins du village, pour assurer sa protection contre la Foudre et contre les maladies. Ils devront également, lors du Jour des Morts, réaliser des offrandes aux ancêtres des habitants actuels de Metaltepec. On dit que le non-accomplissement de ces obligations ou le non-respect de ces interdits rituels auraient sur la population du village des conséquences néfastes : accidents, maladies, morts, malheurs... En assumant l'ensemble des obligations rituelles dont fait partie l'obligation de dépense, les titulaires des charges participent donc d'un ensemble rituel dont le but semble être d'assurer la prospérité, la santé, le bien-être, en un mot l'*immunité* des habitants du village. La fonction rituelle des titulaires de charges est donc de se concilier les puissances dont dépend cette *immunité* en remplissant les obligations rituelles prescrites. Mais comme ces puissances se manifestent de façon cyclique, qu'il s'agisse des forces naturelles, des saints du calendrier catholique, des ancêtres qui reviennent à la Toussaint, ou même de l'État qui est célébré lors des festivités patriotiques, la conquête rituelle de l'*immunité* est toujours à recommencer, à reprendre, à rejouer : il faut chaque année que soit assumée la dette de vie dont la collectivité est débitrice, et dont les créanciers sont le Vent, le Soleil, la Foudre, Dieu, les Saints, les Ancêtres et l'État.

L'insertion de l'économie de dépense et du système de charges dans ce cadre rituel global, conçu comme un ensemble de techniques symboliques visant à régler temporairement cette infinie dette de vie et à gagner l'*immunité*, me semble un premier pas indispensable pour comprendre leur présence dans une communauté villageoise qui, du fait de son entrée dans l'espace social globalisé, ne correspond plus en rien au modèle de la *Closed Community* et ne correspond guère plus à la version de la « communauté indienne » que promeuvent les mouvements indianistes ou les reconnaissances de droits des « indigènes ». Mais il ne faudrait pas déduire du fait que nous nous référons à un système rituel global qui semble assumer les fonctions qui étaient remplies, à l'époque pré-hispanique, par des systèmes de royauté sacrée (Dehouve, 2006) que

nous traitons ici de survivances ou d'aspects purement « folkloriques » de l'organisation communautaire.

Tout d'abord les rituels d'immunité sont tout à fait capables de s'intégrer à une activité relevant du capitalisme le plus échevelé. James Greenberg l'a montré à propos des négociants mixte de Tamazulapan, qui mènent d'actives opérations commerciales dans toute la région, notamment en achetant du café aux producteurs de Metaltepec. Ces négociants inscrivent en effet toutes leurs opérations, et surtout celles qui touchent directement à l'argent, dans un cadre rituel incluant des pratiques de divination ou encore d'offrandes et de sacrifices offerts aux puissances naturelles. Cet encadrement rituel leur permet de légitimer l'accumulation de capital en faisant de l'ensemble des puissances naturelles invoquées la véritable source cosmologique de celui-ci et en plaçant ainsi son accumulation sous le signe d'une éthique du sacrifice et du respect des obligations rituelles (Greenberg, 2002). Curieusement Greenberg parle du rôle joué dans ces négoce par le cadre rituel comme d'une forme de résistance de la *Closed Corporate Community*, alors qu'il ne parle en fait que de pratiques qui, si elles se situent bien en continuité avec celles qui sont propres aux titulaires des charges communautaires, ne sont pourtant menées qu'à des fins individuelles : il ne s'agit pas là de la dette symbolique qui pèse sur la collectivité mais des obligations vis-à-vis des puissances naturelles que pensent se créer ces commerçants en entreprenant leurs activités lucratives. Nous pouvons en tout cas constater que les pratiques rituelles mixte s'intègrent très bien aux pratiques économiques capitalistes et qu'elles s'en font même les supports.

Mais l'actualité du complexe rituel global dont font partie les pratiques de dépenses somptuaires apparaît également dans son rapport à certains événements politiques récents qui eurent lieu à Metaltepec, comme d'autres événements du même type eurent lieu dans un bon nombre de communautés de la région mixte. Je veux parler des deux conflits qui, en 1989 et en 1998, opposèrent les autorités villageoises à des groupes de familles converties au protestantisme évangélique. Comme nous l'avons vu, cette doctrine religieuse a été introduite à partir du début des années 1980 et a su conquérir à peu près un dixième de la population. Mais au fur et à mesure que le groupe de convertis augmentait, il tendait de plus en plus à se présenter non plus comme un simple groupe religieux mais surtout, dans l'espace de la communauté, comme un groupe *politique*. Il régnait une hostilité latente entre le groupe de convertis et celui des autorités traditionalistes, qui mêlaient des vexations ou des abus de leurs pouvoirs coercitifs avec des tentatives de mise à l'épreuve de la loyauté des convertis vis-à-vis du système politico-

religieux local. Le premier conflit, de 1989, éclata lorsque les convertis réclamèrent de pouvoir disposer d'un terrain communal afin d'y édifier un temple. Ils appuyèrent leur demande d'un recours devant la Commission des droits de l'homme de l'État d'Oaxaca et entamèrent une sorte de « grève des charges », refusant d'assumer les charges locales ou d'obéir à ceux qui les exerçaient. Les autorités réagirent rapidement et décidèrent, après avoir gagné le soutien de l'assemblée villageoise, d'expulser les meneurs du groupe de convertis. Dix familles furent donc mises par la force hors des limites du territoire communal tandis que les chefs de familles converties restant signèrent un acte par lequel elles s'engageaient à restreindre leurs activités religieuses dans la sphère privée et à respecter les us et coutumes locaux. L'affaire se tassa rapidement, sans doute grâce aux appuis politiques extérieurs dont disposaient les traditionalistes, mais vers 1995 les tensions réapparurent de plus belle, les autorités reprenant leur campagne de vexations et de mises à l'épreuve tandis que les convertis réitéraient leur demande d'un terrain pour bâtir un temple, étant cette fois appuyés par une ONG locale spécialisée dans la défense des droits des fidèles des cultes évangéliques et pentecôtistes, en plus de la Commission des droits de l'homme. Les convertis entamèrent de nouveau une « grève » des charges et s'attaquèrent à certaines images saintes du village. Le conflit éclata donc à nouveau en 1998 lorsqu'un homme appartenant au groupe des évangéliques fut nommé, sans doute à titre de châtement et de mise à l'épreuve, à la charge d'Agent municipal. Il refusa d'accomplir les rites accompagnant cette fonction très importante, notamment les sacrifices par lesquels il aurait dû obtenir pour l'année qui commençait la clémence des puissances naturelles, de Dieu et des ancêtres. À partir de ce moment, les traditionalistes décidèrent de reprendre leur politique d'expulsion des leaders évangéliques et, avec une nouvelle fois l'appui de l'assemblée, ils décidèrent d'expulser sept familles. L'affaire se compliqua encore lorsqu'un procès fut intenté aux autorités locales par les expulsés, soutenus par l'ONG chrétienne et adossés aux droits de l'homme tandis que les autorités accusées firent appel à une ONG indianiste qui s'appuya sur la récente législation reconnaissant la validité des us et coutumes. L'affaire est aujourd'hui encore en cours, après de nombreuses péripéties judiciaires et extrajudiciaires.

Ce qui est remarquable dans cette histoire c'est qu'on y voit apparaître l'intimité qui existe entre le politique et le sacré dans le système communautaire, et le rôle qu'y jouent dans certains contextes la coercition et la violence. Il y a bien évidemment en cause des enjeux plus directs, des luttes entre groupes de pouvoir, mais celles-ci ne peuvent guère être

séparées des questions religieuses. Ainsi les autorités ont dû passer devant l'assemblée pour pouvoir décider des expulsions, et il fallait donc qu'elles puissent toucher une « corde sensible » commune aux membres de cette assemblée. Lors de mon enquête de terrain, la phrase que j'ai le plus couramment entendue sur les convertis fut : « Eux ils veulent vivre comme des animaux. » Et l'exégèse qu'on m'en a fournie ensuite fut que ceux qui « vivent comme des animaux » sont ceux qui n'accomplissent pas les rituels prescrits et qui demeurent donc sans défense face aux autres hommes et aux puissances naturelles : en un mot, ils ne sont pas en état d'*immunité*. Et de plus, en voulant bâtir un temple, ils menacent de concurrencer directement le système des rituels d'immunité locaux, voire de créer une contre-communauté dans la communauté.

En effet, les convertis ne sont pas réellement hors de la recherche de l'immunité, ils prétendent au contraire, à partir d'autres référents tels que la Bible et d'autres techniques comme la conversion, s'assurer une certaine forme spécifique d'immunité. La conversion, qui est évidemment au cœur de cette conception, est une technique proposant de devenir un être lavé de ses péchés, c'est-à-dire de ses dettes symboliques, puisqu'à Metaltepec on assimile souvent le péché commis à une dette qu'il faudra payer *via* l'accomplissement des rites d'immunité convenables. Mais, en principe, l'immunité du converti, une fois acquise, demeure permanente, à moins d'une rechute du sujet dans l'erreur et le péché. Elle n'est pas en tout cas à reconquérir collectivement chaque année au rythme des cycles de la nature et du calendrier. Elle est *déterritorialisée* et *individualisée*. C'est sans doute sur cette base que les convertis peuvent dans certains contextes se placer en dehors du système communautaire, le critiquer et l'attaquer, en refusant de participer aux rites et en s'excluant de toute pratique d'économie de prestige. Ils considèrent leur position comme légitime puisqu'ils affirment qu'ils ont été capables, en court-circuitant le système des charges, de se procurer tout de même un état d'*immunité*. Je n'affirme pas que tout cela est la cause des conflits, qui sont sans doute également l'expression de tensions, d'appétits de pouvoir ou de graves problèmes d'ordre économique. La conversion fournit par exemple un excellent prétexte pour échapper aux lourdes obligations économiques du système de charges. Et une fois qu'un groupe de convertis existe, il devient une possible clientèle politique pouvant être mobilisée dans des luttes et rivalités internes, tout comme l'appel aux us et coutumes peut permettre à certains de renforcer, *via* la légitimation par l'assemblée, leur domination sur le village. Il y a beaucoup d'intérêts contradictoires en jeu dans ce type de conflit, mais à mon sens il n'est pas possible de comprendre ces conflits sans se pencher sur le caractère sacralisé du

pouvoir dans les communautés indiennes et sur la dialectique communauté/immunité que j'ai évoquée, car ce sont ces éléments qui donnent à l'expression conflictuelle de ces divergences d'intérêts leur forme. Ces éléments constituent les conditions de possibilité de ce type de conflit, en rendant possibles certaines formes de mobilisation autour, par exemple, de la question des pratiques de dépenses somptuaires.

Conclusions

Le modèle fonctionnaliste classique de la communauté fermée et autocentrée, pas plus d'ailleurs que la version qui en est proposée par les mouvements indianistes, ne permettent de rendre compte de la présence des pratiques d'économie de prestige dans des communautés indiennes de plus en plus insérées à l'espace social global. Pour pouvoir comprendre le rôle actuel joué par ces pratiques, il nous faut tenter de redéfinir la notion de communauté en nous inspirant de son étymologie. D'après le philosophe Roberto Esposito la *communitas* est « l'ensemble des personnes unies non pas par une « propriété », mais très exactement par un devoir ou par une dette » (Esposito, 2000 : 19). Il nous a semblé pouvoir trouver dans l'ethnographie mixte, et surtout dans l'ensemble global des obligations rituelles qui sont assumées par certains individus au nom de la collectivité, quelque chose qui se rapproche de cette définition. La communauté serait alors un ensemble de personnes qui effectuent collectivement un travail rituel et symbolique afin de gagner l'*immunité*, qui en théorie signifie la libération définitive de la dette, mais reste, dans la pratique mixte, toujours à reconquérir, année après année, puisque la vie est précaire, toujours menacée par des puissances qu'il s'agira, encore et encore, d'essayer de se concilier par les prières, les offrandes et les sacrifices, ou encore par les dépenses somptuaires de l'économie de prestige.

Nous proposons donc, en emboîtant le pas à *l'Essai sur la royauté sacrée en République mexicaine* de Danièle Dehouve (2006), d'approcher les pratiques de l'économie de prestige comme faisant partie de systèmes politico-religieux remplissant des fonctions ou effectuant des tâches comparables à celles qui revenaient aux royautés sacrées précolombiennes. La présence de ces systèmes, par-dessous les catégories administratives étatiques, fait la preuve de leurs grandes capacités d'adaptation, tout comme leur maintien dans des communautés largement pénétrées par l'économie capitaliste globale. Mais ces systèmes de fonctions politico-religieuses pourront-ils, sans chercher à rétablir par la violence leur « souveraineté sacrée » menacée, être confrontés à la circulation, au sein de ce fameux espace social global, de courants

idéologiques ou religieux offrant à ceux qu'ils n'auront pas pu satisfaire, ou qui ne sont pas en mesure d'assumer la dette communautaire, des moyens rituels d'accéder à l'immunité sans passer par la *communitas*, ses dépenses somptuaires et ses sacrifices ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CANCIAN F., 1976: *Economía y prestigio en una comunidad maya. El sistema de cargos religiosos en Zinacantan (1965)*, México, INI/Conaculta.
- CHANCE J. K. et TAYLOR W. B., 1985: "Cofradías and cargos: an historical perspective on the Mesoamerican civil-religious hierarchy", *American Ethnologist*, 12 (1) : 1-26.
- DEHOUE D., 2006: *Essai sur la royauté sacrée en République mexicaine*, Paris, CNRS Éditions.
- ESPOSITO R., 2000: *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, PUF.
- FOSTER G. M., 1967: *Tzintzuntzan. Mexican Peasants in a Changing World*, Boston ; Little, Brown and Company.
- GLEDHILL J., 2004: "Beyond Speaking Truth to Power. Anthropological entanglements with multicultural and indigenous rights politics", *Manchester Anthropology Working Papers*.
- GREENBERG J.-B., 2002: « El capital, los rituales y las fronteras de la comunidad corporativa cerrada », *Desacatos*, 9 : 132-147.
- Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 2005 : « Les évangéliques à l'assaut du monde », 119.
- KEARNEY M., 1995: "The Local and the Global: the Anthropology of Globalization and Transnationalism", *Annual Review of Anthropology*, 24 : 547-565.
- KURODA E., 1993: *Bajo el Zempoaltépetl. La sociedad mixe de las tierras altas y sus rituales (1984)*, Mexico, CIESAS.
- LAVAUD J.-P. et LESTAGE F., 2006: « Les redéfinitions de l'indianité. Historique, réseaux, discours, effets pervers », *Esprit*, 321 : 42-64.
- MACAIRE P., 2004: « Reconnaître les coutumes : le discours de la loi face aux enjeux locaux », *Trace*, 46 : 121-142.

WOLF E. 2001: a) "Types of Latin American Peasantry. A Preliminary Discussion" (1955), b) "Closed Corporate Peasant Communities in Mesoamerica and Central Java" (1957), c) "The Vicissitudes of the Closed Corporate Peasant Communities" (1986), in *Pathways of Power. Building an Anthropology of the Modern World*, Berkeley, University of California Press : 193-214, 147-159, 160-165.

LES DÉRIVES ILLICITES DE LA GLOBALISATION : INTERPRÉTATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES D'ENTREPRISE

Bernard CASTELLI

La résurgence récente de délits d'ordre économique et financier, malgré la doctrine consensuelle de la gouvernance d'entreprise (GE) et la promulgation de lois au niveau international, en apparence beaucoup plus sévères, semble confirmer la difficulté à isoler la formation de richesses illicites de celles engendrées par les activités légales liées au processus actuel de globalisation. Au-delà de la singularité¹ d'un objet de recherche résistant à une observation directe², les économistes n'ont jusqu'à présent manifesté qu'un intérêt modéré pour l'analyse théorique ou empirique des dérives du capitalisme : penser que les mots d'ordre de transparence et de « bonne » gouvernance associés à une gestion libérale suffiraient à éviter les excès des forces du marché relève d'une démarche intellectuelle

1. Selon Nicolas Queloz (1999 : p. 12), la criminalité économique et financière « a plutôt sa source ou son foyer dans une entreprise (quelle que soit sa taille) dont le capital de départ a en principe été rassemblé de façon légitime pour lui permettre de contribuer aux processus économiques légaux. Selon les circonstances, contextes, conjonctures (cycles économiques) ou opportunités, ses acteurs vont recourir à des actions astucieuses ou frauduleuses, soit pour accroître leurs profits et leur emprise sur le marché, soit pour tenter de surmonter des difficultés économiques (endettement ou crise de liquidités par exemple) » : a-t-on encore des raisons de distinguer criminalité économique et organisée ?

2. Sa nature éminemment clandestine réduit les tentatives d'en mesurer, même à très grands traits, l'ampleur et les conséquences — que ce soit sur un secteur spécifique ou sur l'ensemble de l'économie observée —, à des calculs approximatifs, à des estimations elles-mêmes sujettes à caution. La carence de statistiques fiables provient en effet tant du secret en vigueur, dans le milieu industriel et financier, que de la discrétion usuelle entourant les raisons des décisions stratégiques des dirigeants. Pour plus amples détails, cf. OCDE (2003).

faisant de l'occurrence de délits dans la vie des entreprises, industrielles ou non, soit un épiphénomène conjoncturel, soit le produit de comportements déviants suscités par quelques « moutons noirs » (Aglietta, Rebérioux, 2004).

À notre sens, cette perception minimaliste de la réalité sous-estime non seulement l'intérêt d'entreprendre une telle recherche mais tend en outre à occulter la conjonction de trois problèmes suffisamment sérieux pour stimuler la réflexion scientifique : d'un point de vue factuel, la répétition à intervalles réguliers d'infractions économiques et financières (Enron, Qwest, Parmalat, Refco, Siemens, Vivendi, WorldCom...), alors même qu'existe une variété de normes censées renforcer le contrôle de la gestion des entreprises, conduit tout d'abord à s'interroger sur la réelle efficacité des modes de régulation retenus (Pastré, 2003). L'explication courante du décalage entre la théorie et son application fournie pour justifier les défaillances de surveillance s'avère ensuite peu satisfaisante sur le plan intellectuel dans la mesure où le strict respect du formalisme de la normativité existante a permis de rendre indétectables les multiples opérations frauduleuses commises par les *staffs* des grands conglomérats industriels mentionnés précédemment (Godefroy, Lascoumes, 2004). Le contenu intentionnel des transgressions constatées souligne enfin l'adaptabilité remarquable des délinquants aux contraintes réglementaires et normatives encadrant l'activité des entreprises dans un environnement de plus en plus globalisé.

De cette problématique générale, il ressort qu'une analyse originale de la délinquance économique et financière (DEF) ne devrait plus se limiter à la seule observation des déviations engendrées par l'exacerbation de la concurrence sur les marchés de la planète ou par des décisions erronées de *management* inhérentes à des projets d'investissement hasardeux (Cohen, 2002). Puisque la majorité des acteurs responsables de tels délits est constituée de dirigeants et d'opérateurs spécialisés, de professionnels chevronnés dont les compétences détournées permettent de maximiser des rentes illégales de situation, il serait par conséquent logique de s'intéresser d'ores et déjà aux contenus des stratégies inductrices de fraudes. En d'autres termes, reconsidérer l'ensemble des décisions prises *en amont*, avant même d'en déplorer *en aval* les externalités négatives, pourrait représenter une manière de diminuer les risques d'enfreindre la normativité en privilégiant la prévention sur la répression *a posteriori* et inutilement coûteuse.

La finalité principale de cet article sera de proposer une lecture critique des comportements susceptibles d'engendrer des pratiques extrêmes, illicites qui épuisent les diverses ressources de la firme œuvrant

dans un environnement théoriquement sécurisé. De par cette conception générale, notre objectif n'est pas seulement de mettre en évidence les caractéristiques spécifiques des différents modes opératoires de la DEF (sous la forme d'une approche descriptive) mais au contraire d'améliorer la compréhension des conditions de sa formation, et de son extension éventuelle, à partir du détournement des stratégies de la finance légale. À cet égard, on s'efforcera de répondre aux interrogations suivantes : pourquoi les fameux « garde-fous » (normes en vigueur, agents du contrôle interne et externe, analystes financiers, etc.) n'ont pu remplir leur rôle et empêcher les délits à l'intérieur de grandes entreprises dont les performances diverses furent longtemps évaluées de manière consensuelle et positive par l'ensemble des professionnels de la finance ? Qui contrôle en fin de compte les régulateurs patentés ? Est-ce exclusivement la stratégie dominante de la valeur actionnariale qui serait responsable des dérives illicites du capitalisme contemporain ? Peut-on retenir également l'explication d'une crise structurelle réduisant à néant l'efficacité des mesures favorables à une « bonne » gouvernance d'entreprise ?

Pour ce faire, et sans reprendre les termes de la problématique évoqués ci-dessus, cette contribution comportera essentiellement deux parties : la première s'efforcera d'exposer une démarche intégrale (ou spectrale) du processus délictueux en montrant les apports ainsi que les faiblesses des interprétations théoriques dominantes. Sans omettre de mentionner bien entendu les difficultés méthodologiques auxquelles donne lieu la validation scientifique d'une théorie dédiée à un thème aussi complexe, car impliquant en dernière instance le choix de critères d'analyse spécifiques. D'autant plus que la criminalité d'affaires en temps de globalisation s'adosse en général à des pratiques de gestion aux domaines d'intervention aussi variés que la maîtrise des risques financiers, l'usage de l'information ou bien les conduites des agents économiques. La seconde partie, centrée sur le contenu potentiellement délictueux des orientations stratégiques décidées par les équipes dirigeantes et les actionnaires, examinera ensuite les déficiences de la « chaîne informationnelle » sous l'angle double de la surveillance des transactions dans l'entreprise (l'efficacité du contrôle normatif) et du rôle de l'information manipulée comme vecteurs techniques des comportements illicites. En guise de conclusion provisoire, la discussion des résultats théoriques et empiriques sera poursuivie en intégrant les derniers événements d'une actualité économique et financière riche en fusions et acquisitions où presque tous les secteurs du capital international sont représentés (aciéries, marchés énergétiques, services bancaires, activités des télécommunications...).

Une analyse spectrale de la délinquance économique et financière

La délinquance économique et financière est paradoxalement propice au développement d'un ensemble de réflexions divergentes (Ponsaers, Ruggiero, 2003) :

— Au niveau théorique, à l'exception de la prise en compte tardive de quelques imperfections spécifiques des marchés par le *corpus* théorique de la finance légale, la possibilité de comportements délictueux à l'intérieur de l'entreprise n'est que rarement abordée de façon explicite par la pensée économique conventionnelle. De même, l'hypothèse d'une éventuelle déloyauté des agents n'est jamais évoquée dans les modèles de valorisation des patrimoines financiers ou de décision d'investissement.

— Sur le plan pratique, la présence d'actes illicites est assimilée à de simples dysfonctionnements conjoncturels qu'un contrôle formel et une efficacité présumés des acteurs en charge de son application suffiraient à résoudre.

— D'un point de vue méthodologique, l'approfondissement des connaissances autour d'un thème complexe suscite en réalité plusieurs difficultés tant en ce qui a trait au recueil des données qu'à leur restitution dans le cadre d'un modèle interprétatif particulier.

— Enfin, et sans céder le moins du monde à l'air du temps, la transversalité de cette thématique permet de formuler également quelques interrogations « éthiques » qui ont trait à la transgression des normes comptables et financières par les acteurs légaux de l'entreprise (Kindleberger, 1997).

Dans cette première partie, le développement des principales étapes (spectre) de l'analyse économique de la — DEF — délinquance économique et financière (courants théoriques, choix méthodologiques, critères d'analyse) correspond à un panorama épistémologique des problèmes théoriques et méthodologiques auxquels se trouve confronté le travail du chercheur.

Esquisses d'un cadre théorique

Afin d'éviter tout malentendu ultérieur, il est bon d'insister sur le fait que nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité dans la mesure où, pour des raisons de place, seuls deux grands courants disciplinaires ont été retenus comme faisant de la délinquance économique et financière (DEF) une question centrale d'un point de vue scientifique : d'une part, celui représenté par la criminologie dont la production abondante concentre un pourcentage élevé de connaissances théoriques et empiriques passées au

tamis d'une grille de lecture spécifique. D'autre part, les sciences sociales (anthropologie, sociologie, économie à titre principal) intéressées depuis leur naissance au crime en général (à l'instar d'Émile Durkheim) réorientent leurs plus récents travaux vers l'analyse des infractions commises par les catégories privilégiées au cours d'une quelconque activité économique et financière (Bucheli, Bacher, 2005). L'économie du crime, sous la forme néoclassique d'élaboration de modèles des motivations monétaires du délinquant d'affaires, obtient par rapport aux autres sciences sociales, une reconnaissance scientifique officielle en la personne d'un de ses fondateurs, Gary Becker, lauréat du Prix Nobel d'économie pour des travaux pionniers sur la question (Becker, 1968).

À l'opposé d'une idée fort répandue, et sauf dans le cas des expertises psychologiques individualisées renvoyant aux altérations de la personnalité des délinquants, les criminologues envisagent de manière assez globale les conditions favorables au passage à l'acte illégal des cols blancs : le contenu holistique des théories criminologiques tend alors à élucider les raisons ou plutôt les facteurs d'origine culturelle et sociale de la commission d'infractions économiques et financières (Ruggiero, 2003). Le champ d'observation balayé par la criminologie des affaires demeure toutefois assez vaste puisqu'il comprend les fraudes et les malversations diverses (comptables, financières, à l'assurance, etc.) ainsi que la corruption (publique/privée) et le blanchiment. Les variables d'analyse retenues concernent surtout le manque de contrôle de soi, l'apprentissage du comportement criminel, la violation des normes, des valeurs distinctes du crime classique... Une des critiques adressée aux criminologues (*cf. infra*) réside dans une certaine tendance à privilégier la portée explicative d'une théorie générale du crime économique au détriment des autres théories existantes lesquelles, mises ensemble, valident en général mieux les hypothèses particulières. Reste que le débat n'est toujours pas clos entre les tenants d'une théorie spécifique relativement bien adaptée aux caractéristiques et motivations singulières de ce genre de délinquants et ceux qui pensent que la généralité intrinsèque de la délinquance économique et financière (DEF) peut être interprétée par simple valorisation des acquis de la seule science criminologique (Bacher, 2005).

Dans le cadre de l'économie du crime, la sévérité de la loi ainsi que le niveau modulable de la sanction visant les criminels conduisent à fixer la probabilité d'être arrêté et déterminent par là même le coût du passage à l'illégalité (Becker, 1968). Comparé aux gains supposés du délit, ce coût permet de vérifier si les appareils judiciaires et policiers sont suffisamment dissuasifs. De manière synthétique, ce courant de pensée associe une possible réduction des comportements déviants à une

modification volontaire de l'environnement institutionnel (politique criminelle) dans lequel sont immergés les agents susceptibles de succomber à la tentation. La place de la loi est donc centrale puisqu'elle est conçue comme le frein principal à une extension continue du crime à l'ensemble de la société (Pestiaux, 1993).

À notre sens, la variation des coûts liée aux différentes options répressives des autorités n'explique souvent qu'un aspect ponctuel de la réalisation des délits car d'autres variables sont à même d'influencer la décision d'entrée dans l'illégalité. L'expérience montre en effet que le comportement des délinquants ne dépend qu'en partie des profits réalisés mais beaucoup plus de leur capacité à maîtriser les risques liés au travail illégal (Hassid, 2005). Les acteurs légitimes responsables des infractions appartiennent au monde des affaires et n'ignorent par conséquent rien du droit des sociétés privées (et de ses sanctions) et des règles de la comptabilité, détournées avec astuce le moment venu (Autret, Galichon, Veron, 2004). *A contrario*, cette expertise juridique et comptable représente pour eux une véritable « rente de situation » sans laquelle ils n'oseraient outrepasser leurs responsabilités légales. Si les délinquants supérieurs devaient réagir exclusivement au système de désincitations par simple augmentation des coûts de la répression, le blanchiment, par exemple, aurait disparu depuis longtemps du seul fait de son caractère de plus en plus onéreux au fil du temps : or, le recyclage des capitaux douteux continue d'exister malgré des commissions versées aux intermédiaires qui dépassent en moyenne 10 à 15 % du capital à blanchir ! L'explication en est relativement simple : face à une répression de plus en plus coûteuse, les acteurs économiques et financiers ayant opté pour l'illégalité parviennent en fait à s'organiser par des stratégies appropriées dont l'objectif premier consiste à contourner les réglementations et la *Loi*.

Apories méthodologiques des paradigmes

L'exposé succinct des courants de pensée abordant la criminalité économique et financière peine cependant à masquer des démarches opposées : que ce soit la criminologie ou l'économie du crime appliquées à l'acte délictueux d'entreprise, il apparaît en effet que les présupposés théoriques de chacune des écoles conditionnent grandement la sélection de la méthode utilisée. Une fois encore, l'on retrouve comme partout ailleurs la divergence entre l'empirico-inductif des criminologues et l'hypothético-déductif des économistes du crime :

Pour ces derniers, l'hypothèse fondamentale de rationalité du comportement du délinquant économique et financier le conduit à maximiser ses gains en abaissant les coûts d'entrée dans la sphère

illégitime. Cette norme participe à la création d'un modèle qui s'attache en fait à simuler les effets de variations liées au changement institutionnel répressif de la politique criminelle — amendes économiques et sanctions pénales — (Bernier 2001, Carnis 2002). Les données recueillies sur le « terrain » doivent par conséquent confirmer ou infirmer la validité des mesures prises (variables opératoires) en matière de contrôle de la criminalité d'affaires. Ce modèle déductif est néanmoins cohérent tant dans les hypothèses émises — leur irréalisme n'enlève rien à sa logique interne — que les objectifs fixés pour légitimer la philosophie du calcul économique appliqué à la criminalité. Ce formalisme quantitatif, malgré son élégance indéniable, soulève cependant trois critiques « non idéologiques » quant à la faisabilité d'une application au domaine de la DEF.

En premier lieu, la disponibilité de données en quantité et en qualité qu'impose ce modèle hypothético-déductif complique sérieusement sa généralisation à tous les types de délits d'entreprise parce que chacun, individuellement pris, a des formes et des modes opératoires différents (Blanqué, 2001). L'hétérogénéité des transactions délictueuses bute en réalité contre la nécessaire homogénéité des données comme gage préalable d'une efficacité prêtée au modèle (Dionne, Gibbens, Saint-Michel, 1993). À moins de répéter plusieurs fois l'expérience — ce qui est moralement impossible pour les délits —, la quantité d'informations soumises à l'analyse correspond en second lieu à une période particulière, à un instant t d'un moment donné dont on ignore s'il sera suivi d'un autre événement identique ($t + 1$) en tout point. Il est donc peu probable que les informations collectées expriment une variation pertinente dans le temps puisqu'elles sont définies, fixées avant tout pour servir d'*inputs* à un modèle par construction statique.

Enfin, comme n'importe quel modèle économique, les résultats obtenus peuvent déboucher sur un éventail de mesures politiques, de prescriptions sécuritaires susceptibles de guider les décisions des pouvoirs publics en matière de lutte contre la criminalité. Jusqu'à présent, tant le renforcement constant des dispositifs formels de contrôle de la gestion des entreprises au niveau national et international que l'aggravation des sanctions civiles ou pénales constituent aujourd'hui quelques-unes des propositions déduites de ce type de modélisation. Ces préconisations sont d'ailleurs complétées par une manipulation, à la baisse ou à la hausse, du volume des dépenses de l'État allouées à la sécurité en général. L'inefficacité relative des mesures avancées provient surtout de l'ambiguïté fondamentale de la démarche hypothético-déductive laquelle entretient une indétermination permanente entre le traitement des effets

ou celui des causes de la délinquance économique et financière, même si l'on sait qu'il est toujours plus difficile de prévenir que de réprimer.

À l'inverse, la démarche empruntée par les criminologues s'éloigne du courant précédent dans la mesure où la vérification d'hypothèses issues d'un tel modèle normatif justifie une étape ultérieure de la recherche sous la forme d'une appréhension méthodique du délit. La connaissance scientifique du terrain (études de cas, entretiens directs ou semi-directifs, analyse de bilans ou de résultats d'exploitation...) repose tout d'abord sur l'observation directe ou indirecte de faits délictueux au sein même des entreprises, ce qui aidera à formuler plus tard des hypothèses explicatives mieux adaptées à l'attitude fondamentalement compréhensive du travail du criminologue (Queloz, 1999). Au cours de la recherche, l'approche initiale de description de faits « atypiques » cède aussi progressivement en importance devant l'élaboration théorique, l'abstraction interprétative sous la forme d'une analyse causale de leur genèse. L'approche empirico-inductive domine en fin de compte la pensée criminologique même si quelques exceptions scientifiques peuvent se situer en dehors de ce paradigme méthodologique. Comme dans l'hypothético-déductif de l'économie du crime, l'inductivisme des criminologues n'est pas exempt de quelques reproches liés tant à la qualité des données employées qu'à l'évaluation des résultats atteints.

Une des premières faiblesses de la démarche inductive résulte de la nécessité impérative d'obtenir des données fiables afin de valider les interprétations les plus pertinentes. Sans nous appesantir outre mesure sur le débat assez académique de savoir si les travaux de terrain réalisés appréhendent bien la totalité des phénomènes observés, ce qui fait problème ici c'est la réunion des conditions intellectuelles et matérielles d'une production de données de qualité supérieure. Comme tout le processus cognitif ultérieur dépend étroitement de la réussite de la collecte des informations, une grande partie du temps de recherche sera par conséquent réservée à qualifier systématiquement la masse de données nécessaires à l'analyse interprétative. Deux conséquences se dégagent dès lors de la mise en place de cette chaîne de données : d'une part, le temps de recueil représente une étape forte sans laquelle il s'avère quasi impossible d'atteindre les objectifs théoriques projetés. Tout échec à ce niveau peut devenir rédhibitoire pour la suite des travaux. Cette contrainte technique explique une relative lenteur dans la restitution des résultats de terrain, qu'une certaine prudence matérialise en fin de compte par un croisement des différentes sources afin d'éviter toute carence ou biais dans l'information.

Au-delà du coût de recherche des données, l'évolution rapide des modes de délinquance économique et financière entraîne d'autre part une obsolescence accélérée du contenu informatif des travaux de terrain laquelle risque de conduire à une remise en cause des conclusions de la recherche. Des interrogations épistémologiques surgissent alors : face à une réalité mouvante, est-il légitime de produire aujourd'hui un savoir théorique dès lors que les infractions observées hier ont radicalement changé de forme sinon souvent même de contenu ? Quelles techniques et méthodes renouvelées faut-il mettre en œuvre pour restituer leur caractère évolutif quand celles-ci épousent les innovations internes et externes à l'entreprise soumise aux multiples contraintes de la globalisation ? Sans tomber dans l'incantation méthodologique, une approche dynamique souhaitable pourrait-elle être implémentée quand la durée même des crimes s'aligne sur le court terme caractéristique de la finance contemporaine ?

Validation scientifique et hétérogénéité critériologique

Les difficultés décrites précédemment justifient qu'une grande partie des travaux théoriques et empiriques dédiés à la criminalité d'affaires n'hésitent pas à effectuer de nombreux emprunts conceptuels auprès des sciences sociales et juridiques. Parmi ceux-ci, on retient le plus souvent (Bacher J.-L., 2005) : le statut social des auteurs (employés, cadres supérieurs, dirigeants, actionnaires...); la nature juridique des actes commis (violations ou contournements des règles administratives); la qualité de l'intention délictueuse (mobiles criminels avérés ou par négligence); les motivations des délinquants (quête d'argent, de pouvoir, de prestige social, etc.); les victimes patentées (public en général, conglomerats industriels et financiers, consommateurs); le cadre économique des délits (sphère légitime ou illégale); le degré de subtilité des contraventions considérées (des actes subtils ou sans qualité particulière); les réactions sociales que suscite la révélation de scandales liés au monde de la finance et de l'industrie, etc. Et la liste pourrait s'allonger à l'envi...

La validité des explications partielles et globales proposées repose en outre sur l'élaboration de critères dont l'efficacité relative se traduirait en une pertinence supposée supérieure dès lors qu'on les compare avec les indicateurs déjà existants. Dans la pratique, il s'avère en fait difficile de trancher en faveur du « meilleur » critère quand il s'agit plutôt de recourir au moins mauvais de la liste. Pour éviter toute abstraction inutile, donnons quelques exemples de critères concernant la DEF ainsi que les conceptualisations qui leur sont afférentes :

Critère descriptif : construction d'un « indicateur d'affairisme » (nombre de scandales ou de faillites frauduleuses...) afin d'identifier le(s) responsable(s) de son apparition. Le résultat espéré est l'élaboration d'une typologie du délinquant *managérial*. Sous-jacent à ces fines descriptions, émerge presque toujours un concept global (col blanc, prédateur, escroc de haute volée...).

Critère interprétatif : seule la dimension délictueuse de la DEF aide à interpréter les illégalités économiques et financières. Un concept spécifique (blanchiment, corruption, fraude, contrefaçon...) permet dès lors de comprendre l'intentionnalité des transgressions.

Critère normatif : la violation des valeurs (ruse, déloyauté, manipulations comptables...) explique l'origine des délits commis dans le cadre des activités légales. C'est l'idée d'une anomie criminelle qu'exprime alors la perte des « repères éthiques » de la culture d'entreprise.

Critère systémique : la délinquance d'affaires est structurelle et par conséquent assimilable à un risque systémique. Les stratégies délictuelles des acteurs économiques du capitalisme ne sont que la conséquence de logiques poussées à l'extrême. La responsabilité du profit engendré par l'actionariat à court terme conceptualise bien ce genre d'approche.

Critère informationnel : l'information stratégique est mensongère parce que les professionnels chargés d'en assurer la qualité ont failli à leur mission. Le concept de « chaîne informationnelle » aide à repérer les failles des systèmes de surveillance pour essayer de mettre en place des « gardes fous » formels.

Critère socioculturel : Le mode réel de fonctionnement de l'entreprise révèle la présence d'actes illicites. La prise en compte des circonstances sociales ainsi que les situations locales (survie, prospérité, culture de l'entreprise...) représentent les éléments essentiels de la compréhension de la DEF.

La globalisation en question : les pratiques délictueuses d'entreprise

Le processus de mondialisation des marchés financiers et les changements structurels survenus dans les orientations stratégiques des grandes firmes, d'abord nord-américaines puis celles du reste de la planète, sont pour beaucoup dans l'origine d'une réaction idéologique s'efforçant de contrecarrer le déclin relatif du modèle d'excellence managériale des années 1960 et 1970 (Batsch, 2002). L'émergence de la doctrine de la gouvernance d'entreprise (GE) est en effet quasi concomitante à l'approfondissement continu du processus de

globalisation. Un peu d'irrévérence nous ferait toutefois remarquer que c'est au moment où l'élaboration théorique et l'application de la GE atteignent une reconnaissance internationale (FMI, Banque mondiale, institutions de régulation...) et un vrai degré de sophistication que se produisent plusieurs dysfonctionnements majeurs du système (Aglietta, Rebérioux, 2004) : la question de la dette externe du tiers-monde, la faillite des caisses d'épargne américaines, la chute boursière de 1987, le défaut de paiement du Mexique, la crise asiatique de 1997, la rupture financière de l'économie russe, l'effondrement de l'Argentine en 2001, la déconfiture des NTIC, etc. Plusieurs affaires frauduleuses ont par ailleurs accompagné les problèmes induits par une gouvernance censée résoudre l'instabilité récurrente du monde (Cori, 2005). À cet égard, le contenu analytique de cette deuxième partie reflétera les contours de la problématique mentionnée ci-dessus.

Nous verrons en premier lieu qu'un des moteurs de la délinquance économique et financière réside dans le contenu risqué des décisions stratégiques des grandes entreprises réagissant aux multiples pressions de la globalisation dominante. Même s'il reste difficile d'en imputer la seule responsabilité à des équipes dirigeantes ou à des actionnaires guidés par une cupidité exubérante dans la mesure où le système de surveillance en vigueur n'a pu éviter que les risques cachés de gestion débouchent pratiquement sur des conduites délictueuses. Que des fraudes importantes aient pu se produire malgré l'existence de dispositifs formels de contrôle (règles et normes de la gouvernance) invite par conséquent à s'interroger sur leur réelle efficacité à prévenir ce type de délits. Ainsi l'examen des raisons plausibles des défaillances du système de contrôle constituera en deuxième lieu une dimension supplémentaire de l'analyse. Celle-ci s'achèvera provisoirement sous la forme d'une typologie préliminaire des principaux comportements illicites des acteurs associés de près ou de loin (dirigeants, parties prenantes, opérateurs spécialisés...) au fonctionnement de l'économie d'entreprise.

Les risques occultes de la gestion financière

La vie économique et financière tolérerait aujourd'hui des actes que l'on considérerait comme des délits quelques années auparavant. Le seul critère normatif d'incrimination (droit des sociétés, droit pénal des affaires) ne suffit plus pour distinguer à coup sûr la nature légale ou illégale des décisions prises en entreprise : nous sommes maintenant en présence d'un véritable *no man's land* comptable et juridique où prédomine une variété d'instruments servant à légitimer les risques pris par des entrepreneurs et des financiers intéressés en une profitabilité à

court terme (Hassid, 2005). L'arrière-fond frauduleux de certaines stratégies de gestion développées au cours de la décennie 1990 — période pendant laquelle les mots d'ordre de transparence et de « bonne » gouvernance se matérialisaient au niveau de l'intermédiation financière, par exemple, dans le choix d'un modèle de banque moderne, multiservice ou universelle³ —, n'a été dévoilé que tout récemment. La multiplicité des risques occultes que l'on aurait pu associer à une activité telle que le financement des entreprises a été en fin de compte sous-estimée par les gestionnaires. Cette cécité s'est traduite par une fuite en avant dans la fraude lorsque les pertes d'exploitation se sont alourdies, sont devenues inéluctables et irréversibles⁴ : maquillage des bilans, détournements et transferts de fonds à l'étranger... Plusieurs instruments ont sans doute accéléré la diffusion de conduites atypiques, d'« astuces » destinées à produire et/ou à faire circuler les profits illicites obtenus du détournement d'activités légales. Pour des raisons d'espace, nous n'évoquerons ici que trois risques de dérive consubstantiels aux stratégies de financement industriel.

L'apparition de fraudes a été tout d'abord rendue possible par l'emploi excessif de la technique de l'endettement⁵. Avec la baisse chronique des taux d'intérêt, les banques ont ainsi incité les entreprises à un renouvellement presque illimité de leurs capacités d'emprunt (Artus, Virard, 2005). Le rachat industriel et financier par endettement met en scène le fameux LBO (*leverage buy-out*) ou « effet de levier », qui institutionnalise *de facto* la concession de crédits en cascade sous la forme d'une promesse de profits financiers à venir : on cherche au départ à acquérir une industrie ou bien un service dont le rendement prévisionnel élevé autorise l'octroi d'un prêt à un taux d'intérêt moindre auprès d'une banque, sans que ce financement classique recouvre toutefois la totalité du capital nécessaire. Peu importe... Car, grâce à un prêt personnel concédé cette fois par un intermédiaire différent, d'autres banques voire même des sociétés capital-risque « lèveront » les ressources complémentaires indispensables au projet d'investissement. Pour éviter cependant de perdre le contrôle de l'affaire, la création d'une *holding* — composée pour moitié de capital et de dettes accumulées au cours des

3. L'article roboratif d'Olivier Pastré (2003 : p. 235-259) dessine les principales tendances évolutives de l'économie bancaire en temps de mondialisation.

4. Avec des causes différentes selon la taille et le degré d'intégration internationale de l'industrie concernée : dévalorisation des actifs (matériels et immatériels : biens immobiliers, actions, obligations, dérivés de crédit...), variations du taux de change, défauts de contrepartie, détérioration des parts de marché, etc.

5. Le surendettement des banques augmente en effet de manière exponentielle les comportements à hauts risques des managers décidés à récupérer — quand bien même illégalement —, l'argent avancé à des emprunteurs impécunieux.

étapes de la recherche de financement —, maintiendra, à travers l'attribution *stock-option*, tant la rémunération que le pouvoir des dirigeants malicieux.

Avec de tels montages, l'insolvabilité organisée devient effectivement source de profitabilité financière future. Ce qui n'est d'ailleurs pas sans risques si l'on observe que la frontière est chaque fois de plus en plus ténue entre l'innovation financière légitime et l'escroquerie pure et simple. La prolifération de prêts rétro-alimentant de « vrais faux » engagements d'investissement n'est-elle pas d'ailleurs assimilable au schéma pyramidal tant prisé par le célèbre fraudeur Ponzi, à la différence près que ce n'est plus le capital qui sert à payer les intérêts promis aux participants mais l'épargne même des déposants⁶ ?

Deuxième risque de dérive que l'on considère ensuite comme un vecteur privilégié de la diffusion de délits en milieu financier et industriel : le blanchiment (Plihon, 1996). Certes, cet acte se situe *en aval* de la création d'argent illicite mais qui pourrait nier que l'existence de « trous noirs fiscaux », de paradis financiers ne constitue en aucune manière une forte incitation à contourner les normes et les lois en vigueur ? Sans les places *offshore*, les infractions commises continueraient néanmoins de prospérer d'autant plus que leur origine délictuelle ou criminelle s'y trouve rarement (Godefroy, Lascoumes, 2004). La responsabilité de l'*offshore* dans la genèse de la délinquance d'affaires n'étant pas directement en cause, c'est plutôt comme phénomène « facilitateur » du blanchiment des capitaux que se pose le problème de ces microéconomies mondialisées. En tant que processus de dissimulation et de légitimation d'actifs financiers douteux, le blanchiment offre la possibilité de montages complexes comportant plusieurs points communs en relation avec l'essor de la DEFI (la délinquance économique et financière internationale) : stratégies d'internationalisation, de diversification, de complexification technique des procédés, professionnalisation des acteurs (qualification élevée des blanchisseurs).

Troisième et dernière modalité licite de multiplier les risques cachés à vocation délictueuse : le transfert de risques (Hassid, 2005). Le risque est le fondement même de l'économie des entreprises industrielles et financières en phase avec le processus de globalisation, justifiant par là même leur objectif principal de rentabilité. Or, la difficulté réside dans le fait que n'importe quel individu ou n'importe quelle organisation a une

6. Au siècle dernier un escroc financier Carlo Ponzi avait déjà érigé en système perpétuel la modalité de rembourser une dette en en contractant une nouvelle (Kindleberger, 1997 : 107-108).

tendance naturelle à vouloir conserver par-devers lui ou elle la rémunération afférente à un projet tout en transférant son contenu risqué, le plus rapidement possible, à son voisin (banquier, assureur, entrepreneur, contrôleur...). Une illustration ? Les montages consolidés du domaine bancaire : sous une forme synthétique, c'est un ensemble d'instruments qui permet de transférer tous (ou presque) les risques pris par un établissement de crédit à un autre, et ce moyennant des commissions plus ou moins éloignées du prix de la translation réalisée. Rien n'est moins sûr que ce jeu soit à somme nulle. Il existerait en fait un coût occulte dont la fraude ne constituerait qu'un aspect d'une économie illégale beaucoup plus diversifiée, prospérant à l'ombre des réglementations en charge formellement de la maîtrise des risques excessifs.

Reste à savoir si l'on est prêt à assumer les risques que d'autres prennent tout en sachant qu'ils peuvent engendrer des bénéfices de manière peu éthique : tant que les rendements des actions suivent une courbe ascendante, les actionnaires ne sont en général pas très regardants sur les méthodes employées pour « gonfler » les cours. *A contrario*, si des performances négatives de valorisation boursière se font jour, la responsabilité en est la plupart du temps imputée aux mandataires défaillants, « moutons noirs » vite isolés par le milieu des affaires. La sanction civile ou pénale peut donc s'abattre sur le dirigeant, condamné avant jugement par les médias ; celle-ci ne concerne que la faute, les agissements délictueux et non les logiques économiques et financières qui sous-tendent leur origine. Ces infractions sont assimilées à de simples incidents de parcours, à des déviances ne remettant pas en cause le système dominant de maximisation de la rentabilité financière des entreprises cotées. La répression s'exerce sur les symptômes visibles de la DEF, c'est-à-dire quelques boucs émissaires malhonnêtes, tandis que la recherche des causes réelles mobilise peu les énergies des autorités de surveillance. Surgit alors un sérieux problème d'efficacité que la théorie de la gouvernance d'entreprise a du mal à résoudre, même au travers la multiplication des normes de contrôle (*cf. infra*).

De la gouvernance à la surveillance d'entreprise : ou l'efficacité relative de la norme

La théorie de l'agence, sous sa forme simple ou élargie aux « parties prenantes » (*stakeholders* : fournisseurs, clients, banquiers...) introduit le débat majeur de la gouvernance d'entreprise (GE), dont l'application pratique relève le rôle déterminant des dispositifs de surveillance. Quel que soit le critère retenu pour classer les procédures de contrôle

(interne/externe ; spécifique/intentionnel), elles aboutissent en résumé à l'élaboration de typologies représentatives d'une gouvernance idéale, peut-être assez efficaces comme recommandations formelles mais éloignées des conduites concrètes et changeantes des équipes de direction (Pérez, 2003). Ces mécanismes disciplinaires (rôle des assemblées générales des actionnaires, pouvoir du CA, intéressement des dirigeants, sélection sévère sur la compétence des *managers*, etc.) étendus à la lutte contre la DEF, sont néanmoins neutralisés par la labilité stratégique des délinquants laquelle se traduit en une adaptation permanente aux innovations législatives et aux changements normatifs.

Or, la mise en œuvre de tels dispositifs de contrôle est censée garantir tant la sécurité des transactions nouées au sein des entreprises que la fiabilité de l'information communiquée aux investisseurs. Plus de surveillance n'aboutissant pas nécessairement à une meilleure gouvernance, la question de l'efficacité des mesures proposées pose en réalité un triple problème.

À un moment ou à un autre, les normes de même que les dispositifs de surveillance en vigueur ont tous été transgressés avec une relative facilité par les acteurs légitimes et, rappelons-le, au départ honnêtes. Pis encore : les procédures ont même été détournées de leur contenu originel comme dans le cas de la rhétorique de la transparence de l'information financière et comptable laquelle a pu servir paradoxalement pour mieux dissimuler, rendre indétectables des montages financiers complexes à la légalité économique douteuse. Premier problème non résolu : le formalisme du contrôle accompagnant la GE s'est révélé effectivement contre-productif voire même parfois incitatif en matière de délits économiques et financiers. Par exemple, au niveau international, l'arsenal disponible de mesures répressives n'a nullement empêché l'émergence de fraudes perpétrées par les *staffs* des grands conglomérats multinationaux (Godefroy, Lascoumes, 2004). Ainsi le mythe de l'*offshore* comme repaire exclusif de l'argent du crime organisé planétaire s'estompe devant le fait que la majorité des comptes ouverts voit transiter en majorité des ressources défiscalisées et/ou détournées par des acteurs légaux.

Par ailleurs, s'il est tout à fait concevable qu'un système de surveillance puisse avoir des défaillances ponctuelles, il est en revanche surprenant que leurs concepteurs aient omis de prendre en compte l'éventuelle intention délictueuse des dirigeants ou des parties prenantes. Et comme nous le montrerons plus loin, ce n'est certainement pas faute de créativité de la part des *managers*. Même s'il est vrai que les infractions d'affaires ne surgissent pas du néant. Au cours du temps, les irrégularités de gestion progressent pour devenir subrepticement une composante

endogène de la décision managériale : « La délinquance financière provient souvent d'un processus graduel, d'un glissement dans les compromissions et d'un engrenage dans les arrangements illégaux. Il faut donc admettre que des dirigeants *a priori* « honnêtes » puissent adopter des comportements financiers gravement délictueux » (Batsch, 2002 : 34).

En outre, la controverse sur l'indépendance souhaitée des auditeurs des comptes et des administrateurs visant à refréner la cupidité virtuelle du *management* évite de mentionner l'existence d'intérêts convergents : comment vérifier de façon sincère, sans complaisance, les bilans et les résultats d'exploitation dès lors que la rémunération de leur prestation de service dépend étroitement de l'entreprise auditée ? Au lieu d'invoquer une trahison du *manager*, une possible opposition dirigeants/actionnaires, n'existerait-il pas plutôt un danger potentiel de collusion des différentes professions comptables et financières afin de gagner de l'argent de façon illicite au détriment des entreprises ? Qui contrôle qui et quoi ? Deuxième problème : bien que la gouvernance d'entreprise ait été assimilée, souvent de manière caricaturale, à un catalogue de bonnes intentions (*best practices*), son inefficacité proviendrait d'une difficulté théorique à concevoir la délinquance d'affaires comme un phénomène social mettant en jeu une variété de professions et irréductible aux seules transgressions des équipes dirigeantes.

Pour conclure, nous formulerons une hypothèse interprétative sujette à vérification ultérieure : cette carence d'efficacité ne s'expliquerait-elle pas en fin de compte par une conception divergente du risque, selon les différents acteurs concernés, se caractérisant en un transfert continu des responsabilités de la gestion vers des acteurs non investisseurs (*cf. supra*) ? En d'autres termes : l'actionnaire ne serait sanctionné qu'au travers du jeu hasardeux des marchés financiers, la pression du formalisme répressif de la normativité s'exerçant en vérité sur les participants non propriétaires internes ou externes à l'entreprise.

Créativité comptable, information manipulée et comportements délictueux

Les cas emblématiques d'escroquerie du début du XXI^e siècle ont permis de souligner les défauts d'un contrôle formel, en principe rigoureux, qui entérina surtout la conformité apparente des comptes avec les normes prévalentes, tandis que la pratique courante des affaires s'efforçait d'occulter les dépassements des limites de risque ou de déconsolidation officiellement stigmatisés. Lors du classement des actifs et des passifs entre les postes du bilan, il n'est pas rare en effet que l'on

utilise quelques « facilités comptables » à seule fin d'afficher les meilleures performances économiques et financières :

— Allongement de la durée normale de vie des amortissements (ou voire même absence d'amortissements).

— Sous-provisionnement des risques (de change, d'intérêt, pour restructuration, pour dépréciation des actifs...) en vue de minorer les charges annuelles et de gonfler de cette façon les profits annoncés.

— Transformation des fonds propres en dettes financières par le rachat de leurs actions par des succursales *offshore* ou non.

— *Last but not least*, l'explosion des opérations hors bilan des plus simples (couverture de risques) au plus compliquées (financements cachés, portage de dettes, crédits à l'exportation...). À cet égard, l'utilisation astucieuse des comptes dits « consolidés » par les groupes financiers illustre bien les objectifs à atteindre : le changement de périmètre de consolidation s'effectue soit pour protéger des actifs de haute valeur soit pour dissimuler le niveau d'endettement réel des *holdings*.

Ces manipulations comptables, qui consistent en ajout(s) de revenus ou de retrait(s) de dépenses, ont pour fonction essentielle de masquer les composantes du revenu d'exploitation (revenus tirés des intérêts et des provisions) sur le papier et non la réalité d'échanges complexes, d'autant plus qu'ils sont souvent matériellement difficiles à appréhender. Cette comptabilité va toutefois au-delà de la seule conception réductrice d'un écran factice (Autret, Galichon, Veron, 2004) : créée de toutes pièces pour atteindre les finalités (légales ou non) fixées par un ensemble d'agents hétérogènes, participant de près ou de loin au processus de création de valeur, elle apparaît en fait comme une construction économique et sociale autour d'un exercice formel de présentation extérieure des informations, censées retracer l'activité officielle de l'entreprise. Comme nous le verrons ci-dessous, le délinquant en col blanc qui maquille est en réalité incapable de résoudre ses problèmes actuels ou futurs de gestion au moyen des seules procédures légales, usuelles de restructuration et recourt, en dernière extrémité, à des stratégies de plus en plus risquées pour préserver les apparences d'un *management* soucieux avant toute chose des intérêts des créanciers (Aristobulo de J., 1996).

Or, jusqu'à leur éventuelle découverte, les « meilleures » manipulations de l'information ne vont nullement à l'encontre du contrôle formel des différents mécanismes de surveillance puisqu'elles suivent au pied de la lettre, c'est-à-dire *stricto sensu* les règles et les normes en vigueur. Ainsi l'absence de transgressions visibles représente une caractéristique majeure de la délinquance économique et financière d'où

la difficulté pratique à la détecter avant qu'elle ne suscite de sérieux préjudices aux personnes physiques et morales. Ici réside tout le paradoxe des règles et des dispositifs chargés de discipliner les échanges et les activités : des compétences professionnelles indéniables ajoutées à une dose imperceptible de malhonnêteté ont pu faire accroire un temps aux contrôleurs patentés que les délinquants en col blanc « parlaient » le même langage qu'eux, celui de la transparence et de la « bonne » gouvernance. Par conséquent, aucun signal d'alerte sur la situation financière réelle des entreprises ne fut émis par les institutions privées et publiques de surveillance qui ont au contraire toléré la mise en œuvre de stratégies fondées sur la recherche exclusive de la profitabilité à court terme recelant par ailleurs de fortes potentialités délictueuses (Hamon J., 2002).

Assimiler la délinquance d'affaires à des manipulations comptables ou à des carences du contrôle gestionnaire, c'est prendre l'ombre pour la proie dans la mesure où ce genre d'analyse met en exergue les effets de déviance circonscrits au milieu des « professionnels du chiffre » sans en introduire les éventuelles origines externes, les explications causales d'émergence. L'approche technique de la responsabilité n'est toutefois pas neutre en termes d'incrimination civile ou pénale pour les salariés de l'entreprise ayant commis des infractions au cours de l'exercice de leur activité professionnelle (Rémus, 2002) : elle a l'insigne avantage de désigner des coupables, des boucs émissaires à l'opinion publique (analyste financier, auditeur, directeur financier, chef comptable, PDG...) au moment précis où il s'agit de rassurer l'ensemble de la communauté financière afin d'atténuer la volatilité des marchés inquiets de perdre leur réputation devant l'apparente permissivité du système aux diverses formes de criminalité économique. D'où une justification limitée de nature opérationnelle qui constituerait la raison d'être du technicisme foncier des moyens de lutte : s'attaquer aux symptômes de la maladie sans pouvoir en revanche l'éradiquer.

Il est donc nécessaire d'aller plus loin dans la recherche des éléments explicatifs des logiques économiques des agents de l'industrie et de la finance enclins à produire de « vraies fausses » données. Les principes fondateurs de la dissimulation (habillage des comptes) et de l'information manipulée (rupture de la confiance) tissent une opacité fonctionnelle, conçue au départ comme un mécanisme de protection, se transformant au cours du temps en un système susceptible d'altérer la perception de la situation réelle d'une entreprise ou d'une institution financière : point n'est besoin d'insister sur le fait que la découverte tardive de montages astucieux peut en réalité accentuer, multiplier les problèmes latents de

liquidité ou d'insolvabilité. Plusieurs travaux empiriques ont d'ailleurs montré comment des stratégies de gestion, exacerbées par l'incertitude du marché local ou l'instabilité économique et financière de l'environnement global, ont peu à peu dérivé vers le domaine plus flou de l'économie illégale. Sans être exhaustif sur la question, quelques conduites de décideurs à l'origine de délits méritent cependant d'être relevées :

— *Les comportements de prédation* : les démantèlements d'entreprises importantes, les fusions ou les acquisitions réalisées pour obtenir des plus-values de revente courent ainsi le risque élevé d'être accompagnés de transactions irrégulières et du blanchiment des bénéficiaires.

— *Les comportements spéculatifs* : les anticipations spéculatives sur les tendances de cotisation future des titres boursiers et financiers sont assurées de leur justesse, de leur fiabilité grâce à la connaissance préalable d'informations confidentielles permettant de tirer avantage d'un profit d'initié.

— *Les comportements court-termistes et opportunistes* : il s'agit plus particulièrement des opérations cambiaires et de placement à court terme (pendant les fins de semaine) des excédents disponibles de la trésorerie des grandes entreprises et des banques multinationales dont les produits financiers sous une forme non déclarée (fraude fiscale, enrichissement personnel des dirigeants) sont discrètement logés sur des comptes *off shore*.

— *Les comportements maximisateurs* : la fixation d'un objectif excessif de retour sur fonds propres (15 % et plus) oblige par exemple les équipes dirigeantes responsables à embellir les performances de la firme afin de prolonger ou de renforcer leur influence auprès des investisseurs majeurs.

— *Les comportements de nature « sacrificielle »* : le souci d'éviter une faillite à tout prix entraîne la mise en œuvre d'une logique du sacrifice avec pour résultat fondamental un basculement dans les irrégularités de gestion. L'intention explicite du délit n'est donc pas toujours l'enrichissement personnel (sauf peut-être à plus ou moins long terme le maintien des emplois de l'encadrement) mais la survie d'une industrie par le recours à des moyens détournés.

— *Les comportements de prestige social* : une personnalisation flamboyante du pouvoir (*i.e.* le PDG d'Enron, Kenneth Lay) se traduit en une course perpétuelle aux innovations technologiques et informationnelles fort coûteuses pour l'entreprise dont les pertes financières occasionnent les manipulations comptables sophistiquées.

Conclusion

Au-delà de toute incrimination juridique, l'analyse économique des actes illicites au sein de l'entreprise globalisée constitue un projet cognitif, une grille de lecture susceptible d'interpréter les mécanismes et les causes de reproduction de la délinquance d'affaires. Des propositions de nature conceptuelle, méthodologique et théorique ont été formulées à seule fin d'avancer une explication différente, moins simplificatrice par rapport aux théories économiques dominantes et aux représentations courantes altérant la perception de la nature profonde des délits d'ordre économique et financier. Ainsi nous avons montré qu'une des contradictions majeures de la gouvernance d'entreprise (GE) provient du décalage constant entre une rhétorique dominante de la transparence de l'information et une opacité structurelle affectant autant les échanges économiques que la sincérité de leur enregistrement comptable : la communication financière biaisée, la manipulation des données, la dissimulation d'actifs de valeur incertaine voire douteuse, le contournement des procédures de surveillance, etc., sont non seulement symptomatiques de la présence de comportements délictueux d'agents légitimes entachant le mythe de la globalisation « heureuse » mais révèlent aussi les excès d'orientations stratégiques, partagées par une grande partie de la communauté financière qui avait opté pour la maximisation de la valeur actionnariale des entreprises.

Par ailleurs, une lourde suspicion continue de peser sur les professions de la « chaîne informationnelle » (Cohen, 2002) : en interne, la sincérité des comptes de même que l'authenticité des performances affichées par les entreprises, à grand renfort de campagnes agressives de communication, ont été vidées de leur substance lorsque les assemblées d'actionnaires, les conseils d'administration, les comités *ad hoc* de la gouvernance d'entreprise... abdiquèrent de leur autonomie de jugement en se ralliant, d'ailleurs de manière fort consensuelle avec le *management*, à des prévisions fallacieuses de maximisation à court terme des actifs industriels et financiers *via* les bourses de valeurs du monde entier. Sur le plan externe, le modèle de surveillance reposant sur la discipline de marché, la qualification extérieure des agences de notation, la certification par les sociétés d'audit ou les commissaires aux comptes, les inspections *in situ* des autorités de régulation, les analystes financiers, etc. a en outre échoué à prévenir la formation des délits économiques et financiers au cours de la seconde moitié de la décennie 1990 (Cori, 2005).

L'expérience récente nous a enfin enseigné que tout n'était en vérité qu'une mystification générale sur le fonctionnement réel du système.

L'explication proposée ici rompt radicalement avec celle convenue d'une inefficacité unilatérale du contrôle de l'information stratégique dans la mesure où elle formule l'hypothèse d'un consensus social de la majorité des professionnels pour approuver les comptes truqués des entreprises qu'ils approchaient. Or, la profondeur de ce problème empêche qu'il soit résolu autrement que sur le mode incantatoire habituel du discours dominant de la nécessaire qualité de l'information économique et financière : pour que celle-ci soit utilisable à bon escient, elle devrait réunir concomitamment les qualités de fiabilité, de comparabilité et de pertinence (Autret, Galichon, Veron, 2004). Mais quand on a dit cela, on a tout dit sans rien dire en réalité.

Car le fait qu'il n'y ait pas eu de pare-feu individuels et collectifs susceptibles de détenir la diffusion permanente d'informations peu fiables par ceux dont la fonction était d'en assurer l'intégrité *sui generis* signifie plusieurs résultats théoriques et empiriques qu'il faut d'ores et déjà considérer comme parties prenantes d'une réflexion future : l'accès libre à une information parfaite que révélerait un marché transparent fixant le coût de son utilisation ne représente tout d'abord qu'un des postulats constitutifs des modèles néoclassiques en recherche financière, qu'il s'avère en revanche difficile de vérifier au niveau concret de la gestion d'entreprise. D'un point de vue moins abstrait, cette vision idyllique de la perfection informationnelle s'est concrètement métamorphosée en une rhétorique envahissante de la transparence aboutissant à discréditer tout discours critique lié au rôle économique et financier de l'information manipulée.

Sur le plan empirique, ce que la chronique des scandales récents nous révèle en fin de compte, c'est une image de l'entreprise, très éloignée de celle formalisée par le *corpus* néoclassique, où l'opacité informationnelle prime par rapport à une politique de communication sur les performances effectivement atteintes (Cori, 2005) : en raison même de l'intensité de la concurrence internationale, la présence d'amples zones d'ombre entourant les raisons stratégiques des décisions managériales de même que la publication sélective des résultats demeurent aujourd'hui encore une tendance latente des conglomérats industriels et financiers. Qu'elles aient été considérées *a posteriori* comme erronées, ne change rien au fait que ces stratégies bénéficièrent sur le moment du soutien indéfectible du monde industriel et financier international : à l'instar de la recrudescence des *OPA* que légitime une nécessaire croissance externe des entreprises, elle-même à l'origine de la vague de fusions et acquisitions actuelles. Rien n'interdit cependant d'imaginer que celles-ci puissent contribuer, à plus ou moins long terme, à la formation de bulles dont l'éclatement

ultérieur nous révélerait une fois encore la présence de comportements individuels et collectifs déloyaux (Kellens, 2005). Mais ceci est une autre histoire que l'amnésie perpétuelle des hommes et des marchés a malheureusement rendue crédible dans le passé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA M., REBÉRIOUX A., 2004 : *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel.
- ARISTOBULO J. de, 1996: "The roots of Banking Crises : Microeconomic issues and Supervision and Regulation", in *Banking crise in Latin America* sous la dir. de HAUSMANN R. et ROJAS-SUAREZ L., BID : 159-180.
- ARTUS P., VIRARD M.-P., 2005 : *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*, Paris, La Découverte.
- AUTRET M., GALICHON A., VERON N., 2004 : *L'information financière en crise. Comptabilité et capitalisme*, Paris, Odile Jacob.
- BACHER J.-L., 2005 : « La criminalité économique : un phénomène à extirper ? » in AUSBURGER BUCHELI, BACHER J.-L. (ed.), *La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression*, les Actes de l'ILCE, Paris, L'Harmattan : 16-32.
- BATSCH L. 2002 : *Le Capitalisme financier*, Paris, La Découverte.
- BECKER G.S., 1968: "Crime and Punishment : an economic approach", *Journal of Political Economy*, n° 76 : 169-217.
- BERNIER B., 2001 : *La pensée économique contemporaine*, Paris, Dunod.
- BLANQUÉ P., 2001 : « Crises et fraudes. Vers de nouveaux mécomptes », in GRAVEREAU J., TRAUMAN J. (ed.), *Crises Financières*, Paris, Economica : 327-341.
- BUCHELI A., BACHER J.-L. (ed.), 2005 : *La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression*. Les Actes de l'ILCE, Paris, L'Harmattan.
- CARNIS L., 2002 : « L'analyse économique des actes illégaux », *Risques. Les cahiers de l'assurance*, n° 51 : 36-41.
- COHEN É., 2002 : « Défaillance de la chaîne informationnelle ou crise des modèles de contrôle ? » in *Rapport moral sur l'argent dans le monde en 2002*, Association d'économie financière-Montchrestien : 75-82.
- CORI N., 2005 : *De la grandeur au gouffre, comprendre les scandales financiers*, Lignes de Repères.

- DIONNE G., GIBBENS A., SAINT-MICHEL P., 1993 : « Analyse économique de la fraude », *Risques. Les cahiers de l'assurance*, 16 : 9-34.
- GODEFROY Th., LASCOUMES P., 2004 : *Le capitalisme clandestin. L'illusoire régulation des places offshore*, Paris, La Découverte.
- HAMON J., 2002 : « Le rôle et l'évolution des institutions de surveillance », *Revue Française de Gestion*, vol. 28, 141 : 397-418.
- HASSID O., 2005 : *La gestion des risques*, Paris, Dunod.
- KELLENS G., 2005 : « Faillites frauduleuses : l'ère des bulles » in AUSBURGER BUCHELI, BACHER J.-L. (ed.), *La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression*, les Actes de l'ILCE, Paris, L'Harmattan : 307-317.
- KINDLEBERGER CH.-P., 1997 : *Histoire mondiale de la spéculation*, PAU.
- OCDE, 2003 : *Manuel sur la mesure de l'économie non observée*, Paris, OCDE.
- PASTRÉ O., 2003 : « L'économie bancaire : un nécessaire renouveau conceptuel », *Revue d'Économie Financière*, 70 : 235-259.
- PÉREZ R., 2003 : *La gouvernance de l'entreprise*, Paris, La Découverte.
- PESTIAUX P., 1993 : « Faut-il pendre les criminels ? », *Risques Les cahiers de l'assurance*, 16 : 63-76.
- PLIHON D., 1996 : « Blanchiment des capitaux et économie du crime », in *Rapport Moral sur l'Argent dans le Monde 1996*, Association d'économie financière-Montchrestien : 33-38.
- PONSAERS P., RUGGIERO V., 2003 : *La criminalité économique et financière en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- QUELOZ N., 1999 : « A-t-on encore des raisons de distinguer criminalités économiques et organisée ? », *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 36 : Noir, gris, blanc. *Les contrastes de la criminalité économique*, 21-39.
- RÉMUS É., 2002 : « La responsabilité des dirigeants dans le contexte Enron », *Risques Les cahiers de l'assurance*, 51 : 42-45.
- RUGGIERO V., 2003 : « La criminalité économique et financière en Europe », in *La criminalité économique et financière en Europe*, Paris, L'Harmattan : 7-17.

L'HARMATTAN, ITALIA

Via Degli Artisti 15 , 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt , Kossuth J. u 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO

Rue 15 167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226
Ouagadougou 12
(00226) 50 37 54 36

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA

Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI , Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINEE

Almama Rue K A 028
En face du restaurant le cedre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE

M Fatic N'dah Ahnon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE

Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN

BP 11486
(00237) 458 67 00
(00237) 976 61 66
harmattancam@yahoo.fr

Anthropologues et économistes face à la globalisation

Repenser le dialogue entre l'économie et l'anthropologie sociale pour contribuer à une meilleure compréhension de la conjoncture économique, politique et idéologique dans le cadre de la globalisation, tel est l'objectif de ce livre.

Pourquoi et comment la marchandise – inscrite dans des contextes d'altérité sociale et/ou culturelle – suscite-t-elle une si grande attraction ?

Sur quels ressorts endogènes s'appuie la force symbolique du marché ?

Comment s'interpénètrent et s'entrecroisent, dans des conjonctures toujours singulières, des logiques au départ extérieures les unes aux autres et qui, dans leurs arrimages réciproques, font fonctionner des dispositifs socio-économiques ?

Quel est le poids des légitimations idéologiques du marché et de l'ensemble des marchandises idéelles qui l'accompagnent – éthique, morale, déontologie etc. ? Les auteurs tentent ici de répondre à ces questions.

Laurent Bazin, Barbara Casciarri, Bernard Castelli, Jacques Charmes, Céline Cravatte, Sandrine Garcia, John Gledhill, Djallal G. Heuzé, Bernard Hours, Philippe Hugon, Philippe Macaire, Marina Muskhelishvili, Franck Poupeau, Monique Selim.



ISBN : 978-2-296-05658-9

24,50 €